LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS
945.6
R61his

The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was withdrawn on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

MAR 18 1974
FEB 25 1974
MAR 25 1974
MAY 20 1974
AUG 25 1980
MAY 10 1980
OCT 29 1980
AUG 12 1980
OCT 2 1980
NOV 10 1980
JAN 12 1996

L161—O-1096

E. RODOCANACHI
MEMBRE DE L'INSTITUT

HISTOIRE DE ROME

LE PONTIFICAT DE JULES II

1503-1513

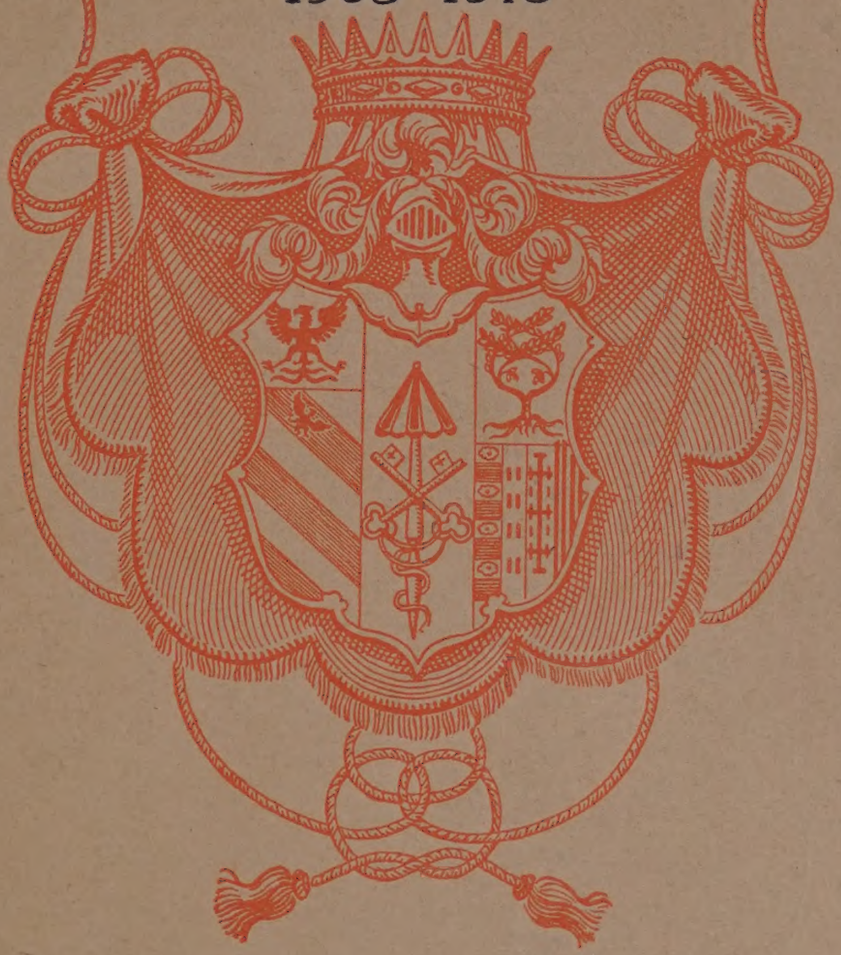

HACHETTE

HISTOIRE DE ROME

LE PONTIFICAT DE JULES II

1503-1513

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Cola di Rienzo, *histoire de Rome de 1342 à 1354*, 1 vol. in-8, 1888.

Le Saint-Siège et les Juifs, *histoire de la communauté juive de Rome sous la papauté*, 1 vol. in-8, 1891.

Les Corporations ouvrières de Rome depuis la chute de l'Empire romain, *analyse des statuts et histoire des corporations romaines*, 2 vol. in-4, 1894. *Couronné par l'Académie française.*

Courtisanes et bouffons, 1 vol. in-18, 1894.

Renée de France, duchesse de Ferrare, *une protectrice de la Réforme en Italie et en France* (Montargis), *1510-1575*, 1 vol. in-8, 1895. *Couronné par l'Académie française.*

Tolla, esquisse de la vie romaine en 1700, 1 vol. in-16, 1897.

Bonaparte et les Iles Ioniennes, *histoire de la conquête et de l'occupation de l'archipel, 1796-1814, siège de Corfou*, 1 vol. in-8, 1899.

Les derniers temps du siège de La Rochelle, *relation du nonce apostolique qui y assista*, 1 vol. in-8, 1899.

Aventures d'un grand seigneur italien a travers l'Europe en 1606, *résumé de la relation du voyage écrite par son secrétaire*, 1 vol. in-16, 1899.

Elisa Napoléon en Italie, *souveraineté d'Elisa Baciocchi à Piombino, à Lucques et à Florence*, 1 vol. in-16, 1900.

Les institutions communales de Rome, *histoire de l'organisation communale de Rome et analyse des divers statuts communaux*, 1 vol. in-8, 1901.

Marguerite d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, petite-fille de Henri IV, *sa vie en Italie et en France d'après les relations secrètes des envoyés orentins*, 1 vol. in-8, 1902.

Un ouvrage de piété inconnu de la Grande Mademoiselle, *reproduction d'un traité sur les Huit Béatitudes resté inconnu*, 1 vol. in-18, 1903.

Le Capitole romain antique et moderne, *histoire du monument et des principaux événements dont il a été le théâtre, établissement des musées*, 1 vol. in-16, 1904.

La Femme italienne a l'époque de la Renaissance, *mœurs, coutumes, habillement*, 1 vol. in-4, 1907. *Couronné par l'Académie française.*

Boccace, *poète, conteur, moraliste*, 1 vol. in-8, 1908.

Le Chateau Saint-Ange, *sièges, prisonniers, transformations*, 1 vol. in-4, 1909.

Rome au temps de Jules II et de Léon X, *la Cour pontificale, artistes et gens de lettres, la ville, le sac de 1527*, 1 vol. in-4, 1911.

Études et fantaisies historiques, 1re série, 1 vol. in-16, 1912.

Les Monuments de Rome après la chute de l'Empire, 1 vol. in-4, 1914.

Études et fantaisies historiques, 2e série, 1 vol. in-16, 1919.

Les Monuments de Rome encore existants, 1 vol. in-16, 1920.

Léopardi, *traduction et notice biographique*, 1 vol. in-12, 1920.

La Réforme en Italie, 2 vol. in-8, 1921.

Histoire de Rome de 1354 a 1471, *l'antagonisme entre les Romains et le Saint-Siège*, 1 vol. in-8, 1922.

Byron, 1 vol. in-8, 1924.

Histoire de Rome : Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance, *Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI Borgia*, 1471-1503, 1 vol. in-4, 1925.

PORTRAIT DE JULES II, PAR RAPHAEL
(Musée des Offices, Florence).

E. RODOCANACHI
MEMBRE DE L'INSTITUT

HISTOIRE DE ROME

LE PONTIFICAT DE JULES II

1503-1513

LIBRAIRIE HACHETTE

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Librairie Hachette, 1928.

F 945.6
Rothan

INTRODUCTION

Le pape Jules II domine son époque. Non seulement l'histoire de Rome et de l'Italie mais celle de l'Europe, se confondent avec la sienne. A côté des médiocres souverains qui l'entourent, lui seul fait figure de chef d'État. Les coalitions semblent se nouer et se dissoudre à sa volonté et les événements s'y plier. Impérieux, intrépide, ferme en ses volontés et commandant, avec une magnifique énergie, à un corps épuisé avant l'âge, il se proposa de réaliser par la force ses desseins et de « conduire le jeu du monde », comme le disait un ambassadeur vénitien, et il y réussit.

L'indépendance, la suprématie du pouvoir pontifical furent sa pensée dominante ; il y travailla avec une passion qui lui fit oublier souvent des devoirs dont, au reste, ses contemporains s'embarrassaient peu.

Si les résultats immédiats de son action ne répondirent nullement à ses projets ; si, loin de chasser les étrangers du pays et de réaliser la formule « l'Italie aux Italiens », il ne réussit qu'à y établir définitivement les Espagnols [1] *et plus tard les Allemands, du moins il contribua à donner à l'Église un domaine plus vaste, à restituer au Saint-Siège sa puissance et son prestige, à l'élever au-dessus des luttes locales qui, si longtemps, l'avaient paralysé.*

Passionné d'art, et possédé du désir d'exalter et sa personne et l'autorité pontificale, il encouragea et seconda les inimitables artistes accourus autour de lui. Rarement transformation fut plus complète que celle de Rome pendant son pontificat, qui cependant fut si court. La cité médiévale disparaît ; une « ville nouvelle », abondante en monuments, ornée de chefs-d'œuvre, pacifiée, s'élève et se peuple de peintres, de sculpteurs, de littérateurs, de mécènes, d'artisans habiles. Elle servira de cadre au règne magnifique de son successeur Léon X. Sans lui, cet épanouissement n'aurait pas eu lieu ; il convient de lui savoir gré d'en avoir préparé les voies.

1. Son projet était bien de se servir des Espagnols pour expulser les Français et de les expulser eux-mêmes ensuite, mais avec quelles armes? L'Italie, livrée à elle-même, n'était pas en état de le faire.

HISTOIRE DE ROME

LE PONTIFICAT DE JULES II

(1503-1513)

CHAPITRE PREMIER

LES COMMENCEMENTS DU PONTIFICAT

Le Conclave.

Dès le lendemain de la mort de Pie III, tout le monde à Rome tenait pour assuré que le nouveau pape serait le cardinal de S. Pietro in Vincoli, Giuliano della Rovere [1], neveu de Sixte IV. Son manège avait réussi. Les quelques semaines de répit qu'il s'était données en faisant élire un moribond lui avait permis de ramener plusieurs de ses adversaires et d'affermir sa situation. Il s'était montré magnifique

1. Giuliano della Rovere était né le 15 décembre 1441 suivant les uns, 1443 suivant les autres ; en effet, les contemporains lui donnent, au moment de sa mort, soit soixante-douze, soit soixante-dix ans. Toutefois, la date de 1441 paraît la plus probable. Son rang dans la série des papes est également incertain ; fut-il le deux cent quatorzième, le deux cent vingtième, le deux cent vingt-cinquième ou le deux cent vingt-sixième pape ? Voir : *Dictionnaire de statistique religieuse* et *l'Art de vérifier les dates*, Migne, 1841. *L'Art de vérifier les dates*, par les Bénédictins, Paris, 1770, p. 312. Eubel, U. Chevalier, Moroni, Ciacconio...

Le lieu de sa naissance fut Albissola Superiore (l'antique Alba Docilia), à 5 kilomètres au nord de Savone, en Ligurie. Son père, Raffaello della Rovere, était le frère de Francesco della Rovere, pape sous le nom de Sixte IV ; sa mère, Theodora Manerola, était d'origine grecque.

Il ne semble pas qu'il faille tenir compte de l'assertion de certains auteurs cités par Bayle, d'après laquelle Giuliano aurait été batelier dans son enfance. Vivant dans un port, il se peut toutefois qu'il ait à l'occasion, étant fort pauvre, exercé le métier de matelot.

Il fit ses études à Pérouse, revêtit l'habit des frères mineurs franciscains que son oncle avait porté et obtint, en 1465, le titre de prieur de l'abbaye de Pont-Saint-Esprit. Quand son oncle devint cardinal et put disposer de quelques ressources, il confia son éducation à Nicolo Pandolfini, qui devint cardinal (1517). Les honneurs lui vinrent nombreux, exagérés quand Sixte IV eut été élu, et même sous le pontificat de son successeur. Il fut nommé évêque de Carpentras le 16 octobre 1471 et cardinal du titre de San Pietro in Vincoli le 15 décembre de la même année (Francesco della Rovere avait été élu le 10 août), évêque de Lausanne le 31 janvier 1472, de Catane le 13 janvier 1473, de Messine le 23 mai 1474, évêque d'Avignon le 20 novembre 1475, évêque de Coutances le 15 juillet 1476, de Viviers le 3 décembre 1477, de Mende le 3 juillet 1478, de la Sabine le 19 avril 1479, d'Ostie le 31 janvier 1483, de Bologne le 3 novembre 1483, de Lodève (administr.) en 1488, de Savone le 20 septembre 1499, de Verceil le 24 janvier 1502.

Il vint trois fois en France en qualité de légat sous le règne de Louis XI, dont les procédés en politique l'inspirèrent parfois, fut également légat à Plaisance, dans la Marche d'Ancône, dans le Patrimoine, en Romagne, à Spolète, dans le Comtat Venaissin. Son rôle pendant le pontificat d'Alexandre VI, aussi bien à Rome qu'à la cour de France, a été exposé dans notre précédent volume, *Une Cour princière au Vatican*. Voir, outre les biographies de Jules II, un peu anciennes, Dumesnil, Brosch, et les ouvrages généraux de Gregorovius et Pastor, Leonce de Villeneuve, *Recherches sur la famille Della Rovere. Contribution pour servir à l'Histoire de Jules II*, Rome, 1887. L.-H. Labande, *Avignon au XV^e siècle ; Légation de Charles de Bourbon et du cardinal Jules Della Rovere*, Paris, 1920.

au delà même des espérances de ceux dont il voulait gagner les suffrages ; ses bénéfices, ses richesses, tout ce qu'il possédait se dissipait en largesses ; il se montrait si prodigue de promesses qu'on se demandait comment il les réaliserait toutes, mais il avait la réputation d'être extrêmement scrupuleux en ce qui concernait les engagements de ce genre, en sorte que ses futurs obligés étaient sans inquiétude. Ses ennemis insinuaient toutefois que nul ne savait mieux que lui que, pour bien gagner autrui, il n'est que de se faire une réputation de fidélité à la parole donnée, quitte à y forfaire ensuite. L'événement prouva qu'ils l'avaient mal jugé.

Son succès semblait si assuré que des affiches annonçant son élection avaient été imprimées d'avance et qu'un ciseleur se mit à graver un anneau de pêcheur à ses armes qui lui fut remis le jour même de son élection. La confiance en sa nomination augmentait d'heure en heure ; les prêteurs, qui exigeaient d'abord une bonification de 40 pour 100 pour lui avancer de l'argent, ne demandèrent bientôt plus que 10 pour 100. Ses chances devenaient, en effet, rapidement de plus en plus certaines.

Bien qu'on le sût violent et autoritaire, fougueux et obstiné, aussi dur pour les autres que pour soi-même, que plus d'un des cardinaux redoutât, en l'élevant au trône, de se donner un maître mal commode et qu'il eût suscité de violentes inimitiés, sa personnalité s'imposait ; sa fascination, qui était grande, les espoirs qu'il avait fait naître lui assuraient de chauds partisans. En vain le pape Alexandre VI avait-il recommandé à ses familiers de l'écarter du trône pontifical à tout prix. Le dicton romain « qu'on ne tue pas son successeur » se trouva vérifié.

Machiavel, envoyé à Rome pour assister à l'élection du nouveau pape, remarque que bien souvent les cardinaux votent tout autrement qu'ils ne parlent. N'advient-il pas fréquemment aux assemblées de se donner, sous la pression des événements, un chef dont elles ne partagent point du tout les idées ? Certains des cardinaux n'étaient pas sans s'avouer qu'il fallait à l'Église un chef énergique pour la tirer de l'état calamiteux dans lequel les pontificats précédents l'avaient plongée. Or, le cardinal Giuliano avait montré dans ses légations, dans son administration de la terre d'Avignon, qu'il était homme de gouvernement et très capable d'opérer le redressement qu'on espérait.

Pour lui, il savait ses chances, mais aussi que « celui qui entre pape au conclave en sort cardinal », comme le répétaient les Romains ; c'est pourquoi il prenait ses précautions et pratiquait avec persévérance les membres du conclave. Au reste, la plupart ne cachaient pas qu'ils entendaient « sortir du Vatican plus riches qu'ils n'y seraient entrés »[1]. Les marchandages se faisaient publiquement, dans la rue, écrit l'orateur vénitien Giustinian [2]. Ce n'était pas par centaines, mais par milliers et dizaines de milliers d'écus que l'on comptait.

1. Peu de temps après son élection, le 14 janvier 1505, il publia une bulle *Cum tam divino* dont le but était de supprimer la simonie dans les élections pontificales. Il la fit approuver par le Concile le 16 février 1513, peu de jours avant sa mort, tant il en sentait l'utilité. Cette bulle contenait, comme on le verra, de nombreuses et sévères dispositions contre ceux qui vendaient leurs votes. Les registres *Spese minute* conservent la trace de nombreuses largesses faites par lui à des cardinaux (*Archivio di Stato*).

2. A. Giustinian, *Dispacci*, vol. II, p. 255. — Sigismondo dei Conti, vol. II, p. 294.

JULES II JEUNE, dans la fresque de la Bibliothèque Vaticane représentant PLATINA DEVANT SIXTE IV, par Melozzo da Forli. (Phot. Anderson.)

Les cardinaux espagnols constituaient, à cause de leur nombre, un groupe avec lequel il fallait d'autant plus compter qu'il était très discipliné [1]. Aussi le cardinal Giuliano s'occupa-t-il dès l'abord de gagner César Borgia. Celui-ci, qu'on venait de voir chassé de Rome, traqué, honni et méprisé, obligé de se réfugier au château Saint-Ange où il était traité en prisonnier, devenait tout à coup un personnage considérable. Seul, dans le désarroi général, il possédait la puissance militaire, une troupe de mercenaires dévoués qui, ayant tout risqué pour lui, comprenaient que sans lui ils seraient perdus. En outre, la plupart des cardinaux non espagnols étaient des créatures de son père ; sur trente-huit qui prirent part au conclave, dix seulement avaient été élus par les papes précédents. « Il n'y aura de pape que celui qui se sera entendu avec César », disaient les envoyés étrangers. Sa prison devenait moins étroite ; il jouissait d'une certaine liberté dans le château Saint-Ange. Chaque jour, les cardinaux Borgia, Giovanni Vera, Francesco Remolino et Francesco Loris venaient lui apporter les nouvelles du dehors et se concerter avec lui [2].

Le 29 octobre 1503, le cardinal Giuliano eut un entretien avec lui et les cardinaux espagnols ; on discuta longuement et orageusement ; enfin, il fut convenu que le duc de Valentinois (le Valentin, disait-on) et ses partisans favoriseraient l'élection de Giuliano et que Giuliano, s'il devenait pape, le prendrait sous sa protection et le nommerait gonfalonier de l'Église, c'est-à-dire chef de toutes les forces militaires pontificales ! On laissa dans l'ombre la question des cités et des châteaux de Romagne, qui allait créer tant de difficultés.

Cependant, il fallait que le Sacré Collège pût délibérer en paix ; or, la ville était remplie d'éléments de désordre ; chaque jour, des maisons appartenant même à de hauts personnages étaient saccagées ; le 26 octobre, celle d'Achille de Grassi, le futur cardinal ; le lendemain celle de l'abbé S. Sebastiano, et l'on connaissait les auteurs de ces méfaits, qui demeuraient, néanmoins, impunis ! D'autre part, des chefs redoutables étaient venus avec leurs bandes et pouvaient peser sur les décisions du conclave. Giovanni Paolo Baglioni de Pérouse, que l'on croyait à la solde du roi de France [3], était aux portes de la ville, ainsi que Bartolomeo d'Alviano, dont on ignorait les dispositions ; il avait fait ses preuves au temps d'Alexandre VI et l'on savait qu'il était prêt à toutes les besognes. Les Orsini et les Savelli s'étaient entourés de mercenaires. On entreprit de parer à ce danger.

Alviano consentit à s'éloigner moyennant un subside. Après de laborieuses négociations, les familles baronniales renvoyèrent leurs hommes. Ces soucis écartés, on pouvait voter.

Le même jour où le cardinal Giuliano avait eu avec le duc l'entretien définitif qui décidait de son élection, le maître des cérémonies Burchard prévint les cardinaux que, les

1. Les cardinaux espagnols composaient près du quart du Sacré Collège.

2. SANUTO, vol. V, col. 247.

3. En octobre 1503, les représentants du roi avaient proposé à Bartolomeo d'Alviano et à lui un emploi militaire avec 10 000 ducats de solde (GIUSTINIAN, vol. II, p. 229).

obsèques du feu pape étant terminées, le cardinal Giovanni Antonio San Giorgio (Alessandrino) dirait le lendemain la messe du Saint-Esprit dans la basilique de Saint-Pierre et que le conclave commencerait aussitôt après. Les orateurs étrangers reçurent le même avis[1].

Le mardi 31 octobre 1503, les trente-huit cardinaux présents à Rome montèrent donc en procession au Vatican [2] ; les chanoines de Saint-Pierre les précédaient en chantant le *Veni Creator*. Sept cardinaux étaient absents, y compris César Borgia, dont trois français : Péraud, Briçonnet, Luxembourg.

Le soir, une première réunion fut tenue, dans laquelle on discuta les clauses de l'engagement que chaque cardinal serait appelé à jurer, selon la coutume, avant l'élection et s'engagerait à respecter s'il était élu. Malgré les terribles sanctions qui y étaient contenues, les précédentes chartes n'avaient jamais été observées par les papes antérieurement élus, mais on se flattait toujours que le prochain laisserait limiter son autorité. Cette fois, les prescriptions de l'engagement étaient d'une exceptionnelle rigueur. Peut-être parce qu'on se méfiait tout spécialement du futur élu. Il fut imposé au pape qu'il ne pourrait entrer dans une ligue ou s'engager dans une guerre sans l'assentiment des deux tiers des membres du Sacré Collège ; qu'il ne nommerait pas de nouveaux cardinaux et n'en mettrait aucun en accusation sans avoir consulté les autres cardinaux ; qu'aucune élection, d'ailleurs, n'aurait lieu avant que le nombre des cardinaux soit revenu à vingt ; qu'une croisade serait entreprise ; qu'un concile serait réuni dans un lieu où l'indépendance en serait assurée, afin de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres ; que des mœurs plus pures seraient exigées du clergé [3]. Au cas où l'une de ces clauses serait inexécutable, le futur pape était tenu d'en référer au Consistoire. Tous les cardinaux signèrent ce papier, que bien peu entendaient respecter.

Les préparatifs de l'élection commencèrent. Seules les candidatures des cardinaux Ascanio Sforza et George d'Amboise pouvaient gêner Giuliano. Mais Ascanio avait dépensé beaucoup d'argent lors de la dernière élection [4] ; la banque Delbene lui avait avancé 100 000 ducats « pour acheter la voix du Saint-Esprit si, par grâce divine, ne la pouvait avoir », dit Jean d'Auton. Quant au cardinal d'Amboise, qui, peu de jours auparavant, parlait de faire annuler l'élection si elle lui était défavorable, dût-il en résulter un schisme comme en 1378, il avait changé de ton. Il ne se souvenait plus que des protestations de dévouement que Giuliano prodiguait naguère au roi alors qu'il était son hôte et son protégé et oubliait son attitude hostile au moment de l'élection de Pie III. Il venait de recevoir la promesse de la légation d'Avignon et de celle de France à vie, plus celle de Bretagne et de Savoie « qui n'est pas peu de chose comme vous savez », écrivait-il à son frère, le Grand-Maître des Hospitaliers [5]. Aussi s'était-il

1. Burchard, vol. II, pp. 396, 397, nouvelle édition, vol. XXXII.
2. Jamais, auparavant, conclave n'avait été si nombreux.
3. Voir Burchard, édition Thuasne, vol. III, p. 296.
4. Voir volume précédent, p. 289.
5. Le Parlement protesta, dans la crainte que le légat ne devînt trop puissant, et Amboise fut nommé « *Ad beneplacitum papæ* ». Une bulle du 4 décembre 1503 confirma ces attributions. Amboise dut renoncer à l'archevêché d'Avignon, qui fut conféré à Antoine Florès, évêque de Castellamare, un Espagnol ; toutefois, une provision annuelle de 500 ducats d'or fut réservée à Amboise sur le temporel de l'archevêché. Bulle du 4 décembre 1503. Labande, *Avignon*, p. 541.

Sur la résistance du Parlement, voir Auton, *Chroniques de Louis XII*, vol. III, p. 285.

effacé, jugeant au surplus que le courant favorable à son compétiteur était irrésistible.

Le vote ne fut donc qu'une formalité; tous les cardinaux, à l'exception de Carafa, Amboise et Casanova, c'est-à-dire un Napolitain, un Français et un Espagnol, écrivirent le nom du cardinal Giuliano de leur propre main sur leur bulletin, ce qui était un hommage particulier. Lui, vota pour Amboise et Serra [1], un ancien favori d'Alexandre VI. Le mercredi 1er novembre 1503, au matin, son élection fut proclamée.

Le nouvel élu fit choix du nom de Jules II, soit à cause de son prénom, Giuliano, soit parce qu'il lui plaisait de porter le nom d'un grand capitaine. En se faisant appeler Alexandre VI, Rodrigo Borgia avait de même pris celui du conquérant de l'Asie [2].

Caractère de Jules II. — La « prise de possession ».

Les cardinaux demandèrent sur-le-champ au nouvel élu de contresigner comme pape l'engagement qu'il avait juré de tenir étant cardinal. Jules II, après avoir signé les deux ou trois premiers articles, jeta la plume, disant que, pour le reste, il aviserait quand il en aurait le temps.

Toute contrainte lui pesait. Il n'était point du tout l'homme de qui on pouvait attendre une abdication de sa volonté. Tant qu'il avait dû recourir à l'appui des autres, il s'était astreint à feindre, à ruser, les avait leurrés de protestations de déférence et de dévouement. Telle avait été longtemps sa conduite en France à l'égard de la royauté et du cardinal d'Amboise. Maintenant qu'il était le maître, il entendait ne se conduire qu'à sa guise et par ses propres conseils. Par une rencontre curieuse, il n'est guère d'articles de la charte qu'il n'ait violés durant son pontificat.

De ses ancêtres ligures, bateliers et artisans, il tenait l'énergie et la volonté tenace et indomptable qui furent le trait dominant de son caractère, ainsi qu'une certaine brutalité et une extraordinaire résistance aux fatigues et aux intempéries. Le bâton dont il ne se séparait jamais ne servait pas uniquement à soutenir ses pas [3]. Lodovico Brognolo, l'orateur mantouan [4], dit que, lorsqu'on lui soumettait des pièces dont la teneur ne lui plaisait pas, il jetait ses lunettes et les pièces à la tête de celui qui les lui présentait ;

1. Chaque électeur émettait deux votes, l'un de politesse, l'autre de volonté.

2. Guicciardini, vol. II, pp. 90, 136. Un de ses premiers soins fut de faire part de son élection à ses anciens administrés d'Avignon. — Labande, p. 539. Le bruit avait couru dans la nuit qu'il prendrait le nom de Sixte V, en souvenir de son oncle.

3. On en verra plus d'une fois la preuve. Rappelons tout de suite l'épisode suivant que rapporte un envoyé du marquis de Mantoue (*Lettres de l'Arétin*, Paris, 1609, vol. I, p. 194). C'était au lendemain de la bataille de Ravenne, le pape était très déprimé ; il entendit une nuit passer devant sa porte un homme qui fredonnait : « Oh! sort dur et aveugle... » et, pensant que c'était une allusion, il se leva et se précipita dans la galerie pour le châtier en lui criant des injures. Le coupable avait disparu, mais le pape aperçut un vieux serviteur, âgé de plus de soixante ans, qui accourait pour voir ce qu'il y avait ; il le prend pour le malencontreux chanteur et lui décharge sur la tête un furieux coup de bâton qui faillit l'assommer.

Le vieux duc d'Urbino, courtois et débile, eut souvent à pâtir des effets de sa colère (Brognolo, lettre à Isabella d'Este, en date du 2 août 1505, dans A. Luzio, *Isabella d'Este... Rivista d'Italia*, décembre 1909).

4. Le correspondant d'Isabella d'Este à Rome. Lettres de 1505, juin-août, dans A. Luzio, *Isabella d'Este.*

il tournait le dos aux ambassadeurs qui ne lui disaient pas ce qu'il aurait souhaité. A tout instant, ses familiers devaient s'employer à atténuer les écarts de son langage ou ses violences.

Bien qu'il eût dépassé la soixantaine et que ses cheveux fussent grisonnants au moment de son élévation au trône pontifical, l'âge n'avait nullement atténué son impétuosité ; les infirmités dont il était atteint, goutte, maux de reins, fièvre intermittente et autres incommodités, ne l'empêchèrent jamais, même dans ses dernières années, d'affronter les plus dures épreuves physiques et de réagir contre les plus amères angoisses morales. L'âme domina en lui constamment le corps. Son visage révélait son caractère ; bouche serrée, pli marqué à la naissance du nez, yeux enfoncés et foudroyants, « terribles » [1], au dire de ses contemporains, dont Raphaël a atténué l'acuité, dans son portrait des *Offices*, comme il convenait, visage haut en couleur, presque colérique [2], tout marquait en lui l'homme d'action, un être de vigueur qu'aucun obstacle ne saurait entraver, le moins apte, par conséquent, à se laisser brider. Les cardinaux commençaient à s'en convaincre et n'insistèrent pas sur la signature du protocole.

D'ailleurs, la grande affaire était pour eux, comme pour les autres membres de la Curie, de tirer sans délai du pape le plus de faveurs et de profits possible. Les prélats qui ne se trouvaient pas suffisamment pourvus, et c'était presque tous, sollicitèrent, et rarement en vain. Burchard inscrit dans ses notes qu'il obtint une mule harnachée, une chape, un rochet et l'évêché d'Orte et de Civita Castellana. Les employés subalternes se partagèrent les vêtements du pape.

Le couronnement fut célébré le samedi 18 novembre 1503, avec le cérémonial accoutumé, dans la basilique de Saint-Pierre.

La « prise de possession » au Latran avait lieu généralement tout de suite après [3] ; cette fois, elle fut retardée, non pas par suite de l'avis défavorable des astrologues, comme on le répéta [4], mais à cause du mauvais temps [5]. Ce fut le dimanche 26 novembre seulement qu'on put y procéder, par une de ces journées rayonnantes que l'automne finissant offre parfois aux Romains.

1. *Terribile* n'avait pas, à vrai dire, tout à fait le même sens que celui qu'on lui donne en français ; il implique une idée de déférence craintive et peut ne pas impliquer uniquement la terreur.

2. Il garda ce teint toute sa vie : « *In facie rubicundus* », disait-on de lui peu avant sa mort.

3. Fr. Cancellieri, *Solenni Possessi*, p. 55. — Burchard, p. 412, l. 31. — Tedallini, *Diario Romano*, Muratori, nouv. éd., vol. XXIII, p. 310. — Sanuto, vol. V, col. 470. — Giustinian, vol. III, pp. 312, 329.

4. Jules II n'y croyait guère ; il avait plus de confiance en ses propres inspirations ; les caractères énergiques et surtout violents n'aiment pas que d'autres disposent de leurs actions, mais, comme les contradictions, apparentes tout au moins, sont inhérentes au caractère humain, Jules II consulta parfois les astrologues. Il accorda l'évêché d'Imola, ainsi que la légation de Pavie, à Domenico Scribonio, encore que ou parce qu'astrologue (Moritz Brosch, *Julius II*, pp. 97, 323. — Moroni, vol. III, p. 88. — Sanuto, vol. XI, col. 776.) Paolo. Cortese, *De Cardinalatu*, Rome, 1510, consacre un chapitre, le quatrième, à l'astrologie pour en condamner l'usage : *Contra divinationem astrologicam* (fol. XXIV) et cite, à l'appui de son dire, le pape Jules II, à qui son ouvrage est dédié.

Les astrologues étaient fort en vogue. Le cardinal Riario avait son « Chaldéen », à ce que rapporte Cortese. On lit dans Bayard (*Le Loyal Serviteur*, p. 378) le curieux passage que voici à propos d'un astrologue de la petite ville de Carpi, en Emilie : « Il n'y a que Dieu qui sache les choses futures, mais cet astrologue a dit tant de choses et à tant de sortes de gens qui depuis sont advenues, qu'il a mis beaucoup de monde en rêverie. »

5. Cette période fut particulièrement mauvaise en Italie au point de vue climatologique, hivers d'une rigueur extraordinaire, pluies et neiges incessantes. Le pape en subit bien souvent le désagrément, sans en être entravé, comme on verra. La veille de la prise de possession, le 25 novembre, il avait neigé abondamment, les vignes furent gelées à Rome (Ghirardacci, p. 329, lig. 3).

ARC DE SEPTIME SÉVÈRE ET CURIE, à droite. Gravure de Du Pérac, 1575.

ARC DE CONSTANTIN ET META SUDANS. Au fond, ARC DE TITUS ET TOUR APPELÉE CARTULARIA.
Gravure de Du Pérac, 1575.

Le pape revêtit, dans la chambre historique dite du Perroquet [1], le pluvial blanc d'Innocent VIII, le trirègne pesant six livres que l'on voit figuré souvent dans les représentations du pape, et notamment dans la statue gisante qui est sur son tombeau, une étole blanche, l'aube et le manteau. Très imbu de la grandeur de son rôle, il avait désiré que la cérémonie fût fastueuse. Il s'entoura constamment de beaucoup de pompe ; elle convenait à son caractère et à ses aspirations. Cette prise de possession fut, en effet, parmi les plus splendides dont on eût gardé la mémoire [2]. Les banquiers du quartier des comptoirs, à l'extrémité du pont Saint-Ange, les Ghinucci [3], les Spannocchi, les Bertini, rivalisèrent de prodigalité; le cardinal S. Giorgio fit élever un arc de triomphe semblable à celui de Constantin ; il y en avait sept dans cette région ; on construisit aussi un temple dans lequel on voyait la « Madone de la Paix », allégorie bien peu appropriée au début d'un règne qui allait être consacré à la guerre; mais chacun croyait que le nouveau pape établirait une ère de paix et lui-même s'en flattait. Des tapis pendaient aux fenêtres, des tapisseries ornaient les murailles, portant des inscriptions qui vantaient en termes exagérément louangeurs les qualités du nouvel élu. Ce déploiement de magnificence n'attira pourtant pas la foule. Les chroniqueurs constatent que les spectateurs étaient moins nombreux qu'aux précédentes prises de possession. En revanche, elle se montra enthousiaste, d'autant plus que le pape répandit avec abondance sur le parcours des écus de France et des monnaies frappées à son effigie ; il en distribua, dit-on, pour 400 ducats [4].

La présentation de la Bible par la communauté juive eut lieu, suivant la coutume nouvellement établie, à l'abri des insultes de la foule, au pied du château Saint-Ange, près de la tour ronde qui commandait le pont. Jules II dut l'accueillir d'autant mieux qu'elle lui fut présentée par l'un de ses médecins, celui auquel il accordait le plus de confiance et qu'il rabrouait le moins, le rabbi Samuel Sarfati, un favori des princes, car il avait soigné également Alexandre VI et le roi de France et devait soigner Clément VII. Il harangua longuement le pape et ennuya l'assistance [5].

L'itinéraire avait été changé. Après avoir traversé le quartier des affaires, le cortège gagna le Campo di Fiore, passa à droite du Colisée et près de la vieille église S. Clemente et ne suivit pas, comme c'était la coutume, la Via Papale [6].

Les caporioni précédaient le cortège vêtus de costumes de velours cramoisi et portant les étendards de leurs quartiers [7] ; au moment de l'organisation du cortège, il y eut litige, car ils refusèrent d'aller à pied, comme il avait été décidé. Quatre citoyens romains présentaient au bout de bâtons quatre chapeaux de velours rouge appartenant

1. Voir volume précédent. Il n'est plus fait mention de cette pièce après cette époque.

2. Cependant, celle de son successeur Léon X l'emporta.

3. Les Ghinucci étaient d'origine siennoise.

4. Fioravanti dit 3 000 ducats, p. 60.

5. Marini, *Archiatri*, vol. II, app. LXXXII et XC, parle de lui, ainsi que Pietro Valeriano, *De Infelicitate Litteratorum*, liv. I, p. 21, et David de Pomi dans le *De Medico Ebreo*, Venise, 1588, p. 70. Il recevait un ducat par semaine (*Spese minute di Palazzo, Archivio di Stato*, 1505). Son fils, qui était « grand mathématicien, philosophe, instruit dans les Lettres latines, grecques et juives », trouva une fin misérable dans les environs de Vicovaro.

6. Jusqu'au pontificat d'Innocent VIII, les papes évitaient la Via Recta, entre le Colisée et le Latran, pour ne pas passer devant la statue supposée de la papesse Jeanne.

7. Sur le costume des caporioni, voir Maes, *Curiosità Romane*, Rome, 1885, p. 11, p. 121. — Forcella, *Feste e Tornei*, Rome, 1885, p. 41.

au pape; dix haquenées blanches et deux mules richement harnachées de velours et d'or suivaient. Les ambassadeurs et le duc d'Urbino [1] venaient ensuite, ainsi que le « Corps du Christ » dans une sorte de « sépulcre » d'or. Les évêques et les archevêques l'accompagnaient, ainsi que les cardinaux vêtus en évêques, en prêtres et en diacres selon leur rang. Ils précédaient et entouraient le pape, habillé de blanc [2]. Après, venait une « grande foule » de clercs et d'officiers [3].

En cours de route, le pape, étant descendu de cheval, monta en litière; le moment délicat était celui où il mettait pied à terre devant le Latran, car le peuple s'arrogeait le droit de s'emparer de sa litière et se précipitait tumultueusement pour s'en saisir; des bagarres sanglantes avaient lieu jadis, au cours desquelles la vie du nouveau pape fut plus d'une fois mise en danger. Cette fois, le maître de cérémonie, Burchard, fut assez heureux pour éviter les accidents.

Tout alla bien jusqu'au moment où l'on pénétra dans l'église ; là, il y eut une telle presse que, pendant une demi-heure, il fut impossible d'avancer. Les cérémonies se passaient alors rarement sans quelque désordre. Il est vrai qu'un acte important allait s'accomplir ; les prélats vinrent tour à tour s'agenouiller devant le nouveau pontife, lui jurer obéissance et recevoir de sa main, dans leur mitre tendue, les uns deux ducats et deux carlins, les autres la moitié, suivant leur rang dans la hiérarchie. Le pape était assis sur un siège de marbre. On ne lui épargna pas l'épreuve de la *Sede stercoraria*, bien que, dit l'envoyé vénitien, elle parût bien superflue, étant donné ce que l'on savait de sa vie intime. Le maître de cérémonie brûla par trois fois de l'étoupe en répétant : « *Sic transit gloria mundi, Beatissime Pater.* »

Un banquet fut servi au Palais du Latran [4] ; le retour au Vatican eut lieu, tard dans la soirée, à la lueur d'innombrables torches.

Filiolisme et népotisme.

Aussitôt élu, Jules II songea, selon l'sage, à pourvoir les siens. On aurait critiqué une autre conduite. Toutefois, il y mit plus de discrétion que ses prédécesseurs ; il étendit moins loin ses bienfaits et les modéra ; jamais les parents qu'il favorisa ne mirent l'Église

1. Guido Paolo Ubaldo I (Guidobaldo) di Montefeltro, fils de Frederico I et de Battista Sforza, était né en 1472 ou 1470 et avait succédé en 1480 à son père. En 1486, il épousa Elisabetta Gonzaga, sœur du marquis Francesco, et mourut le 23 avril 1508. Il exerçait les fonctions de capitaine de l'Église. Bernardino Baldi, *Vita e Fatti di Guidobaldo I di Montefeltro*, Milan, 1821. — Ugolini, *Storia dei Conti e Duchi d'Urbino*, Florence, 1859, vol. II. — Dennison, *Memoirs of the Dukes of Urbino*, Londres, 1851.

Guidobaldo était arrivé à Rome le 20 novembre 1503 ; il passait pour être mal vu du pape et des Florentins. Giustinian, vol. II, p. 303.

2. Il avait été dépensé plus de 1 500 ducats en étoffe blanche (taffetas de Venise) pour en revêtir le pape et sa suite. *(Spese Minute.)*

3. Il y avait eu une grande discussion pour savoir si le pape et les cardinaux monteraient des mules blanches ou des chevaux ; les anciens cardinaux préféraient par prudence, surtout à cause des détonations d'artillerie, des mules, mais les jeunes, qui étaient bons cavaliers et tenaient à le montrer, réclamaient des chevaux ils faisaient remarquer que, dans les anciens textes, il était parlé de *equitare* et non de *mulare* et que la tradition imposait par conséquent des chevaux. On couvrit les mules de caparaçons et l'on décida que les cardinaux les *chevaucheraient*. C'est depuis lors que le souverain pontife monta, dans les cérémonies, une mule blanche (Alessandro Moroni, *Buffonerie vecchie e nuove*, Rome, 1882, p. 46).

4. Il coûta 1 500 ducats (*Arch. Seg. Vat.*, Ms. 535). Payé d'avance le 18 novembre.

au pillage et ne jouèrent un rôle de premier plan, comme au temps de Calixte III, de Pie II, de Sixte IV, d'Innocent VIII et d'Alexandre VI. Lorsque sa fille, donna Felice, et la « préfète »[1] cherchèrent à s'immiscer dans la politique, il les rembarra vivement.

Donna Felice[2], dont la mère s'appelait Lucrezia, était sans conteste sa fille. Les chroniqueurs, les ambassadeurs, les épistoliers contemporains la qualifient sans réticence de fille du pape. Jules II la traita avec une affection paternelle. Dès le 8 février 1504, il envoya des galères à Savone pour la chercher. Les Romains en montrèrent quelque étonnement; malgré les scandales facilement acceptés du règne précédent, ils s'attendaient à plus de réserve. C'était une jeune personne énergique et volontaire comme son père. Se croyant naguère poursuivie par les galères d'Alexandre VI, alors qu'elle se rendait en Provence, elle fut sur le point de se jeter à la mer pour ne pas devenir la prisonnière de l'ennemi de son père.

Jules II l'avait fait venir pour la marier. Il songea tout d'abord à Marcantonio Colonna qui, guerroyant alors dans le royaume de Naples, préludait à sa belle carrière militaire[3]. Il possédait 2 000 ducats de revenus. Mais le pape aurait voulu que son oncle, le cardinal Giovanni, y ajoutât 3 000 ducats, et l'affaire en resta là[4]. Jules se mit donc en quête d'un nouveau parti. Il pensa à Roberto Sanseverino, fils d'Antonello et de Costanza da Montefeltro, sœur du duc d'Urbino Guidobaldo (décembre 1504), mais Fabrizio Colonna s'employa de son mieux à faire échouer les négociations[5], il détermina Felice à déclarer qu'elle n'épouserait pas un prince sans État et sans ressources, et son père dut s'incliner devant une volonté plus ferme encore que la sienne (mars 1505).

Alors, il pensa à Giovanni Giordano Orsini, de la branche des Orsini de Bracciano, qui venait de perdre sa femme, Camilla Cecilia d'Aragon, fille naturelle du roi Ferdinando de Naples[6]. La dot que le pape promettait pour sa fille se composait de 40 000 ducats sur le Mont-de-Piété de Gênes, d'une maison dans cette ville qu'il affirmait valoir 10 000 ducats, de bijoux et d'habillements pour 5 000 ducats et de cadeaux pour 4 000 ducats[7]. Cependant, les Génois insinuaient que le pape ne possédait pas de dépôts à Gênes, que sa maison était vieille et en mauvais état et que son élection l'avait ruiné[8].

1. Giovanna di Montefeltro, femme de Giovanni della Rovere, préfet de Rome.

2. Litta attribue trois enfants à Jules II, Giulia, Clarice et Felice; si les deux premières existèrent, elles durent mourir très jeunes; ni les chroniqueurs, ni les historiens ne font mention d'elles.

Domenico Orano, *Pagine critiche*, Pescara, 1912, p. 9, parle d'une jeune personne très charmante qui, après avoir été le réconfort des dernières années du cardinal Alain de Coetivy, évêque d'Avignon, mort à Rome en 1474, se fit l'Egérie du cardinal Giuliano della Rovere, devenu à son tour *évêque d'Avignon*. Coetivy avait dépensé pour elle plusieurs milliers de ducats et l'emmenait à Rome en secret. Le texte donné par Orano ne paraît pas concluant en ce qui concerne le cardinal Giuliano.

3. Neveu du fameux capitaine Pompeo Colonna; il avait à cette époque une trentaine d'années. Il était fort beau, et sa vigueur en faisait, dit Cortese, un excellent chef militaire. Il commanda en chef les troupes pontificales et mourut devant Milan en 1522. Il épousa Lucrezia Gara, parente des Rovere.

4. Marcantonio avait aussi pour oncle Prospero Colonna.

5. Fabrizio Colonna (le père de la « divine poétesse ») avait épousé Agnese di Montefeltro, sœur de Costanza, et pouvait par conséquent prétendre aussi bien qu'elle à la succession du duc d'Urbino, puisque celui-ci n'avait pas d'enfants; il ne lui convenait donc pas d'avoir pour compétiteur le fils de Costanza secondé par la fille du pape. Il n'empêcha pas d'ailleurs l'héritage du duc de tomber dans la famille du pape.

6. Il était fils de Virginio et devait être fort riche. En 1501, il avança 3 000 ducats à Fabrizio Colonna pour l'aider à payer sa rançon (Tedallini, p. 295, lig. 10).

7. Dans Sanuto, vol. VI, col. 317, il est dit que le pape donna en dot à sa fille 15 000 ducats.

8. Giustinian, vol. III, pp. 335 à 438.

Le mariage se fit néanmoins le 24 mai 1506, après d'assez longues tractations, « sans nulle pompe », car le pape, dit l'orateur vénitien, ne voulait pas voir se renouveler le scandale des mariages de la fille d'Alexandre VI. La cérémonie eut lieu dans le palais du cardinal Sisto Gara della Rovere, situé dans le quartier Ponte [1].

Cet Orsini était d'ailleurs un singulier personnage, un « fou public », disait le duc d'Urbino ; il arriva pour le mariage en costume négligé, mal rasé, comme « s'il venait par hasard » ; après la cérémonie, il chassa tout le monde et voulut rester seul avec sa femme contrairement aux habitudes [2].

Il était très attaché au roi Louis XII et à la politique française, détail qu'il ne faudra pas oublier.

Si le mariage avait été modeste, les fêtes qui suivirent furent éclatantes. Le 9 mai 1507, donna Felice fit à Rome une entrée solennelle. Sa robe était noire et elle portait un chapeau blanc garni de velours à l'espagnole ; à son côté était son mari, ainsi que don Antonio de Cordova et Giulio Orsini. Quarante cavaliers formaient l'escorte. Il y eut banquet au palais du Belvédère. Deux jours après, Jules II se rendit dans les jardins du cardinal Ascanio Sforza qui avait convié donna Felice, son mari, quantité de seigneurs et trois cardinaux. Un autre banquet eut lieu le 15 juin 1507 au Vatican, lequel fut suivi de chants et de danses ; des femmes y prirent part.

Le pape se plaisait à l'aller voir ; quand le souci de ses affaires le lui permettait, il montait à cheval et poussait jusqu'à son château de Bracciano. Jules II était d'ailleurs excellent cavalier et se livrait volontiers à l'équitation comme au canotage.

Il lui accordait des présents. Quand il fut en danger de mort, en 1511, il lui donna 12 000 ducats, qu'elle lui rendit l'année suivante quand il se trouva si dépourvu d'argent qu'il dut fondre une partie de sa vaisselle plate.

Donna Felice fut l'ornement de la cour pontificale où les femmes étaient devenues rares, ce dont les hôtes du Vatican se plaignaient beaucoup. Son absence, d'ailleurs momentanée, causa une désolation générale. Elle voulut user de son influence pour assurer la paix dans Rome. Il existait une vieille haine entre les Orsini et les Savelli parce que ceux-ci s'étaient plus d'une fois alliés aux Colonna contre les Orsini ; donna Felice entreprit de réconcilier les adversaires, et elle y réussit ; le 24 avril 1509, les représentants des deux familles, réunis au Vatican par ses soins, s'engagèrent, en présence du pape, à ne plus se quereller ; en retour, les peines qu'ils avaient encourues leur furent remises. Comme garantie que cette paix serait respectée, ils durent déposer 100 000 ducats, que leur fournirent certains cardinaux ainsi que des seigneurs de leurs amis « et le peuple », dit l'envoyé mantouan [3].

1. La « Vieille Chancellerie » ; ce palais avait appartenu au cardinal Rodrigo Borgia, c'est-à-dire au pape Alexandre VI, avant son élection, puis aux cardinaux Ascanio, Galeotto et Sisto della Rovere et Grimani. Actuellement, c'est le palais Sforza Cesarini.

2. Paris de Grassi et Gregorovius, vol. IV, p. 364.

3. Mantoue, *Archiv. Gonzaga*, Est., XXV, B. 858. Lettre de Ludovico da Fabriano au marquis de Mantoue en date du 24 avril 1509.

En 1521, donna Felice maria sa fille au prince de Bisignano, de la famille des Sanseverino, et elle en eut tant de joie qu'elle « mit un voile blanc ». Grâce à son savoir-faire, elle était restée bien en cour auprès du nouveau pape.

ILE DU TIBRE. Gravure de Alò Giovannoli. Fin du XVI^e^ siècle.

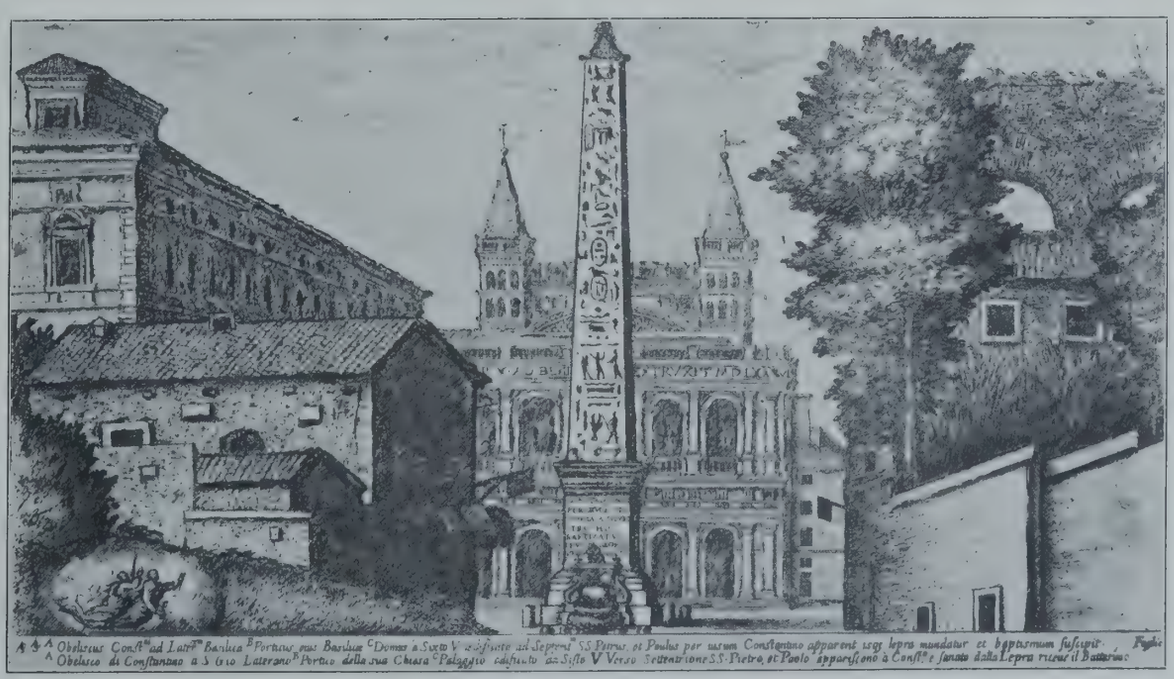

BASILIQUE DE SAINT-JEAN DE LATRAN ET OBÉLISQUE DE CONSTANTIN II.
Gravure de Alò Giovannoli. Fin du XVI^e^ siècle.

Jules II avait un neveu qu'il traita comme un fils, Francesco Maria della Rovere, qui avait pour père le frère du pape, Giovanni, préfet de Rome, duc de Sora, seigneur de Sinigaglia, et pour mère Giovanna, sœur de Guidobaldo di Montefeltro, duc d'Urbino (la préfète). C'était encore, au moment de l'avènement de Jules II, presque un enfant, puisqu'il était né le 22 mars 1490. Il vivait en France, auprès de Louis XII, en qualité de page. Le pape l'appela à Rome dès son élection, en lui recommandant de différer son voyage jusqu'à la belle saison ; toutefois, sans attendre son arrivée, il le créa préfet de Rome ; en fait, il l'était de droit depuis la mort de son père Giovanni, en 1501 ; le pape accorda même la préfecture à sa descendance directe jusqu'à la troisième génération [1]. Le peuple le surnomma aussitôt le « Prefettino ». Comme presque tous les membres de sa famille, Francesco Maria était irascible, orgueilleux et vindicatif [2] ; sa sœur Costanza, successivement veuve de Venanzo di Giulio Varano, que César Borgia fit étrangler en 1502 [3], et de Galeazzo Riario, seigneur d'Imola [4], ayant eu un enfant d'un Véronais nommé Giovanni Andrea Bravo, il l'attira chez lui et le fit poignarder (novembre 1507) ; il avait alors dix-sept ans [5].

Il parvint à Rome sous la conduite du duc d'Urbino le 23 décembre 1503[6], mais son entrée solennelle n'eut lieu que le 4 janvier suivant [7]. En tête du cortège s'avançaient vingt serviteurs du duc, vêtus de soie striée de bandes de diverses couleurs ; le préfet était entouré de quatre pages couverts de velours et de brocart et de huit gentilshommes ; Roberto, prince de Salerne [8], et l'archevêque de Raguse [9] marchaient à sa droite et à sa gauche. Mais ce luxe cachait de la gêne ; Francesco avait dû acheter à crédit tous ces beaux vêtements quand il avait passé par Gênes[10]. Les Romains, qui ne s'en doutaient pas, s'émerveillaient et se réjouissaient qu'il n'eût pas déjà réclamé de l'argent au pape.

Sa mère Giovanna arriva le 18 mars (1504). Comme Jules II, elle était impérieuse et ambitieuse ; elle prétendit s'imposer à lui ; mais il ne l'entendait guère ainsi et le lui fit comprendre. Cependant, tous deux travaillèrent d'accord à disposer favorablement envers son neveu le duc d'Urbino ; les jours du duc semblaient comptés ; quoique jeune (il n'avait que trente-deux ans environ [11]), la maladie l'avait vieilli [12] ; il n'avait point d'héritier. Ce fut une proie facile. Le 24 avril 1504, par un acte signé dans la

1. Gio. Batt. Leoni, *Vita di Francesco Maria della Rovere, duca d'Urbino*, Venise, 1605. — Mammarelli, *Discorsi militari dell' Exc. Sig. Fr. Maria della Rovere...*, Ferrare, 1583. — Litta, *Fam. celebri*, vol. X, tav. IV. Famille des Della Rovere.

2. On pense voir son portrait jeune dans deux des fresques de Raphaël au Vatican, l'*École d'Athènes* et la *Messe de Bolsène*. L'identification est incertaine. Titien a peint son portrait dans l'âge mûr. Voir Gruyer, *Raphaël*, vol. I, p. 230.

3. Elle l'avait épousé en 1497.

4. Fils de Caterina Sforza et de Girolamo.

5. Vigo da Camposampiero informa aussitôt de ce crime le futur beau-père de Francesco Maria, le marquis de Mantoue, par une lettre datée du 9 novembre 1507. A. Luzio, *Isabella*, p. 307. Voir Sanuto, vol. VII, col. 193.

D'après la lettre qu'il cite, Francesco Maria l'aurait invité à venir faire des armes et poignardé de sa main ; d'après une autre version, il ne se trouvait pas présent. Il partit aussitôt pour Senigallia (ou Sinigaglia).

6. Le duc était à Rome depuis le 15 novembre et le pape lui faisait fête.

7. Burchard, vol. II, p. 467. — Giustinian, vol. III, p. 345. Il y était déjà venu le 20 novembre et avait été reçu magnifiquement. Burchard, vol. II, p. 413, lig. 7.

8. Roberto Sanseverino, celui qui avait dû épouser donna Felice.

9. Giovanni Sacchi, ancien gouverneur de Rome au temps d'Alexandre VI.

10. Mantoue, *Archiv. Gonzaga*, Est. XXV, B. 856.

11. Né le 24 janvier 1472. Il mourut le 23 avril 1508 (*L'Art de vérifier les dates*, Paris, 1787, vol. III, p. 704).

12. On disait par décence qu'il était « rongé de la goutte ».

chambre du pape, il adopta son neveu, le jeune Francesco Maria, lui laissant l'héritage de ses titres et de son duché. Le Sacré Collège enregistra cette adoption le 10 mai suivant ; elle avait l'avantage de préparer à prochaine échéance l'annexion du duché d'Urbino au domaine de l'Église [1].

Lorsque le duc mourut, quatre ans plus tard, Francesco Maria était encore trop jeune pour le remplacer ; il devint en nom préfet d'Urbino, mais ce fut la veuve de Guidobaldo, Elisabetta, qui prit en main temporairement le gouvernement de la principauté, ce dont les habitants n'eurent qu'à se louer. Les femmes avaient, à cette époque, de rares qualités gouvernementales.

L'année suivante (1505), Jules II maria son neveu ; il lui choisit une princesse de haut parentage et fort riche [2], Eleonora Gonzaga, fille du marquis de Mantoue, Francesco, et d'Isabella d'Este.

Son âge (elle n'avait que huit ans) fit qu'on se contenta de déclarer le mariage en présence de dix-huit cardinaux, le 2 mars 1505 ; il fut célébré le 15 septembre 1509 [3]. On joua à cette occasion plusieurs pièces de théâtre qui ennuyèrent l'assistance, « car elles ne contenaient ni éloges ni sarcasmes ». Le spectacle fini, on dansa ; cardinaux, évêques, barons s'évertuèrent à l'envi ; le cardinal Guillaume Briçonnet émerveilla l'assistance en exécutant « une danse à la française » des plus gracieuses, une de ces danses lentes et cadencées qui semblaient n'avoir rien d'incompatible avec la dignité d'un prélat [4]. Le pape offrit à la mariée de riches présents, entre autres une jument complètement harnachée et une pierre précieuse.

Bienveillance de Jules II envers les autres membres de sa famille.

La sœur du pape, Luchina, avait eu plusieurs enfants : de son premier mari, Francesco Franciotto, trois fils : Agostino, Galeotto et Niccolo ; de son second mari, Gabriele Gara [5], un fils, Sisto. Elle s'arrangea pour arriver à Rome en même temps que

1. Léon X s'en empara en 1516 de vive force, en dépouillant Francesco.

2. Si l'on en juge par ses toilettes. Elle se commanda pour le carnaval de 1510 force gamurres : gamurre de drap d'or garnie de velours vert et garnie de glands d'or, gamurre de tabis à fond noir, gamurre à larges raies de velours noir et en étoffe de Mantoue avec des houppes de fil d'or et de soie noire ; gamurre de velours noir pour le dimanche ; cette dernière était plutôt un objet d'orfèvrerie qu'une robe ; pour l'orner, on avait fondu pour 900 ducats d'or pris sur la dot de la princesse, et on l'avait réduit en lamelles « ayant la forme d'une voile que gonfle le vent » ; ces lamelles devaient former les entre-deux de l'étoffe, mais le joaillier n'eut pas le temps de mener à bien son travail, en sorte que l'effet fut manqué. On fondit encore 100 ducats d'or pour former un collier composé de petites plaques en forme de « tuiles romaines » entremêlées de perles ; ce collier, au contraire de la robe, fut très réussi. Une autre gamurre était mi-partie de velours noir et de soie noire ; en outre, Eleonora s'était fait préparer deux manteaux à l'égyptienne qu'elle portait, selon la mode du jour, suspendus à l'épaule ; l'un était de velours noir, l'autre de tabis violet. La gamurre ou simarre était une robe de dessus, de brocart ou de velours, transformation du surcot et de l'antique houppelande.

3. Plusieurs monnaies d'or ou d'argent furent frappées à l'effigie de Francesco Maria, tantôt sans barbe, tantôt barbu. Armand, vol. II, p. 119. Francesco Maria mourut à Pesaro le 20 octobre 1538, empoisonné, à ce qu'on crut.

4. Pas une cour princière qui n'eût son maître à danser. Les plus réputés étaient des juifs, comme Guglielmo et Giuseppe qui écrivirent sur cet art de savants traités. D'ailleurs, les livres sur la danse se multipliaient ; le premier en date est le *Ballerino perfetto* de Rinaldo Rigoni, publié en 1468. Cf. Alessandro Moroni, *I Minuetti*, Rome, p. 1880. Des danses accompagnaient parfois certaines cérémonies religieuses, surtout la procession du *Corpus Domini*. D. Adriano de Elossu, *Consulta Ecclesiastica... sopra l'uso delle danze*, Rome, 1693.

5. Les Gara de Savona avaient pris le nom ainsi que les armes des Della Rovere à l'avènement de Sixte IV, dont ils étaient parents.

FRANCESCO MARIA DELLA ROVERE, DUC D'URBINO (peint entre 1536-1538), par Titien.
Florence. Galerie des Offices. (Phot. Anderson.)

ELEONORA GONZAGA, DUCHESSE D'URBINO, FEMME DE FRANCESCO DELLA ROVERE (peint entre 1536-1538), par Titien.
Florence. Galerie des Offices. (Phot. Alinari.)

la préfète, afin qu'elle n'accaparât pas la générosité du pape, et elle obtint une large part dans ses libéralités.

Galeotto, élu cardinal à la première promotion (29 novembre 1503) sous le titre de S. Pietro in Vincoli que Jules II avait porté [1], reçut un grand nombre de bénéfices et devint vice-chancelier en 1505, à la mort du cardinal Ascanio ; cette charge rapportait 12 000 ducats par an ; avec ses autres revenus, ce jeune homme disposa bientôt de 50 000 ducats de rente annuelle [2]. On s'étonna, on se scandalisa même à Rome de l'extrême affection que Jules II lui montrait.

Bon vivant, bien fait et de visage agréable, il se plaisait aux facéties et aux plaisanteries les plus grossières ; durant le carnaval, il imagina les plus invraisemblables farces. Bibiena, qui n'était pas encore cardinal, fut victime de l'une d'elles, qu'il est supposé raconter dans le *Cortegiano* [3]. Il entretenait une écurie de course, que dirigeaient des entraîneurs de profession, mais il était à ce point complaisant qu'il lui arriva d'empêcher ses chevaux de courir pour permettre à ses concurrents de gagner le prix. Les dignités sacerdotales dont il était revêtu ne l'empêchaient pas d'entretenir une maîtresse qu'il couvrait de bijoux. Elle allait à la messe sur une haquenée caparaçonnée de velours, vêtue de drap d'or et portant au cou un collier de grosses perles dont le fermoir était rehaussé d'un rubis ; elle ornait ses cheveux d'une ferronnière garnie de diamants; devant elle marchaient quatre pages ; derrière elle, quatre écuyers ; à ses côtés, deux duègnes [4].

La vie à outrance qu'il menait acheva bien vite ce jeune homme ; il mourut le 11 septembre 1507 et fut enseveli dans la basilique de Saint-Pierre. Le pape fit éclater un désespoir bruyant quand on lui apprit sa mort.

Le jour même, son demi-frère Sisto, qu'on disait tout à fait illettré, si ce n'est presque idiot, était élu cardinal sous le même titre que lui, devenait évêque de Lucques et recevait la vice-chancellerie et, en outre, la pénitencerie [5].

Agostino fut nommé archevêque de Trébizonde, nonce, gouverneur de la Marche d'Ancône [6].

Quant à Niccolo, Jules II le maria. Pour étrange que cela paraisse, il lui donna pour femme la fille d'Alexandre VI, dont il haïssait tant la mémoire, et de la belle Giulia Farnèse qu'on pouvait croire à jamais déchue et bannie du Vatican. Elle s'appelait Laura et était la sœur de l'*Infans Romanus*.

Le mariage eut lieu le 15 novembre 1505. Comme au temps d'Innocent VIII et des Borgia, le palais pontifical s'emplit de femmes ; des Génoises, des Romaines, une quarantaine, assistèrent à la cérémonie ; ce fut, à vrai dire, une exception [7].

1. C'était un droit, pour un pape nouvellement élu, de disposer, sans en référer au Sacré Collège, du chapeau que son élévation rendait disponible.

2. Il avait été nommé évêque de Lucques en novembre 1503.

3. Baldassare Castiglione, liv. II, § 87. Voir *Rome au temps de Jules II*, p. 58.

4. C'était l'équipage habituel des courtisanes de haut vol. Modène, *Archivio di Stato*, Lett. Amb. B. 13. Lod. da Fabriano, 4 mai 1507.

5. Pareillement, quand le favori de Sixte IV, Pietro Riario, était mort, Girolamo lui avait aussitôt succédé dans la faveur et les générosités du pape.

6. Moroni, Index, vol. III, p. 212.

7. Burchard, vol. II, p. 496, lig. 26.

Le capitaine du palais tint l'épée nue au-dessus de la tête des époux jusqu'au moment où ils répondirent au notaire le « oui » traditionnel. Puis, sur l'indication de Burchard, Niccolo passa l'anneau au doigt de l'épousée, et tous deux, ayant fait les trois révérences prescrites, se prosternèrent devant le pape qui mit au cou de Laura un collier auquel pendait un diamant triangulaire ; il lui donna aussi un rubis-balais et deux petites émeraudes qu'il avait achetées la veille d'un marchand génois. La dot de la mariée était de 20 000 ducats, représentés par les terres de Palacido et Bassanello [1], plus une maison à Rome, des meubles pour 3 000 ducats, l'héritage de son père et de sa mère, sa dot réservée. Niccolo devint seigneur de nombreuses terres, S. Angelo, Todi, Monticelli, Frascatello (près de Tivoli), Soriano, Gallese [2].

En juillet 1506, Jules II maria Lucrezia Gara, fille de sa sœur Luchina, avec Marco Antonio Colonna, auquel il avait voulu donner sa fille [3]. Il lui fit présent [4] du palais qu'il avait édifié à Frascati quand il était cardinal et des revenus de cette ville.

La tante du pape, appelée aussi Luchina, femme de Giovanni Basso, avait eu un fils, Clemente, qui était évêque de Mende depuis 1483. Jules II le créa cardinal dès le 29 novembre 1503, en même temps que Galeotto [5]. Le 18 août suivant, il mourut.

Il n'est donc pas tout à fait exact de dire que Jules II ne fit rien ou presque rien pour les siens, ainsi que l'ont avancé quelques historiens [6].

1. Ce sont des terres contenues dans la Massa Claudiana. BURCHARD, vol. II, p. 497, lig. 8 et note 1.

2. GREGOROVIUS, *Lucrèce Borgia*, vol. II, p. 150 et 403, donne le texte du contrat.

3. Lucrezia mourut en 1522. Son tombeau se trouve dans l'église SS. Trinità de' Monti. FORCELLA, *Isc.*, vol. III, p. 116 n. 300. Elle avait soixante-sept ans. L'inscription fut placée en 1552.

4. Il le donna toutefois par bail emphytéotique. Voir COLONNA, *I Colonna...*, Rome, 1928.

5. La promotion comptait quatre cardinaux; les deux autres étaient Juan de Zuniga, un Espagnol, et un Français, François-Guillaume de Castelnau de Clermont, archevêque d'Auch ; Pie III avait failli lui conférer la pourpre pour satisfaire aux sollicitations de son oncle le cardinal d'Amboise. Clermont survécut à la plupart des cardinaux de son temps ; il mourut en 1541. Jules II acquittait sans doute ainsi une double promesse.

6. A. LUZIO, critiquant le volume III de Pastor, a réuni et examiné les preuves indiscutables du favoritisme de Jules II envers les siens (*Giornale Storico della Letteratura Italiana*, vol. XXIX, 1897, p. 437).

il ne manquait pas de gens pour représenter à Jules II l'avantage qu'il aurait à sa disparition [1]. Le duc d'Urbino, qu'il avait si indignement dépossédé de ses biens et de sa principauté, venait d'arriver à Rome [2]. Il était entré le 15 novembre 1503 en grande pompe, par la porte Del Popolo, entouré de la « famille » du pape, des orateurs du roi de France et de plusieurs évêques. Le pape l'avait attendu à une fenêtre du Vatican pour lui donner sa bénédiction au passage, mais, par suite d'un malentendu, il avait pris un autre chemin [3]. Cependant, Jules II continuait à entourer César de prévenances ; il promettait de mettre ses galères à ses ordres pour le conduire où il lui plairait, ses agents cheminaient côte à côte avec ceux de César, il lui prodiguait les paroles affectueuses [4].

Le 23 novembre 1503, le marquis de Mantoue, que les menées de César avaient naguère beaucoup inquiété, arriva également à Rome ; il souffrait « d'un mal qu'il avait contracté dans le camp des Français », écrit malignement l'envoyé vénitien.

Le Valentin tâchait de son mieux de se les rendre favorables ; au marquis, il assurait qu'il avait renoncé à ses ambitions territoriales ; au duc, il restituait (4 décembre) ses tapisseries et sa bibliothèque qu'il avait transportées au temps de sa grandeur dans sa forteresse de Forli. Jules II rivalisait d'amabilité pour ne pas se laisser aliéner un auxiliaire aussi précieux que le duc d'Urbino ; il promettait à Guidobaldo de lui conférer sous peu les fonctions de gonfalonier de l'Église, titre qu'il avait d'ailleurs également promis à César au moment de son élection, et Machiavel se demandait avec ironie comment il s'arrangerait pour tenir à la fois tant d'engagements.

Le 19 décembre 1503, revirement dans l'attitude du pape ; César était conduit par le corridor secret au château Saint-Ange et incarcéré dans la tour que son père avait construite, mais cela dura peu.

La conduite de Jules II changeait, en effet, suivant les circonstances. Or, dans les premiers jours de janvier 1504, on vit arriver à Rome les débris de l'armée française que Consalvo venait de détruire sur les bords du Garigliano (30 décembre). La ville s'emplit de malheureux presque nus, grelottant de misère et de froid, qui s'enterraient, pour se réchauffer, dans les tas de fumier qu'on accumulait dans les rues. « Ils mouraient comme des chiens », écrit un chroniqueur. On se réjouissait à Rome de cette catastrophe car on y détestait les Français. Le pape était-il aussi satisfait? Son animosité contre la France n'avait pas encore éclaté, et les Espagnols l'inquiétaient. Il prit sous sa protection les soldats débandés [5]. Le prestige de la France fut sensiblement atteint, celui de l'Espagne accru. Le duc profita de ce revirement. Il lui fut permis d'aller faire bombance au Belvédère, qui devenait de plus en plus un lieu de plaisance. Comme on marquait au pape de l'étonnement au sujet de sa bienveillance envers César, il répondit que son devoir était

1. Par exemple Guidobaldo et Giovanni Giordano Orsini. On conseillait au pape d'user du poison. GREGOROVIUS, vol. IV, p. 254.

2. Il réclamait à César 200 000 ducats d'indemnité ; le cardinal Riario (S. Giorgio) lui réclamait 50 000.

3. GIUSTINIAN, vol. II, p. 303. — BURCHARD, vol. II, p. 413, lig. 7. « Son entrée semblait un triomphe », dit Machiavel (*Première légation à la Cour de Rome*, lettre du 20 novembre 1503).

4. GIUSTINIAN, vol. II, p. 301.

5. En mars 1504, il dépensa 1 018 ducats de X carlins pour rapatrier 257 Français, débris de l'armée du Garigliano, et les fournir de pain, de vin, de vêtements (*Archiv. Seg. Vat.*, M. 535. *Int. et Exitus*).

de défendre avant tout les droits de l'Église. « Nous étions contre le Valentin, dit-il, étant cardinal ; maintenant que nous sommes pape... » Et à ses cardinaux il expliquait qu'il n'en usait ainsi que « pour la forme ».

Les pourparlers furent repris. Jules II tenait essentiellement à la rétrocession de Césène et de Forli, de Forli surtout, où le duc avait concentré tout son butin, son argent et son matériel de guerre. César voulait qu'il y mît le prix ; il exigeait que les engagements du pape fussent garantis par le cardinal d'Amboise, qui refusa.

Un premier arrangement avait été conclu le 28 décembre 1503 quand on avait appris que les affaires de la France périclitaient dans le Royaume; une convention le ratifia, le 29 janvier suivant ; elle stipulait que le duc livrerait les deux villes dans un délai de quarante jours, en compensation de quoi il serait conduit à Civitavecchia, d'où, sitôt les deux cités remises, il pourrait gagner par mer le port qu'il voudrait. Mais si, au bout de ce laps de temps, la convention n'avait pas été exécutée, sa prison deviendrait perpétuelle. La ville de Civitavecchia avait été choisie parce que le château en paraissait plus sûr que celui d'Ostie.

La convention n'était pas plutôt conclue qu'on se mit à en discuter les termes ; César se dérobait, ergotait ; les représentants du pape en faisaient autant. « Les affaires du Valentinois sont plus compliquées que le labyrinthe, elles changent à toute heure », écrivait l'envoyé vénitien. Cependant, le 11 février 1504, on était d'accord sur tous les points ; César quitta Rome secrètement au milieu des fêtes du carnaval [1], mais ce ne fut pas à Civitavecchia qu'on le conduisit. Le trésorier du pape, Francesco Castel del Rio [2], le mena à Ostie, où il avait surtout demandé à ne pas être interné. Peut-être n'était-on pas aussi d'accord qu'on l'avait prétendu. Quoi qu'il en soit, le 17 mars 1504, le duc se plaignait d'attendre une solution depuis trente-quatre jours. Il exagérait. Il demandait à revenir à Rome. Une nouvelle négociation s'ouvrit. César offrit au pape une somme de 15 000 ducats qu'il avait, disait-il, en dépôt chez ses banquiers, avec laquelle les gouverneurs de Césène et de Bertinoro seraient indemnisés ou achetés, combinaison bizarre et qui échoua, car, en fait, César n'avait plus d'argent à Rome, ayant naguère fait passer en France, par l'intermédiaire des Grimaldi et des Spannocchi, tout ce qu'il possédait, sous couleur d'une avance au roi de France.

On en était là quand la nouvelle se répandit dans Rome que le duc s'était évadé ; le pape la dementit, mais, le lendemain, force fut de reconnaître qu'elle était vraie. Dans la nuit du 19 au 20 avril 1504, il avait quitté furtivement Ostie et, sans attendre la barque qu'on devait lui amener, avait gagné à cheval le port voisin de Nettuno, d'où une flottille, composée de trois galères et d'une fuste, envoyée par Consalvo, l'avait conduit à Mondracone [3] d'où il gagna Naples.

Le cardinal Carvajal (Santa Croce), qui avait succédé comme geôlier à Del Rio,

1. Le 11 février, les juifs avaient couru de la place Campo di Fiore au château Saint-Ange, où le pape assista à l'arrivée ; le lendemain coururent les enfants et, le surlendemain, les vieillards. Puis il y eut des représentations théâtrales au Vatican.

2. Le futur (1505) cardinal Alidosi, qui naquit dans le village Del Rio. Voir plus loin.

3. Sanuto, vol. VI, col. 10, 15 et suiv. — Giustinian, vol. III, p. 69 et suiv. — Tedallini, p. 311, lig. 16.

CHAPITRE II

CONQUÊTE DE LA ROMAGNE

Jules II et César Borgia.

La situation politique ne laissait pas d'être difficile. Deux problèmes d'importance capitale étaient à résoudre. Il s'agissait de mettre César Borgia hors d'état de nuire et de reconquérir la Romagne [1].

Le pape tenait César en prison, mais il restait redoutable. Le parti espagnol jouissait encore d'un grand prestige et avait de solides appuis ; tant que Jules II n'eut pas maté les cardinaux espagnols et que la mort n'en eut pas diminué le nombre, ils troublèrent son pontificat. Dans les premiers temps, ils assiégeaient le pape au sortir de la messe pour lui réclamer la liberté de César ainsi que celle de son séide Micheletto [2]. Le duc se sentait fort ; il avait des soldats [3] et des condottières qui comptaient sur lui, de l'argent, des amitiés. Sa sœur Lucrèce travaillait pour lui. Elle sollicita entre autres son beau-frère, le marquis de Mantoue, Francesco II Gonzaga [4], qui était fort épris d'elle, mais sa femme Isabella intervint, et le marquis n'adressa que des suppliques *pro forma* au pape et au duc d'Urbino. D'autres influences s'employèrent toutefois en sa faveur. Dans sa prison [5], il vivait fort largement, tenant table ouverte et plantureuse, en apparence sans inquiétude.

Son assurance venait surtout de ce qu'il se sentait utile au pape. Les principaux

1. Burchard. Giustinian. Giovio, *Vita di Consalvo.* — Sanuto. — A. Leonetti, *Papa Alessandro VI.* — Anatole Gallier, *César Borgia*, Paris, 1895. — John Garner, *Caesar Borgia*, Londres, 1912. — Woodward, *Cesare Borgia*, Londres, 1913. — Gregorovius, *Lucrezia Borgia.* — Mario Menotti, *I Borgia*, Rome, 1917.

2. Lettre de Niccolo degli Alberti, commissaire à Arezzo pour la République de Florence, en date du 16 juillet 1507. Micheletto da Coreglia, qui avait commis tant de meurtres sur l'ordre de César, était Vénitien, d'autres disent Espagnol. Le pape Alexandre VI l'avait établi à la Corte Savella ; il entra plus tard au service des Florentins. Voir p. 23.

3. Une centaine d'hommes d'armes, 150 chevau-légers, des fantassins.

4. Giovanni Francesco II Gonzaga, né le 10 août 1466, mort le 29 mars 1519, époux d'Isabella d'Este, quatrième marquis de Mantoue.

5. Le 7 novembre 1504, il adressait une lettre aux habitants d'Imola, datée du « Palais du Vatican ». Sanuto, vol. V, col. 381.

châteaux de la Romagne étaient aux mains de ses lieutenants [1]. Jules II, qui ne disposait d'aucune force armée, qui ignorait les dispositions véritables des grandes familles romaines, les Colonna, les Orsini, les Savelli, et dont l'autorité était encore mal assurée, songea assurément à utiliser les ressources dont il disposait. C'est ce qui explique son attitude étrange et si changeante à son endroit ; tantôt il le traitait « comme un fils » [2], tantôt il s'emportait contre lui [3]. En outre, il lui avait fait des promesses qu'il devait paraître désireux de remplir. Mais la duplicité du duc était trop connue pour qu'on pût traiter avec lui sans garanties immédiates et certaines. Les six mois qui suivirent sont donc remplis d'intrigues obscures et de négociations tortueuses, car, outre le pape, les Florentins et les Vénitiens voulaient se servir de César, quitte à le duper ensuite [4]. Lui, probablement, conduisait les négociations dans le même esprit.

Vers la fin de novembre 1503, Jules II l'autorisa à se rendre à Ostie, où son ami, le banquier Alessandro Spannocchi, alla le rejoindre. On disait qu'il avait l'intention de gagner la Toscane pour y fonder une principauté, ce qui eût mis en désarroi les Florentins, pour qui le pape, du reste, n'avait nulle amitié. On disait aussi qu'il voulait se rendre en France ou à Naples auprès du « Grand Capitaine », Consalvo. Le pape ne pouvait que souhaiter de le voir s'éloigner, d'autant plus que, sachant combien de gens avaient à cœur de se venger de César, il lui était permis de penser que le duc courrait bien des dangers hors de Rome. En fait, c'est ce qui advint. Causant avec l'abbé d'Alviano, frère du condottière, d'une demande de sauf-conduit qu'il lui avait adressée pour se rendre en Toscane, celui-ci lui objecta qu'il lui faudrait passer par Viterbe, et qu'il avait causé tant de mal à cette ville qu'il n'en sortirait pas sain et sauf. « Qu'on lui remette le sauf-conduit, répliqua le pape, arrive que pourra ; si l'air lui est mauvais à Viterbe, tant pis pour lui [5]. »

Le 23 novembre 1503, deux cardinaux, Francesco Soderini et Francesco Remolino, lui furent dépêchés à Ostie pour l'amener à céder au pape ses villes de Romagne ; il refusa péremptoirement, et les cardinaux s'en revinrent fort dépités. Aussi, le 28 novembre, on apprit à Rome que toute la garde du pape était partie au galop pour aller chercher « le Valentin » à Ostie. Le lendemain, il était enfermé au Vatican dans les appartements du cardinal d'Amboise, qui le prit fort mal. On eut la malignité de lui assigner précisément la pièce dans laquelle, cinq ans auparavant, il avait fait assassiner par Micheletto son beau-frère, le mari de Lucrèce, don Alfonso d'Aragon.

César perdait souvent la belle assurance qui faisait parfois l'admiration de ceux qui venaient le visiter ; les revers le troublaient ; il n'avait pas cet admirable sang-froid dont Jules II allait donner tant de preuves. On le vit pleurer de rage, de désespoir et de crainte ; il craignait pour sa vie et ne dormait qu'avec une épée à côté de lui. A vrai dire,

1. Forli, Césène, Forlimpopoli, près Bologne, Bertonoro près de Forli, et d'autres.

2. Le 10 novembre 1503, il écrivait à la Seigneurie florentine pour lui recommander le duc : « *In quo Nobis rem gratissimam facietis. Ducem enim ipsum, propter ejus insignes virtutes et praeclara merita praecipuo affectu et caritate praecipua complectimur.* » ALVISI, *Cesare Borgia*, p. 585, n. 96.

3. Les Romains ne comprenaient rien à sa conduite. SANUTO, vol. V, col. 391.

4. Voir, par exemple, la lettre de Machiavel en date du 11 novembre 1503. A. LUZIO, *Isabella d'Este...* dans *Rivista d'Italia*, an. 1909, p. 841.

5. SANUTO, *Diarii*, vol. V, col. 356. On disait que, s'il se dirigeait vers la France, certainement il n'y arriverait pas.

agrandis, fortifiés par les soins de César et d'Alexandre VI. Si Jules II fit célébrer une messe pour le repos de l'âme du pape, le 18 août 1504, au premier anniversaire de sa mort, ce fut uniquement pour satisfaire au rituel.

Tout au contraire, Jules II se montra d'une extrême indulgence envers les agents des Borgia, « car il n'avait pas de longs ressentiments », dit l'envoyé vénitien [1]. Michelotto avait été arrêté le 1er décembre 1503, sur les confins de la Toscane, où il conduisait une troupe de 400 hommes ; dépouillé par Giampaolo Baglione, livré aux Florentins par le podestat d'une ville voisine, il fut réclamé par le pape ; le 23 décembre, il arrivait à Rome sous bonne escorte et était enfermé au château Saint-Ange dans une étroite prison. On lui imputait une infinité de crimes, plus nombreux peut-être qu'il n'en avait commis : assassinat du seigneur de Camerino et de ses deux fils, du seigneur de Faenza et de son frère, de Nicolo Gaetani, de Gaspare Guelfi della Pergola, du duc de Gandia, du duc de Bisceglie et d'autres. Cependant, après cinq mois de détention, il fut libéré [2], ce qui inquiéta et irrita les Florentins, qui redoutaient ses entreprises.

Le tribunal de la Rota se contenta de priver de ses biens et bénéfices Sebastiano Pinzoni, accusé d'avoir empoisonné, par ordre d'Alexandre VI, le cardinal de Modène (20 novembre 1504). Il s'était enfui quand il avait su qu'on se disposait à instruire son procès.

Il en fut de même pour l'évêque de Massa, Ventura ; il avait eu une fortune trop rapide sous le pontificat d'Alexandre VI, acheté son évêché, disait-on, et, devenu trésorier général de l'Église, commis de nombreuses malversations. Afin de n'avoir pas à rendre de comptes, il s'était fait délivrer un bref, durant le court pontificat de Pie III, en vertu duquel il ne pouvait être destitué que si on lui restituait 4 500 ducats qu'il prétendait avoir avancés à la Chambre apostolique. Jules II le priva néanmoins de sa charge pour la donner à son favori Alidosi [3], qui ne valait guère mieux que lui. On accusait Ventura d'avoir falsifié le bref de Pie III et commis plusieurs autres méfaits ; il fut emprisonné au château Saint-Ange, dont il ne sortit qu'en payant une rançon de 5 000 ducats et en renonçant à toutes ses dignités ; le 4 novembre 1504, il reçut un bref de rémission et mourut évêque de Massa en 1511 [4].

Le cardinal Francesco Borgia s'était enfui sous un déguisement, accompagné de deux serviteurs seulement ; arrêté par le seigneur de Camerino, il fut relâché par ordre du pape.

1. Guicciardini parle de même, vol. II, p. 96.

2. Burchard, vol. II, p. 452, lig. 6. — Giustinian, vol. III, p. 128. Le 21 mai 1504, il avait été transféré dans la prison si dure de Torre di Nona.

3. Alidosi sortait d'une ancienne famille originaire du bourg de Castel del Rio, dans le territoire d'Imola, et y avait un château ; les Alidosi avaient possédé la seigneurie de la ville d'Imola ; il la réclama en vain ; il était seigneur de Castel del Rio ; Jules II l'avait nommé évêque de Mileto en 1504 (6 mars) ; il habitait le palais S. Clemente, dans lequel lui succéda le cardinal Luigi d'Aragon, puis le cardinal Salviati. C'est actuellement le Convento dei Padri Penitenzieri, place Scossa Cavalli. On y voit encore les armes d'Alidosi, le chêne des Rovere et l'aigle. Voir Muratori, *Ann. d'Italia*, X, I. — *Memorie storiche dell' antica e illustre famiglia Alidosia* (par l'abbé Pietro Ginanni). — Chasot de Nantigny, *Généalogies historiques*, Paris, 1736-1738, vol. II.

En janvier 1504, Francesco Germano Alidosi (Allidosio), « nouvellement nommé barigel », reçoit son salaire de 238 ducats de X carlins (*Archiv. Seg. Vat.*, Ms. 535, fol. 108). Alidosi avait trente fantassins et vingt cavaliers sous ses ordres. Le gouverneur Nicolas Bonafide, ne recevait que 50 ducats.

4. Voir notre ouvrage sur le Château Saint-Ange, p. 117

Seul, Asquinio da Colloredo paya de sa vie le concours qu'il avait prêté à Alexandre VI. Il fut arrêté le 14 décembre 1503, sous l'inculpation d'avoir fait empoisonner par son cuisinier le cardinal S. Angelo (Michaeli) un an auparavant (10 avril 1503) [1]. Il ne nia pas, argüant seulement que le pape l'y avait contraint. Comme il avait reçu les ordres, il fut dégradé devant Saint-Pierre avant d'être exécuté au Capitole (16 mars 1504) [2].

Le parti des Borgia n'existait plus, Alexandre VI n'avait pas même une sépulture et ses créatures feignaient de ne rien lui devoir. Grassi s'étonne, non sans naïveté, que, lors de l'anniversaire de sa mort, les cardinaux qu'il avait créés, et qui, pour la plupart, ne le méritaient guère, ne firent pas même semblant de le regretter.

Conquête de la Romagne.

La question de la Romagne troubla la plus grande partie du règne de Jules II. La papauté avait constamment combattu, depuis le temps du cardinal Albornoz, pour conquérir cette province qui semblait maintenant perdue. Dès le jour où sombra la fortune des Borgia, Venise d'une part, Florence de l'autre, s'étaient efforcées de s'y établir, tandis que César Borgia, qui tenait les meilleures forteresses, en faisait une monnaie d'échange. Florence, toutefois, qui vivait, depuis l'expulsion des Médicis en 1494, sous un régime démocratique, n'était guère en mesure de mener à bien une entreprise qui ne pouvait réussir qu'avec de la promptitude, de la décision et de la continuité. Elle hésitait, manquait d'hommes, et put tout au plus s'emparer de la petite cité de Cisterna, située sur le territoire de Spolète (c'est un écart de 100 habitants).

Elle subit un échec à Faenza, qui touchait au territoire florentin par le val de Lamone et au territoire vénitien du côté de Ravenne. Francesco Manfredi [3], qui tenait pour Florence, y était entré un peu auparavant pour y rétablir l'autorité de sa fille, et la République avait envoyé pour le soutenir Pietro del Monte avec 200 hommes, mais Dionisio di Naldo, qui était son ennemi et l'allié des Vénitiens, provoqua un soulèvement. Le peuple proclama qu'il ne voulait ni de l'ingérence de Florence ni « du gouvernement des prêtres », et le Conseil des Anciens fit appel à la Seigneurie vénitienne, qui fit occuper la ville (19 novembre 1503). Le château, où commandait un lieutenant de César, ne capitula que le 26 [4]. La prise d'une ville s'opérait généralement en deux temps, comme on le verra plus d'une fois ; la ville même se rendait facilement, la forteresse résistait si le gouverneur avait des hommes, des munitions et de l'honneur, ce qui, à vrai dire, n'était pas toujours le cas.

1. En décembre 1503, Machiavel écrivait aux Dix que l'on avait arrêté son secrétaire qui aurait avoué l'avoir empoisonné et qu'on allait le brûler vif. Le cuisinier Ezelino de Forli avait disparu.

2. Il fut dépensé 8 ducats pour élever une estrade sur la place Saint-Pierre à l'intention de ceux qui voulaient ou devaient assister à la cérémonie (*Archiv. di Stato, Spese Minute*, 23 juillet 1504).

3. Francesco était fils naturel de Galeotto Manfredi et, avec son cousin Astorio, le seul survivant de cette famille, César Borgia ayant fait périr traîtreusement les deux frères de Francesco. Ils reçurent 1 200 ducats d'indemnité (Sanuto, vol. V, col. 368).

4. Moroni, *Diz.*, vol. XXII, p. 305.

détestait César et en était détesté, quoique Espagnol. Sa loyauté envers le pape le mettait en outre au-dessus du soupçon de trahison. Une foule curieuse se porta à sa rencontre quand il revint à Rome, quatre jours plus tard ; on se demandait quel avait été son rôle et quelle serait son attitude. « Il avait, dit un témoin, le visage réjoui de quelqu'un qui a accompli son devoir [1]. » Était-ce donc d'accord avec le pape qu'il avait laissé échapper son prisonnier? Le pape, en tout cas, le reçut le lendemain avec bonne grâce, lui permit de s'asseoir à sa table et lui donna la comédie, une pièce dans laquelle un enfant de neuf ans, sous les traits de Mercure, récitait un long éloge du pape [2].

Jules II avait lieu de se réjouir; la fuite du duc lui laissait les mains libres en Romagne et, d'autre part, « l'air qu'il allait respirer ailleurs pourrait ne pas lui être favorable ». Consalvo, qui avait envoyé à César un sauf-conduit, le reçut avec de grandes démonstrations de joie et de respect ; il lui donna même l'assurance qu'il l'aiderait à recouvrer la Romagne ou à se créer ailleurs une principauté. César, se fiant à ces promesses, pensa que le moment d'agir était venu ; il signifia à « ses cardinaux » qu'il avait besoin de 12 000 ducats, que ceux-ci s'empressèrent de lui envoyer, et il se mit à recruter des hommes (mai 1504). Mais le vice-roi avait dépêché en Espagne un agent pour demander aux souverains comment il devait disposer de lui. Sa duplicité, qui avait fait ses succès, le desservait maintenant. Consalvo se défiait de lui; il pensait que son activité allait s'employer, non en Romagne ou en Toscane [3], mais en faveur des Français contre les Espagnols. D'ailleurs, son frère Joffrè, prieur de Squillace, réfugié à Naples, refusa de le recevoir pour ne pas se compromettre ; il dut se loger chez le cardinal Borgia.

La réponse de Ferdinand et d'Isabelle arriva dans les derniers jours de mai (1504) ; la reine, qui avait César en grande aversion, ordonnait qu'on le mît en lieu sûr ; aussi, le 27, Consalvo, sans égard pour le sauf-conduit qu'il lui avait accordé, le fit enfermer dans la tour du Château-Neuf et dépouiller « de ses bagues et de son argent » [4]. Le même jour, le pape à Rome ordonnait d'emprisonner son banquier, Alessandro Spannocchi, qui s'apprêtait à lui remettre 300 000 ducats, disait-on [5]. On redouta des troubles ; des patrouilles parcoururent les rues ; les palais des cardinaux espagnols furent surveillés ; la mère de César, la Vannozza, dut laisser perquisitionner dans sa maison ; les gardiens des portes reçurent l'ordre de ne laisser sortir personne.

Jules II défendit qu'on mentionnât dorénavant devant lui le nom de son ennemi et ne le prononça plus jamais. Au mois d'août, ses agents se rendirent à Florence et à Bologne, afin d'y saisir les sommes qu'y avait déposées le duc ; ils s'emparèrent de 5 000 à 6 000 ducats.

1. GIUSTINIAN, vol. III, p. 72. On serait tenté de penser que si on avait préféré le château d'Ostie à celui de Civitavecchia, c'est qu'il était plus favorable à une évasion et plus voisin de la frontière napolitaine.

2. Lettre de Jules II aux souverains espagnols dans RAYNALDUS, vol. XI, col. 435. — GIUSTINIAN, Appendice II.

3. Le bruit courait à Rome avec persistance qu'il préparait une opération en Toscane en prenant comme base Piombino, dont il s'était emparé en 1501. Cependant, les habitants venaient de rappeler leurs anciens seigneurs, les Appiani.

4. Sa prison était grillagée, mais décemment meublée.

5. GIUSTINIAN, vol. III, p. 123. La somme paraît fort exagérée. Un proverbe italien dit : *Richezza e santità, la metà della metà* (Richesse et sainteté, la moitié de la moitié). Les Spannocchi allaient faire une faillite retentissante avec 70 000 ducats de déficit, comme jadis les Bardi et les Peruzzi à Florence ; l'évêque de Massa, Ventura Benassai, associé de la banque, en fut en partie la cause par ses spéculations et ses machinations.

Quant au cardinal Carvajal, il ne déguisa pas ses sentiments; depuis longtemps, il vivait dans la terreur, car il savait que le duc lui voulait malemort et il se rappelait ses procédés. « Il se sentait sans cesse un couteau sur la gorge », écrit un ambassadeur[1].

Le 28 août 1504, César était embarqué pour l'Espagne. « Ce fut, dit Auton, l'exil douloureux du cruel tyran qui a mal commencé, continué en pis et fini de même[2]. » Il fut enfermé dans le château de Medina del Campo. En octobre 1504, on apprenait à Rome que les souverains d'Espagne avaient résolu de lui faire son procès au sujet du meurtre de son frère, le duc de Gandia, mais on hésita ; d'ardentes compétitions s'exerçaient autour de lui. Sa réputation d'excellent capitaine et d'habile politique était si fortement établie, et la conviction qu'il disposait de grands biens si générale, que chacun voulait se servir de lui ; les poursuites n'eurent pas lieu [3] et, le 15 octobre 1506, il s'évadait et allait rejoindre son beau-frère le roi de Navarre, qui le mit à la tête de ses troupes[4]. Il fut tué le 12 mars 1507, sous Mendavia, près de Viana[5]. Cette vie si pleine avait duré trente-deux ans ! [6]

Destruction de l'œuvre des Borgia.

En même temps qu'il poursuivait la ruine de César, Jules II s'appliquait à détruire son œuvre et celle de son père. Sa haine pour le feu pape, dans laquelle entrait au moins autant de rancune que de mépris, se donnait maintenant libre carrière ; il ne pouvait prononcer son nom qu'en l'accompagnant de l'épithète de juif circoncis et de « marrano [7] de mauvaise et maudite mémoire » et d'autres qualificatifs outrageants ; il faisait marteler partout son nom et ses armes, et se décida à grand'peine à habiter ses appartements, où l'on voyait partout son image [8]. Il mit une sorte de passion à anéantir tout souvenir de lui et à détruire son œuvre. Ceux qu'il avait privés de leurs biens les recouvrèrent. Francesco Colonna, que César avait chassé de Palestrina en mai 1503, y rentra triomphalement ; Guglielmo Caetani revint à Sermoneta ; la bulle de réinvestiture, ornée du portrait de Jules II, s'exprime avec une rare violence à l'égard d'Alexandre VI. « Comme notre prédécesseur s'était emparé de ces terres pour enrichir les siens, s'inspirant, non de l'esprit de justice, mais de l'esprit de lucre, par dol, fourberie et dissimulation [9].... »

Les barons reprirent possession de leurs châteaux, qu'ils trouvèrent restaurés,

1. Giustinian, vol. III, p. 127.

2. Le poète napolitain Sannazar fit, à cette occasion, le distique suivant :

Omnia vincebas, sperabas omnia, Caesar;
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

César avait pris pour devise : « *Aut Caesar, aut nihil* ».

3. Bref de Jules II au roi et à la reine d'Espagne dans Raynaldus, *Ann. Eccles.*, 1504, p. 435, § XII. — Giovio, *Vita di Consalvo.* — Burchard, vol. II, p. 457.

4. En 1506, 18 mai, arrivait à Tours un représentant du duc pour s'entretenir avec le légat qui s'y trouvait auprès de la cour. Arthur Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, p. 72.

5. Quelques auteurs donnent la date du 11 février ; celle du 12 mars paraît plus probable.

6. Garner, *Caesar Borgia*, Londres, 1912. — A. Medin, *Il Valentino nella mente di Niccolo Macchiavelli*, dans *Rivista Europea*, an. XIV, 1883, vol. XXXII, pp. 687, 861.

7. On qualifiait de ce nom les juifs mal convertis, surtout ceux d'Espagne.

8. Les appartements Borgia, dont il a été question dans le précédent volume, p. 296, et qu'il quitta en 1507. Voir plus loin.

9. Bulle *Romani Pontificis* dans *Archiv. Caetani* citée par Gregorovius, vol. IV, p. 413, nº 57.

Venise eut d'autres succès. Grâce à sa forte organisation, la République pouvait agir avec énergie et rapidité. Elle disposait d'hommes bien armés et d'argent. Ses agents lui frayaient les voies, fomentaient des noises, achetaient des consciences.

Presque en même temps, Venise acquit la ville et le territoire de Rimini. Pandolfo et Carlo Malatesta, fils de Federico Roberto [1], chassés par César et réfugiés à Venise, y étaient rentrés en libérateurs le 24 novembre 1503, et le gouverneur du château, Maldonato Valdonsello, à qui le duc en avait confié la garde, n'avait pas tardé à le livrer moyennant 4000 ducats. Mais, sur le passage des deux frères, on avait surtout crié : « Marco, Marco ! » en l'honneur de Venise. Les petites seigneuries avaient fait leur temps ; un travail d'agglomération s'opérait ; les populations étaient lasses des éternelles querelles des tyrans locaux [2] ; elles voulaient devenir parties intégrantes d'États importants, capables de les protéger, moins portés à les opprimer, car la tyrannie est d'autant plus insupportable qu'elle s'exerce de plus près. Les Malatesta s'en rendirent compte ; il y eut en outre conjuration contre eux parmi les familles rivales ; ils préférèrent donc vendre leurs seigneuries que d'en être dépouillés sans profit. Pandolfo reçut la promesse d'une solde annuelle de 10 000 ducats avec le commandement d'un corps de cent hommes et la petite ville de Citadella près de Padoue ; sa femme, Violante, eut une pension de 500 ducats par an ; son frère, Carlo, autant (16 décembre 1503) [3]. Une convention fut signée, le 23 janvier suivant, entre la ville de Rimini et la République.

Poursuivant cette politique, les Vénitiens, « usant de l'or et de l'intimidation », s'emparèrent de terres et de châteaux nombreux, S. Angelo, Verrucchio, Montefiori, Savignano, S. Mauro, Gatteo... et se trouvèrent ainsi aux portes de Cesena et d'Imola, qu'ils convoitaient.

Or, le pape ne semblait pas pouvoir entraver leurs entreprises. Il ne possédait pour lors ni armée, ni moyens de s'en procurer, et manquait encore de prestige. Le duc d'Urbino, son hôte, son futur général en chef, mais en même temps grand ami des Vénitiens, les assurait que nul n'était moins à craindre pour eux que le pape, et l'on n'en doutait pas [4] ; il est vrai qu'on ignorait son véritable caractère. Au surplus, Jules II déclara, le 26 décembre 1503, que ses intentions étaient pacifiques, qu'il était monté sur le trône apostolique avec le désir d'être le père de tous les chrétiens et de se montrer impartial, non sans ajouter toutefois qu'il se demandait si les circonstances ne l'obligeraient pas à tenir une autre conduite.

Il sentit qu'il était en passe de perdre la Romagne au profit de la République ; déjà, le 10 novembre 1503, il avait témoigné sa colère à l'ambassadeur vénitien ; le 29, en consistoire, il s'emporta en paroles véhémentes contre la Sérénissime, allant jusqu'à dire que,

1. Surnommé le Magnifique ; le vainqueur de Campo Marto. Voir volume précédent, p. 53.

2. Dante parle des tyrans de la Romagne qui ont toujours la guerre dans le cœur (*Inf.*, XXVII, v. 37) :

Romagna tua non è, e non fu mai
Senza guerra ne' cuor de' suoi tiranni.

3. Gaetano Battaglini, *Memorie istoriche*, Bologne, 1789. — G. Stefani, *Dizionario corografico*, Milan, 1856, p. 957. — Giustinian, vol. II, p. 310. — Romanin, *Storia documentate di Venezia* Venise, 1855, vol. V, p. 165.

4. Il reconnaissait un peu plus tard, comme il sera dit, qu'il manquait de moyens d'action.

si on l'y obligeait, il aurait recours à l'intervention étrangère. Cependant, il expliquait le lendemain à Giustinian que ses propos ne devaient pas être considérés comme des menaces, qu'il était rempli de bonnes intentions à l'égard de la République et que, s'il s'était exprimé avec tant de violence, c'est parce qu'il estimait que la franchise était la meilleure des diplomaties.

Au fond, il était fort irrité contre Venise ; dans ses entretiens avec ses entours, il répétait que les Vénitiens faisaient plus de tort à l'Église que le Valentinois et qu'ils voulaient le réduire à être leur chapelain [1]. Lorsqu'il parlait à l'orateur vénitien des villes de la Romagne, il ne manquait pas de les qualifier : « Les terres que vous détenez ». Il se plaignait que non seulement la Sérénissime occupait des territoires relevant de l'Église, mais qu'elle entretenait des agents pour fomenter des troubles et faire détester le pouvoir pontifical, à quoi l'envoyé vénitien répondait que la République avait pris des villes appartenant au duc de Valentinois, et non à l'Église (20 décembre 1503).

Jules II se plaignit de ses empiétements au roi des Romains [2]. Que pouvait-il ? Par lui-même, Jules II se trouvait bien empêché d'agir. Dans un moment de sincérité, il avoua à Giustinian que sa détresse était grande et qu'il devait s'en remettre au Ciel du soin de défendre les intérêts de l'Église. « Nous verrons bien s'il nous aide, ajouta-t-il, alors qu'il s'agit de défendre son bien » (23 décembre 1503). Dans un bref qu'il adressa le 10 janvier suivant au doge [3], il déclarait néanmoins que ni la crainte, ni les négociations, ni même les propositions d'arrangement ne le détourneraient de poursuivre par tous les moyens la revendication des biens de l'Église [4]. Il nommait l'évêque de Città di Castello, Giulio Vitelli, commissaire pour « l'entreprise de Cesena » (janvier 1504) [5].

Bien que le pape connût les manœuvres du gouvernement vénitien, néanmoins sa surprise et son indignation furent violentes quand il reçut, le 21 janvier 1504, une lettre de l'évêque de Tivoli, son représentant auprès de la République, lui en dévoilant l'étendue et le détail [6]. L'émotion fut si forte que le doge, redoutant de nouvelles révélations de ce ministre trop pénétrant, exigea son rappel, à quoi Jules II répondit en réclamant la remise des villes de Forli, de Faenza, de Rimini et d'autres places (7 février 1504).

Venise expliquait que son but était d'empêcher César de reconstituer sa principauté et que la Seigneurie était prête à tenir en fief quelques-unes des cités dont on lui reprochait de s'être saisi et même payerait un cens. Mais elle n'en poursuivait pas moins l'accomplissement de ses desseins, car si, par déférence, elle faisait des concessions de forme au pape, elle ne croyait pas à sa colère et n'en redoutait aucunement les suites. Que de fois et tout récemment encore, au temps de Sixte IV, le Saint-Siège l'avait menacée sans que ces éclats, vite calmés, se traduisissent par aucun dommage pour la République !

1. Il devait dire exactement la même chose à l'égard du roi de France, comme on verra plus loin.

2. GIUSTINIAN, vol. II, p. 352. — SANUTO, vol. IV, col. 611.

3. Leonardo Loredan, soixante-quinzième doge ; il exerça ses fonctions du 2 octobre 1501 au 22 juin 1521.

4. SANUTO, vol. V, col. 710.

5. SANUTO, vol. V, col. 711. Voir GIUSTINIAN, vol. III, p. 186. Alexandre VI l'avait déposé et il semble avoir été, en effet, indigne de la confiance pontificale, comme on verra. Cf. TEDALLINI.

6. Angelo Leonini. Il avait reçu le 20 novembre 1503 son traitement mensuel se montant à 100 ducats d'or (*Arch. Seg. Vat.*, Ms. 535, *Int. et Exitus*).

Conquête de Cesena et de Forli.

L'action de César ne contribuait pas peu à embrouiller la situation ; du fond de sa prison, on l'a vu, il donnait à ses lieutenants des ordres en contradiction formelle avec ses paroles. L'un d'eux, Diego Ramirez, qui commandait la citadelle de Cesena, reçut l'ordre de canonner les troupes pontificales quand elles se présenteraient, bien qu'il fût convenu avec Jules II que la citadelle comme la ville lui seraient livrées. Il fit même pendre un Espagnol, Pietro d'Oviedo, qui lui apportait, en compagnie d'un représentant du pape, l'ordre de « livrer la terre ». « La terre, traître, lui dit-il, tu ne la toucheras plus. » Et il fut confessé et exécuté sur l'heure [1]. Le pape, qui avait des raisons de se méfier, fit appel aux seigneurs de Bologne, de Ferrare et de Pesaro (Bentivoglio, Este, Sforza) pour qu'on lui prêtât des hommes et des canons, afin de le réduire ; néanmoins, il fallut plusieurs mois pour amener Ramirez à se rendre [2].

A Forli, deux partis se partageaient la ville, les Morattini, qui tenaient pour l'Église, et les Numai, qui étaient pour Venise. Dans le château, un officier de César, Gonsalvo Mirafuentes (Mirafonte), attendait les événements. Le pape avait voulu sonder Mirafonte, mais celui-ci proclamait que la ville était au duc, ou tout au moins à la comtesse Sforza [3], il ne savait pas trop et, de temps en temps, bombardait les maisons voisines pour montrer ce qu'il pourrait faire au besoin. Les habitants étaient dans une grande anxiété ; les Vénitiens, auxquels ils demandaient secours, s'étaient récusés pour ne pas trop irriter le pape, ce qui ne les empêchait pas d'entretenir à Forli des agents secrets, ainsi qu'on l'apprit un peu plus tard (février 1504). Le pape adressa aux habitants, le 27 décembre 1503, un bref leur rappelant leurs devoirs envers le Saint-Siège, puis il traita avec le duc César de la cession de la ville, mais sans qu'on pût aboutir. Quand celui-ci eut été enfermé au château de Naples, il chargea le fameux capitaine surnommé Fracasso [4] de lui assujettir la ville. Le duc d'Urbino devait commander le corps d'occupation [5]. Les habitants furent pris de panique ; ils ouvrirent leurs portes, mais aussitôt la discorde éclata ; le bruit courait dans la ville que le pape allait donner à l'un des siens la seigneurie de Forli. Peut-être y avait-il là une manœuvre du cardinal S. Giorgio, Raffaele Riario [6]. Toujours est-il qu'il fallut donner l'assurance aux habitants que leur ville ne serait attribuée par le pape à personne, ni en fief, ni en vicariat (21 juin 1504) [7].

1. Giustinian, vol. II, p. 550. — Burchard donne pour ce forfait la date du 15 décembre 1503. Vol. II, p. 423, col. 12. — Sanuto, vol. IV, col. 565, 627.

2. Sanuto, vol. V, col. 710.

3. Femme de Girolamo Riario (neveu de Sixte IV), qui s'en était emparé par trahison en 1481.

4. A cause de son impétueuse bravoure. Il était le frère du cardinal Sanseverino.

5. Il emmenait 220 hommes d'armes.

6. Il était neveu de Girolamo.

7. Le même engagement fut pris pour Cesena, Forlimpopoli, Bertinoro. Jules II envoya comme gouverneur l'archevêque de Raguse, Giovanni Sacchi, et, pour le surveiller, un de ses familiers, Pietro Paolo da Cagli, qui réussit très mal. Le 24 novembre 1503, il lui avait attribué les pouvoirs d'un légat en Romagne et à Bologne :

« *Referendarius et assistens noster domesticus, quem civitatis nostrae Bononiae et totius provinciae nostrae Romandiolæ gubernatorem cum potestate legati deputavimus...*

« *Datum Romæ, die XXIIII novembris MDIII, ante nostram Coronationem.* » (Alvisi, p. 586, n. 98.)

Cependant, la forteresse tenait toujours ; comme on prêtait au gouverneur la pensée d'épouser l'ancienne duchesse (Caterina Sforza) et que Jules II savait bien que, si elle entrait dans la place, elle n'en sortirait pas facilement, le siège qu'elle y avait soutenu en était la preuve, il ne laissait pas d'être inquiet et pressait ses officiers qui, à leur habitude, menaient fort lentement les opérations. D'autre part, le pape reculait à ordonner un bombardement trop intense d'un édifice qu'il aurait ensuite à réparer quand il serait devenu maître de la place. Enfin, quand Mirafuentes apprit que César était prisonnier au château de Naples, il capitula, le 12 juillet 1504, sur le conseil du duc de Ferrare ; le 10 août 1504, le duc d'Urbino fit dans Forli une entrée de triomphateur [1].

Jules II avait de plus en plus recours à ses capacités, et surtout au prestige de son nom ; pendant le pontificat de Pie III, les Vénitiens l'avaient pris à leur solde avec 100 hommes d'armes et 150 arbalétriers ; mais le pape l'avait ramené.

Pour établir définitivement ses succès relatifs en Romagne, Jules II y envoya un singulier personnage, un parent des Paléologue de Montferrat, Costantino di Gregorio (ou Giorgio) Comneno degli Arianeti, prieur de Macédoine, qui était venu à Rome comme ambassadeur du roi des Romains (Maximilien) et avait mené jusqu'alors une vie pleine d'aventures [2]. Comme la plupart des hommes entiers et violents, Jules II s'entourait très mal ; les représentants de son autorité en abusèrent et la compromirent souvent. Costantino, c'est ainsi qu'on l'appelait communément, de même que Sacchi et Pietro Paolo da Cagli, se firent vite détester, comme plus tard Ferreri et Alidosi. D'ailleurs, la population de Romagne était malaisée à conduire, ombrageuse, prompte aux violences. Des difficultés surgirent. Dans les premiers jours de septembre 1504, les gens de Cesena et de Forli prirent les armes. Costantino vint à Ostie, malgré la défense du pape, se plaindre à lui de leur indocilité, mais Jules II lui donna tort en accordant une certaine indépendance à ces villes [3].

Cependant, peu à peu, le pape gagnait du terrain. Galeazzo Riario [4], qui s'était établi à Imola [5], sentant qu'il ne pourrait s'y maintenir, offrit de lui céder tous ses droits (21 juillet 1504) [6]. Là aussi, le château résista. Ce ne fut que le 7 octobre 1504 qu'il ouvrit ses portes. Le 26 décembre 1504, une bulle déclarait que désormais Imola serait placée sous la suzeraineté immédiate de l'Église ; ses franchises étaient confirmées et un sénat de quatre-vingts membres était placé à la tête de l'administration.

1. Giustinian, vol. III, p. 173 et suiv. — Sanuto, vol. VI, col. 48, 51.

2. Léon X lui donna la terre de Fano ; il mourut en 1530. Son père avait combattu en Albanie au service de Venise. Son salaire était de 4 000 ducats par an, ce qui faisait 3 000 ducats d'or. Litta, *Famiglie celebri*. Cf. Giustinian, vol. II, p. 440, et Amiani, *Memorie stor. di Fano*, Fano, 1751, vol. II, p. 109.

3. La municipalité de Forli fut portée de 40 à 113 membres héréditaires (ensuite réduits à 108). Parmi eux étaient choisis vingt-quatre « modérateurs », cinq conservateurs, un gonfalonier qui formaient le conseil secret, sans l'assentiment duquel nulle proposition ne pouvait être présentée au Conseil général. Les représentants du pouvoir pontifical n'avaient pas le droit d'intervenir dans ses discussions. G. Stefani, *Stato Pontificio*, Milan, 1856, p. 421.

4. Troisième fils du comte Geronimo.

5. En janvier 1504, les envoyés d'Imola étaient venus à Rome offrir la seigneurie au pape, lui demandant de leur donner comme gouverneur Galeazzo.

6. Les anciens partis en étaient venus aux mains ; les deux familles des Viani et des Sassatelli voulaient s'emparer du pouvoir. Sanuto, vol. V, col. 711.

Ainsi, grâce à son énergie et à sa ténacité, Jules II avait réussi en un an, presque sans moyen d'action, à ramener sous les lois de l'Église Fano, Cesena, Imola, Forlimpopoli, Forli ; la progression des Vénitiens était arrêtée, leur domination en Romagne devenait précaire. La République le sentait ; elle offrit ce qu'elle ne pouvait continuer à détenir ; son orateur Giustinian annonça au pape, le 14 février 1505, qu'elle restituait Sant'Archangelo, Montefiore, Savignano, Tossignano, Porto Cesenatico. Faenza et Rimini étaient exceptées. Un camérier secret du pape, Giovanni Ruffo de Forli, fut chargé, le 5 mars 1505, d'aller prendre possession de ces villes et, le 31 mars, le pape annonçait en consistoire cet accord [1].

Néanmoins, on continuait à se quereller ; la délimitation des territoires concédés donnait lieu à d'âpres contestations. Venise répandit le bruit que le pape, en signant l'accord, avait implicitement renoncé à revendiquer Rimini et Faenza ; lui soutenait que non. La possession de ces deux villes lui était trop précieuse pour qu'il pût y renoncer. Ainsi la paix n'était rien moins qu'assurée.

1. Cisterna avait été restituée en février 1504. Nepi et Anticoli se soumirent en mai 1505. En août 1505, le château de Sant'Angelo in Capotia fut pris d'assaut.

Assez singulièrement les frais de cette opération se trouvèrent portés parmi les dépenses de table du pape et les dépenses courantes du palais (Roma, *Archivio di Stato, Spese minute e di cucina*). Par exemple, déboursé pour amener les soldats 150 ducats; pour une grosse corde destinée à l'artillerie et pour des échelles de bois, 22 ducats ; pour des crampons de fer et « autres objets nécessaires à l'assaut », 220 ducats. Plus, des payements pour soigner une mule blessée et une haquenée et pour avoir porté un homme à l'hôpital (quelques giulii).

CHAPITRE III

LA VIE A ROME DE 1503 A 1507

La famine et la peste.

A Rome, la situation était inquiétante, car une grande misère y régnait. Le pontificat d'Alexandre VI avait été une époque désastreuse ; l'insécurité, le passage incessant des armées et les exactions des gouvernants avaient ruiné les campagnes autour de la ville et entravé les arrivages ; la famine se préparait, le prix du blé montait et, ce qui est pis, on prévoyait la hausse. Le rubbio de blé [1], qui, en temps normal, valait environ 35 carlins [2], s'éleva en novembre à 60. On l'avait vu en 1484 à 50, mais chacun s'était flatté alors que pareille calamité ne se reproduirait plus. La misère devint extrême. Le 25 mai 1504, le pape fut arrêté dans une rue par une bande d'affamés qui lui montrèrent le pain qu'on leur fournissait et dont les bêtes n'auraient pas voulu, dit l'ambassadeur vénitien. Jules II tenta de réagir ; il fit établir, en juillet 1504, des boulangeries publiques dans quatre ou cinq endroits de la ville, où l'on vendait du blé à 32 carlins le rubbio et le pain à proportion ; de longues queues de solliciteurs murmurants vinrent y quémander leur portion. Des placards injurieux furent affichés dans les rues. Les indigents, les bouches inutiles furent expulsés ; on en vit de longues files, attachés ensemble comme des forçats et conduits par des garde-chiourme, défiler à travers la ville ; un spectateur attristé les compare aux captifs que les triomphateurs traînaient derrière leur char [3]. Le cours du blé reprit, bien vite après l'expérience du pape, son cours de 40 carlins ; cependant, Jules II prenait d'excellentes mesures ; il nolisait des barques et

1. Rubbio, ou rugglio, ou rugio, ou ruglio, était une mesure de capacité qui, en ce qui concernait le blé, équivalait à Rome à 113 kilogrammes et fournissait 330 livres de pain ordinaire (Art. G. Pardi, dans *Archiv. della R. Soc. Romana di Stor., Patria* 1926, p. 341). En 1411, le rubbio de blé valait 9 florins ; un peu plus tard, 18 florins ; en 1432, 5 à 6 florins ; trois ans après, 8 à 10 florins ; vers 1460, le pape Pie II en acheta en Sicile à un florin (*Archiv. della R. Soc. Rom. di Storia Patria*, an VIII, 1885, p. 561).

2. Le carlin d'argent, ainsi appelé de Charles d'Anjou, qui le premier le fit fabriquer, fut d'abord d'argent fin, puis on en abaissa le titre. Martinori, *La Moneta*, Rome, 1915, p. 52. Il valait, au temps de Jules II, 3 deniers et 18 grains. Voir plus loin.

3. Giustinian, vol. III, p. 26, 190, 201, 236... Tedallini, *Diario Romano*, p. 312, ligne 8.

des bateaux qui allaient jusque dans les ports les plus lointains, en Sicile, en France et même au delà, chercher des céréales [1] ; il rationnait la population, interdisait l'entrée du territoire romain aux ouvriers étrangers, défendait, sous menace de terribles châtiments, aux seigneurs terriens et aux municipalités de s'opposer aux convois de froment destinés à Rome. On sollicita du pape d'interdire l'exportation ; il n'en fit rien et l'on s'en irrita, car les idées fausses en matière économique se perpétuent éternellement. Un fonctionnaire, le « préfet de l'Annona », fut chargé de veiller à l'approvisionnement de la ville [2].

Toutes ces précautions ne pouvaient empêcher le blé de monter ; en janvier 1505, il valut de 90 à 100 carlins le rubbio [3] et « l'on s'attendait à pire » [4]. Les autres denrées devenaient également rares, la vie se faisait très dure et l'on répétait que la ville de Rome était :

Vide de bien et pleine de misère.

Pourtant, le carnaval eut lieu comme d'habitude et l'on donna des banquets ; il fallait pour se nourrir « beaucoup d'argent ou beaucoup de protections », mais il se trouvait des Romains qui n'en manquaient pas.

Les populations de la Romagne, dont il était si important de ménager l'attachement fragile, envoyaient au pape supplique sur supplique pour qu'il ne les laissât pas mourir de faim. Il s'occupa de Tivoli [5]. Pour soulager la misère des habitants de Bologne, il réglementa, par lettre apostolique en date du 20 février 1506, le Mont-de-Piété qui semble y avoir existé à titre privé depuis quelque temps déjà [6] ; afin d'assurer mieux le ravitaillement de cette ville, la République de Venise fut sommée vers ce même temps de n'apporter aucune entrave au transport du blé (21 décembre 1505)[7].

Voulant faciliter les arrivages par mer, Jules II s'occupa de protéger les navigateurs contre les pilleurs d'épaves ; non seulement la basse population, mais les autorités n'avaient aucun scrupule à s'emparer des marchandises qui échouaient sur leur rivage. « Ceux qui se sont risqués au péril de leur vie, dit le pape, à aller chercher des vivres, des céréales ou d'autres objets utiles, au lieu d'être secourus, se voient fréquemment dépouillés. C'est

1. *Spese Minute, Archivio di Stato*, Roma, Ms. 2239. Dépenses payées par Antonio de Podio.

2. Moroni, *Diz.*, vol. II, p. 140. En novembre 1503, Felice de Fredi, commissaire de l'Annona (*super frumentis*), reçoit 10 ducats (*Archiv. Seg. Vat.*, Ms. 535. *Int. et Exitus*). C'est sans doute celui sur le terrain de qui fut trouvé le *Laocoon*.

3. Mss. Vat. Latino, 3351 (Evangelista Maddalena di Capodiferro...), sans pagination.

4. Giustinian, vol. III, p. 372.

5. Au Palais municipal de Tivoli se trouvent deux inscriptions contenant la liste des prix les plus bas et les plus élevés du blé.

MDV Sedente Julio II Pontifice Max. Nimia Annonae Caritate Rubrum Grani Emptum XII Aureis, Huiusque Forma Panis Bononeno ✠ Antonius De Viscantis Fieri Fecit.

MDVI Sedente Julio II pont. Max. Nimia Frumenti Abundantia Ob Siderum Et Pont. Providentiam Rubrum Carolenis Octo Emptum Est Huiusque Forma Panis Quadrante ✠.

(Fabio Gori, *Viaggio pittorico-antiquario da Roma a Subiaco* Rome, 1855.) — Tedallini, p. 312, indique le prix de 14 ducats en 1505.

Le pain se vendait en petites boules réunies par douze, qu'on appelait *cacchiata*.

6. La création des Monts-de-Piété en Italie est due aux frères mineurs de saint François et ne semble pas antérieure à l'année 1462, quand fut fondé celui de Pérouse ; celui d'Orvieto, agréé par Pie II, est de 1463. Les autres villes d'Italie suivirent rapidement l'exemple : Viterbe en 1474, Mantoue et Vicence en 1486, Pavie en 1493, Milan en 1497, Bologne en 1506. A Rome, le Mont-de-Piété ne fut établi qu'en 1539 par le frère Giovanni da Calvi sur le modèle de celui de Bologne. Les prêts étaient faits pour un an, sans intérêt. Donato Tamilia, *Il Sacro Monte di Pietà di Roma*, Rome, 1900. — Moroni, *Dis.*, vol. XLVI, p. 257. — *Ugo Boncompagni Ludovisi, Roma nel Rinascimento*, 1928, *S. Frati Minori edi Monti di Pietà*, p. 437.

7. Sanuto, vol. VI, col. 290.

une ignominie. » Et il édicte, dans la bulle *Romanus Pontifex* du 24 février 1509, que les coupables seront traités comme des voleurs ou comme des bandits s'ils ont provoqué les naufrages, qu'ils seront excommuniés et que les gouverneurs des villages sur le territoire desquels ces méfaits auront été commis subiront les mêmes peines. Des indulgences étaient promises à ceux qui contribuaient aux sauvetages.

La disette produisit sa conséquence inévitable : une épidémie se déclara ; elle commença en novembre 1503, au moment de l'intronisation du pape [1] ; elle sévissait avec violence en mai suivant. L'entourage du pape le conjurait de s'éloigner, mais il n'était pas homme à fuir devant le danger ; il déclara qu'il célébrerait la fête de la Saint-Pierre à Rome (29 juin) et ne partirait pas avant. Les morts se multipliaient cependant à la cour ; trois cardinaux, un auditeur de la Chambre succombèrent en juin et août 1504. Les membres de la Curie étaient fort troublés et demandaient à quitter Rome ; Jules II autorisa en consistoire, le 1er juillet 1504, ceux qui le voudraient à se retirer dans leurs villas. Pour lui, il se contenta de se rendre au château Saint-Ange, en prenant toutefois la précaution d'en interdire l'accès à quiconque, même aux ambassadeurs [2]. Enfin, au commencement de septembre, il gagna Ostie, dont il aimait fort la résidence [3] ; il y avait, étant cardinal, fait construire par l'architecte Baccio Pontelli un château (1483-1486) que Giuliano Sangallo acheva [4]. Il domine encore de sa masse les masures et la vaste plaine qui l'entourent. Puis le pape se rendit à Grottaferrata et à Frascati.

L'épidémie fut si violente pendant l'été de l'année suivante (1505) que l'on dut supprimer la fête du 15 août, qui avait à Rome une grande importance. « Cependant, écrit Machiavel, l'insouciance et l'incurie restent les mêmes. »

La situation financière s'aggrava. Plusieurs banques fermèrent ; le trésor était vide. Une des raisons de son appauvrissement était l'abaissement de la valeur de l'argent par rapport à celle de l'or [5]. Le ducat valait nominalement 10 carlins ; mais, en fait, il équivalait à 13 carlins et demi ; or, pour certaines taxes, on payait tant de carlins par ducat de marchandises ; le Saint-Siège se trouvait donc lésé presque d'un quart [6]. Afin de remédier à cette perte, Jules II ordonna, le 20 juillet 1504, la frappe de nouveaux carlins valant effectivement le dixième du ducat et exigea que les taxes fussent payées en cette monnaie [7].

En décidant ce changement dans la valeur intrinsèque du carlin, Jules II avait une

1. GIUSTINIAN, vol. II, p. 293. Le 16 novembre 1503, Machiavel écrivait : « La peste fait très bien son devoir et n'épargne ni les demeures des cardinaux ni les autres. » *Légation de Rome.*

2. Jules II s'y plaisait particulièrement. Il goûtait la fraîcheur de ses grandes salles et sa sécurité. En 1504, Giuliano Sangallo fut chargé de certains travaux d'arrangement intérieur qui coûtèrent 25 ducats. *Spese Minute.*

3 BURCHARD, vol. II, p. 459. Le pape y fit de nombreux séjours.

4. Sangallo (né en 1445, mort en 1516) y travailla deux ans. Jules II l'employa aussi à édifier un palais à Savone. Antonio Sangallo était son neveu. MUNTZ, *Raphaël*, p. 309. Voir pl. V.

5. TREVISANO, *Relazioni degli ambasciatori veneti*, vol. VII, p. 33.

6. On versait, au lieu du dixième, le treizième et demi du ducat.

7. Les nouveaux carlins reçurent le nom de *Giulii* ; au temps de Léon X, on essaya de les faire appeler *Leoni*, mais la première appellation subsista. De même, ce fut en vain qu'au nom de louis on tenta, au siècle dernier, de substituer celui de napoléons.

Les anciens carlins continuèrent à être employés, à tout le moins comme monnaie de compte. Dans les registres pontificaux, on les voit fréquemment mentionnés. Voir Bibl. Vat., Mss. Lat. 3351. L'entretien mensuel d'une femme dans un couvent coûtait un carlin en 1505. *Ibid.*

LE CHATEAU D'OSTIE.

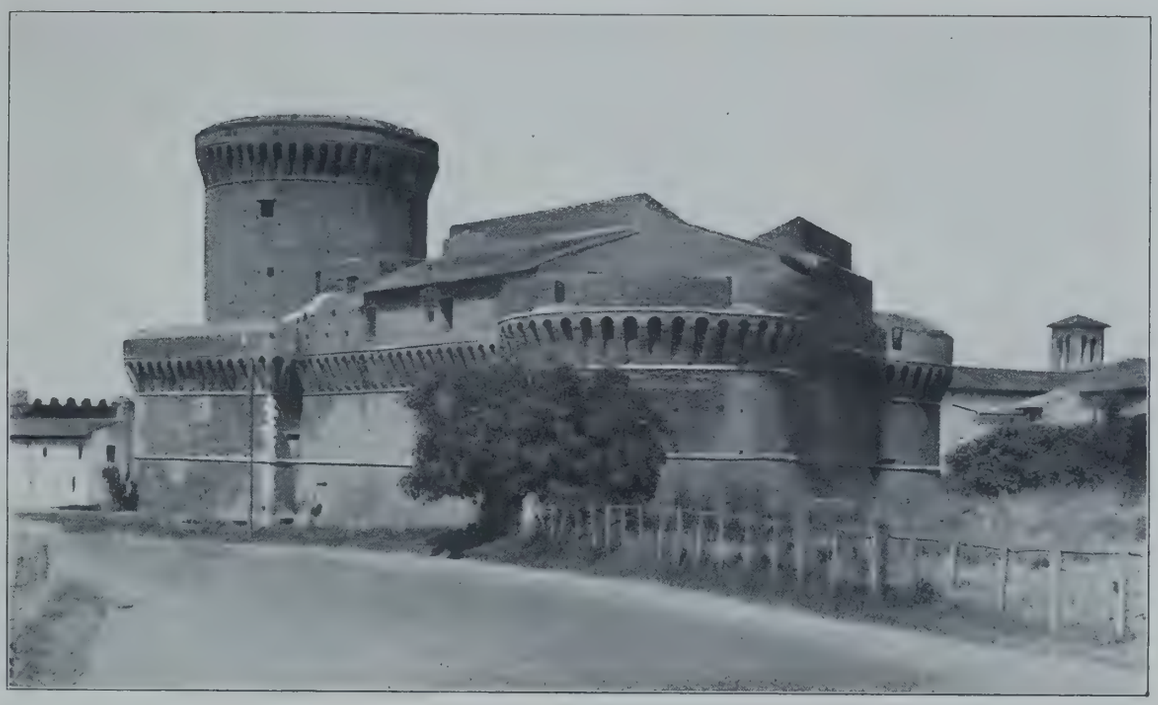

BATI PAR JULES II ENCORE CARDINAL. ARCHITECTES : BACCIO PONTELLI ET G. DA SANGALLO. FACE SUD. (Phot. Moscioni.)

RÉDUIT AVEC LES ARMES DE JULES II. (Phot. Moscioni.)

autre visée ; il espérait, en améliorant ainsi sa monnaie, éliminer du marché romain les « devises » étrangères, car ce fut, dès le début de son règne, sa constante préoccupation de libérer Rome des influences du dehors, comme plus tard l'Italie. Le 9 août 1504, il prévint de la transformation des carlins les Anconitains, les seigneurs de Camerino et de Pesaro, lesquels dépendaient de l'Église, les informant qu'un ducat d'or vaudrait désormais dix nouveaux carlins d'argent [1].

Cette mesure amena des désordres économiques ; certains marchands refusèrent d'accepter les nouveaux carlins ; les bouchers et les boulangers firent grève ; sur les marchés, il y eut des conflits sanglants, des morts. Quelques marchands se mirent à rogner les monnaies ; ils furent punis rigoureusement ; le 26 juillet 1505, on pendit de ce chef trois hommes au Capitole. Plusieurs juifs furent poursuivis [2].

Le Trésor pontifical. — Répression de la criminalité.

La nécessité d'avoir un trésor bien garni n'échappa pas à Jules II ; les exigences de César, les prodigalités d'Alexandre VI l'avaient épuisé ; en juillet 1504, il ne contenait guère plus de 100 000 ducats ; et l'on estimait généralement qu'il en fallait au moins le double pour assurer la marche normale des affaires. Sur l'ordre du pape, la rentrée des impôts se fit plus régulièrement. Une bulle *Romani Pontificis*, du 28 juillet 1505, défendit aux bénéficiaires d'annates de les garder au delà d'un certain délai. Le 18 août 1505, la bulle *Cum, sicut accepimus* menaçait de l'excommunication ceux qui détourneraient les registres de la Chambre apostolique et les pièces comptables. Aussi, en août 1505, le trésor pontifical s'élevait déjà à 300 000 ducats ; l'envoyé mantouan annonçait à son maître que le pape faisait continuellement porter au château Saint-Ange des objets précieux, des pierreries et du numéraire. On voit encore, dans une des salles hautes, un des coffres en bois cerclés de fer dans lesquels il les enfermait, et qui porte ses armes.

La mort des cardinaux était pour le pape une source importante de rentrées, car leurs biens, ne leur étant donnés qu'à titre précaire, revenaient de droit au souverain pontife à leur décès. Or, il mourut trente-six cardinaux pendant son pontificat [3]. La mort du cardinal Fazio Santorio (22 mars 1510) lui rapporta 50 000 ducats, dont 17 000 en argent comptant, le reste en joyaux et en bénéfices [4]. La mort du cardinal Costa, qui vécut plus de cent ans (18 septembre 1508), valut au pape 40 000 ducats [5]. Du cardinal Antonio Ferreri (S. Vitale), le pape toucha 20 000 ducats [6]. Quand le cardinal Isvaglies mourut, en 1511, le pape pensa qu'il allait acquérir de superbes bijoux, car

1. Il y avait eu jusque-là deux sortes de ducats à Rome, le ducat romain et le ducat papal, dont la valeur était un peu supérieure ; celui-ci fut égal au florin jusqu'en 1468 ; il y en avait 72 à la livre ; ensuite, le florin baissa. En 1540, Paul III substitua l'écu d'or au ducat. En 1510, le ducat valait 130 soldi ou 97 bolognini, 8 deniers, il pesait 3 gr. 39 et équivalait en monnaie d'or à 11 fr. 679. Martinori, *La Moneta*, Rome, 1915.
2. Burchard, vol. II, p. 489, lig. 20.
3. Voir la liste à la fin du volume.
4. Sanuto, vol. IX, col. 478. Moroni, vol. LXI, p. 80.
5. *Id.*, vol. VII, col. 642.
6. *Id.*, vol. VII, col. 179. Voir plus loin, p. 38.

il en avait quantité et de fort beaux, mais il se trouva qu'ils étaient tous faux [1].

D'autre part, quand un bénéfice devenait vacant, le pape ne l'attribuait qu'à un prélat pourvu déjà d'un office, qu'il devait abandonner et dont le pape faisait argent. Des courtiers nombreux négociaient ces abandons.

Le 16 août 1506, Jules II porta au château Saint-Ange 30 000 ducats ; il y possédait alors près d'un demi-million, malgré ses entreprises guerrières.

Le gouverneur du château reçut l'ordre du pape de ne remettre ce trésor après sa mort qu'au nouveau pape et pas au conclave, et avec la condition qu'il servirait à la guerre contre les infidèles. Jules II réitéra cette injonction peu avant de mourir.

On estimait alors les revenus du Saint-Siège à 200 000 ducats pour l'ordinaire et à 150 000 ducats pour l'extraordinaire [2].

Pour défendre ce trésor, il fallait que le pape s'en montrât jaloux ; de là cette réputation d'avarice, tout au moins de parcimonie, qu'on lui fit. On le traita de cœur sec et de thésauriseur ; on insinua qu'il répugnait à payer ses dettes, qu'il dilapidait les fonds de la croisade et qu'il provoquait des guerres à seule fin de s'enrichir. Mais on a vu qu'il savait se montrer généreux à l'occasion et dépenser quand son propre intérêt ou celui de l'État le réclamait.

Outre le rétablissement des finances, Jules II assura la répression de la criminalité, qu'avait encouragée l'affaiblissement de l'autorité sous le précédent pontificat. Les meurtres, les violences se succédaient ; un ambassadeur écrit que ses messagers n'osent s'aventurer dehors sans une escorte. Le 13 novembre 1503, une centaine d'hommes d'armes appartenant au cardinal Sanseverino, portant des lances, des escopettes et des arquebuses, se présentèrent devant le palais du vice-chancelier Ascanio Sforza ; ceux qui en avaient la garde en sortirent ; il y eut bataille, avec des blessés et des morts. En juin 1504, un officier de la maréchaussée fut tué en cherchant à s'emparer d'un coupable qui s'était réfugié dans le palais des Orsini au Monte Giordano [3]. Le pape ordonna l'arrestation de l'assassin, mais le magistrat chargé d'y procéder dut se retirer devant les menaces que lui adressèrent les gens des Orsini ; du renfort lui fut envoyé, et l'on fit même sortir des canons du château Saint-Ange. Le bruit se répandit qu'on demanderait main-forte aux Colonna, et la ville fut toute en émoi, mais l'affaire s'arrangea.

En septembre 1504, le chevalier Orsini fut assassiné à Valmontone par six spadassins ; on crut à un guet-apens monté par les Colonna ; les Romains s'inquiétèrent, le pape se montra fort alarmé. Heureusement, il s'agissait d'une vengeance particulière [4].

L'émotion éprouvée par les Romains montre à quel point on redoutait le retour des discordes d'autrefois. Aussi, la première bulle que publia Jules II, le 8 novembre 1503, *Quia nihil*, eut-elle pour objet d'interdire aux barons, aux seigneurs de la campagne romaine et aux magistrats locaux de prendre sous leur protection ceux qui troublaient

1. Lettre de Bernardo da Bibiena au cardinal de Médicis du 19 octobre 1511. *Arch. di Stato*, Florence, *Carte Strozziane*, 1ª ser., f. 6, c. 38.

2. Trevisano.

3. Giustinian, vol. III, p. 139.

4. Sanuto, vol. VI, col. 61.

l'ordre public ou d'entraver leur poursuite ; il leur était enjoint en même temps de ne plus molester les populations. Le 29 septembre 1504, parut un bref ordonnant de ne jamais négliger l'incarcération des malfaiteurs; le 8 novembre 1504, fut publiée une bulle enjoignant aux barons et aux communes dépendant de l'État pontifical de purger leur territoire des bandits et les rendant responsables de leurs crimes [1]. Un peu plus tard, le 27 novembre 1505, le pape décida la promulgation de la constitution *Cum homines*, renouvelant celles de Pie II et de Sixte IV qui établissaient des châtiments rigoureux contre ceux qui protégeraient désormais les bannis, les homicides, les condamnés [2]. Le 6 janvier de la même année, le pape avait fait démolir la maison d'un coupable, ce que défendaient les statuts de la ville. Il y avait, à vrai dire, des précédents.

Le 13 février 1506, il autorisa les juges des ports de Ripa et Ripetta, que fréquentaient quantité de malandrins, à poursuivre ceux qui auraient commis quelque crime jusque dans le quartier du Borgo, qui était sous la juridiction exclusive du Saint-Siège.

Jules II entendait que les lois punissant les délinquants fussent strictement appliquées ; quand le cardinal Adriano di Corneto vint le solliciter en faveur d'un condamné, il le gourmanda vivement et lui dit de ne pas renouveler pareille démarche [3].

Le pape chercha d'autre part à abolir la pratique du duel, qui se répandait de plus en plus dans ses États ; les barons se battaient journellement, et la foule assistait à ces rencontres comme à un spectacle ; il arrivait aussi trop souvent, dit la bulle, que les sujets des princes voisins venaient vider leurs querelles sur le territoire de l'Église, où la répression était moins sévère. En Romagne, les duellistes n'étaient jamais incarcérés. Aussi, de nombreux chrétiens mouraient-ils sans confession. Une bulle en date du 24 février 1509, *Regis pacifici*, établit les peines qu'encourraient ceux qui enfreindraient les défenses de l'Église ; ils devaient être traités en meurtriers et privés de sépulture. La majorité était abaissée de vingt-cinq à vingt ans en ce qui concernait ce délit. Ces mesures atteignirent-elles leur objet? Dix ans plus tard, le 23 juillet 1519, Léon X dut publier une nouvelle bulle, *Quam Deo*, dans laquelle il aggravait la rigueur de la précédente [4].

Ne devant plus compter pour le protéger sur les représentants de l'une ou l'autre famille de la haute noblesse et pour s'en rendre complètement indépendant, Jules II prit une garde suisse [5], comme Alexandre VI en avait eu une espagnole, mais la présence

1. Petrini, *Memorie Prenestine*, Rome, 1795, p. 469.

2. Biblioteca Casanatense, *Editti e Bandi*, t. I, p. 24. Le 1er septembre 1508, un *Motu proprio* renouvelait ces prescriptions (*Archiv. Vat. Arm.*, IV, t. 47, p. 42).

3. Lettre du cardinal à Aldobrandini Tanagli en date du 12 novembre 1505 (*Carte Strozziane*, 1ª ser., f. 241, c. 32).

4. La preuve de la fréquence des duels se voit dans le grand nombre des traités qui y sont consacrés vers cette époque : *Duello, Libro di Sfide*, Venise, 1525. — Girolamo Nuzio dit Muzio, *Il Duello*, Venise, 1538, 1558, 1560, 1563. — Sebastiano Fausto (da Longiano), *Duello*, Venise, 1552. — Bat. Pigna, *Il Duello*, Venise, 1554. — Antonio Massa, *Contratto contra l'uso del Duello*, Venise, 1555. — *La seconde difesa di Fausto in risposta alla Faustina di Muzio*, Venise, 1560. — Conte Giulio Landi, *Le Attioni morali... nelle quali si discorre resolutamente intorno al Duello*, Venise, 1564. — Giorgio Enrico Levi, Jacopo Gelli, *Bibliografia del Duello*, Milan, 1903 (elle comprend 570 pages). — Brantome, éd. Lalande, vol. VI, p. 292. Montaigne parle des excellents maîtres d'escrime qui professaient à Rome (1580).

Cependant, les tournois n'étaient guère en honneur en Italie. Depuis le temps de Boccace, on les tournait volontiers en ridicule.

5. Burchard décrit leur entrée à la date du 22 janvier 1506. Hertenstein, leur chef héréditaire, les envoyait. A. Lutolf, *Die Schweizergarde in Rom*, 1859. Leur costume, souvent représenté dans les fresques, était le pourpoint et le haut de chausses avec la toque de velours noir. Les couleurs varièrent. Dans la messe de Bolsène, leur costume a du rouge et du jaune d'or. Alberi, vol. III, p. 43. — J. Klaczko, p. 274, n.

des Suisses au Vatican n'exaspérait pas les Romains comme celle des Espagnols, car on les considérait comme des mercenaires, et non des suppôts. Ils étaient deux cents vers la fin du pontificat [1].

L'un des premiers soins de Jules II fut de placer au château Saint-Ange un gouverneur à sa dévotion. Dix jours après son élection, l'ancien châtelain qu'y avait établi Alexandre VI, Antonio di Roccamura [2], fut remplacé par Marco Vigerio della Rovere, évêque de Sinigaglia (ou Senigallia) depuis près de trente ans et neveu du cardinal Leonardo Grosso [3]. Il fut remplacé en 1506, quand le pape emmena Vigerio dans sa première expédition, par Giovanni Lodovico della Rovere qui eut pour lieutenant un Espagnol, Garcia de Heredia. Giovanni Francesco della Rovere lui succéda en 1510 et resta en fonction jusqu'à la fin du pontificat [4]. Le népotisme s'imposait dans cette charge; on en avait eu naguère la preuve.

Le pape alla, le 15 novembre 1503, prendre personnellement possession du château au son de nombreuses bombardes.

Promotion de neuf cardinaux.

La santé du pape était chancelante ; il avait abusé de bien des choses. Au commencement de 1504, l'un des fils de Caterina Sforza, Ottaviano, écrivait à sa mère que le pape ne dépasserait pas le mois d'octobre. Sa prédiction faillit se réaliser; l'épidémie de malaria qu'il avait fuie durant l'été, en allant à Ostie, l'atteignit cependant; entre le 2 et le 5 octobre 1504, il eut un accès de fièvre « tierce double » qui le laissa très affaibli ; pendant quelque temps, il ne put marcher sans assistance. Avant même d'être guéri, il voulut être transporté au château Saint-Ange, tant il lui tardait de se retrouver dans sa forteresse et près de ses trésors. Ses médecins le lui défendirent [5]; il les traita de bêtes et y alla. Il ne consentait guère à les écouter. Ainsi, il ne se résigna que malaisément à prendre deux heures de repos après le repas du milieu du jour, comme ils le lui avaient prescrit. Le 25 mars 1505, il eut un évanouissement d'une heure ; le bruit de sa mort courut, le Vatican fut dans une extrême agitation [6]. On intriguait déjà, on cabalait, on interro-

1. Sanuto, vol. X, col. 81. La garde italienne devait être assez forte ; en février 1505, un parent du pape, Antonio della Rovere, capitaine de cette garde, reçoit 3 969 ducats pour sa solde (*Archiv. Seg. Vat.*, Ms. 535, *Int. et Exit.*).

2. En compensation, Jules II lui donna l'évêché de Andria (20 décembre 1503) ; il y demeura jusqu'en 1515.

3. Il était fils d'Urbano et de Nicoletta Grossi Pagliuochi-*I Castellani del Castello S. Angelo*, Rome, 1906-1928, p. 60. En mars 1504, Vigerio reçoit 82 ducats pour des boucliers aux armes de Jules II, des guérites pour les factionnaires et autres dépenses (*Archiv. Seg. Vat. ut supra*).

4. Burchard, vol. II, p. 412, lig. 29. Il était fils de Stefano et de Luchesia della Rovere et, par conséquent, petit neveu de Jules II par sa sœur. Il occupait le siège épiscopal de Turin depuis 1504. Il mourut jeune en décembre 1506.

5. Jules II en eut plusieurs, comme tous les papes. Marini en cite sept : Un Français, Jean Bodier, de l'ordre des Cisterciens, mort en 1517. Un Napolitain, Girolamo Nifo, parent du célèbre philosophe Agostino Nifo. Un rabbin espagnol, Samuele Sarfati, dont il a déjà été parlé. Lancellotto Lancellotti, Scipione Lancellotti et Orazio Lancellotti. Giovanni di Vigo, qui recevait 8 ducats par mois ; le pape le garda à son service durant tout son pontificat. Le cardinal vice-chancelier, neveu du pape, lui donnait 300 ducats d'or par an, ce qui parut inouï. Vigo lui dédia un de ses traités : *De doloribus juncturarum*. Gaspare Torella soigna Jules II après avoir soigné Alexandre VI.

6. Giustinian, vol. III, p. 463. L'accident survint au château Saint-Ange, où Jules s'était retiré. Dans la journée, il avait traversé Rome à cheval ; le lendemain, il assista aux obsèques de l'archevêque de Raguse (Sacchi). Burchard vol. II, p. 476, lig. 2, 7.

LE CHATEAU SAINT-ANGE.

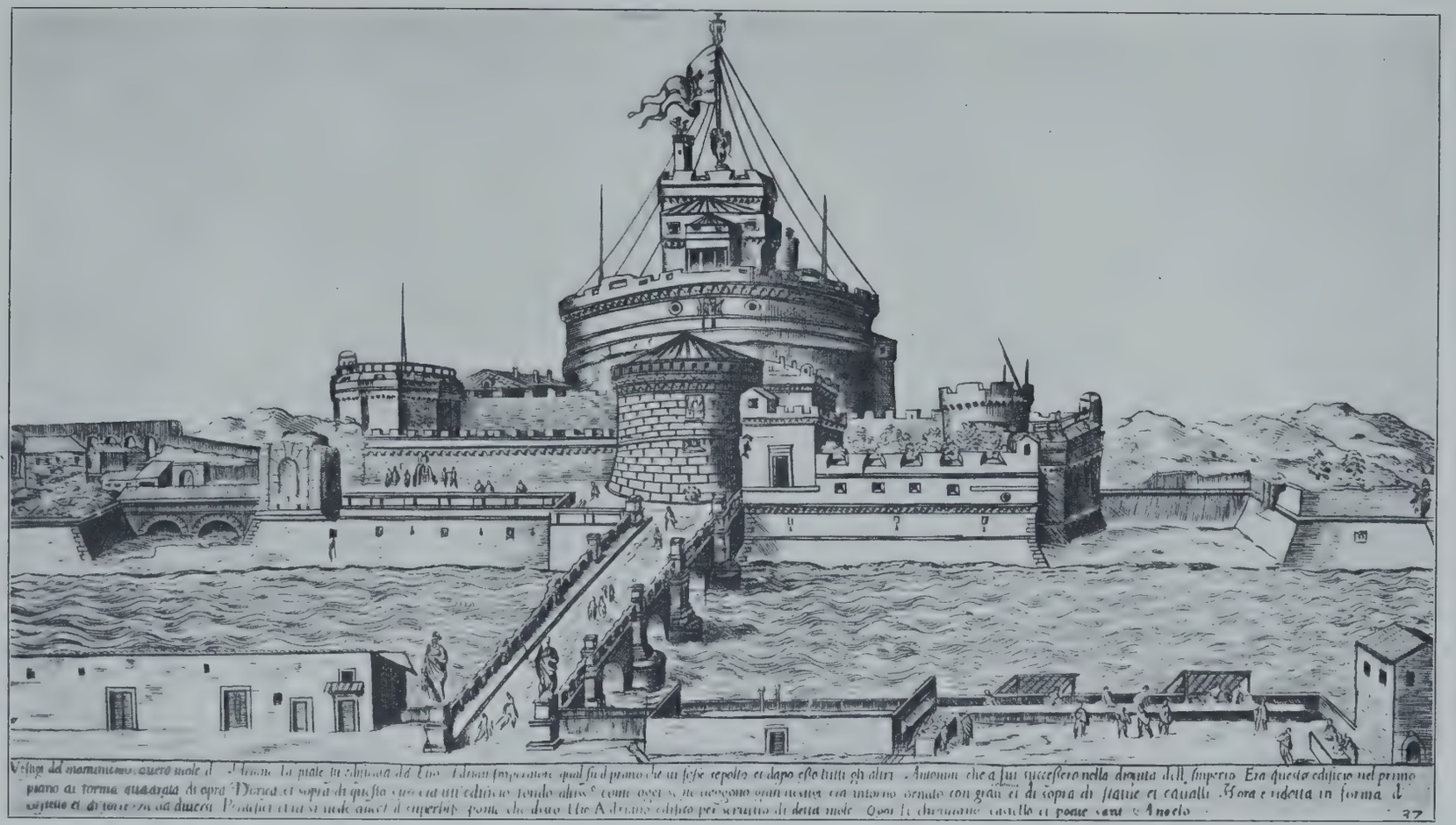

LE CHATEAU AVEC LA TOUR D'ALEXANDRE VI, DÉMOLIE EN 1628, ET LA LOGGIA DE JULES II. Gravure de Du Pérac, 1575.

geait les astrologues. Bien des visages étaient souriants, dit l'envoyé de Venise, et d'autres chagrins. Quand la nouvelle se répandit à Rome, elle provoqua des troubles ; ce fut pis dans les provinces ; Cesena, Forli se soulevèrent, ce qui montre combien la domination pontificale y était encore mal établie.

Le pape s'éloigna de Rome au fort de l'été ; il y revint le 18 octobre 1505. De graves difficultés le rappelaient. L'hostilité du Sacré Collège n'avait pas tardé à se manifester. Les cardinaux entendaient avoir une influence dans la direction des affaires, et surtout une part dans les avantages du pouvoir ; or, dès le début, Jules II avait laissé voir qu'il ne leur en accorderait aucune ; à mesure que son autorité s'affermissait, il se montrait de plus en plus absolu sur ce point. Jamais, répétait-il, il ne se laisserait mener comme le feu pape ; il n'admettait pas qu'on le conseillât ; seuls les cardinaux Raffaele Riario et Francesco Soderini et son trésorier Castel del Rio (Alidosi) se faisaient écouter. Les cardinaux se plaignaient, de leur côté, d'être traités « non en frères, mais en enfants ». Ils imaginèrent de demander l'exécution de l'article de la charte qui en imposait la lecture à chaque consistoire ; Jules II avait, à vrai dire, refusé de la signer et, en réalité, ne tenait plus aucun compte des restrictions qu'elle imposait à son pouvoir. Cette taquinerie eut pour résultat de le confirmer dans sa résolution de faire une fournée de cardinaux, afin de changer l'esprit du Sacré Collège. Depuis le commencement du règne jusqu'au 5 septembre 1505, il était mort neuf cardinaux qu'il entendait remplacer, contrairement au texte du protocole :

Le cardinal Lorenzo Cibo, le 21 décembre 1503;
Le cardinal Casanova, le 8 janvier 1504;
Le cardinal Clemente della Rovere, le 13 août 1504;
Le cardinal Juan de Zuniga, le 14 août 1504;
Le cardinal Podocataro, le 25 août 1504;
Le cardinal Francesco di Sprata, le 9 septembre 1504;
Le cardinal Juan Castellar, le 1er janvier 1505;
Le cardinal Ascanio Sforza, le 28 mai 1505;
Le cardinal Péraud, le 5 septembre 1505.

Il y avait donc à cette date neuf vacances à remplir si l'on ne ramenait pas le nombre des cardinaux à celui qui avait été fixé au conclave. Personne n'y pensait. Depuis la fin de l'année 1504, le pape préparait cette promotion ; le 8 novembre, on crut qu'il allait brusquer sa décision et se passer de la consultation habituelle d'une commission de six cardinaux. Tout l'été, on discuta. Finalement, les cardinaux renoncèrent à la commission, mais la querelle recommença sur le nombre des cardinaux à élire ; le pape comptait en nommer dix; le Sacré Collège s'y opposa; le pape s'emporta, s'écriant qu'il n'en nommerait pas dix, mais vingt ou trente, dont dix Espagnols [1]. Toutefois, comme il ne sentait pas encore son autorité suffisamment établie, il céda sur ce point et consentit

1. Son caractère commençait à se montrer tout à plein. A propos d'une bague perdue, il avait juré effroyablement, et toute la cour en avait été scandalisée. SIGISMONDI, vol. II, p. 302.

à ne nommer que neuf cardinaux. Puis il entreprit l'un après l'autre les membres du Sacré Collège afin de leur faire accepter ses choix ; les uns se laissèrent gagner par des offres, les autres convaincre, quelques-uns résistèrent. Le consistoire, convoqué pour le 1er décembre et qui compta vingt-six cardinaux, fut tumultueux et dura dix heures [1]. Jules II déclara que, bien que le nombre des cardinaux actuels lui parût suffisant, il jugeait utile de leur adjoindre des conseillers experts dans les affaires ecclésiastiques, lettrés et honnêtes. Leurs noms ayant été acceptés, il leur ferma la bouche le 18 décembre et la leur ouvrit le 22 avec le rituel accoutumé [2].

C'étaient :

Robert Guibé Challand [3], évêque de Rennes [4], alors ambassadeur du roi de France à Rome et fort ami de la reine Anne de Bretagne ; son dévouement excessif au Saint-Siège le rendit suspect à Louis XII, qui le priva de ses revenus en France [5];

Leonardo Grosso della Rovere, frère du cardinal Clemente et par conséquent neveu de Sixte IV, évêque d'Agen depuis vingt-deux ans [6] ;

Antonio Ferreri, ou Ferrerio, natif de Savone, évêque de Gubbio, où il succédait à Geronimo et Francesco della Rovere et dont le pape avait fait inconsidérément son majordome et son légat après lui avoir accordé les évêchés de Noli et de Pérouse. C'est le cardinal S. Vitale. Il finit misérablement [7] ;

Francesco Alidosi, évêque de Mileto puis de Pavie (1505), fut également un détestable favori. Il mourut assassiné, comme on verra ;

Fazio (Giovanni) Santorio, évêque de Césène, dataire, avait été le condisciple du pape à Pérouse et, ce semble, son maître [8] ;

Sigismondo Gonzaga [9], frère du marquis de Mantoue, dont Jules II voulait s'assurer l'amitié, soldat avant d'avoir été prêtre, d'humeur et d'allure guerrières, il succéda à son oncle Lodovico dans l'évêché de Mantoue (1511) [10] ;

Marco Vigerio ou Vegerio della Rovere, de l'ordre des Franciscains, de la famille des Grosso, petit-neveu de Sixte IV ; Jules II venait de lui donner une preuve éclatante de sa confiance en le nommant gouverneur du château Saint-Ange et voulait se l'attacher davantage. Il était natif de Savone et évêque de Senigallia depuis 1476 ; le pape le combla de bénéfices ;

1. Quelques cardinaux qui avaient pris des engagements ne les tinrent pas, entre autres Jacobo Serra que le pape traita de *marrano* et menaça d'envoyer au château Saint-Ange.

2. Sanuto, vol. VI, col. 265, 269. Sur ces cérémonies, voir le précédent volume, p. 75.

3. Britto ou encore Vitré, car il était né en Bretagne et à Vitré (1459). Son père était Adonet, seigneur breton. Il mourut le 15 novembre 1515.

4. Évêque de Tréguier depuis 1483, de Rennes en 1502, de Nantes en 1507.

5. Aubéry, *Histoire générale des cardinaux.*

6. Il mourut le 17 septembre 1520.

7. La carrière de Ferreri fut des plus extraordinaires. Écuyer du cardinal Basso della Rovere, le pape Jules II le fit protonotaire, majordome, évêque, cardinal, légat, malgré les protestations du Sacré Collège ; il eut pour lui un de ces engouements sans bornes auxquels il se laissa entraîner trop aisément. Ferreri se montra dur envers les pauvres, cruel et cupide dans toutes les situations qu'il occupa et finit misérablement. Le pape dut finalement le faire jeter dans un cachot du château Saint-Ange, à cause de ses nombreuses prévarications ; il n'en sortit que pour aller mourir dans le couvent S. Onofrio sur le Janicule, le 21 juillet 1508. Il faut descendre jusqu'au cardinal Del Monte qui, par une ironie du sort, portait le nom d'Innocenzo, pour trouver un cardinal aussi dépravé.

8. Né à Viterbe dans une humble condition. Le pape le créa évêque de Pampelune, mais il ne put prendre possession de son poste, à cause de l'opposition de Ferdinand V. Les richesses lui étant venues, il acheta le palais Pamfili sur le Corso, que Jules II désirait avoir pour son neveu favori, Francesco Maria. Le pape lui en ayant voulu, il mourut de douleur le 22 mars 1510.

9. Né en 1469, mort le 3 octobre 1525.

10. Qui lui-même succédait à Francesco Gonzaga.

Gabriello de' Gabrielli de Fano, évêque d'Urbino depuis l'année précédente, avait été l'agent du cardinal Giuliano pendant son exil volontaire en France et l'administrateur de ce qui lui restait de biens ; le pape en fit son légat à Pérouse et en Ombrie [1];

Carlo Domenico del Caretto, marquis de Finale, fut choisi à cause de l'illustration de sa famille qui, en outre, était génoise ; il était évêque de Reims, de Tours et de Cahors (1514) [2]. Louis XII le favorisa sans que Jules II lui en fît grief.

On répéta alors, et l'on s'en émerveilla, que dans cette élection les souverains étrangers n'étaient pas intervenus à leur coutume et que le pape n'avait agi que par sa propre volonté !

Les élus étaient tous Italiens, à l'exception de Guibé, choisi peut-être parce que le pape voulait se servir de lui auprès de la reine Anne, dont la piété l'inclinait à prendre le parti du pape. Jean de La Trémouille, archevêque d'Auch, et René de Prie, évêque de Bayeux, grand-aumônier du roi, avaient été exclus malgré des promesses faites à Amboise, semble-t-il. Le roi Louis XII en conçut tant d'humeur qu'il refusa de ratifier la donation de l'abbaye de Clairvaux accordée par Jules II à son neveu Galeotto della Rovere. D'autre part, le pape avait témoigné de son mécontentement aux Vénitiens en ne choisissant aucun sujet de la République.

Durant les deux années 1505, 1506, Jules II commença l'œuvre monastique qu'il poursuivit jusqu'à sa mort [3]. Les moines de Monte Oliveto, de l'ordre de Saint-Benoît, se plaignaient d'avoir été l'objet de spoliations de la part de clercs et de laïques ; par une bulle datée du 15 octobre 1505, *Militanti Ecclesiae*, il est fait droit à leurs doléances [4]. Les règles de l'ordre des Frères mineurs de Saint-François de Paule furent confirmées, ainsi que leurs privilèges (Bulles *Dudum ad sacrum* du 25 juillet et *Virtute conspicuos* du 28 juillet 1505) [5]. Cette activité, qui se poursuivit même dans les moments les plus tragiques du règne, prouve que Jules II, tout en faisant de la politique sa principale occupation, ne négligea pas non plus le côté ecclésiastique de son rôle. Il légiféra peu en matière dogmatique et n'avait rien d'un canoniste, mais veilla aux intérêts des moines dont le secours allait être si précieux à l'Église dans la crise prochaine.

La corruption des membres du clergé devait accélérer la dilapidation des biens de l'Église ; les reliques « achetées avec beaucoup de frais », les vases sacrés d'or ou d'argent et autres ornements étaient dispersés par ceux qui en avaient la garde. Par la bulle *Ne sanctorum* en date du 7 décembre 1504, Jules II, voulant mettre un terme à ce scandale, rendit responsables personnellement de ces biens les « recteurs et administrateurs des lieux saints », ordonna qu'un inventaire en serait dressé, dont un corps d'inspecteurs

1. Il mourut le 5 novembre 1511.

2. Il mourut le 15 août 1514.

3. Son activité ecclésiastique fut incessante; on trouve au Grand Bullaire quarante bulles de lui. Son prédécesseur, Alexandre VI, en a seize ; Innocent VIII, vingt et une.

4. Autres bulles à ce sujet en date du 4 juin 1507 : *Ex injuncto* et *Etsi ad universos*.

5. Bulle en faveur des moines bénédictins de Vallombrosa *Militanti Ecclesiae* du 15 juillet 1507, des Chartreux *Dum ad fructus* du 16 juin 1508, des Prêcheurs et Minimes *In supremae* du 8 août 1508, des Frères mineurs de l'ordre de Saint-François *Exponi nuper* du 21 mai 1509, des Cisterciens *Ex paternae caritatis* du 24 mars 1511, des Chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin *Inter caeteros* du 2 avril 1512.

iraient faire le récolement tous les ans en avril ou à Pâques. Des peines graves puniraient ceux qui s'opposeraient à cette vérification [1].

Aspect de la ville. — L'œuvre de Jules II.

Francesco Albertini avait raison quand il intitulait sa description de Rome : *Les Merveilles de la nouvelle ville de Rome* [2]. C'est bien, en effet, une ville nouvelle que Jules II prétendit édifier, plus digne que l'ancienne du rôle éminent qu'il réservait à la papauté, et la brièveté de son pontificat l'empêcha seule de réaliser entièrement son projet. Son effort fut admirable. Quelques-uns de ses prédécesseurs avaient entrepris de transformer leur capitale, mais Nicolas V, découragé après l'aventure de Porcari, avait abandonné l'exécution des grands travaux qu'il méditait au début de son règne et Sixte IV ne put mener à bien, manque d'argent, l'assainissement et l'embellissement de Rome qu'il rêvait. Aussi la ville se trouvait-elle en un état misérable quand Jules II devint pape. Ce n'étaient partout que terrains vagues, champs parsemés de ruines, jardins maraîchers et vignobles. Des sept collines de la fin de la Rome antique, seuls le Capitole et les pentes du Quirinal étaient habités ; l'Esquilin, le Viminal, le Cœlius n'offraient plus aux regards que de rares habitations groupées autour des églises ou disséminées le long des quelques voies qui les traversaient et que le temps et l'incurie n'avaient pas transformées en fondrières inaccessibles. Le Quirinal était couvert d'oliviers au milieu desquels s'apercevaient les restes des thermes de Constantin et ces magnifiques chevaux de marbre, alors en fort mauvais état, qui ont donné longtemps à cette partie de la ville son nom de Monte Cavallo et que l'on attribuait alors à Phidias [3]. Au pied du Palatin coulait un ruisseau, le Marrana, qui en transformait les abords en marécages propagateurs de fièvres. Les caves des anciens monuments servaient de refuges aux malfaiteurs.

Quand le voyageur venu du Nord par l'antique voie flaminienne arrivait à la porte Del Popolo, ce qui devait le frapper tout d'abord, c'était l'aspect de désolation de la ville, ses rues sordides, étroites, tortueuses, ses places irrégulières envahies de débris et de végétation, qui servaient de dépôts d'immondices et que l'on ne nettoyait que les jours où le pape devait y passer [4], ses maisons basses, souvent en bois, à escaliers extérieurs dont les balcons surplombaient et obscurcissaient les rues et qui, bâties sans ordre, les rétrécissaient au point de ne laisser souvent la place que pour le passage d'un cheval, ses palais, flanqués de tours, véritables forteresses jusqu'au temps de Jules II et, dominant ce fouillis de leurs dômes ou de leurs campaniles, les églises sans nombre

1. Ms. Bibl. Vittore Emanuele, Fondo Sessoriano, n. 166, 56 et seq.

2. La première édition est de 1510 ; elle porte pour titre : *Opusculum de mirabilibus novae et veteris urbis Romae.* Le manuel eut beaucoup de vogue, ce semble, car les éditions se suivirent rapidement, 1515, 1519, 1520. Voir Aug. Schmarsow, Heilbronn, 1886. Cf. Gregorovius, liv. XIV, chap. 2.

3. Gregorovius, vol. IV, p. 321. — J. Burckhardt, *Le Cicerone*, trad. Paris, 1885, première partie, p. 162.

4. Par exemple, le jour du couronnement. Il est payé (mars 1504) 25 ducats d'or au chef du quartier S. Angelo pour le nettoiement de son quartier (*Archiv. Seg. Vat.*, Ms. 535).

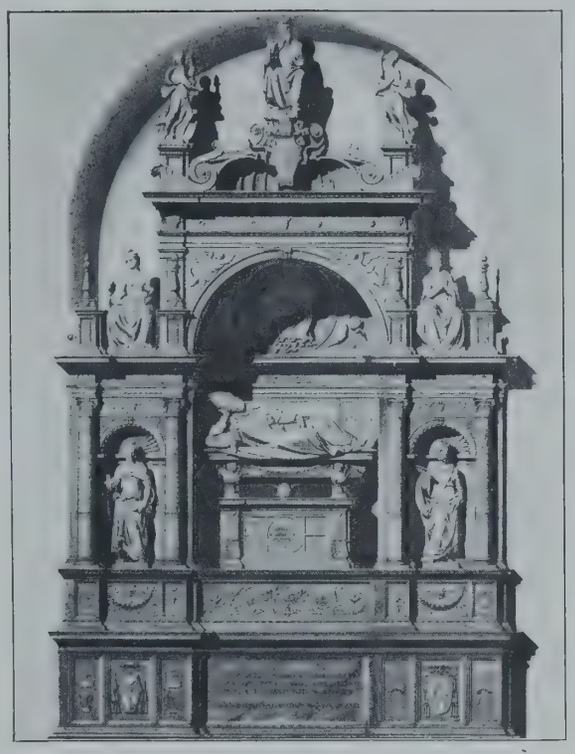

LE CARDINAL ASCANIO SFORZA (1505). (Phot. Moscioni.)

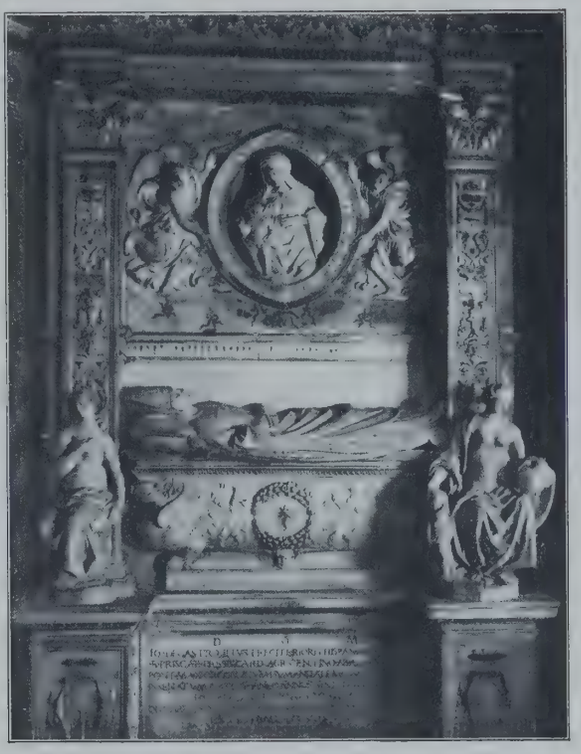

LE CARDINAL GIOV. DE CASTRO (1506). (Phot. Moscioni.)

LE CARDINAL PADOCATHARO (1504). (Phot. Moscioni.)

LE CARDINAL PALLAVICINI (1507). (Phot. Moscioni.)

que la piété des fidèles, la magnificence ou la vanité des grands avaient élevées depuis les premiers siècles, mais dont la plupart tombaient en ruines [1].

Après avoir franchi la porte Del Popolo, alors d'assez pauvre apparence et qui a été reconstruite depuis, il pénétrait sur la place du même nom, dont l'aspect misérable devait lui donner une triste opinion de la métropole du monde catholique.

A sa gauche il apercevait l'église S. Maria del Popolo que Sixte IV avait fait reconstruire sur les plans de Pintelli et que Jules II, qui se plaisait à suivre ses traces, ornait de fresques dues à Pinturicchio et d'une verrière due à Marallat [2]. Il en restaurait aussi le chœur avec l'aide de Bramante. Cette église, où les papes faisaient une première halte en revenant à Rome de leurs expéditions ou de leurs excursions dans le Nord, allait devenir le Saint-Denis des cardinaux ; Lorenzo Cibo y fut enterré en 1503, Lodovico Podocataro en 1504, Giovanni di Castro en 1506 (par les soins du cardinal Carafa), Antonio Pallavicini en 1507, Antonio Trivulzio en 1508 [3]. Jules II y édifia, presque semblables, le tombeau d'Ascanio Sforza (1505) et celui de Geronimo Basso della Rovere (1507) ; l'architecte en fut Andrea Sansovino, de son vrai nom Cantuoni.

La colline du Pincio, à laquelle est adossée l'église, méritait encore son nom de *Collis Hortorum* ou *Hortulorum*, car elle était couverte de jardins.

Pour se rendre dans la partie habitée de la ville, il fallait suivre, à travers de vastes espaces déserts, la Via Lata, aujourd'hui le Corso, qui se terminait au pied du Capitole ; un arc de triomphe, celui de Domitien, que l'on nommait l'arc de Portugal à cause du voisinage de l'habitation du cardinal de Portugal (Costa) [4], barrait cette voie [5], l'une des rares qui fussent rectilignes et qui servait, pour cette raison, aux courses de chevaux, d'ânes, de buffles et de bipèdes, comme on disait, qui se célébraient chaque année au carnaval [6]. A gauche, sur la hauteur, s'élevait l'église de la Trinità dei Monti que Charles VIII avait fondée en l'honneur de François de Paule [7] et à laquelle Jules II consacra quelque argent ; elle était loin d'être achevée. Au-dessous, la place Di Spagna qui devint, aux siècles suivants, le centre de l'activité urbaine et de l'élégance, était occupée par des champs ; non loin se trouvait le cimetière des courtisanes qui allaient envahir ce quartier où saint Pie V les parqua à la fin du siècle [8]. A droite, le mausolée d'Auguste, l'Augusteum, achevait de s'effondrer.

On n'atteignait les premières habitations qu'en arrivant près du Panthéon ; là se trouvaient les auberges les plus achalandées, celles du Soleil, du Navire, de la Couronne, du Chameau, de l'Ange [9]. Des débris importants des thermes d'Agrippa se voyaient

1. Vincenzo Forcella, *Iscrizioni... di Roma*, vol. III, Rome, 1899. — Bartolomeo Suardi, préface de Mongori, *Le Rovine di Roma al principio del Sec. XVI*. Milan, 1880.

2. Huelsen, *Le Chiese di Roma*, p. 358. — Raffaele-Colantuoni, *La Chiesa di S. Maria del Popolo...*, Rome, 1899. Elle avait été élevée sur l'emplacement supposé de la tombe de Néron, pour écarter, disait la légende, les démons qui assaillaient les voyageurs à leur arrivée dans la ville.

3. Muntz, Ms. fr. Nouv. Acq. 21 487, note 162. — Forcella, *Iscriz.*, vol. I et XIII. Voir pl. VII.

4. Commencé au XIII[e] siècle, il avait été agrandi par le cardinal Jean le Jeune.

5. Détruit en 1665.

6. D'où son nom actuel de Corso.

7. Qui vivait encore en France ; mort en 1507.

8. En 1566 *Dell' abitare de meretrici pubblice in Roma*, Cod. Vat. 9729, fol. 104. — *Archiv. Stor. Not. Capit. Cred.*, t. I, vol. 23 et 37. — Bertolotti, *Rivista di discipline...*, an. 1866, p. 512.

9. Aless. Fufini, *Notizie Stor. intorno... osterie, alberghi, locande...*, Rome, 1855. L'auberge de l'Ours, où Dante est supposé avoir habité, est sur la rive du Tibre, non loin du château Saint-Ange.

encore aux alentours. Sur la place voisine, appelée Agona ou Navone, qui conserve encore aujourd'hui la forme du cirque dont elle occupe l'emplacement, se donnaient des spectacles, des combats de taureaux, des courses, des représentations et se tenait un marché, car, depuis que la ville s'étendait de ce côté, l'antique marché du Capitole se trouvait trop éloigné. Des palais l'entouraient, Mellini, Savelli, Fieschi. Un peu plus loin, sur ce qu'on appelait le Monte Giordano, bien qu'il n'y eût là nulle éminence, s'élevait le formidable palais Orsini ceint d'une muraille, d'où tant d'attaques contre les Colonna, les Savelli et la papauté étaient parties. Entre la place Navona et le Tibre, il y avait d'ailleurs quantité de demeures seigneuriales, ou bien appartenant aux grands prélats que tentait la proximité du Vatican ; là aussi les banquiers, les Spannocchi, les Calvi, les Spinelli, les Ricasoli, les Tornabuoni, les Médicis avaient leurs comptoirs ; la nouvelle Monnaie s'élevait dans le voisinage, près de l'église S. Celso. La rue Banco S. Spirito, où se trouvaient réunis les bureaux de change, se nommait alors Canal di Ponte [1] ; elle faisait face au château Saint-Ange et continuait le pont. Jules II la rendit plus large et plus droite en 1512.

Toute la région qui s'étendait de là jusqu'aux pentes du Capitole, de l'Aventin et du Quirinal était fortement peuplée, bien qu'elle fût malsaine et exposée aux inondations ; une portion, l'Arenula, reçut même cette dénomination à cause du sable que déposait le fleuve lors de ses débordements; mais une nécessité s'imposait, celle de pouvoir se procurer de l'eau. Or, excepté l'aqueduc de l'Acqua Vergine (Virgo) qui alimentait la fontaine Trevi, la plupart des aqueducs, rompus depuis la chute de l'Empire, ne fonctionnaient plus, et force était de puiser dans le Tibre; on appréciait d'ailleurs beaucoup son eau, et tel pape en emportait dans ses voyages [2].

L'ancienneté de ce quartier apparaît dans le nom de certaines de ses rues : Via delle Coppelle, Via di Panico, et dans l'antiquité de ses églises; S. Maria in Posterula, SS. Celso e Giuliano, S. Agnese, S. Caterina della Ruota; l'église S. Salvatore in Primicerio, qui fut consacrée par Pascal II en 1113, avait été désignée de la sorte pour rappeler la primauté attribuée à l'Église romaine de façon définitive à cette époque[3].

La circulation était particulièrement difficile dans le réseau des ruelles qui s'y étaient créées au hasard des temps ; c'est pourquoi Jules II entreprit de rectifier l'antique Via Florida ou Magistralis qui longeait le fleuve et était sinueuse et étranglée par endroits [4] ; il la transforma en une rue droite et large autant que le Corso ; elle porte son nom encore aujourd'hui, Via Giulia, et réunit le pont Saint-Ange à la région où s'élève le palais Farnèse, traversant le quartier Arenula.

Jules II voulait que cette rue devînt le centre de la vie romaine ; il projetait d'y construire un immense édifice, de forme rectangulaire, flanqué de tours comme il y en avait à presque tous les palais, dans lequel auraient été concentrés tous les services du Saint-

1. Elle prit le nom de Banco S. Spirito, parce que Paul V y établit le Mont-de-Piété.

2. Dit MARINI, *Archiatri*. — Cf. ANDREA BACCI, medico et filosofo, *Del Tevere*, Venise, 1576. Il consacre tout un chapitre à « l'excellence » de l'eau du Tibre. L'eau de la Seine a passé également pendant longtemps pour fort salubre.

3. ARMELLINI, *Le Chiese di Roma*, cap. VI, VII.

4. Près de la Via Lombarda, dans le quartier Ponte.

Siège et de la ville, les tribunaux, les bureaux des consuls corporatifs, les administrations. Cet édifice, qui aurait dépassé en dimension le palais Farnèse [1], resta à l'état de projet; les murs sortaient à peine de terre quand le pape mourut ; on en voit des fragments encastrés dans des maisons [2].

Quelques églises s'élevèrent en bordure de la Via Giulia, S. Biagio de Cantù Secuta [3], actuellement Della Pagnotta; S. Giovanni de' Fiorentini, construite au temps de Léon X ; S. Maria della Morte, sous le palais Farnèse [4].

Le plan du pape était de relier cette rue au quartier du Vatican par un pont construit sur les ruines de celui de Néron, afin de dégager le pont Saint-Ange et d'éviter des catastrophes analogues à celle du jubilé de 1450. Le peuple lui donnait déjà le nom de Ponte Giulio, dit Albertini, mais il ne fut même pas commencé [5].

A l'autre extrémité de cette rue, près du Portique d'Octavie et du Théâtre de Marcellus, se trouvait un amas de masures hautes et délabrées dans lesquelles s'entassait une population abondante et miséreuse, composée déjà presque uniquement de juifs. Le pape Paul IV allait en faire leur ghetto (15 juillet 1555). Ceux qui l'ont vu, avant sa démolition, il y a une cinquantaine d'années, ont eu une vision exacte de ce qu'était la Rome de Jules II.

Le pape fit de grands travaux dans cette région ; la Via Rua, nom qui prouve son ancienneté [6], fut élargie ; une inscription datant de 1508 rappelle que certains propriétaires dont les maisons rétrécissaient la rue furent contraints de les laisser abattre [7]. Il en fut de même pour la rue Delle Botteghe oscure [8], qui menait au Capitole.

Sur le mont Capitolin, le palais sénatorial, que Michel-Ange transforma vers le milieu du siècle, avait encore cet aspect moyenâgeux de château fort qu'on lui voit dans les gravures de Kock et de Heemskerck.

Au delà s'étendait le Forum, devenu un pâturage où paissaient les bœufs [9] ; on y avait placé une vasque antique pour les abreuver, laquelle se voit dans les gravures du XVIII^e^ siècle ; les débris et les colonnes qui le parsemaient lui donnaient cet air de grandeur déchue qu'on y admirait naguère. L'arc de Septime Sévère, à demi enseveli et crénelé, était surmonté d'un campanile, celui de l'église SS. Sergio e Bacco qui lui était adossée ; celui de Constantin était flanqué de masures et couvert de végétation, comme tous les monuments de Rome.

Plus encore que d'autres ruines, le Colisée servait de carrière ; les entrepreneurs de constructions y prenaient des pierres, et le marbre du revêtement était employé à faire

1. Le plan en est conservé aux Uffizi de Florence ; il en existe une représentation sur une des médailles frappées par ordre de Jules II.

2. Il était bien rare qu'un pape poursuivît l'œuvre de son prédécesseur, soit que son caractère et ses ambitions fussent différents, ce qui fut le cas pour Léon X, soit qu'une question de rivalité, de jalousie intervînt.

3. Ou de Captu Secuta. Elle porta encore plusieurs autres noms.

4. Autour du palais Farnèse, plusieurs palais : Branca, Capodiferro, Andreozzi, Cenci, Santacroce.

5. Ce projet a été repris et réalisé de nos jours ; le pont actuel s'appelle Vittorio Emanuele.

6. Elle se trouva comprise dans l'enceinte du ghetto. Son nom vient peut-être des juifs portugais qui y habitaient.

7. ALESS. RUFINI, *Dizionario delle Strade*, Rome, 1847, p. 205.

8. Elle existe encore, et son étroitesse montre que son nom était mérité.

9. Il s'appelait en conséquence le Campo Vaccino ; le mont Tarpéien s'appelait Monte Caprino, à cause des chèvres qui y broutaient.

de la chaux [1]. On y donnait des représentations sacrées, mais la croyance populaire y plaçait des démons. Un prêtre en montra un peu plus tard une multitude à Cellini, qui ne cache pas, dans ses *Mémoires*, la frayeur intense qu'il en éprouva.

Puis c'était le désert, au milieu duquel s'élevaient des couvents et des églises, S. Marie Majeure, dont Jules II fit orner le campanile de lames dorées et couvrir le toit de plomb [2], le Latran avec le cheval dit de Constantin (Marc-Aurèle) que Michel-Ange amena plus tard au Capitole, S. Croce in Gerusalemme, et quantité d'autres églises; de longues files d'arcades, restes des aqueducs romains, traversaient ces solitudes ; elles servaient fréquemment d'abris à des solitaires, femmes le plus souvent, qui, murés là pour le reste de leurs jours, vivaient de la charité publique et parfois vendaient des drogues et des onguents [3].

Près de la porte Latina, Jules II fit édifier en 1509, peut-être par Bramante, une petite chapelle octogonale appelée S. Giovanni in Oleo, à l'emplacement où l'on supposait que saint Jean avait été plongé dans un chaudron plein d'huile bouillante.

Le Transtévère et le Borgo.

Au Transtévère, sur la rive droite du Tibre, Jules II accomplit peu de travaux ; c'était un quartier à part, pauvre, turbulent, où les femmes avaient une renommée de beauté, les hommes de violence. De nombreuses églises s'y élevaient, la plupart fort anciennes. Francesco Armellini [4], secrétaire du pape, suivant l'exemple de son maître comme plusieurs autres cardinaux, fournit les fonds pour d'importantes réparations dans l'église S. Maria in Trastevere [5], dont on attribuait l'origine à une générosité de l'empereur Septime Sévère. D'autres églises : S. Crisogono, S. Cecilia, S. Agata, remontaient aux premiers temps de la chrétienté [6].

Sur la déclivité du Janicule se trouvaient l'église et le couvent de S. Pietro in Montorio [7], à l'emplacement où l'on croyait, au temps de Jules II, qu'avait été crucifié saint Pierre [8] ; Bramante y éleva dans la cour du couvent ce petit temple circulaire, le *Tempietto*, qui fut sa première œuvre à Rome et peut-être la plus parfaite (1505) [9]. La cour est manifestement trop petite ; Bramante avait l'intention de l'agrandir en la rendant circulaire et d'y créer un portique à colonnes. Le temps et l'argent lui manquèrent, et

1. Malgré les interdictions contenues dans les statuts et les protestations des représentants du peuple romain.

2. H. Stevenson, *Notes sur les tuiles de plomb de la basilique de Sainte-Marie Majeure*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1888, p. 439.

3. L'un de ces solitaires, Fra Bernardino Garibaldi, envoya, en 1504, à Caterina Sforza, de l'eau contre les maux de tête. Voir Pasolini, *Caterina Sforza*, Rome, 1893.

4. Armellini ne devint cardinal que sous Léon X, en 1517.

5. Il y a deux églises dont les noms peuvent être confondus, S. Maria Transpadina, Transpondina, Traspadina et S. Maria Trans-Tiberim, in Trastevere, l'une dans le Borgo, l'autre au Transtévère.

6. S. Cecilia TransTiberim existait déjà au IVe siècle. — S. Agata aurait été consacrée par Grégoire II (715-731). S. Crisogono est antérieure.

7. Ou : *In Monte Aure, in Mica Aurea, in Montis Auri...*

8. Est-il besoin de rappeler que la tradition généralement acceptée place son supplice au cirque de Néron, sur les restes duquel fut élevée la primitive basilique de Saint-Pierre?

9. J. Burckhardt, *Le Cicerone*, Paris, 1892, IIe Part., p. 209.

SON PORTRAIT PAR LUI-MÊME. Rome. Musée du Capitole. (Phot. Anderson.)

c'est bien grand dommage. Quant à l'église, elle fut restaurée grâce à Isabelle la Catholique.

Afin de relier le Transtévère au Vatican et au quartier du Borgo, Jules II fit élargir, régulariser et en partie paver une voie qui, partant de la porte Settimiano au Transtévère, aboutissait à la porte S. Spirito dans le Borgo ; longeant les bords du Tibre, elle traversait des vergers et des jardins ; les Riarii y avaient des enclos et le banquier Agostino Chigi y fit édifier soit par Peruzzi, soit par Raphaël [1], cette demeure « digne du Paradis » qui devint la Farnésine. La construction en fut commencée en 1509 ; en 1511, elle était déjà fort avancée, et les poètes familiers de Chigi en vantaient la magnificence [2]. Jules II vint visiter les travaux et, pour piquer Chigi d'émulation, il lui demanda si sa maison serait aussi somptueuse que celle de Riario, qu'on achevait alors. A quoi Chigi répondit que ses écuries seraient plus belles que la salle à manger de Riario ; elles furent dessinées par Raphaël, à ce qu'on assure, et coûtèrent 2 000 ducats [3].

L'accès de Saint-Pierre avait été rendu plus facile par Sixte IV, qui perça, entre le pont Saint-Ange et la Basilique, la Via Sistina, et par Alexandre VI qui créa la Via Alessandrina, aujourd'hui Borgo Nuovo. Avec le Borgo Vecchio et le Borgo S. Spirito, cela faisait quatre voies d'accès pour atteindre la place Saint-Pierre, « la Cortina di S. Pietro », bien plus petite alors que de nos jours et rectangulaire. Du côté de la porte Angelica, sur l'emplacement de la colonnade de Bernini, s'élevaient deux petits portiques et quelques taudis; au fond, des gradins de pierre surmontés des statues des apôtres dues à Nino da Fiesole [4] conduisaient à l'antique basilique, percée de trois portes monumentales et de doubles fenêtres, en partie cachée par la loge de Bénédiction. Les mosaïques à fond d'or qui en décoraient la façade ne s'apercevaient plus guère. Du côté du Vatican s'élevait un édifice construit sous le pontificat de Paul II par Giuliano da Maiano, architecte du palais S. Marco et en rappelant l'ornementation ; en face, à peu près à l'endroit où la colonnade méridionale rejoint l'église, était une maison à deux étages, de style florentin construite sous le pontificat de Pie II [5].

Plusieurs fontaines furent restaurées par les soins de Jules II, entre autres celle qui était située au Belvédère et qu'alimentait un aqueduc construit ou réparé par ses soins et une autre près de S. Maria in Trastevere, à laquelle on avait déjà travaillé au temps d'Alexandre VI. Toutefois, ce fut le cardinal Marco Vigerio qui paya la dépense. La fontaine Trevi, que Nicolas V avait établie, fut remise en état par Jules II [6].

Il fut fait des travaux de réfection aux murs de la ville. Ils se trouvaient en si mauvais état qu'il était plus facile, dit un contemporain, de sortir par les brèches que

1. Raphaël était très lié avec Chigi.

2. Vasari, *Vie de Peruzzi.* — *De Viridario, Augustini Chigii... Libellus* Galli Egidii *romani poe. laur.*, Rome, 1511. Divisé en cinq livres. — *Suburbanum Agustini* (sic) *Chisii per* Blosium Palladium, Rome, 1512, 27 janvier.

3. *Giornale Stor. della Lett. Ital.*, vol. XXXIX, p. 205. Giov. Ant. Cristoforo conduisit les travaux. Cf. R. Lanciani, *The Golden Days of the Renaissance in Rome*, Boston, 1906, p. 301. — Richard Forster, *Farnesia Studien*, Bostock, 1880.

4. Comme on le voit dans *l'Incendie du Borgo*, de Raphaël, et dans les dessins un peu postérieurs de Heemskerck (1533-1575) (?)

5. Filippo Clementi, *Il Carnavale*, Rome, 1899, p. 99. Baron de Hubner, *Sixte-Quint*, Paris, 1870, vol. II, Livr. VI.

6. Le « gardien de la fontaine » située sur la place Saint-Pierre recevait 4 ducats de X carlins par mois ; il s'appelait Angelo de Viterbe (*Archiv. Seg. Vat.*, Ms. 535. *Int. et Exitus*, 10 février 1504)

par les portes ; bien souvent il arriva que les malfaiteurs s'évadèrent de la ville par ces ouvertures [1]. La portion la plus ruinée des murailles était comprise entre la porte Salara et la porte Pia, et elle était la plus exposée aux attaques ! La porte S. Lorenzo, près de la porte Maggiore, avait aussi grand besoin de restauration. Deux des conservateurs, Prospero Muti et Bernardini Milzi, furent chargés par Jules II de diriger les travaux de réfection nécessaires. Une inscription datée de 1512 rappela cette initiative [2].

Le Tibre fut dragué et rendu plus navigable, ce qui permit d'amener à Rome les marchandises venues par mer et que l'on devait auparavant transborder à Fiumicino, ainsi que l'huile, les céréales, le bois à brûler provenant du Nord. Une route fut pratiquée le long des rives pour le halage, et des ponts établis sur les affluents et les ruisseaux (1508). Des gardiens nommés à vie avait la charge de veiller à l'entretien de ces travaux, d'empêcher qu'on construisît des maisons sur les berges et qu'on abattît les arbres qui soutenaient les terres [3].

Quant aux églises que Jules II sauva de la destruction complète ou auxquelles il fit travailler, elles sont sans nombre : S. Maria dell' Anima, S. Maria di Grottapinta, S. Stefano Rotondo, S. Agnese hors des murs, S. Pietro in Vincoli dont il avait été titulaire et dont il confia l'entretien aux chanoines réguliers du Latran, de même que son oncle Sixte IV, il y fit des travaux importants, S. Biagio della Pagnotta, ainsi désignée parce que le 3 janvier on y distribuait des petits pains ; on y travaillait encore au moment de sa mort. Étant cardinal, il avait orné d'un portique l'église SS. XII Apostoli près du Capitole.

Jules II n'aimait pas qu'on entravât les travaux qu'il ordonnait ; il fit emprisonner un propriétaire parce qu'il s'opposait à la destruction de sa maison qui n'était pas à l'alignement ; il fit abattre la façade de la demeure du cardinal d'Auch pour la même raison, sans égard pour ses protestations ; le cardinal resta même quelque temps sans logement (1508) [4].

Au contraire, il favorisait les propriétaires qui demandaient à bâtir des maisons d'un bel aspect ou dans des lieux jusqu'alors peu habités ; il les dispensait de taxes ou leur cédait le terrain. Une bulle datée du 20 décembre 1507, confirmant une bulle de Sixte IV, accordait aux propriétaires de maisons nouvelles le droit d'en disposer librement dans leurs testaments [5]. Bramante, qui était chargé d'une sorte de surintendance des travaux d'embellissement de la ville, surveillait les constructions. Sous son influence, les palais nouvellement édifiés prirent un aspect plus plaisant que n'avaient ceux de la période antérieure, ils eurent des escaliers extérieurs ; ce ne furent plus ces demeures farouches, flanquées de tours, véritables forteresses destinées à défier les adversaires, mais d'élégantes constructions, d'un style pur et sobre, ouvertes de nombreuses fenêtres, où l'on

1. La garde et l'entretien des murailles dépendaient de la municipalité, qui touchait les droits perçus aux portes.

2. Forcella, vol. XIII, p. 30, n. 11.

3. *Archiv. Seg. Vat., Int. et Ex.*, vol. 544, fol. 234. — Bonini, *Il Tevere*, Rome, 1663. — Carcani, *Il Tevere*, Rome, 1875. — Michele Pensuti, *Il Tevere*, Rome, 1923.

4. Sanuto, vol. VI, col. 653.

5. *British Museum*, 5035 a. 18

pouvait mener joyeuse existence et dont des architectes aux goûts affinés, tels que Sansovino, Sangallo, Peruzzi, comme Bramante et Raphaël, dessinaient les plans.

L'activité édilitaire de Jules II se maintint jusqu'à la fin de son règne ; en juillet 1512, on travaillait encore à des percements de rues et à des nivellements dans le Borgo [1].

Fra Giocondo, dans la préface de son édition de Vitruve dédiée à Jules II et publiée en 1511, écrit qu'il a pensé à lui offrir ce livre parce qu'il connaît son goût pour les constructions ainsi que le montant des dépenses « énormes et très magnifiques » (*magnificentissimæ*) qu'il a consenties pour orner la cité. Il a surpassé, ajoute-t-il, non seulement tous les souverains de son temps, mais ceux du passé [2].

Jules II était très fier de son œuvre; il entendait que ses contemporains et la postérité lui rendissent hommage à ce sujet, et il apposa sur une maison de la Via S. Spirito [3], où elle se voit encore, une inscription rappelant qu'il avait étendu les limites des territoires soumis à la Sainte Église romaine, délivré l'Italie, élargi et rectifié les rues de la cité romaine qui, auparavant, ressemblait plutôt à une ville dévastée par l'ennemi qu'à une cité régulière et ne répondait en rien à sa majesté impériale (1512) [4].

Dans une bulle par laquelle il attribue des avantages spéciaux aux chanteurs de la chapelle Giulia au Vatican, il se plaît à rappeler ses largesses en vue de la transformation de Rome [5].

Les cardinaux suivirent l'exemple que leur donnait le pape ; le cardinal Raffaele Riario reconstruisit à ses frais l'église S. Lorenzo in Damaso qui attenait à son palais ; le cardinal Domenico Grimani restaura S. Marco [6] ; Giovanni Medicis, « de cette famille, dit Alberti, qui a dépassé toutes les autres en générosité pour les œuvres pies », dépensa d'assez fortes sommes dans l'église S. Maria della Navicella (In Domnica) [7], dont, devenu pape, il transforma la nef. Le futur cardinal Rangone s'occupa de remettre en état la nef de SS. Sergio e Bacco que le pape Sixte IV avait relevée de ses ruines et que Paul III abattit afin d'élargir le chemin que devait suivre Charles-Quint pour son entrée triomphale dans Rome (1536). Le cardinal Serra édifia dans l'église S. Giacomo degli Spagnuoli une chapelle ornée de marbres et d'une statue de saint Jacques par Sansovino ; Pelle-

1. Madelin, *Journal d'un Habitant français de Rome*, dans *France et Rome*, p. 208.

2. Autre édition publiée en 1513 et dédiée à un autre embellisseur de ville, Giuliano de Médicis. La vie de cet architecte se trouve dans Tommaso Temanza, *Vite dei più celebri architetti*, Venise, 1778, p. 54. Alberti parle en 1510, *De nonnullis triumphantibus*, XXI, des belles voies commencées par Sixte IV et achevées par son neveu Jules II. Panvinio qualifie le pape : *Magnarum molium semper avidus*.

3. A droite en sortant de la Via Banchi Nuovi pour entrer dans la Via Banco di S. Spirito.

4. Forcella, vol. XIII, p. 88, b. 114. Texte complété.

IVLIO II PONT. OPT. MAX. QUOD FINIB.
DITIONIS S. R. E. PROLATIS ITALIÆ
LIBERATA URBEM ROMAM OCCUPATE
SIMILIOREM QUAM DIVISE PATEFACTIS
DIMENSISQ : VIIS PRO MAJESTATE
IMPERII ORNAVIT
DOMINICUS MAXIMUS } ÆDILES F. C. MDXII
HIERONYMUS PICUS }

5. *Collectio Bullarum... Sacrosanctæ Basilicæ Vaticanæ*, vol. II, Rome, 1750, p. 347. Bulle du 20 février 1513. Des chanteurs français et espagnols y composaient la manécanterie ; Jules II en voulait d'italiens. Le pape mourut dans la nuit qui suivit la signature de la bulle ; le rédacteur du *Bullaire*, p. 351, fait admirer sa force de caractère qui lui permit de signer ainsi un acte quelques heures avant sa mort.

6. Nibby, *Roma moderna*, vol. I, p. 322.

7. Cugnoni, dans *Arch. della R. Società Romana di Stor. Patria* an. II et III (1879-1880). — Armellini, p. 502. — Forcella, vol. VIII, p. 171.

grino de Modène y peignit à fresque la vie de ce saint [1]. Le cardinal Oliviero Carafa décora de peintures dues à Filippo (ou Filippino) Lippi une des chapelles de l'église S. Maria sopra Minerva [2] ; il fit poser des lambris d'or dans S. Lorenzo fuori de Mura et achever par Bramante le cloître de S. Maria della Pace [3].

Tous ces embellissements n'allaient pas sans beaucoup de destructions. Cela était inévitable. Le XVI^e siècle fut une époque désastreuse pour l'ancienne Rome, « la terreur », a dit l'archéologue Lanciani. Les monuments antiques furent détruits plus que jamais ; ils fournirent non seulement des matériaux, mais de la chaux pour les constructions nouvelles ; à côté de chaque ruine il s'élevait des fours ; statues, plaques de marbre, colonnes, inscriptions s'y engouffraient ; on a retrouvé des fours encore pleins de débris qu'une circonstance fortuite a sauvés de la destruction. Combien d'autres de ces restes antiques furent employés, entiers ou rompus, à la construction d'édifices modernes [4] ! Fra Giacondo, qui précéda Raphaël en qualité de directeur des antiquités, assure qu'il se fit sous ses yeux une terrible consommation de plaques de marbre portant des inscriptions. Un patient archéologue a compté dans Rome plus de sept mille colonnes, fûts ou fragments de colonnes employés dans des constructions [5]. Combien aussi s'en allaient au loin ; le dôme d'Orvieto est bâti en partie avec des marbres romains ; on en expédiait jusqu'en Angleterre. C'était faire œuvre pie. Le Colisée fut, durant tout le moyen âge et pendant deux siècles encore, une inépuisable carrière ; Albertini rapporte qu'il a vu abattre les arcs de Gratien, de Valentinien, de Paul-Emile, de Fabien. Le Portique de Pompée, l'amphithéâtre Castrense disparurent alors ou à peu près [6].

Raphaël rappelle à son tour, dans le rapport qu'il adressa en 1518 à Léon X [7], que, durant les douze années écoulées depuis son arrivée à Rome, il avait assisté à la ruine de la porte triomphale des Thermes de Dioclétien, du temple de Cérès au Forum, d'une partie du forum de Nerva et de la basilique de Constantin. La Meta dite de Romulus, cette curieuse pyramide presque aussi haute, disait-on, que le château Saint-Ange, fut en partie rasée pour permettre l'alignement d'une des voies menant à Saint-Pierre. Il était réservé à Léon X d'en achever l'anéantissement [8].

1. VASARI, éd. Milanesi, vol. IV, p. 650.

2. MUNTZ, *Raphaël*, p. 321.

3. D'une façon générale, voir ARMELLINI, HUELSEN et FORCELLA.

4. Jules II donna des autorisations à des entrepreneurs pour prendre des matériaux dans les ruines même debout ; généralement on ne permettait d'enlever que les pierres tombées. « J'ose dire, écrit Raphaël dans son rapport à Léon X, que cette nouvelle Rome que l'on voit aujourd'hui dans toute sa grandeur et sa beauté, avec ses églises, ses palais, ses autres monuments, est construite avec la chaux provenant des marbres antiques. »

5. CORSI, *Delle Pietre antiche*, Rome, 1845, p. 398. Les colonnes de la cour de la Chancellerie semblent provenir de l'ancienne église de S. Lorenzo in Damaso, pour la construction de laquelle on les avait enlevées à un ancien monument.

6. Sur la destruction de Rome par les Romains, voir LANCIANI, *The Destruction of ancient Rome*, Londres, 1901, et notre ouvrage sur *Les Monuments de Rome*.

7. Publié pour la première fois par les Volpi (Padoue, 1733), dans leur édition des œuvres de B. Castiglione. Le texte porte *onze* années. Publié de nouveau par PASSAVANT, *Rafael von Urbino...* Leipzig, 1839. Ce texte porte *douze* années, vol. I, appendice XIII, p. 508. On admet que le rapport a été retouché par Castiglione. Publié aussi par PIETRO ERCOLE VISCONTI, *Lettera di Raffaele d'Urbino a Papa Leone X*, Rome, 1840, d'après le texte original du marquis Scipione Maffei. Voir E. MUNTZ, *Raphaël*, Paris, 1881, p. 603, sur l'authenticité de ce document. Le texte de Passavant et celui de Visconti sont très différents.

8. Sixte IV avait commencé l'œuvre de destruction. On la voit représentée sur la porte de bronze de Saint-Pierre.

LES ESCLAVES DE MICHEL-ANGE.

PARTIES DU TOMBEAU DE JULES II. Louvre. (Phot. Hachette.)

Bartolomeo della Rovere laissa la réputation d'un terrible destructeur ; pour Bramante, son nom fut transformé en Ruinante [1].

Les gens de la Renaissance, même les érudits et les admirateurs les plus passionnés de l'antiquité, en voyaient sans scrupule détruire les vestiges ; ils n'y tenaient pas ; une inscription transcrite leur paraissait inutile à conserver. Les grands humanistes qui visitaient Rome n'en considéraient les monuments qu'à ce point de vue. Il n'y a pas bien longtemps d'ailleurs, un siècle tout au plus, qu'un sens nouveau du passé classique a prévalu.

Le tombeau de Jules II.

De même que les rois d'Égypte s'occupaient tout d'abord, quand ils montaient sur le trône, de se construire un monument funéraire, hypogée ou pyramide, ainsi Jules II, au lendemain de son élection, pensait déjà à s'ériger un mausolée qui fût grandiose comme tout ce qu'il concevait. Un homme lui parut plus que tout autre appelé à réaliser son rêve, Michel-Ange, dont quelques œuvres avaient déjà fait éclater le rare génie et la prédilection pour l'imposant, le colossal. Il lui demanda des projets ; Michel-Ange lui en envoya de Florence [2] plusieurs, dont il agréa l'un en s'engageant par contrat à lui payer pour sa réalisation 10 000 ducats ; 100 ducats par mois lui seraient versés pour ses frais, sans doute en déduction de cette somme. L'ouvrage devait être achevé en cinq ans.

On possède des éléments qui permettent de concevoir l'aspect qu'aurait eu ce monument, dont il ne subsiste que des épaves, le Moïse de S. Pietro in Vincoli, les deux statues de Rachel et Lia dues en partie à Michel-Ange et les deux Esclaves qui sont au Louvre ; Condivi et Vasari en fournissent en effet des descriptions qui, sans être parfaitement concordantes, permettent néanmoins de connaître la pensée de l'artiste, et il en est fait d'autre part une description complète dans un acte [3].

Ce tombeau à quatre faces n'aurait pas été, en conséquence, adossé à une paroi, comme cela se pratique généralement ; sur chacune des faces, Michel-Ange pensait disposer des niches contenant des statues et séparées par des groupes sculpturaux ; au-dessus, un entablement avec des statues d'esclaves chargés de liens, représentant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture avec leurs attributs ; leurs chaînes rappelaient la Mort et le Temps qui détruisent les œuvres des hommes [4] ; on a vu aussi dans ces figures, et peut-être

1. Bramante avait soulevé bien des hostilités. Elles s'exprimèrent dans un pamphlet qui fit fureur ; il parut en 1517 à Milan sous le titre de *Simia* (le Singe) ; l'auteur en est Andrea Guarna de Salerne. Écrit en un latin bizarre, les personnages sont Bramante, saint Pierre, Simia et d'autres. Bramante se vante d'avoir tiré de terre plus de mille images des dieux de la fable, ce dont le gourmande saint Pierre. « Pourquoi, ajoute-t-il, as-tu détruit mon temple ? — Pour obéir aux ordres du pape Jules II, mais le pape Léon X le rebâtira en peu de temps. — S'il en est ainsi, tu attendras ce peu de temps aux portes du paradis. » Bramante se console en pensant qu'il ira chez Pluton lui refaire un enfer tout neuf, et il menace saint Pierre de remplacer le chemin étroit et difficile qui mène au paradis par une belle route large et bien pavée. Saint Pierre lui reproche encore d'avoir entrepris, pour Jules II, un sépulcre trop fastueux et il lui parle de sa bourse trop garnie. Sur quoi le dialogue s'achève.

2. Lettres de Michel-Ange, éd. Milanesi. — Vasari, *Le Vite* — Corrado Ricci, trad. J. de Crozals, *Michel-Ange*, Florence, 1902

3. Acte du 6 mai 1513 dont il est parlé ci-après.

4. Voir pl. IX.

avec plus de raison, les provinces conquises ou à conquérir [1] par Jules II. Quatre grandes statues devaient orner les coins du mausolée, dont le Moïse, lequel serait placé entre deux figures représentant la Vie active et la Vie contemplative [2]. Au sommet, deux anges soutiendraient la statue du pape, l'une souriante à la pensée que son âme avait pris rang parmi les bienheureux, l'autre pleurant parce que la terre était privée de lui [3]. A l'intérieur du mausolée, un sarcophage de marbre ou de porphyre aurait reçu la dépouille du pape. Le mausolée devait être orné en tout d'une quarantaine de statues et de nombreux bas-reliefs.

Michel-Ange partit pour Carrare dès qu'il eut la commande, pour surveiller lui-même l'extraction et la préparation des blocs, car on sait son scrupule sur le choix des matières premières, pierres ou couleurs (avril 1505). Il y passa huit mois, coupés par de courts voyages à Florence ; le 12 novembre 1505, il signait un traité avec deux bateliers pour le transport de ses marbres jusqu'à Rome, puis, par Florence, il gagna Rome, où la plupart des blocs étaient déjà parvenus ; il en surveilla le transfert du port jusqu'à l'atelier qu'il s'était choisi, à côté de l'église S. Caterina delle Cavallerotte, située sur la place Saint-Pierre. Jules II fut ravi lorsque le sculpteur lui montra les énormes blocs de marbre qu'il se disposait à travailler ; il se complaisait à le voir à l'œuvre et fit même construire une passerelle entre le corridor qui relie le Vatican au château Saint-Ange et l'atelier de Michel-Ange, afin de pouvoir venir le trouver plus commodément.

Mais, dès janvier 1506, les ennuis commencèrent pour Michel-Ange ; le 31, il informe son père que les vents contraires ont retardé l'arrivée des marbres sur lesquels il comptait, que ceux qu'une barque avait apportés précédemment se sont trouvés submergés pendant une inondation récente, que son travail est arrêté et qu'il doit obtenir du pape des délais, ce qui n'est guère facile. Puis se posa la question : où placer le monument ? Saint-Pierre était encombré, et la nef en était, au reste, trop exiguë pour qu'un mausolée aussi important et qui devait être isolé des murs pût y trouver place [4]. Cette constatation confirma Jules II dans la pensée de reconstruire la basilique, ainsi qu'il en nourrissait au surplus le dessein depuis quelque temps déjà, à ce qu'il semble. Pour justifier une telle décision, Jules II laissait entendre qu'elle était croulante, *vetustate collabentem* ; les colonnes de la partie méridionale penchaient, disaient quelques-uns, et la toiture paraissait sur le point de s'effondrer. La cause en était, si cela est vrai, que le terrain sur lequel elle est construite est marécageux [5] et peu stable. Déjà au temps de Nicolas V, on s'était demandé s'il ne conviendrait pas d'entreprendre des travaux de réfection. Le pape et les écrivains à sa dévotion insistent sur ce point, soit

1. Nous ne sommes qu'au commencement du pontificat, alors que les ambitions de Jules II se trouvaient encore loin d'avoir été réalisées. Voir pl. IX.

2. Rachel et Lia. Ce sont les deux statues qui se trouvent aux côtés du Moïse dans le monument de S. Pietro in Vincoli. V. pl. X.

3. Même pensée dans le sépulcre de Lorenzo II, duc d'Urbino qui se trouve dans la « Nouvelle Sacristie » de Florence ; l'Aurore et le Crépuscule se font opposition.

4. On compte que 73 papes y avaient été ensevelis.

5. C'est pourquoi la fièvre paludéenne y sévissait plus que partout ailleurs à Rome. Tacite raconte que les mercenaires qu'on y envoyait camper périssaient en masse.

pour excuser l'anéantissement de tant de souvenirs vénérables, soit pour faire ressortir tout le mérite d'une entreprise qui doterait la catholicité d'un sanctuaire digne d'elle, « le Panthéon, disait-on, sur les murs du temple de la Paix » [1].

Cependant, l'opposition était vive tant dans le clergé que parmi le public. Onofrio Panvinio, moine augustin un peu postérieur à Jules II (1529-1568), s'est fait l'écho d'un sentiment certainement presque unanime [2]. Non seulement il fâchait aux Romains de voir disparaître cet antique témoin des premiers âges de la chrétienté, mais ils redoutaient la disparition d'une partie des multiples chapelles et églises qui se pressaient autour de la basilique [3]. Beaucoup aussi se demandaient avec raison comment l'on se procurerait les sommes énormes qui seraient indispensables.

Mais cette opposition et ces scrupules n'étaient pas pour arrêter Jules II.

Sur ces entrefaites, intervint Bramante [4]. Il se trouvait à Rome depuis quelque temps déjà, après avoir vécu longtemps à la cour de Ludovic le More, qu'il n'avait quitté qu'au moment de ses infortunes ; entre 1482 et 1498, il avait élevé, en divers lieux, à Milan, à Vigevano, à Pavie, à Crivola, bien des édifices religieux, civils ou militaires. Son arrivée à Rome date de 1499. Peut-être que Raphaël, dont il était le compatriote et, ce semble, le parent, l'avait poussé à aller dans une ville où les artistes recevaient si excellent accueil. A la différence de Michel-Ange, il avait acquis une certaine aisance et put s'adonner pendant quelque temps, « solitaire et pensif », à l'étude des monuments anciens dont il savait apprécier la beauté ; sa curiosité le poussa même jusqu'à Naples. Aussi, quand il fut appelé à édifier le Tempietto du Janicule, lui donna-t-il la forme et la grâce d'un temple antique (1503) [5]. Dès lors, les commandes affluèrent; le cardinal de Naples, Oliviero Carafa, le chargea de reconstruire le cloître de S. Maria della Pace, comme il a été dit (1504) ; il travailla avec d'autres architectes à la fontaine du Transtévère et à celle de la place Saint-Pierre, à la construction du palais du cardinal Francesco Soderini sur la place Scossa Cavalli, qui fut achevé en 1510 [6], à l'église de S. Lorenzo in Damaso, à l'église S. Giacomo degli Spagnuoli, à l'église S. Maria dell' Anima ; on lui attribue le palais du cardinal Adriano Castelli de Viterbe, depuis palais Giraud, actuellement Torlonia [7].

1. Dans les inscriptions, sur les médailles, dans ses missives aux souverains, Jules II parle de l'état inquiétant de la basilique.

2. Panvinio (Mai, *Spicilegium Romanum*, IX, 365) dit : *Qua in re adversos pœne habuit cunctorum ordinum homines et præsertim cardinales.* — Cf. Pastor, vol. III, p. 765.

3. S. Maria Virgariorum ou De Virgariis parce que les pèlerins y achetaient des bourdons ; S. Gregorio in Palatio, S. Zenone, S. Giacomo, S. Giustinio, S. Salvatore qui réunissaient les Allemands dont le nombre augmentait chaque jour ; S. Caterina delle Cavallerotte, S. Martino del Portico, S. Maria della Febre qu'invoquaient les fiévreux.

4. De son vrai nom Donato di Asdranaldo. Il était né près d'Urbino en 1444. Malaguzzi-Valeri, *Donato Bramante*, Rome, 1924, — D. Gnoli, *Bramante in Roma*, Rome, 1898. — D. Gnoli, *Il Palazzo della Cancellaria ed altri Palazzi di Roma attribuiti a Bramante*, dans *Arch. Stor. dell' Arte*, an. V, p. 177, 331. — Robert Saitschick, *Menschen... der Renaissance*, p. 339, 587. — Muntz, *Raphaël*, Paris, 1881, p. 304. — Vasari, *Le Vite*. — Sebastiano Serlio, *L'Architettura*, Venise, 1551, lib. III, fol. XXXVI. — Giulio Carotti, *Le Opere di Bramante e Raffaello*, Milan, 1905 — L. Pungileone, *Memorie intorno alla vita e alle opere di Donato o Donnina Bramante*, Rome, 1836. — Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'Art*, Paris, 1811-1823. — J. Burckhardt, *Le Cicerone*, II[e] partie, p. 208. — H. Semper, *Bramante*, Leipzig, 1878.

5. Sur le Tempietto, voir J. Burckhardt, *Le Cicerone*, deuxième partie, Paris, 1892, p. 209.

6. Adamo Rossi, dans *Arch. Stor. dell' Arte*, vol. I, Rome, 1888, p. 136. — Cf. Albertini, *De Mirabilibus*, p. 31, lig. 5. Ce palais a disparu.

7. En réalité, élevé entre 1503 et 1506 par Antonio Sangallo, Bramante collabora, ce semble, à l'élaboration des plans. Luigi Callari, *I Palazzi di Roma*, Rome, s. d., p. 35.

Bramante acceptait toutes les besognes qu'on lui confiait, il les recherchait même avec empressement et c'est pourquoi on lui donna le surnom de Bramante, qui vient de *bramare*, briguer, solliciter. Grâce aux bénéfices qu'il tirait de ses multiples occupations, Bramante menait une vie large et aimable [1] ; dans ses salons se réunissait la société artistique de Rome ; ses soupers, où il avait pour convives le Pérugin, Signorelli, Pinturicchio, étaient fameux [2]. On y faisait de la poésie ; il improvisait sur la lyre et composait des sonnets [3].

Agé de cinquante-neuf ans, il se trouvait dans toute la force de son génie et le déploiement de son activité quand Jules II monta sur le trône pontifical ; le bruit de sa réputation avait dû certainement venir jusqu'au pape et, dès la deuxième année de son règne, celui-ci l'appela pour lui confier, avec Sangallo, la direction de la reconstruction de Saint-Pierre. Sangallo, sentant que ce concurrent allait l'emporter et que la faveur du pape se retirait de lui, abandonna la partie et regagna Florence, sa patrie, où il mourut en 1516. Michel-Ange ressentit vivement cette disgrâce ; ses antipathies, de même que ses amitiés, étaient fortes et durables ; de plus, l'intrusion de ce nouveau venu lui sembla grosse de désagréments et de conflits. Vasari, qui fut presque son contemporain, représente Bramante comme un homme excessivement doux, complaisant et serviable, « montrant toujours beaucoup d'amitié à ceux qu'il estimait doués de talent ». Mais, avec le caractère violent et impétueux de Michel-Ange, comment un choc ne se serait-il pas produit entre les deux hommes ? Michel-Ange accusa inlassablement Bramante de tous les désagréments qui lui survinrent au cours de sa vie ; bien des années après la mort de Bramante, il revenait encore sur ses griefs ; il affirme que ce fut Bramante qui dégoûta le pape de l'idée de s'élever un tombeau en lui représentant qu'il était de mauvais augure d'en préparer ainsi un de son vivant, et qui le poussa à poursuivre exclusivement l'édification d'une nouvelle et grandiose basilique dont la majesté, lui disait-il, lui assurerait bien mieux l'immortalité. En outre, ce fut Bramante, à ce qu'il prétend, qui insinua à Jules II la pensée de faire décorer de fresques, par ses soins, le plafond de la Sixtine, sachant bien qu'ainsi il entraverait l'achèvement du tombeau [4].

Or, au mois d'avril 1506, un nouveau convoi de marbres parvint à Rome; pour en payer les frais, Michel-Ange emprunta 200 ducats à la banque Baldassare Balucci et alla ensuite les réclamer à Jules II ; la trésorerie pontificale était particulièrement gênée à ce moment ; il était difficile d'en rien obtenir, d'autant que le pape se désintéressait en effet de son tombeau; Michel-Ange, qui le sentait, n'en était que plus impatient d'obtenir le remboursement de son dû ; il se rendit au Vatican, demandant à voir Jules II, car le pape l'avait autorisé à s'adresser à lui personnellement quand il aurait besoin d'ar-

1. Vasari dit « splendide ».

2. L'épithète de *Patiente figlio di Paupertate* que lui donna Cesare Cesariano ne semble guère justifiée, du moins à cette époque.

3. Naguère, Raphaël et lui se plaisaient à commenter Dante. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, f. italien 1543, *Stanze di Lorenzo de' Medici*, contient au fol. 70 et suivants une vingtaine de sonnets de Bramante, dont 18 identiques à ceux de la *Raccolta Milanese* et des *Poesie italiane inedite*, Prato, 1847, vol. III, p. 84. Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, vol. XX, 1879, p. 514, art. E. Muntz et L. Beltrami, *Bramante poeta*, Milan, 1884.

4. Lettre de Pietro Rosselli en date du 10 mai 1506. Voir Ricci, p. 54. — E. Muntz, *Une Rivalité d'artistes, Michel-Ange et Raphaël*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXV, 1882, pp. 281, 287, 385, 400.

LE MOÏSE DE MICHEL-ANGE. RACHEL ET LIA, à droite et à gauche. STATUE DU PAPE, par Maso del Bosco.
Dans l'église S. Pietro in Vincoli. (Phot. Alinari.)

gent; l'accès des appartements pontificaux lui fut interdit cependant ; la semaine sainte se passa en sollicitations inutiles ; le vendredi saint (10 avril), Michel-Ange se présenta de nouveau et essuya de la part de l'huissier un nouveau refus ; un évêque intervint et fit observer à l'huissier qu'il ne savait pas sans doute à quel homme il parlait. « Je ne le connais que trop, répliqua l'huissier, mais je suis obligé d'obéir à ma consigne. » Sur quoi Michel-Ange dit que, puisqu'on le traitait ainsi, il s'en irait et que, si on le voulait, il faudrait aller le chercher. Même il n'hésita pas à mettre ses paroles par écrit et chargea quelqu'un de l'entourage du pape de les lui porter [1]. Puis il rentra chez lui, ordonna à ses serviteurs de vendre à des juifs tout son mobilier et partit en pleine nuit, bride abattue, pour se réfugier en Toscane. Son imagination exaltée lui faisait craindre les pires dangers. « Si j'étais resté à Rome, écrivait-il, ma tombe se serait trouvée nécessaire avant celle du pape. »

Jules II envoya cinq cavaliers à sa poursuite, mais ils ne parvinrent à le rejoindre qu'à Poggibonsi, près de Sienne, hors du territoire de l'Église, et durent se contenter de lui lire une lettre du pape dans laquelle il le menaçait de sa colère s'il ne revenait pas ; ils joignirent, mais en vain, leurs instances aux menaces de leur maître. Michel-Ange répondit en se plaignant d'avoir été traité comme un homme de rien, et il ajouta que, le pape ayant montré qu'il ne tenait plus à son tombeau, il se considérait comme dégagé de son contrat et n'accepterait certes pas d'entreprendre d'autres travaux à la place, allusion à la décoration de la chapelle Sixtine.

Néanmoins, le 2 mai 1506, revenu de son emportement, il écrivait à Sangallo qu'il était au désespoir d'avoir irrité le souverain pontife et tout disposé à terminer son tombeau, « qui sera la plus belle chose du monde », écrivait-il, mais à Florence, où il ferait venir les marbres qu'il enverrait ensuite tout taillés et sculptés à Rome. Il demandait toutefois auparavant à recevoir son dû [2].

1. Michel-Ange a raconté plusieurs fois cet incident : dans une lettre adressée à Francesco Fattucci de Florence en janvier 1524 ; dans une supplique adressée dix-huit ans plus tard au pape Paul III le 20 juillet 1542, et dans une lettre à un inconnu datée du mois d'octobre suivant. Voir MILANESI, pp. 426, 485, 489.

2. Ce tombeau ne fut jamais achevé, malgré le grand désir de Michel-Ange, qui pensait que sa réputation y gagnerait beaucoup. Ce n'est pas toutefois que les exécuteurs testamentaires de Jules II, Lorenzo Pucci, depuis cardinal, et Leonardo Grosso della Rovere, n'aient pris des dispositions aussitôt après sa mort ; le 6 mai 1513, ils signalent un contrat avec Michel-Ange aux termes duquel celui-ci s'engageait, moyennant 16 500 ducats d'or, à poursuivre l'achèvement du tombeau, dont une minutieuse description est donnée dans l'acte. Michel-Ange confia diverses parties du mausolée à des auxiliaires, Raffaello da Montelupo, Giovanni de' Marchesi, Francesco da Urbino. Mais rien ne se fit. Ce tombeau fut le tourment de sa vie. Léon X refusa d'aider à son édification et le neveu de Jules II, le duc d'Urbino, dut prendre l'affaire en main ; toutefois, l'énormité de la dépense l'effraya ; il demanda donc à l'artiste de la réduire en diminuant le projet primitif. Mais alors les statues déjà achevées, le Moïse, les deux Esclaves, se trouvèrent trop grandes ; tout était à refaire ; d'autre part, Paul III imposa à Michel-Ange la peinture du *Jugement dernier* ; il dut en conséquence solliciter du pape d'être délié de son engagement envers le duc d'Urbino ; en outre, il demanda une indemnité pour ses débours, ce qui finalement lui fut accordé (20 juillet 1542). D'ailleurs, le duc d'Urbino était mort le 20 octobre 1538.

La dépouille de Jules II fut déposée provisoirement dans le tombeau qu'il avait fait élever à son oncle par Pollaiulo dans l'ancienne basilique, près du chœur ; elle se trouve à présent dans la chapelle du Saint-Sacrement ; aucune inscription, aucun indice n'en marque l'emplacement. GREGOROVIUS, *Le Tombe dei Papi*, p. 116. — CORRADO RICCI, *Michelangelo*, p. 173.

Jules II avait, paraît-il, demandé, au moment de mourir, à être enterré dans l'église de S. Pietro in Vincoli, où a été édifié le monument que l'on y voit encore et dans lequel figurent le Moïse et les deux statues de Rachel et de Lia, lesquelles, on l'a dit, sont partiellement dues au ciseau de Michel-Ange. Ce monument ne fut achevé que vers 1545. Comme on l'a vu, les restes de Jules II ne s'y trouvent pas. Voir MORONI, *Diz.*, vol. XIII, p. 7. — E. MUNTZ, *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, vol. III, p. 388.

La sépulture de Jules II aurait été violée et son cadavre dépouillé d'une partie de ses ornements lors du sac de Rome de 1527. Voir TIBERII ALPHANARI, *De Basilicæ Vaticanæ*, Rome, 1914, p. 78, et *Il Messaggero*, journal romain en date du 12 novembre 1926, article de G. Cascioli sur la découverte des tombes de Sixte IV et de Jules II ainsi que des cardinaux Santoro et Della Rovere.

Saint-Pierre.

Vers la fin de l'année 1505, les travaux de la nouvelle basilique étaient engagés [1] ; Jules II n'hésitait plus alors ; il avait accepté le plan de Bramante, la croix grecque, qui aurait été d'un si merveilleux effet et qui fut plus tard abandonnée. Le sol, on l'a vu, était marécageux ; il fallut creuser très avant, à 26 pieds de profondeur, pour trouver le tuf sur lequel on pouvait baser en sécurité l'énorme édifice en projet [2]. D'innombrables ouvriers furent employés à vider l'eau qui envahissait les fondations. L'héritage d'un étranger mort récemment à Rome, et appartenant de ce fait au Saint-Siège, fournit aux premières dépenses.

Le samedi 18 avril 1506, dans la matinée, Jules II entendit la messe célébrée sur le maître-autel de l'ancienne basilique par le cardinal Soderini, puis il se fit porter en grand appareil, accompagné de trente-trois cardinaux, c'est-à-dire de tout le Sacré Collège moins le cardinal Ferreri, à l'emplacement où il devait présider à la pose de la première pierre de l'un des piliers du dôme central, celui où se trouve la chapelle contenant la relique de saint André (du côté de la sacristie).

L'excavation au fond de laquelle se trouvait cette pierre était profonde ; les parois en semblaient instables, ébouleuses ; le pape hésita un instant à descendre, mais aussitôt, se reprenant, il fit signe à sa suite de demeurer sur le bord et s'aventura seul [3].

L'évêque de Tarente, Enrico Bruni, trésorier du pape, avec trois assistants, dont deux portaient des torches et un l'eau bénite, avaient été désignés pour assister le pape.

La première pierre était un bloc de marbre long de trois palmes, large de deux [4], sur lequel une inscription diversement rapportée rappelait l'acte du pape [5]. Des médailles [6] enfermées dans un vase d'argent, dont l'une était apparemment celle de Caradosso représentant la nouvelle basilique, furent déposées à côté ; quelques-unes furent remises aux fonctionnaires présents ; Burchard, qui était du nombre, prétend qu'il en reçut ; Paris de Grassi, qui allait lui succéder comme cérémoniaire [7], insinue qu'il s'en appropria.

La pierre fut déposée sur un lit de ciment et aspergée d'eau sainte ; le pape remonta,

1. Le Tarouilly, *Le Vatican et la Basilique de Saint-Pierre*, Paris, 1882. — Baron H. Geymuller, *Les projets primitifs pour la Basilique de Saint-Pierre de Rome*, Paris, 1875. — Ernest Steimann, *Die Sixtinische Kapelle*, Munich, 1905. — Tiberii Alphanari, *De Basilicæ Vaticanæ*, publ. par le docteur D. Michele Cerrati, Rome, 1914.

2. Ce fut peut-être grâce à la nature du sol que l'édifice ne fut pas endommagé par le terrible tremblement de terre du 2 février 1703 qui causa tant de dégâts dans d'autres parties de la ville, et notamment au Colisée.

3. En marge d'un exemplaire de l'ouvrage de Lodovico Dolce, *Giornale delle Historie del Mondo... rividuto da* Guglielmo Rinaldi, Venise, 1572, lequel se trouve à la Bibl. Angelica, E. E. 3, 40, figure une note manuscrite de Guglielmo Carcino de Valence (?), qui dit avoir assisté à la cérémonie et la décrit sommairement, mais lui assigne la date du 17 avril, qui est fausse. On en trouve le récit détaillé dans Paris de Grassi. — Burchard, p. 509, et édition Thuasne, vol. III, p. 433. — Cavalcaselle, *Raffaele*, et Sigismondo de' Conti, vol. II, p. 343.

4. Trois pieds deux pouces sur dix-huit pouces, écrit Cavalcaselle, ce qui semble plus vraisemblable.

5. Paris et Burchard, vol. II, p. 509, lig. 22 ; p. 510, lig. 55. — Bonanni, p. 52, donne le texte suivant :

Ædem principis apostolorum in Vaticano vetustate et situ squalentem a fundamentis restituit Julius Ligur Pon. Max. An. MD. VI.

6. Deux en or et une dizaine en laiton.

7. Paris de Grassi entra le 26 mai 1504 au service du pape comme second cérémoniaire ; il succéda à Burchard à sa mort, survenue le 16 mai 1506. Ils se détestaient.

LE BELVÉDÈRE.

LA GRANDE NICHE CENTRALE. (Phot. Moscioni.)

LA POMME DE PIN. (Phot. Alinari.)

s'agenouilla, les cardinaux diacres qui l'assistaient proclamèrent une indulgence plénière, et l'un des événements les plus gros de conséquences des temps modernes se trouva accompli.

Des courriers partirent dans toutes les directions pour informer les souverains qu'un nouveau sanctuaire était fondé ; le bref adressé au roi d'Angleterre le jour même portait que Jules II se disposait à remplacer une église *croulante* par une nouvelle église magnifique [1].

Les travaux se poursuivirent dès lors durant tout le pontificat, avec des alternatives d'activité et de ralentissement, suivant que les fonds étaient plus ou moins abondants et que les soucis de sa politique absorbaient plus ou moins Jules II [2]. Lorsqu'il était à Rome, il se rendait fréquemment sur les chantiers. Il admirait Bramante dirigeant ses escouades d'ouvriers, pareil à un général d'armée. « Bramante m'a annoncé, disait-il à l'envoyé modenois, qu'il disposait de 2 500 ouvriers ; il y en aurait assez pour passer une revue [3]. »

La construction de la basilique était au reste entravée par la nécessité de ne démolir que progressivement l'église existante [4] ; le clergé, les hauts prélats se plaignaient néanmoins avec amertume d'officier et d'assister aux offices au milieu de la poussière et des courants d'air, mais il ne fallait pas qu'on pût reprocher au pape d'avoir suspendu le cours des services qui s'y célébraient. On ne pouvait non plus supprimer la loge d'où le souverain pontife bénissait les fidèles ; il en fut reconstruit une provisoire en avant de l'ancienne [5].

On amenait des matériaux de partout : du travertin, des environs de Tivoli ; du marbre, de Carrare ; de la chaux, de Montecelio ; de la pouzzolane, des environs de Rome ; des vaisseaux allaient en Angleterre chercher l'étain destiné à la couverture ; le roi l'offrait au pape [6]. Le roi Ferdinand le Catholique se montra moins généreux : il refusa d'abandonner, pour la construction de la basilique, le quart de la dîme perçue dans ses États, comme Jules II le lui demandait.

Le clergé savait si bien à quel point le pape avait à cœur l'achèvement de la nouvelle

1. Geymuller, p. 355.— Pistolesi, *Il Vaticano.* — *Collectio Bullarum, Brevium...*, Rome, 1750, vol. II, p. 347. On lit dans la bulle du 19 février 1512 (1513, dit le rédacteur) : « *Nos igitur... cernentes ipsam Principis apostolorum Basilicam et situ incultam et vetustate collabentem, ad dignissimam tanto Templo aedificationem mentem nostram applicantes, ut cujus nomen numenque in terris foret, ejus quoque domus reliquis omnibus dignitate ac venustate praestaret, jampridem maximam ejusdem Basilicae mirae latitudinis et altitudinis capellam testudine opere fundavimus, fundatamque ad perfectum opus perduci summo studio quotidie procuramus....* » Les premières pierres des trois autres piliers furent posées par Enrico Bruni peu après, le 10 ou le 16 avril 1508. Bonanni, p. 52, 53.

2. Sigismondo dei Conti (vol. II, p. 344) dit que Jules II ne poussa pas toujours avec une égale ardeur les travaux et que des retards lui furent imputables. Sigismondo était pourtant très attaché au pape.

3. Pastor, vol. III, p. 770.

4. Une intéressante représentation de la nef de l'église telle qu'elle existait alors se trouve dans le manuscrit de la Bibl. Nat., Ms. fonds français 6465, fol. 89 v., miniature de Jean Fouque, représentant le sacre de Charlemagne. Ce manuscrit a été fait pour Charles VII vers 1460. Voir article du comte Durrieu dans *Mélanges G. B. de Rossi*, *Revue des travaux de l'Ecole française à Rome*, vol. XII, p. 223.

L'ancienne basilique mesurait 560 palmes de longueur et 285 de largeur, elle avait 107 palmes de hauteur ; la nef centrale était soutenue, par vingt-deux colonnes ; les nefs latérales avaient 40 palmes de largeur et 72 palmes de hauteur. *Descrizione della sacrosancta basilica...*, p. 2.

5. L. Duchesne donne un plan très détaillé de l'ancienne basilique dans le *Liber Pontificalis*, vol. I, pp. 192 et 525.

6. Sanuto, vol. XII, col. 273, 362 et 370. A vrai dire, l'étain ne servait pas uniquement à la construction de la basilique. On sait que l'on fit courir le bruit, durant le règne de Jules II, que l'argent qu'il sollicitait pour l'achèvement de Saint-Pierre était détourné de son but et servait à acheter des armes et des munitions.

Muntz cite comme l'un des premiers entrepreneurs Stefano Ramponi.

cathédrale que chacun s'appliquait, avec une ardeur qui souvent dépassa de beaucoup les limites, à lui procurer le plus d'argent possible ; on sollicitait des subsides partout et par tous les moyens ; des quêteurs parcoururent la chrétienté entière ; l'un d'entre eux rapporta à lui seul 27000 ducats [1]. On sait quel fut le résultat du trafic des indulgences !

Le Belvédère. — Les Antiques.

Ce fut sur le conseil de Bramante que Jules II entreprit de faire du Vatican et du Belvédère un ensemble architectural digne de ses ambitions et dont l'effet eût été grandiose si l'on avait respecté les projets primitifs [2]. Un vallon séparait le palais de la villa ; il devait être en partie rempli avec les terres provenant de la butte sur laquelle s'élevait le Belvédère ; deux galeries de 300 mètres de longueur l'enserreraient, formant colonnades ouvertes [3] ; les parois en seraient ornées de fresques représentant les principales cités d'Italie [4].

Bramante se mit à l'œuvre avec son ardeur coutumière, pressé d'ailleurs par Jules II qui n'admettait pas les retards ; il construisit la galerie située du côté de Rome, mais si hâtivement que, peu de temps après, sous le pontificat de Clément VII, elle s'effondra en partie ; force fut de la reprendre à partir des fondations [5]. L'autre galerie, celle qui borde les jardins, était à peine commencée quand le pape et son architecte moururent ; elle ne fut construite que cinquante ans plus tard, par Pie IV [6].

Au castel médiéval qu'avaient édifié les papes du siècle précédent, Jules II voulut substituer un lieu de plaisance propre aux fêtes et aux banquets ; des escaliers donnaient accès au jardin ; l'un, partant de la salle de Méléagre, n'a pas été détruit ; c'étaient de ces larges escaliers en pente douce que l'on pouvait gravir et descendre à cheval [7]. Sur le fronton de la niche qui domine le jardin et que décore la fameuse pomme de pin [8], Jules II voulut que son nom fût inscrit en grands caractères ; Bramante lui proposa de le représenter par un rébus : Jules César, un pont à deux arches et l'obélisque du cirque Maxime — *Julius II Pont. Max.* — ce que Jules II refusa, malgré ce que cette combinaison contenait de flatteur [9]. Les saillies de son architecte avaient

1. L'évêque de Canterbury (Wareham) promit une indulgence à ceux qui contribueraient de leur bourse à l'édification de l'église (3 mai 1508). *British Museum*, C. II : b. 11 (1). Il en était ainsi partout.

2. Albertini, *De Mirabilibus*, p. 38.

3. Moroni, *Diz.*, vol. L, p. 259.

4. *Ibid.*, p. 39. On a restitué cette décoration dans l'aile édifiée par Pie IV.

5. Pareille mésaventure arriva à Bramante pour l'escalier du palais Torlonia.

6. Les entre-colonnements ont été murés ; la cour a été partagée en deux.

7. Dans le *Simia*, il est demandé à Bramante s'il en fera un semblable pour monter au paradis. Voir Klaczko, p. 170.

8. Rien ne prouve qu'elle ait été jadis placée au sommet du Mausolée d'Hadrien. Au temps de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, elle en ornait le portique, entourée de huit colonnes de porphyre et couverte d'un toit de bronze. Le pape Symmaque l'y avait fait transporter vers l'an 500. De chaque côté, on plaça plus tard des paons et des dauphins de bronze, provenant, disait-on, du tombeau de Scipion l'Africain (*Descrizione della Sacrosanta Basilica...*, Rome, 1800. — Andrea Fei, *Descrizione di Roma...*, 1643, p. 654. — Giovanni Marangoni, *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso delle Chiese*, Rome, 1744, p. 369. — Giuseppe Gatteschi, *Restauri della Roma Imperiale*, Rome, 1924, p. 99). On y lit l'inscription *P. Cincius. P. L. Salvius Fecit.* — L. Duchesne en donne un historique et la description par Grimaldi, *Liber Pontificalis*, vol. I, p. 266, note 23. Il jaillissait de l'eau du sommet. — R. Lanciani, *Ancient Rome*, p. 286. Voir pl. XI.

9. Bramante avait pris peut-être cette idée sur le linteau d'une porte à Viterbe, où l'architecte avait inscrit son propre nom de cette façon.

Vatican. Belvédère. (Phot. Anderson.)

le don de divertir Jules II ; il passait pour le seul homme qui pût le faire rire [1].

Dans le jardin compris entre le Vatican et le Belvédère devait s'élever un théâtre pour les représentations classiques et autres auxquelles la cour pontificale prenait tant de plaisir. Une fontaine monumentale ornerait le centre du jardin.

Jules II aimait à y donner des fêtes, des banquets ; presque journellement, durant ses séjours à Rome, il y réunissait ses familiers. A la veille de la bataille de Ravenne, le pape organisa dans la cour un combat de taureaux [2].

On y voyait nombre de statues, de fragments architecturaux, de stèles placés judicieusement assez loin les uns des autres, entremêlés de bosquets d'orangers, de grenadiers, de lauriers, avec des volières d'oiseaux rares, des parcs à bêtes exotiques et des piscines. Ce jardin de délices, ce *viridarium*, était dans le goût de ceux que possédaient les banquiers fastueux, les cardinaux, les barons, les artistes en renom [3], mais devait l'emporter de beaucoup.

C'était alors une furieuse manie que de collectionner des antiquités ; pour s'en procurer, on ne reculait devant aucun expédient. « Les vols étaient louables, les larcins honnêtes », écrit Sabba Castiglione à la date du 16 avril 1507 [4]. Isabella d'Este n'hésita pas à demander à César Borgia de lui faire cadeau d'une statuette qu'il avait pillée chez une de ses amies, la duchesse d'Urbino, et, César tombé, ne songea nullement à la restituer. Pour satisfaire cette fantaisie, on cherchait partout des antiquités, on fouillait le sol si riche de la campagne romaine et de Rome, voire même le lit du Tibre, on en faisait venir de loin ; il en arriva de Rhodes de pleines cargaisons [5]. Dès qu'une trouvaille était annoncée, les acquéreurs accouraient ; il fallait être aux aguets et payer ce que le propriétaire exigeait [6] ; des médailles « pleines de rouille » s'achetaient 8 à 10 ducats et se revendaient aussitôt le triple ; on recherchait fort les mosaïques. Les palais devenaient des musées [7]. Comme il devait arriver, malgré l'abondance des trouvailles, la marchandise manquant, des faussaires se mirent à fabriquer activement des antiquités [8].

Ce fut donc pour obéir à la mode autant qu'à son propre penchant que Jules II réunit dans son jardin du Belvédère les merveilles qu'on put lui procurer.

Alors qu'il était encore cardinal et vivait à Rome, au temps d'Innocent VIII,

1. Le pape employa également Bramante à restaurer la citadelle de Civitavecchia ; en 1505, il lui fit accomplir des travaux dans le palais des Anciens à Bologne et à la coupole de S. Maria à Lorette. Il lui accorda, entre autres récompenses, l'office du plomb, qui était réservé à ceux de leurs favoris que les papes voulaient récompenser ; après lui, il fut attribué au bouffon Fra Mariano et au peintre Sebastiano.

2. Cracas, *Notizie di Curiosità Romane*, t. XIV, 1890, août-octobre.

3. Par exemple, les jardins de Chigi, Colucci, Goritz, Giovio, Pomponio Leto, Bembo.... Ulysse Aldroandi composa en 1556 un catalogue descriptif de ces collections : *Delle Statue antiche.*

4. *Lettere inedite di Fra Sabba Castiglione*, publ. par Aless. Luzio, Milan, 1888. — Cf. *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, an. VI, vol. XI, 1888, p. 205. Art. sur Giovanni Sabadino degli Arienti.

5. Sabba Castiglione, qui avait été à Rhodes, en parle *de visu*.

6. Lettre de Cristofano Romano à Isabella d'Este, en date du 1er décembre 1505.— Georges de Négrepont écrit en 1507 « qu'à peine un objet est-il trouvé qu'il se présente une foule d'amateurs ».

7. Par exemple les palais Chigi, Altoviti, Colocci et ceux de plusieurs cardinaux. Paul II avait naguère donné l'exemple en réunissant de magnifiques collections dans son palais de S. Marco.

8. Pastor, vol. III, p. 782.

Jules II se plaisait à rassembler dans son palais et dans son jardin des statues antiques ; on y vit un Apollon de dimensions colossales dont la beauté provoqua un grand enthousiasme. Devenu pape, il avait fait transporter au Vatican cette statue, ainsi qu'une Vénus dite Felix, qui fut alors célébrée comme une merveille et qui est maintenant jugée assez médiocre.

Le Laocoon.

Le moment d'accroître ses collections était propice. Les découvertes se multipliaient. Le 14 janvier 1506 eut lieu la plus retentissante de l'époque, celle du groupe du Laocoon. Francesco da Sangallo, fils de Giuliano, alors âgé de neuf ans, a raconté cette découverte : « On prévint le pape que, dans une vigne, on venait de trouver des statues fort belles ; il envoya aussitôt un de ses serviteurs à Giuliano da Sangallo en lui ordonnant d'aller sur-le-champ voir ce qu'il en était. Giuliano prévint Michel-Ange qui, à ce moment, ne quittait guère son logis et, prenant son fils (le narrateur) en croupe, il se rendit avec lui à l'endroit où l'on fouillait, c'est-à-dire au lieu appelé *Sette Sale* dans la partie haute de l'Esquilin (près de Sainte-Marie Majeure) [1]. A peine était-il descendu dans la fosse qu'il s'écria : « C'est le Laocoon dont parle Pline » [2]. Il donna l'ordre d'agrandir l'ouverture afin qu'on pût sortir le groupe, et nous allâmes dîner » [3]. Aussitôt que la nouvelle de cette découverte se fut répandue dans la ville, chacun voulut voir la merveille. « Tout Rome, cardinaux et plébéiens, court jour et nuit à la vigne, on dirait un jubilé », écrivait Sabadino degli Arienti à Isabella d'Este, dont il était l'agent romain. Le propriétaire du champ, Felice de' Fredi, avait grand'peur d'être volé ; il faisait bonne garde ; les demandes d'acquisition affluaient d'ailleurs ; le cardinal Galeotto della Rovere, neveu de Jules II, offrit 600 ducats d'or ; le jeune Federico Gonzaga se mit aussi sur les rangs ; il voulait envoyer la statue à sa mère. Mais Jules II intervint ; une si belle pièce ne pouvait échapper au souverain pontife ; par acte en date du 23 mars 1506, il devint possesseur de « cet objet admirable en marbre ou en pierre plus précieuse, moyennant la somme de 600 ducats d'or » [4].

1. Ces sept « salles » étaient des réservoirs en blocage, longs et voûtés, au nombre de *neuf*, qui servaient de réservoirs pour la Maison dorée de Néron ; elles n'ont pas entièrement disparu.

2. *Histoire naturelle*, XXXVI, 4. On croyait, au temps de Pline et à l'époque de la Renaissance, que le groupe était tiré d'un seul bloc, alors qu'il est en trois parties ; quelques sculpteurs romains avaient d'ailleurs soutenu dès l'origine que le groupe était composé de plusieurs morceaux.

3. Carlo Fea, *Miscellanea...*, Rome, 1790, vol. I, p. 325, et *Notizie intorno Raffaello Sanzio*, Rome, 1822. — Sigismondo Tizio, *Historia Senensis*, an. 1506, p. 2. — Gasparoni, *Arti e Lettere*, Rome, 1865, vol. III, p. 180. — *Raccolta di Lettere sulla Pittura*, Rome, 1759, vol. III, p. 321. Lettre de Cesare Trivulzio en date du 1er juin 1506. — *Laocoon* de Lessing, éd. Blümner, Berlin, 1880, avec bibliographie. — Michaelis, *Geschichte...*, Berlin, 1891.

4. En réalité, le pape entendait bien ne rien débourser, du moins pour le moment. Il accorda à Felice et à son fils Federico, « jusqu'au jour où le Saint-Siège leur verserait la somme », les droits d'octroi perçus à la porte S. Giovanni, ainsi que les émoluments et autres avantages attachés aux fonctions de gardien d'une porte de Rome (*Archiv. Vat. Arm. XXIX*, t. LVII, p. 34). Les portes de Rome relevaient non de la Chambre apostolique, c'est-à-dire du Saint-Siège, mais de la Chambre urbaine, c'est-à-dire de la Commune, mais les papes ne faisaient plus grande attention à cette distinction. Le pape Léon X confirma cette attribution le 9 novembre 1517, s'engageant en outre à porter de 600 à 1 500 ducats la somme à verser éventuellement à Felice, si l'octroi de la porte lui était retiré. De fait, une longue convention, passée le 15 juillet 1515, portait que Felice et son fils céderaient à Francesco Cibo tous leurs droits sur les profits de la porte moyennant 2 000 ducats, si Francesco n'avait pas obtenu pour Fredi, dans le délai d'un an, la charge de

REPRODUCTION FANTAISISTE DU LAOCOON. Gravure de Marco de Varenne. Henri Thode, *Die Antiken*, Leipzig, 1881.

CARICATURE DU GROUPE DE LAOCOON, par Niccolò Boldini. Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Corsiniana.

A défaut de l'original, chacun demandait une copie de la statue. Bramante mit au concours des copies en cire ; la meilleure devait être reproduite en bronze ; Raphaël fut désigné comme juge. Ce fut un certain Jacobo qui eut le prix. Le cardinal d'Este demanda en 1507 au célèbre Equicola, qui était de ses familiers, de lui apporter une de ces copies, mais elle manquait d'exactitude, à cause de la hâte qu'on avait mise à la façonner.

Comme le peintre sculpteur Bandinelli (Baccio) avait émis la prétention de faire une copie qui surpasserait l'original, on imagina, pour le tourner en ridicule, de représenter un groupe dont les trois personnages étaient des orangs-outangs [1].

Ce devint une mode de posséder des réductions du groupe ; Isabella d'Este en montrait une dans sa *grotta* [2]. Dans les inventaires après décès, il est fréquemment fait mention de bibelots de ce genre. Mariano Chigi, le père du grand banquier, en possédait une « en plusieurs morceaux » (1522).

Les correspondants des hauts personnages leur envoyaient des descriptions du groupe ; celui de la marquise d'Este [3] l'informe que le bras droit du père, « qui tenait un trait », fait défaut, ainsi que le bras de l'un des fils, mais que le reste est en bon état, ce qui paraît inexact, car il semble bien qu'au moment de l'invention, la main droite du plus âgé des enfants, une portion du serpent et d'autres parties encore manquaient. Tout le monde était d'accord sur l'expression des yeux « qui invoquent les étoiles » et sur l'attitude pathétique de l'ensemble des trois personnages [4].

Les Romains éprouvèrent une joie patriotique à voir s'accroître de cette pièce unique le patrimoine que leur avaient légué leurs ancêtres ; ils en étaient d'autant plus fiers qu'elle éveillait le souvenir de leurs origines fabuleuses et de Virgile [5], dont le moyen âge, surtout à Rome, avait fait un être surnaturel symbolisant le passé classique.

Le groupe fut conduit sur un char d'abord au Capitole, comme un hommage à la Rome antique, puis au Belvédère, où Bramante, sur l'ordre de Jules II, lui avait préparé

collecteur à vie du plomb, ou de secrétaire des brefs, ou du secrétaire des archives, ou encore de procureur de la pénitencerie. Or Francesco Cibo était neveu du pape, ce qui devait faciliter cette opération. En attendant, Francesco verserait à Fredi 240 ducats par an, représentant le produit annuel de la porte ; cette convention n'eut pas d'effet. En novembre 1517, la porte S. Giovanni fut attribuée à la mense du Latran, et Fredi reçut une délégation de 1 500 ducats sur la Chambre apostolique. Fredi reçut en outre une charge au Capitole.

Sur la tombe de Fredi, dans l'église S. Maria d'Aracœli, dans le transept, non loin de la chapelle de Sainte-Hélène, il est rappelé que grâce à lui fut trouvé le Laocoon, et qu'il a droit de ce chef à l'immortalité. ... *Ob proprias virtutes et repertum Laocoontis divinum...* Forcella, *Iscr.*, vol. I, p. 164, n. 620. P. 282, n. 1081, une autre inscription portant exactement le même nom, mais datant de 1856, peut être celle d'un lointain descendant.

1. Voir planche XIII. Ce serait à l'instigation de Titien que cette gravure aurait été exécutée par Nicola Boldrini. Michel-Ange, à qui on avait rapporté la vantardise de Bandinelli, aurait émis cet aphorisme : « Celui qui suit quelqu'un ne le dépasse jamais. » Ou bien : « Celui qui ne peut bien faire par lui-même, ne peut bien se servir que du bien d'autrui. » Voir Francesco et Benvenuto Gasparoni, *Arti e Lettere*, Rome, 1865.

Bandinelli fit cependant une copie excellente du groupe ; elle est aux Offices. Clément VII comptait l'envoyer au roi François Ier à la place de l'original, que Léon X avait eu l'imprudence de lui promettre lors de l'entrevue de Bologne (Alberi, *Relazioni*, ser. II, vol. III, p. 116, et Vasari, *Vie de Bandinelli*).

2. D'Arco, *Notizie di Isabella Estense*, Florence, 1845, p. 197.

3. Giovanni Sabadino degli Arienti, Voir *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, 1888, vol. XI, p. 205.

4. Lettre de Raffaello Maffei de Volterra dans *Rerum Urbanarum Commentarii*, liv. VI. — Lettres de divers publiées par Bottari dans *Lettere pittoriche*, éd. Ticozzi, vol. III, par Fea, *Notizie intorno Raffaele*, par Della Valle, *Lettere Sanesi*, vol. III. Voir Muntz, *Les Antiquités*, p. 45. Il donne le texte de la lettre de Giov. de Cavalcanti, en date du 14 février 1506. Celui-ci explique que Laocoon a l'air d'un homme assis (ce qui est contestable), qu'il a le visage plein de rides et qu'il est nu, que les veines sont saillantes et qu'il semble invoquer le Ciel. Cavalcanti est frappé de la façon dont les personnages du groupe sont reliés l'un à l'autre. On voyait peu de groupes à cette époque. Casavetri (sans date) décrit plus brièvement le groupe ; il estime l'âge du père à soixante ans et celui de ses fils à douze.

5. *Enéide*, liv. II, v. 202.

un emplacement ; les rues étaient pavoisées, une foule énorme l'acclamait ; on le couvrit de fleurs, tandis que les cloches carillonnaient et que les bombardes du château Saint-Ange tonnaient. Ce fut une marche triomphale. La Vénus, l'Apollon et le Laocoon furent placés dans des niches creusées dans l'épaisseur du mur [1].

Si grande était la vénération dans laquelle on tenait le groupe que nul n'était admis à le contempler sans une autorisation spéciale. *Procul esto Profani*, disait une inscription à l'entrée du musée.

Les humanistes et les poètes en chantèrent à l'envi les beautés. Giacomo Sadoleto, qui avait été l'un des premiers à aller voir la statue, improvisa sur l'heure une ode latine et, plus tard, invité par Bibiena, il composa en son honneur une sorte de drame dont ses contemporains trouvèrent le tour admirable [2]. Euriale d'Ascoli composa à son tour des stances octosyllabiques en l'honneur du Laocoon, de la Vénus et de l'Apollon, qui formaient une sorte de triade sacrée [3]; elles sont au nombre de 210 sur le Laocoon, 73 sur la Vénus, 21 sur l'Apollon [4]! Capodiferro Castiglione [5] et Colocci [6] rivalisèrent de fadeurs.

Les trouvailles se succédaient. Le 19 mai 1507, Georges de Négrepont découvrit dans le Campo di Fiore un torse d'Hercule tenant un enfant, Thélèphe (par Apollonius) ; Fedra affirma que la peau qui le recouvrait montrait que c'était, non pas un Hercule, mais un Commode; le pape l'acheta et le fit placer au Belvédère; plus tard, en janvier 1512, on y porta une Ariane couchée (Tigris) où l'on vit une Cléopâtre, deux sarcophages ornés de hauts-reliefs dont l'un représentait des amazones et l'autre des prisonniers, treize masques que l'on disait venir du Panthéon, et bien d'autres statues. En 1512, on y transporta également le *Tibre*, qui est actuellement au Louvre [7].

Quelle ne fut pas l'influence de l'apparition de tant de merveilles au milieu d'un monde essentiellement sensible et vibrant à la beauté ! Quel enseignement dont bien des artistes tirèrent profit ! Raphaël, toute l'École romaine empruntèrent à l'antiquité, qu'ils apprenaient à mieux connaître, des formes, une pensée, des attitudes. Les architectes, les statuaires, les médailleurs transformèrent leur manière ; l'ornementation intérieure des demeures, ainsi que l'accessoire des grandes œuvres, se modifièrent également. Un art nouveau naquit.

1. A. Luzio, *Isabella*, p. 326. Lettre de Grossino du 16 août 1511.

2. *Poemata Jacobi Sadoleti, card. de Laocoontis statua quae Romae in Vaticano spectatur.* Ce poème se compose de cinquante-huit alexandrins dans le goût de ceux-ci :

Ecce alto Terrae e cumulo, ingentisque ruinae
Visceribus iterum reducem longinqua reduxit
Laocoonta dies: aulis regalibus olim
Qui stetit, atque tuos orabat, Tite, penates....

3. Euriale Morani di Ascoli Piceno. Voir Carlo Lozzi, *Bibliofilia*, vol. IV, p. 235. Les œuvres d'Euriale, dédiées au marquis Del Vasto, sont une rareté bibliographique. Elles ont été imprimées à Rome, au Campo di Fiore, en février 1516 et en 1539.

4. Des restaurations furent entreprises par Fra Giovannangelo Montorsoli sous la direction de Michel-Ange ; elles étaient en plâtre ; au commencement du XVIII[e] siècle, elles furent reprises en marbre par Agostino Cornacchini qui prit de fâcheuses initiatives. D'après Vasari, ce serait Bandinelli qui aurait restauré le groupe. On raconta que le pape Adrien VI, en passant devant le *Laocoon*, aurait dit : « *Sunt idola antiquorum* ». Les Romains, à vrai dire, n'aimaient guère ce pape flamand. Girolamo Negri (*Lettere de Principi*, Venise, 1581, vol I, p. 112) dit qu'il aurait bien voulu imiter l'exemple de saint Grégoire et faire de la chaux pour Saint-Pierre de ce souvenir trop fameux de la grandeur et de la gloire romaines. (Lettre de Negri à Marcantonio Michel, du 17 mars 1523.)

5. Janitschek, *Repertorium für Kunstwissenschaft.*

6. *Cod. Vat.* 3351. De Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, p. 254.

7. C'est le pendant du *Nil* trouvé dans le voisinage de S. Maria Sopra Minerva. Bertolotti, *Artisti in relazione coi Gonzaga*, Modène, 1885. — G. Michaelis, *Geschichte des Statuenhofes im Vaticanischen Belvedere*, Berlin, 1891.

CHAPITRE IV

PREMIÈRE CAMPAGNE DU PAPE

Préparatifs.

Quand les troupes pontificales étaient entrées à Forli, le 10 août 1504, on avait demandé au pape s'il fallait organiser les manifestations d'usage, tirer le canon, illuminer le château Saint-Ange et la ville, allumer des feux de joie. Il répondit que non. A ses yeux, rien n'était acquis, tant que la Romagne entière n'appartiendrait pas à l'Église et que les villes qui s'étaient soustraites à sa domination, Pérouse, Bologne, n'auraient pas été ramenées à l'obéissance. Il s'appliqua donc à en amener la soumission. D'ailleurs, maintenant que l'Espagne s'était définitivement établie à Naples [1], la papauté avait dû renoncer au rêve de placer le Royaume dans la mouvance du Saint-Siège, ce qui avait été la pensée dominante des papes du siècle précédent ; il n'y avait d'autre ressource, pour assurer à l'Église un développement territorial nécessaire, semble-t-il, que d'étendre l'État pontifical vers le Nord, en Ombrie, en Romagne, dans la vallée du Pô. Mais, entouré d'ennemis ou de rivaux audacieux, Venise, Florence, le roi de France, le roi d'Espagne, et avec un caractère tel que le sien, Jules II ne pouvait réaliser cet objet que par les armes. Son pontificat fut, devait être un pontificat guerrier. Celui qui, se méconnaissant lui-même, pensait faire fleurir la paix, apporta la guerre par la force des

1. Une scène piquante eut lieu le 29 juin 1504, à l'occasion de l'hommage que le souverain du royaume de Naples était tenu de faire au souverain pontife, son suzerain. L'ambassadeur d'Espagne et celui de France se présentèrent en même temps au Vatican amenant chacun une haquenée magnifiquement harnachée, car le roi de France et le roi d'Espagne prétendaient l'un et l'autre au titre de roi de Naples. Le pape, prévenu, avait donné ordre qu'on fermât les portes du palais et qu'on fit appel à la garde, mais l'ambassadeur napolitain viola les consignes, plaça sa bête sur le chemin que devait suivre le pape et se déclara résolu à lui en faire l'hommage personnellement, quoi qu'en pussent dire le gouverneur de la ville et le capitaine général. Toutefois, le pape rentra dans ses appartements par un escalier dérobé et envoya au-devant de l'ambassadeur le cardinal camérier, Raffaele Riario, auquel l'ambassadeur espagnol adressa par la bouche de l'évêque de Zamora, Melendez de Valdès, une verbeuse harangue. Celui de France, Robert Guibé, fit également une harangue mais bien plus brève, et le camérier accepta, comme il en avait l'ordre, les deux haquenées. Les deux orateurs échangèrent des paroles fort vives et leurs valets des coups; la garde pontificale dut intervenir. Dans certains des récits, c'est l'ambassadeur de France qui tint un langage inconvenant. Burchard, vol. II, p. 456, lig. 13. — Sanuto, vol. VI, col. 41 donne la date du 28. — Giustinian, vol. III, p. 162, confirme la date du 29 qui, au surplus, est le jour de la fête de saint Pierre et saint Paul. Voir, sur l'hommage de la haquenée, Carlo Padiglione, *Della Chinea*, Naples, 1911.

choses [1] et, en chef de guerre qu'il était, il s'appliqua à la préparer dès qu'il en eut le moyen. D'une armée en dissolution, il fit une armée qui, dans plus d'une occasion, montra des qualités et put servir de noyau aux troupes alliées. Le 27 juillet 1505, il la fit défiler aux yeux de son peuple sur la place Campo di Fiore ; elle était commandée par deux généraux impotents, le duc d'Urbino et le marquis de Mantoue ; peu nombreuse, mais bien équipée et bien armée, elle provoqua l'étonnement et l'admiration des spectateurs.

D'autre part, Jules II se ménageait des amitiés ; le 17 mars 1504, il avait offert la Rose d'Or à la République de Gênes, qu'il considérait comme sa patrie ; à la Noël de l'année suivante, il envoya l'épée bénite à Louis XII par l'entremise de l'archevêque d'Aix, Pierre de Filleul. Sans le roi de France, il ne pouvait rien. Presque tout le Nord de l'Italie lui était soumis, et l'on redoutait fort ses soldats. Mais Louis XII ne s'engagerait certes pas plus avant dans les affaires d'Italie et ne prêterait aucun secours efficace au pape tant qu'il aurait à redouter une intervention de l'Espagne. Le souci du pape fut donc, au commencement de son règne, de concilier les deux souverains; plus tard, il travaillera à les jeter l'un contre l'autre.

Le 21 mars 1504, une trêve de trois ans avait été conclue entre la France et l'Espagne ; ce fut le premier pas dans cette voie, le premier triomphe diplomatique de Jules II ; les traités de Blois, signés le 22 septembre suivant, étendirent et confirmèrent cet accord [2] ; Louis XII, le roi d'Espagne, l'archiduc Philippe [3], l'empereur Maximilien s'unissaient étroitement et s'engageaient à agir conjointement. Une action contre la République de Venise était envisagée à la demande du pape [4]. Afin de ménager la susceptibilité du roi de France en ce qui concernait l'abandon du royaume de Naples, il fut décidé que Germaine de Foix [5] épouserait Ferdinand le Catholique, devenu veuf d'Isabelle (26 novembre 1504) et que le roi de France lui donnerait Naples en dot.

Il ne s'ensuivait pas que Louis XII eût les mains entièrement libres en Italie. L'empereur Maximilien y avait de grands intérêts, ou plutôt nourrissait d'infinies prétentions, bien qu'il ne pût les appuyer qu'avec de faibles moyens. Chercherait-il à prendre pied dans le Milanais? On le craignait en France, on savait son alliance mal sûre; et c'est ce qui donna à la politique française ces allures incertaines et parfois contradictoires dont s'indignaient les Italiens.

Tandis que les souverains se concertaient, tâchaient de s'entendre et différaient

1. On a eu d'autres exemples de souverains proclamant sincèrement leur amour de la paix et déclarant que leur arrivée au pouvoir en assurait l'établissement, et dont le règne fut une suite de guerres.

Au début de son pontificat, Jules II réussit à amener la paix entre le Danemark et la ville de Lubeck. Bulles *Pretulit Nobis — Eximiae Devotionis*. Lubeck était assiégée par la flotte et l'armée danoise (juin 1505). DUMESNIL, p. 332.

2. Le texte s'en trouve dans JEAN DU MONT, *Corps universel diplomatique*, vol. III, 1726, p. 55, n. XXVIII.

3. Dit le Beau, fils de Maximilien, époux de Jeanne la Folle (1496), fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, père de Charles-Quint.

4. Dans un des trois traités, le seul où le pape intervienne nominalement. Cependant, le 28 avril 1505, les ambassadeurs vénitiens avaient été reçus à Rome avec de grandes démonstrations de joie ; les portes des maisons étaient décorées d'écussons aux armes de Venise ou de tapisseries à verdure; un banquet somptueux, dont Sanuto donne longuement le détail (vol. VI, col. 172), leur fut offert ; le préfet et le duc d'Urbino allèrent à leur rencontre.

5. Germaine, sœur de Gaston de Foix, le héros de Ravenne, était fille de Jean de Foix et de Marie d'Orléans et petite-fille de Gaston IV. Elle était nièce du roi de France. Le contrat de mariage fut conclu le 12 octobre 1505 ; les noces eurent lieu le 18 mars 1506. Cf. CIPOLLA, *Storia delle Signorie Italiane*, Milan, 1881.

d'agir, le pape prenait la résolution de s'attaquer à Pérouse et à Bologne, dont il revendiquait la pleine possession et dont il lui fallait être maître pour réaliser ses desseins contre Venise. Du même coup, il ferait connaître sa puissance naissante.

Des prodiges avaient révélé aux Italiens que de tragiques événements se préparaient ; dans les premiers jours de janvier 1505 [1], le sol avait tremblé dans tout le Nord de l'Italie, et surtout à Bologne, des éclairs avaient sillonné le ciel ; l'on voyait les pommiers et les cerisiers en fleurs ; une comète apparut (en août 1506) dont la queue était tournée vers le château Saint-Ange, ce qui fut considéré comme un indice redoutable [2] ; on parla d'un veau à deux têtes. Le peuple était terrifié.

Rien n'avait pu détourner le pape de son entreprise ; le roi de France s'était d'abord efforcé de l'en dissuader en lui en montrant les périls, mais Jules II avait fait agir auprès de lui, pour l'amener à renoncer à son opposition, la reine Anne qui, très pieuse, poussait Louis XII à complaire au souverain pontife [3].

Les femmes s'apprêtaient à jouer en toute chose un rôle considérable. La Renaissance fut pour elles un temps d'éclatante supériorité ; par leur habileté et leur séduction, elles dominèrent en politique, en art, dans les mœurs comme dans la mode. On aura la preuve de leur influence pendant la guerre de Ferrare ; déjà elles se montraient d'utiles auxiliaires ou de redoutables adversaires.

Jules II n'eut pas, dans ses démêlés avec la France, de plus précieuse alliée que la reine Anne ; dans ses missives, il recommande plus d'une fois à son envoyé d'avoir grand soin de se la concilier. Il avait d'ailleurs prévenu le roi qu'il était décidé à employer, contre ses adversaires, pour en arriver à ses fins, tous les moyens, les armes spirituelles, censures, interdit, excommunication, de même que les armes temporelles [4]. C'était presque un avertissement personnel, et il savait l'influence qu'auraient ces menaces sur la reine.

Le 17 août 1506, tout étant prêt pour l'expédition, Jules II annonça sa volonté aux cardinaux réunis en consistoire secret. Depuis quelque temps, on pressentait à Rome cette communication, mais sans y croire sérieusement. Le Sacré Collège l'accueillit fort mal ; le cardinal Carafa, qui, en sa qualité de doyen, jouissait d'une certaine autorité, représenta au pape, en termes pressants, les dangers qu'il allait faire courir au prestige de l'Église s'il échouait. Il avait vécu à Naples à côté de princes qui étaient plus sages que hardis, et il lui répugnait à voir brusquer le sort. Jules II passa outre.

L'armée pontificale ne comptait que 400 lances, avec deux arbalétriers par lance ; le préfet en conduisait 200 autres ; on attendait de Naples des mercenaires albanais, des stradiotes, qui arrivèrent un peu plus tard au nombre d'une centaine. Ce fut à la tête de cette poignée d'hommes que Jules II entreprit la conquête de deux puissantes cités, Pérouse et Bologne [5].

1. Dans la nuit du 2 au 3 janvier et les jours suivants (1505). BURCHARD, vol. II, p. 467, lig. 20 et note.

2. Cette comète, « une horrible comète paraissant rouge, qui représentait des têtes humaines, des membres coupés, des instruments de guerre », fut observée aussi en Chine du 31 juillet au 13 août. Le chanoine PINGRÉ, *Cométographie*, Paris, 1783, p. 481. — E. BIOT, *Catalogue des Comètes observées en Chine depuis l'an 1230 jusqu'à l'an 1640.*

3. ABEL DESJARDINS, *Négociations diplomatiques.*

4. *Ibid.*

5. L'expédition de Pérouse et Bologne a été racontée par PARIS DE GRASSI, *Le Due Spedizioni militari di Giulio II...*, Bologne, 1886

Marche sur Pérouse.

Son premier objectif était Pérouse. Cette populeuse cité avait appartenu à bien des maîtres, à Giovanni Galeas Visconti autrefois, au temps de la splendeur de la famille, à Ladislas roi de Naples, à Fortebraccio, au pape Martin V, aux Bentivoglio, à Eugène IV. Alors, les Bentivoglio y dominaient après en avoir chassé les Oddi. Nombre d'exilés rôdaient autour de la ville [1].

Après quelques remises, Jules II se mit en route le mercredi 26 août 1506 ; il avait jugé prudent de se faire accompagner par la plupart des cardinaux, afin que rien de grave ne se tramât en son absence [2] ; les plus vieux et les impotents eurent seuls permission de demeurer à Rome ; il en resta huit, dont le cardinal Sanseverino en qualité de gouverneur et légat [3] ; les autres suivirent ou précédèrent le pape, car, à cause de la question des vivres, on voulait alléger le convoi. Le départ eut lieu de très bonne heure, avant l'aube, car il faisait très chaud [4] ; il en fut de même les jours suivants.

A Formello, à quelque 20 kilomètres de Rome, le pape fut accueilli par sa fille et son gendre ; puis le cortège pontifical s'avança par petites étapes, à travers des forêts et des lieux déserts, fort embarrassé souvent pour le choix des logements. A Nepi, Machiavel, envoyé par les Dix de la Liberté, rejoignit le pape qu'il avait mission de surveiller maintenant qu'il approchait si près des frontières du territoire florentin.

Le 30 août 1506, on parvint au milieu du jour à Viterbe, la ville aux belles fontaines, dont le palais avait servi si souvent de résidence aux papes dans leurs villégiatures et de refuge dans leurs exils. La ville était en proie aux dissensions [5]. Jules II, afin de les apaiser, avait naguère donné des ordres qui n'avaient pas été exécutés ; il fit célébrer, dès le lendemain de son arrivée, des mariages entre les membres des familles hostiles et emmena, en partant, les chefs de factions ; son neveu Leonardo Grosso della Rovere resta comme gouverneur ; ainsi, la paix régna, du moins en apparence. Mais, mauvais exemple, pendant son séjour, les arbalétriers et les Suisses de l'escorte pontificale en étaient venus aux mains à propos des logements, et plus de vingt blessés durent être laissés à l'hôpital. Quelques Suisses venaient, en effet, d'arriver, car Jules II avait compris qu'il lui fallait des soldats de métier [6].

— Florus, *De Expeditione...*, dans Graevius, *Thes. Antiq. Ital.*, IX, p. 20. — Adriano di Corneto, poème en vers latins dans Ciacconio, *Vitae et Res gestae pontificum.* —Biagio Buonaccorsi, *Diario de' Successi...*, Florence, 1568. — Machiavel, *Seconde légation à la Cour de Rome.* Cf. *Dis. Décad. de Tite-Live*, chap. III, § 44. — J. Auton, *Chronique de Louis XII*, Paris, 1889-1891. — Ghirardacci, *Historia di Bologna*, dans Muratori. — L. Bonazzi, *Storia di Peruzia*, Pérouse, 1871. — Moroni, *Diz.*, vol. LII, p. 169.

1. César Borgia s'était emparé de Pérouse grâce aux discordes qui y régnaient. Giovanni Paolo Baglioni y rentra le 9 novembre 1503. Baglion, *Pérouse et les Baglioni*, Paris, 1909. — Fr. Sansovino, *Famiglie Illustri...*, Venise, 1582. — G. Stefani, *Stato Pontificio*, Milan, 1856.

2. Il y avait alors à Rome vingt-huit cardinaux, dont P. de Grassi, p. 5, donne les noms. Cf. Sanuto, vol. VI, col. 414.

3. Cardinal S. Giorgio ; au dernier consistoire, il avait été nommé légat à Rome ; il avait déjà rempli ces fonctions pendant les absences d'Alexandre VI.

4. A la onzième heure. A cette époque, on comptait les heures à partir de l'*Ave Maria*, de 0 à 24. Comme le moment où l'on chantait l'*Ave Maria* changeait avec les saisons, les heures étaient variables. Il en résultait que midi par exemple tombait à des heures différentes, ce qui apportait une grande confusion dans les fonctions religieuses. Cependant « l'heure française » ne fut introduite qu'avec beaucoup de difficulté. *Il Cracas*, 1891, n. 205-215, p. 353.

5. Cesare Pinzi, *Storia di Viterbo*, Viterbe, 1913. — Sigismondo dei Conti, vol. II, p. 348.

6. On se rappelle qu'il en avait déjà enrôlé comme garde du Vatican.

L'ITALIE MOYENNE ET SEPTENTRIONALE.

GOLFE DE VENISE
GOLFE DE TRIESTE
ISTRIE
FRIOUL
TREVISAN
DUCHE DE MILAN
DUCHE DE MANTOUE
DUCHE DE PARME
DUCHE DE MODENE
DUCHE DE FERRARE
DUCHE DE BOLOGNE
DUCHE DE CASTRO
DUCHE DE CASTRO
DUCHE DE URBIN
DUCHE DE SPOLETTE
DUCHE DE SPOLETTE
MARCHE D'ANCONE
MARCHE DE FERMO
TOSCANE
TOSCANE
ETAT DE L'EGLISE
ETAT DE L'EGLISE
ETAT DE L'EGLIS

La route était accidentée et dure entre Viterbe et Orvieto ; la marche fut lente ; on ne parvint à la haute cité où tant de papes avaient cherché asile [1] que le 7 septembre, après avoir fait halte à Montefiascone, où le pape ne reçut pour logement qu'une maison si branlante qu'on dut en étayer le plancher. Comme Jules II ne manquait pas d'humour, il remarqua qu'il serait malheureux pour lui de tomber dans la cave, car on croirait alors qu'il était venu à Montefiascone (dont les crus étaient renommés) pour en goûter les vins.

Orvieto accueillit magnifiquement le pape [2] ; un chêne avait été planté sur la grand place pour symboliser ses armes.

A mesure qu'on avançait, l'armée pontificale grossissait ; les stradiotes l'avaient rejointe ; le duc d'Urbino arriva à Orvieto avec ses hommes, comme il en avait reçu l'ordre ; Giovanni Sassatelli, d'humeur assez agressive comme on l'a vu et fameux pour avoir pris part à la rencontre des Sept [3], vint également se mettre aux ordres de Jules II [4]. Le cardinal Ferreri, légat à Pérouse, arriva à son tour, ainsi que l'envoyé du roi de France, le cardinal François-Guillaume de Castelnau, seigneur de Clermont [5]. Le roi l'avait envoyé pour s'entendre avec Charles d'Amboise, « lieutenant du roi au delà des monts » [6], au sujet de la conduite à tenir en la circonstance, mais tous deux avaient passé deux jours à courre le cerf « dans le parc de Pavie », puis Clermont avait été à Bologne, où il se laissa choyer par les Bentivoglio, en sorte que, lorsqu'il s'était mis en route pour aller trouver le pape à Rome, il avait appris qu'il était aux portes de Pérouse et ne le rejoignit qu'à Città della Pieve (Castrum Plebis), le 9 septembre 1506.

Louis XII avait longtemps hésité ; en avril, en mai on discutait encore dans son entourage ; la présence d'une armée allemande sur les confins de la Vénétie était inquiétante ; en outre, les Bentivoglio, contre qui marchait le pape, étaient les protégés de la France ; néanmoins, Amboise reçut l'ordre de mettre 800 hommes d'armes et l'infanterie qu'il avait réunie à la disposition de Jules II. En compensation, le roi demandait le chapeau pour l'archevêque d'Auch (La Trémoille) et l'évêque de Bayeux (Prie), qu'ils n'avaient pas obtenu à la dernière promotion et qui leur fut effectivement accordé le 28 septembre suivant (1506).

Clermont pressa le pape, de la part de Louis XII, d'agir et d'agir « vite, vite ». Point n'était besoin de cette invitation ; l'impétuosité était dans le tempérament du pape. D'ailleurs, les événements se précipitaient.

1. Quatre au XII^e siècle, onze au XIII^e, un au XIV^e, quatre au XV^e.

2. La ville s'était donnée au pape Nicolas V pour se soustraire à la domination des Monaldeschi dont les divisions l'avaient ensanglantée pendant près de deux cents ans.

3. Sept Français se mesurèrent avec sept Italiens dans le royaume de Naples lors de l'expédition de Charles VIII et furent vaincus.

4. Il y avait longtemps qu'il combattait sous les ordres des généraux du pape. La famille des Sassatelli était originaire d'Imola.

5. Né en 1478. Créé évêque de Narbonne par Alexandre VI (1502-1507) et évêque d'Auch par Jules II (1507-1538), cardinal en 1503 ; il était protecteur du royaume de France.

6. Seigneur de Chaumont, maréchal et amiral, frère du cardinal Georges d'Amboise.

Occupation de Pérouse.

Giovanni Paolo (Giampaolo) Baglioni s'était laissé gagner par la peur. Le roi de France, sur qui il comptait, lui manquait ; ses sujets l'assuraient bien qu'ils mourraient de faim plutôt que de l'abandonner, mais il n'ignorait pas ce que valent ces protestations, et qu'au fond on le détestait. Les seigneurs italiens qui auraient pu l'aider se détachaient de lui. Assurément, les moyens de résister ne lui auraient pas manqué ; quand il fit défiler ses troupes devant le pape, celui-ci en fut émerveillé ; la position de la ville de Pérouse est remarquablement forte ; campée sur une colline de 500 mètres et dominant la vallée du haut Tibre, ses solides murailles la mettaient à l'abri d'un coup de main. Mais Baglioni savait la politique ; il aima mieux courber la tête devant l'orage, comptant bien que l'avenir le dédommagerait, et il fut sage. Le duc d'Urbino et le légat Antonio della Rovere s'entremirent ; ils étaient tous les deux très bien disposés envers Giampaolo. Ce fut le sort de Jules II que, le plus souvent, ceux à qui incombait la charge de défendre ses intérêts avaient partie liée avec ses adversaires.

Les conditions imposées furent douces ; Giovanni Paolo reconnaîtrait la suprématie du Saint-Siège, s'engagerait à rappeler les bannis, ce qu'il fit en les prévenant qu'ils reviendraient à leurs risques et périls, et entrait au service du pape comme capitaine. Il le servit dans la suite avec zèle et fidélité.

Quand la négociation fut conclue, il vint à Orvieto faire sa soumission et en repartit aussitôt, le 8 septembre 1506, afin de préparer à Pérouse la réception du pape.

Jules II quitta Orvieto le lendemain ; la route devenait montagneuse et l'on avançait lentement, d'autant plus que les onze cardinaux qui accompagnaient maintenant le pape traînaient avec eux « toutes leurs délices » ; on n'arriva que le 10 septembre 1506 à Castiglione del Lago [1], au bord du lac de Trasimène. Jules II décida d'y séjourner deux jours ; les cardinaux eurent l'ordre d'envoyer leurs serviteurs en avant, en gardant leurs chiens et leurs faucons pour la chasse ; quant à lui, comme il préférait la pêche, il fit venir cinq barques qui le conduisirent avec quelques cardinaux et sa suite jusqu'à l'une des îles qui se trouvent dans le lac [2] ; des musiciens avaient pris place sur les embarcations ; quand il aborda, des moines se présentèrent en chantant des hymnes ; riant et devisant, on pêcha à l'aller et au retour et, le soir, on mangea force poisson.

Jules II aimait à s'accorder ainsi des heures de délassement, même au milieu de ses plus absorbantes préoccupations ; comme le conte Machiavel, il faisait deux parts de son temps, l'une pour les affaires, l'autre pour les plaisirs.

Contournant le lac par le Nord, le pape parvint ensuite à Corciano, où Clermont lui

1. En passant par Carnaiola et Città della Pieve. Le trajet ne dépasse pas une cinquantaine de kilomètres.

2 Elles sont au nombre de trois : Maggiore, Minore, Polvese. Un couvent de Franciscains s'élevait dans la première, c'est celle où le pape aborda ; un couvent d'Olivétains se trouvait dans la dernière.

présenta des lettres du roi. Le 12 septembre, il fit son entrée à Pérouse, au bruit des cloches et aux acclamations de la population ; des arcs de triomphe étaient partout dressés, les estrades regorgeaient de spectateurs. Comme dans la plupart des cérémonies de ce temps, il y eut beaucoup de confusion ; le pape resta longtemps dans sa litière sans pouvoir avancer ni reculer ; ses gardes arrivèrent en retard ; le soir, les logements étant insuffisants, les cardinaux et leurs serviteurs durent coucher dans les églises ; d'aucuns dormirent sur les autels [1].

Machiavel, qui assista à l'entrée du pape, estime que Giampaolo manqua alors une belle occasion de s'illustrer [2] : grâce au retard des gardes du pape, il aurait pu s'emparer de lui et de toute la cour pontificale, en tirer des avantages et de grosses rançons, s'enrichir et, par ce coup d'audace, s'acquérir un grand renom. Ce ne fut pas par loyauté, certes, qu'il s'abstint, — il était un des personnages les plus chargés de crimes de son temps [3], — mais par prudence. L'Italie se fût certainement ameutée contre lui ; la France, l'Espagne, l'empereur l'auraient obligé à relâcher avec honte sa proie. Jules II ne s'était d'ailleurs pas montré aussi « impétueux et imprudent » que le dit l'ambassadeur florentin ; il avait derrière lui 2 000 hommes.

Le pape décida de passer plusieurs jours à Pérouse pour y rétablir la concorde entre les habitants ; d'importantes familles, les Oddi, les Armanni, les Ruggieri, les Pennigeri se combattaient avec acharnement et les Ordelaffi les opprimaient les uns et les autres ; une réconciliation générale leur fut imposée comme à Viterbe ; on s'embrassa sur la grand place ; un prédicateur fut chargé de vanter les avantages de la concorde ; il se prodigua en éloges sur le pape et se tut sur le reste, ce qui irrita fort Jules II. De nombreuses cérémonies religieuses eurent lieu. Le 20 septembre 1506, le pape fit célébrer une grand messe dans l'église des Franciscains ; sans doute lui plaisait-il de rappeler qu'il avait passé son noviciat dans le couvent de cet ordre à Pérouse et qu'il avait été élève de son université quelque quarante ans plus tôt.

Le 17 septembre, le marquis de Mantoue, Francesco II Gonzaga, arriva à Pérouse pour se mettre à la disposition du pape, auquel il amenait quelques troupes ; il fut reçu avec solennité ; les neveux et les parents du pape, les barons, les cardinaux et leurs familles, des prélats, des orateurs, une infinie domesticité entouraient le trône pontifical. Jules II en éprouva une fierté démesurée et, se voyant déjà maître de l'Italie, il rêva d'une croisade, de la conquête de Jérusalem et de Constantinople. Le futur cardinal Egidio (Canisio) de Viterbe, alors premier vicaire de l'ordre des Augustins, fut appelé pour s'en entretenir avec lui, ainsi qu'il le rapporte dans son *Histoire* [4].

Jules II quitta Pérouse le 21 septembre 1506, emmenant un certain nombre d'habitants comme otages ; le cardinal Antonio Ferreri resta comme légat ; ce fut pour peu de temps, mais assez pour se faire détester.

1. Sanuto, vol. VI, col. 421.

2. *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, liv. premier, chap. XXVII.

3. Il avait violé sa sœur et fait périr une partie de sa famille, neveux et cousins, pour les écarter de la seigneurie ; Léon X le fit mettre à mort en 1520 pour le châtier de ses crimes.

4. Ægidii Viterbiensis, *Historia XX Sæculorum* (Voir Bibliographie). Cf. Moroni, vol. VII, p. 214.

Marche sur Bologne.

En quittant Pérouse et en s'apprêtant à franchir le Rubicon près de Cesena, Jules II se lançait et risquait la papauté dans une grande aventure. Que fût-il advenu si une armée, conduite, chose inouïe dans l'histoire de la papauté, par le pape en personne, avait subi un échec grave? On lui conseillait vivement la prudence ; Ercole Bentivoglio lui-même, ennemi du reste de sa famille [1], l'engageait à user son adversaire, qui, assurait-il, manquait des ressources nécessaires pour soutenir longtemps le poids de la guerre. Il en était généralement ainsi en Italie ; faute de moyens, les guerres traînaient, rien de décisif n'était jamais obtenu. Mais Jules II avait une autre conception de la conduite des affaires. Le succès l'avait exalté. « Il avait mené jusque-là son entreprise avec chaleur, écrit Machiavel ; maintenant, il est tout de feu. »

Que d'obstacles pourtant il lui restait à surmonter! Un âpre pays à traverser ; des villes hostiles à éviter ; un allié mal sûr, le roi de France ; un adversaire que l'on pouvait croire dangereux, Bentivoglio. Mais quel résultat ! Reconquérir « Bologne la Grande » ! « La plus florissante et la plus triomphante cité d'Italie », écrivait Tommasino Barbiero, massier du pape, à la date du 4 mai 1507 [2].

Presque tout de suite, le corps expéditionnaire s'enfonça dans l'Apennin. Au delà de Gubbio, où le duc d'Urbino avait un château [3], commençait le fameux défilé dont les passages les plus dangereux avaient été aplanis, mais qui n'en restait pas moins un pas difficile ; les hommes n'avançaient qu'avec peine et les mules roulaient dans les ravins ; des rochers effrayants dominaient la route ; sur les pics se dressaient de toutes parts des châteaux forts ; la population était sauvage, brutale ; à Gubbio, le pape faillit être jeté par terre, tant la jeunesse mit d'ardeur à s'emparer du baldaquin qu'on portait au-dessus de lui.

Le surlendemain, la route devint moins abrupte ; on descendait par la vallée du Métaure vers l'Adriatique ; le 25 septembre, le pape entrait dans Urbino.

Le vieux duc avait fait grandement les choses ; on abattit les portes de la ville pour faciliter l'entrée du cortège ; le chef de la municipalité présenta les clés au souverain pontife ; les habitants vinrent l'acclamer ; le lendemain, on apporta au palais une offrande de cent pains sucrés, de cent massepains, de cent pots de confiture, de cent chapons, de cinq bœufs, plus des torches, des barriques de vin, des sacs de farine. Le seigneur de Pesaro, Giovanni Sforza ; l'évêque de Fano, Giovanni Batta Bertuccioli ; l'évêque d'Urbino, Gabriele de' Gabrielli (futur cardinal) ; les communes des alentours firent de

1. Ercole Bentivoglio (né en 1459), fils de Sante et de Ginevra Sforza (voir page suivante), s'était vu obligé de renoncer à l'espoir de disputer à son cousin Giovanni la suprématie à Bologne et embrassa la carrière de condottiere. Il avait servi le duc César. On ne connaît rien de sa fin. Il avait épousé Barbara Torelli (Litta, tav. IV).

2. Pastor, vol. III, p. 602, n. 5.

3. Gubbio est une des villes d'Italie qui ont le mieux conservé leur aspect moyenâgeux ; les vieux palais y abondent.

même, en sorte, dit Paris, qu'on fut autant dans l'abondance qu'on avait été naguère dans la pénurie [1].

Le pape fit halte quatre jours à Urbino et put se rendre compte des richesses de son hôte dont le palais, tout garni d'objets d'art, artistement orné, le remplit d'admiration, lui et sa cour.

Jules II avait envoyé à Bologne Antonio Maria di Monte S. Savino, archevêque de Manfredonia, afin d'y sonder les esprits ; il avait trouvé les Bentivoglio et les habitants peu disposés à l'écouter et à accepter le renvoi de la garnison. Giovanni Bentivoglio était sans doute un maître cruel, mais la ville lui devait beaucoup; il y avait édifié de somptueux monuments; le palais qu'il habitait était l'un des plus beaux de toute la région, malgré le dommage que lui avait causé le tremblement de terre de l'année précédente, de façon que Bologne était devenue le centre intellectuel de l'Italie du Nord et l'emportait sur Ferrare et Urbino.

Bentivoglio ne manquait pas d'habileté ; il avait su déjouer les intrigues des Borgia ! Il s'était allié aux plus puissantes familles d'Italie, l'empereur l'avait créé comte; on le croyait sous la protection de la France. Ses fils étaient de vaillants capitaines [2] et sa femme, Ginevra Sforza, tenait de ses ancêtres l'intrépidité et l'ambition qui avait établi leur suprématie [3]. Et puis Giovanni s'était entouré d'une milice vaillante et nombreuse.

Comment ses sujets ne lui auraient-ils pas manifesté beaucoup d'attachement? Du moins, en réponse à la démarche de San Savino, ils répondirent en dépêchant auprès de Jules II une députation chargée de l'assurer qu'ils tenaient à leur seigneur et n'en voulaient point d'autre. Une pluie de quatrains, de tercets et de distiques injurieux ou satiriques, composés à Bologne, à Ferrare, à Venise, s'abattit sur le pape [4].

Cependant, la nouvelle était parvenue au camp que les Français envoyaient des renforts, 10 000 fantassins et 1 000 lances, alors qu'ils n'en avaient pas promis autant ; Charles d'Amboise avait fait du zèle ; le pape fit partir un de ses cubiculaires [5] pour s'assurer que la nouvelle était vraie, et il quitta précipitamment Urbino pour Macerata sans attendre le retour de S. Savino, bien que le duc lui eût conseillé de temporiser. Il

1. Bernardo Bembo, le père du cardinal, accomplit en sens inverse le même trajet que le pape quand il vint, en 1504, le saluer de la part de la Sérénissime République à l'occasion de son couronnement. Il en fait la description. Urbino l'enchante ; reprenant le mot de Salluste : *Nam de Carthagine silere melius puto quam parum dicere*, il explique qu'il n'en dira rien plutôt que d'en parler insuffisamment.

2. Litta lui attribue dix fils, légitimes ou illégitimes, dont plusieurs, à vrai dire, moururent en bas âge.

3. Ginevra était fille d'Alessandro di Pesaro. Née vers 1440, on l'avait mariée à douze ans à Sante Bentivoglio, auquel elle donna quatre enfants. Un an après sa mort, en 1464, elle épousa Giovanni, dont elle eut sept filles et quatre fils. On l'avait surnommée, avec la courtoisie particulière à cette époque : *Decus matronarum*. C'était, dans le sens admiratif qu'on donnait alors à ce mot, une *virago*. D'après Litta, elle aurait, par ses conseils, poussé constamment son mari aux violences et été la cause principale du massacre des Marescotti et des Malvezzi.

4. Dans le goût de ceux-ci :

Retourne, ô Saint-Père, à ton Saint-Pierre
Et mets un frein à ton chaud désir
Car partir et puis s'en revenir
Cause plus de déshonneur que de rester en arrière.

La Rovere (chêne) bienveillant au consistoire
Etend ses rameaux sur la Romagne
Terrain fertile favorable aux glands
Car il espère en faire des fruits d'or.

(Sanuto, vol. VI, col. 463.)

5. Les cubiculaires étaient des familiers du pape, souvent des prélats, affectés à son service particulier ; le souverain pontife leur confiait la garde de ses vêtements, de ses bijoux et des documents importants, il les chargeait des missions graves et secrètes. Quelques-uns d'entre eux couchaient dans sa chambre. Il y avait des cubiculaires à la cour de Byzance.

tenait à ne pas se laisser devancer par les Français, afin de coopérer avec eux à l'expulsion de Bentivoglio.

Bien qu'on fût en septembre, la neige couvrait déjà les sommets de l'Apennin et, en plaine, les pluies avaient commencé. Craignant une crue des torrents, Jules II fit hâter la marche, mais les chemins étaient devenus difficiles ; des 300 mules qui portaient les bagages du pape, deux seulement parvinrent sans encombre à l'étape ; les conducteurs sacraient et blasphémaient tout autour de lui, et lui les absolvait au fur et à mesure.

Les huit envoyés de Bologne étaient arrivés à proximité du cortège pontifical [1], mais, pris de peur, ils se sauvèrent, et le pape dut les faire poursuivre ; on les ramena au camp plus morts que vifs, non sans raison, car il fut fortement question de les exécuter sur-le-champ. Pourtant, les conseillers du pape estimèrent que ce serait un mauvais calcul ; vivants, on pouvait se servir d'eux.

La ville de Cesena, entourée de campagnes luxuriantes et de collines riantes, dans un site admirable, retint Jules II du 2 au 8 octobre 1506, non qu'il fût du tout sensible aux beautés naturelles, on l'était si peu alors, mais parce que son armée avait besoin de se refaire. Il fallait, de plus, s'assurer des dispositions de la population de Forli, dont, on l'a vu, la fidélité était incertaine. L'évêque de Côme, De' Passi, y fut envoyé.

La municipalité césénéenne offrit au pape comme résidence le palais des conservateurs, mais, y ayant déjà habité, il en avait constaté la décrépitude et préféra se loger dans un couvent où il tint consistoire, car, tout en remplissant avec diligence son rôle de chef militaire, le pape s'occupait assidûment de l'administration de l'Église. Il entreprit à Cesena, comme ailleurs, d'assurer entre les habitants « non la paix, mais la justice ».

La chute des Bentivoglio.

Un cubiculaire arrivé de Milan vint lui annoncer, le 7 octobre 1506, que des Français approchaient de Modène et amenaient seize canons. Aussitôt, le pape décida son départ pour le lendemain 8 octobre ; en même temps, il renvoyait 500 hommes à Rome, afin que, le voyant s'éloigner, ses ennemis ne tentassent pas un mouvement ; cette troupe eut ordre de s'enfermer dans le château Saint-Ange.

La mauvaise saison était tout à fait venue ; les routes étaient détrempées, les ponts emportés ; le trajet fut donc pénible jusqu'à Forli qui décidément se montrait soumise [2]. Jules II y fit comme ailleurs une entrée solennelle et y fut reçu avec l'enthousiasme et la confusion coutumières ; la population batailleuse, indisciplinée, peu habituée en outre aux largesses, se rua sur la mule et la haquenée du pape, qu'on lui avait pourtant enjoint de respecter. Il dut sauter à bas de sa monture et se tirer comme il put de la bagarre. Un cardinal, Soderini, fut jeté dans un fossé.

1. Ils étaient à San Marino, le 30 septembre 1506. Grassi dit, dans le texte de Frati, que le pape passa par Macerata ; cela paraît peu acceptable, et il y a peut-être une erreur de lecture, car cette ville est bien au Sud et point du tout sur le chemin d'Urbino à San Marino. Or le pape avait plus d'une raison de se hâter.

2. On nuita à Forlimpopoli.

Ce fut de Forli que, le 10 octobre 1506, il lança contre les Bentivoglio l'anathème le plus violent qui soit ; il les déclarait rebelles à l'Église et coupables du crime de lèse-majesté, les menaçant de l'excommunication majeure si, dans le délai de neuf jours, ils n'avaient pas abandonné leurs palais, évacué la ville et licencié leur armée. Ils seraient mis hors la loi et privés de leurs biens au profit de la Chambre apostolique ; leurs meubles deviendraient la propriété de ceux qui s'en empareraient, et leurs personnes appartiendraient en esclavage à ceux qui les captureraient ; ils seraient déchus de leurs dignités, leurs vassaux devraient se considérer déliés de leur serment de fidélité. Ordre était donné aux étudiants de l'Université de s'éloigner de la ville, qui encourrait l'interdit. Tous les rois, seigneurs et capitaines qui viendraient en aide à l'Église dans cette croisade acquerraient une indulgence plénière pour tous leurs crimes [1]. Quatre courriers pontificaux [2] reçurent la périlleuse mission d'aller afficher cette bulle à Bologne. Afin d'assurer leur sécurité, les conseillers du pape l'engagèrent à retenir les huit envoyés bolonais, « non, il est vrai, comme otages, mais comme hôtes ».

Jules II sentait de plus en plus qu'il fallait se hâter ; ses espions lui avaient appris que Giovanni s'apprêtait à résister énergiquement, qu'il faisait fortifier sa ville, réparait les brèches des murailles, élevait de nouveaux bastions, enflammait la population. Faute d'un succès immédiat, tout serait perdu ; l'argent commençait à manquer ; le pape dut en envoyer chercher à Rome sous forme de numéraire ; en guerrier qu'il était, peu accoutumé aux transactions bancaires, les lettres de change ne lui inspiraient pas confiance.

Malgré le mauvais temps et les douleurs rhumatismales ou autres dont il souffrait [3], Jules II se remit donc en marche le 17 octobre 1506, au matin. Une belle route toute en plaine, l'ancienne voie Emilienne, s'offrait à lui pour se rendre de Forli à Imola, traversant des oliveraies, des vergers, des vignobles, mais, à mi-chemin, elle passait sous les murs de Faenza, qui était à Venise, et les rapports faits au pape n'étaient pas rassurants ; la ville était en armes, avec ses portes closes ; un coup de main d'un gouverneur zélé pouvait être à craindre ; Jules II décida donc de se jeter dans la montagne et, par des sentiers impossibles, où il dut plus d'une fois aller à pied, en empruntant le territoire florentin, escorté seulement d'une poignée d'hommes, il parvint à Imola, tandis que les cardinaux, ses bagages et ses objets précieux arrivaient par la voie directe [4]. On souffrit de la rudesse des chemins et de l'inclémence de la saison, comme aussi de la faim, de l'incommodité des logements, de la grossièreté des habitants. Cependant, Jules II prenait son parti allégrement de toutes ces incommodités et rappelait à ceux qui s'en plaignaient ces vers de Virgile :

1. Le texte intégral de cette bulle se trouve dans PARIS DE GRASSI, p. 177. Jules II avait des raisons de rancune personnelle contre les Bentivoglio. Elles dataient du temps où il représentait le Saint-Siège à Bologne.

2. Les courriers pontificaux étaient des personnages d'importance, qui agissaient à l'occasion en qualité de négociateurs.

3. Paris de Grassi ne se fait aucun scrupule de proposer la seconde hypothèse. Le mal dont l'origine était attribué par les Italiens aux Français et par les Français aux Napolitains était si répandu dans la bonne société que la contagion en paraissait naturelle. On en parlait, on se l'attribuait ouvertement ; quantité d'ouvrages techniques ou facétieux en traitaient. On en fit le sujet de poèmes.

4. Il passa par Castrocaro et Modigliana, dans une région à peine accessible aujourd'hui.

Per varios casus, per tot discrimina rerum
Tendimus in Latium, sedes ubi fata quietas
Ostendunt [1].

(*Enéide*, liv. I, v. 204-206.)

La petite ville d'Imola devint aussitôt un centre de ralliement [2]. Le duc de Ferrare arriva le 25 octobre, amenant cent hommes d'armes; il fut accueilli par les trompettes, les cymbaliers et les domestiques du pape, et entra entouré de cardinaux, de barons, d'ambassadeurs et de pages. Puis ce furent les Florentins qui, après bien des hésitations, envoyèrent cent lances sous le commandement de Marco Antonio Colonna [3]. De nouveaux stradiotes arrivèrent aussi, conduits par le duc d'Achaie, Constantino, ainsi que 300 « cavaliers thessaliens »; Giampaolo Baglioni avait rejoint avec 150 hommes [4]. Ainsi qu'il s'en vantait à Machiavel, Jules II n'avait sollicité ces concours que du jour où le succès de son entreprise avait paru assuré [5].

Comme le duc d'Urbino souffrait trop de la goutte pour diriger les opérations, le pape lui substitua le marquis de Mantoue en le nommant, par un détour habile, son lieutenant général. Était-ce un choix judicieux? Sans doute, Jules II n'avait pas d'autre capitaine sur qui porter son choix; mais le marquis était assez médiocre général et, pour le moins, suspect. Le pape ne pouvait se dégager du dédale des relations de famille; il devait l'éprouver plus encore dans la guerre de Ferrare; toutes les familles seigneuriales de cette région étaient liées et parentes; le frère du marquis, Giovanni, avait épousé Laura, fille de Giovanni Bentivoglio. Lucrezia, fille naturelle d'Ercole d'Este, duc de Ferrare, avait épousé Annibale Bentivoglio [6].

Les Français s'impatientaient; ils n'entendaient pas avoir fait tant de chemin pour assister simplement à l'entrée triomphale de Jules II dans sa bonne ville de Bologne; d'ailleurs, il n'y avait plus lieu d'appréhender l'intervention de l'empereur; depuis le 16 septembre, on le pressentait; on en eut la conviction quand arriva la nouvelle de la mort à Burgos de l'archiduc Philippe le Beau (25 septembre 1506). L'armée allemande se débanda; elle ne connaissait que trop la faiblesse et l'indécision de Maximilien et avait mis ses espérances dans son fils.

Le 21 octobre 1506, quatre jours avant celui où le duc de Ferrare arrivait à Imola, l'armée française, sous la conduite de Chaumont, campait à 36 kilomètres de Bologne; elle comptait 3000 de ces Gascons qui avaient naguère fait si grande impression aux

1. Par des hasards divers, par tant de dangers
Nous tendons vers le Latium, où les destins
Nous annoncent des demeures tranquilles.

Ce passage est précédé du joli vers:

... Forsan et haec olim meminisse uvabit.

dont Marivaux s'est inspiré dans *le Jeu de l'Amour et du Hasard* (acte II, sc. IX).

2. Saint-Gelais, *Louis XII*, éd. Godefroy, p. 189.

3. Il n'avait alors que vingt-huit ans.

4. Sismondi, vol. XIII, p. 343.

5. Machiavel, *Légation à la Cour de Rome*, lettre du 12 octobre 1506. — Cf. Guicciardini, vol. II, p. 150.

6. Le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue étaient alliés; Isabella d'Este avait épousé en 1474 Francesco Gonzaga, marquis de Mantoue. Ces familles, dans lesquelles on faisait entrer sur un pied d'égalité absolue les enfants naturels, étaient très nombreuses. Giovanni est porté dans Litta comme ayant eu trente-trois enfants.

LE PALAIS PUBLIC. (Phot. Alinari.)

LE PALAIS DU PODESTAT. (Phot. Alinari.)

Romains, 2000 Suisses, 800 lances, des soldats d'aventure et 24 pièces d'artillerie. Le rôle de l'artillerie s'annonçait comme décisif ; il suffit de quelques décharges pour que les défenseurs de Castel Franco [1] missent bas les armes, ayant obtenu « leurs bagues sauves », c'est-à-dire l'assurance qu'ils ne seraient pas dépouillés.

Entrée du pape a Bologne.

En dépit des vraisemblances, Bentivoglio se flattait encore de leurrer le pape [1]; il lui demandait ses conditions de paix, expliquait ses raisons, envoyait ambassade sur ambassade. Cependant, il devenait de plus en plus évident que les tergiversations, les faux-fuyants n'étaient plus de saison ; la prise si rapide de Castel Franco surprit désagréablement les Bolonais ; la mise en interdit de leur ville les troubla ; en conformité des ordres du pape, les églises furent fermées le 13 octobre, les exercices du culte suspendus ; tous les prêtres quittèrent la ville, excepté ceux qui devaient veiller à l'entretien des édifices religieux [2]. Pour mettre le comble à leur émoi, survint, vers le 24 octobre 1506, une proclamation de Charles d'Amboise portant que, si la ville ne s'était pas rendue au souverain pontife dans les deux jours, il la traiterait en ennemie. Les conseils de soumission ne manquaient pas à Giovanni Bentivoglio; son parent, le marquis de Mantoue, lui recommandait d'imiter Baglioni, mais il était ou affectait d'être plein de confiance. Le 28 octobre 1506, ayant à ses côtés ses nombreux fils, il passa sur la grand'place une revue de ses troupes, qui se composaient de 4000 à 5000 hommes de pied, de 900 cavaliers, de lansquenets, de stradiotes, d'arbalétriers et d'arquebusiers, bien armés, bien équipés, suffisamment dévoués, de quoi repousser, derrière de bonnes murailles, les attaques dont il était menacé. Son peuple l'acclama [3].

L'envoyé du pape arriva au milieu de cette excitation guerrière ; sans doute Bentivoglio avait-il préparé cette mise en scène; il reçut la sommation du pape avec dédain et lui fit des contre-propositions que Jules II déchira sans les lire. Mais, au fond, son courage chancelait ; pour intrépide qu'elle fût, sa femme Ginevra prenait ses précautions ; peut-être, à dire le vrai, se méfiait-elle à juste titre de la fermeté de son mari ; depuis plusieurs jours, elle expédiait dans le Milanais la nuit, afin de ne point inquiéter les habitants, ce qu'elle avait de plus précieux : tapisseries, meubles, joyaux, vêtements. Bentivoglio ne songeait déjà plus à la résistance ; il offrit à Amboise de rendre la ville aux Français, mais celui-ci lui répondit qu'il n'était que l'auxiliaire du souverain pontife et qu'il ne pouvait traiter avec un de ses sujets. Alors, Bentivoglio supplia le pape, lequel lui accorda la vie sauve, l'autorisation de se retirer dans le Milanais, le droit d'emporter tous ses biens et de conserver ou de vendre ses palais et ses maisons. Le 1er novembre, quatre jours après

1. A 25 kilomètres de Bologne, Sismondi, vol. XIII, p. 343. — Guicciardini, liv. VII, § 3, vol. II, p. 151. — Balan, liv. XLVII, § 9.

2. Ghirardacci, *Storia di Bologna*. — Gio. Gozzadini, *Di alcuni avvenimenti in Bologna e nell' Emilia*, Bologne, 1886, et du même auteur *Memorie per la Vita di Giov. II Bentivoglio*.

3. Le carnaval avait été particulièrement brillant. Sabbadino degli Arienti en donne une description dans une lettre à Isabella d'Este (Rodolfo Renier, *Gaspare Visconti*, Milan, 1886, p. 104).

la revue de ses défenseurs et ses fanfaronnades, il quitta la ville, entouré de ses fils, de ses petits-enfants, de ses brus et de 800 cavaliers. Ginevra ne le suivit pas, dans l'espérance d'ailleurs vaine d'attendrir le pape [1].

L'armée française avait continué sa marche en avant, malgré des pluies incessantes qui transformaient la plaine lombarde en un profond marécage ; les soldats avaient de la boue jusqu'aux genoux ; l'artillerie s'enlisait, les vivres arrivaient mal.

Bentivoglio s'étant soumis, il sembla à Amboise que les hostilités avaient pris fin, et il envoya des fourriers à Bologne pour s'occuper du ravitaillement et des logements. Mais on avait grand'peur à Bologne de l'arrivée dans la ville des Français, dont on redoutait les exigences et la licence ; les fourriers furent pourchassés, blessés, tués. A cette nouvelle, Amboise fit avancer ses canons et ouvrit le feu ; tours et murailles s'effondrèrent, la porte S. Felice croula. « Il n'y eut si hardi qui n'eut frayeur de ce bruit », dit Auton. Pourtant, pendant la nuit, les Bolonais fermèrent l'écluse qui se trouvait dans le canal du Reno, à l'entrée de la ville, et il en résulta que les eaux inondèrent peu à peu le camp français ; l'artillerie, les chariots, les tentes se trouvèrent submergés ; c'est à peine si les hommes purent se sauver ; au matin, les Bolonais, témoins de cette confusion, réclamèrent à grands cris une sortie en masse. En vain leur fut-il représenté qu'ils étaient à pied et que les Français avaient une forte cavalerie, près de 3000 d'entre eux passèrent par une porte, 4 000 par une autre, et ils s'élancèrent ; mais, lorsqu'ils virent les escadrons d'Amboise, bardés de fer, s'ébranler, ils rentrèrent en débandade dans la ville.

Une députation se présenta au camp français afin d'obtenir des sauf-conduits pour les délégués qui se rendraient auprès du pape, ce qui leur fut accordé. Des cardinaux firent la navette entre Imola et Bologne, tandis que de temps en temps Français et Bolonais échangeaient des boulets.

Il y avait plus de deux semaines que Jules II attendait à Imola que la situation se fût éclaircie (19 octobre-6 novembre). Quand il sut que les Bentivoglio avaient quitté Bologne et que les Français bivouaquaient aux portes, il fit allumer des feux de joie, tirer le canon et jouer des comédies dans lesquelles ses ennemis étaient bafoués. C'était la coutume. L'interdit jeté sur la ville fut levé et l'armée pontificale reprit sa marche en avant. Le pape était d'autant plus pressé qu'il voulait empêcher les Français de causer trop de dommages à sa ville de s'y établir avant lui. D'ailleurs, un accord fut conclu portant qu'il leur serait livré, sur l'heure, des vivres, du fourrage et de l'argent.

Ces dispositions prises, Jules II quitta Imola le 10 novembre 1506, franchit d'une étape les sept ou huit lieues qui le séparaient de Bologne et arriva de nuit sous ses murs. Impatient d'y pénétrer enfin, il y entra tout de suite, presque sans escorte, sans cardinaux, incognito, et alla se loger dans la maison des chevaliers de Jérusalem, située à quelques pas de la porte, dans la rue qui porte actuellement le nom de Mazzini [2]. Il fixa au lendemain 11 novembre le jour de son entrée solennelle. Les « astrologues-mathématiciens » qui

1. Mais le pape refusa de la voir et exigea son expulsion immédiate. Elle mourut peu après, le 16 mai 1507, de douleur. Comme elle était excommuniée, elle ne fut pas ensevelie chrétiennement.

2. On nommait cette maison *Masone*.

accompagnaient l'armée lui avaient déconseillé de choisir cette date, mais il leur répondit : « Nous marchons par la volonté de Dieu et nous entrerons. » Ce fut une entrée de triomphateur, digne d'être comparée à celles d'autrefois [1]. Les maisons étaient ornées de tapis, de fleurs et de tableaux symboliques ; entre la porte de la ville et la cathédrale, il avait été dressé par ordre vingt-quatre arcs de triomphe garnis d'inscriptions [2], plus celui des juifs qui se présentèrent tenant à la main des branches de chêne et des rameaux d'olivier ; chaque association avait le sien ; les milices formaient tumultueusement la haie ; vingt-deux cardinaux [3], quarante-quatre évêques, les magistrats de la ville et ceux des villes voisines précédaient le souverain pontife. Une garde de soldats habillés de soie entremêlée d'or l'entourait ; il était porté dans une litière par les membres du Conseil des Seize, sous un dais que soutenaient les ambassadeurs de France, de Venise, d'Espagne et d'Allemagne ; vêtu de blanc, il était coiffé de la mitre et jetait à la foule de la menue monnaie [4] ; les cloches sonnaient, des orchestres jouaient au coin des rues ; sur de nombreuses estrades, des femmes et des enfants regardaient défiler le cortège que la foule acclamait. Paris de Grassi estime, avec une certaine exagération, les assistants à 60 000 et les cavaliers qui escortèrent le pape à 10 000 [5].

Cet appareil triomphal et guerrier fit comparer le pape Jules II à Jules César, comme on l'avait fait naguère pour César Borgia ; les hommes changeaient, les flatteries demeuraient les mêmes. Des courses furent organisées.

Une médaille consacre cette apothéose.

On ne parlait dans la ville que d'arrivées de princes et de rois ; on attendait l'empereur on supputait les chances de guerre et les études chômaient. Erasme, qui était venu à Bologne y étudier le grec, fut sur le point de s'en retourner, dépité, en Allemagne ; il assista fort mécontent à l'entrée du pape. « Je ne pouvais m'empêcher de gémir, écrit-il, quand je comparais à la majesté des apôtres convertissant le monde par la doctrine céleste ces triomphes dont des princes laïques auraient rougi. » Cependant, les cours de l'Université ayant repris, il resta à Bologne, où il passa seize mois, et se rendit ensuite à Rome [6].

L'autorité pontificale rétablie, il s'agissait d'instituer une nouvelle municipalité qui lui fût dévouée. Les franchises que Nicolas V avait octroyées aux Bolonai le 27 août 1447 [7] et que Jules II avait lui-même reconnues dès son élection, le 30 novembre 1503, furent abolies. Les seize conseillers durent se retirer et une adminis-

1. Albertini, *Opusculum de Mirabilibus...*, 1re édition, sans pagination. Lib. II, *in fine. De nonnullis triumphantibus.* — Sanuto, vol. VI, col. 491. — Paris de Grassi. — Gozzadini. — Muzzi, *Annali della Città di Bologna.*

2. « Bologne à son libérateur. — A celui qui a expulsé les tyrans. Au sauveur de la ville.... »

3. Sanuto, vol. VII, col. 61, donne la liste des trente et un cardinaux alors présents à Bologne qui tous n'assistèrent pas à la cérémonie.

4. Pour 3 000 ducats, dit-on. L. Fratti, *Delle Monete gettate al popolo nel solenne ingresso in Bologna di Giulio II.* Cf. G. Gozzadini, *Di Alcuni Avvenimenti in Bologna*, Bologne, 1886.

5. Une miniature intéressante quoique inexacte du manuscrit des chroniques d'Auton (Bibl. Nat., Ms. français, 5089, fol. XX) représente l'ordre de l'entrée du pape dans la ville de Bologne ; à gauche, l'armée française ; au centre, le pape en chape d'or, en robe bleue, tiare en tête et bénissant, monté sur une mule grise, dont le harnachement est rouge et or ; à droite, derrière lui, un homme à cheval tenant une épée nue ; au fond, des cardinaux, des évêques, des gens d'armes. Cf. F. Fasianino, *In Adventu Julii II, Cantico in terza rima*, imprimé en 1869 à Bologne.

6. Nolhac, *Erasme en Italie*, Paris, 1888.

7. A. Theiner, *Codex diplomaticus S. Sedis*, vol. II, p. 371.

tration provisoire fut établie. Le cardinal S. Vitale, Antonio Ferreri de Savone, que le pape appela de Pérouse, fut nommé légat de Bologne. En peu de temps, il extorqua aux habitants plus de 30 000 ducats [1].

La statue de Jules II par Michel-Ange.

Afin de perpétuer le souvenir de son succès, Jules II se fit ériger deux statues à Bologne. L'une, en stuc, par Alfonso Lombardi, fut achevée rapidement et placée, le 17 décembre 1506, sur la façade du palais du gouvernement ; l'autre, en bronze, fut commandée à Michel-Ange.

Après sa rupture avec le pape au commencement de l'année, Michel-Ange s'était retiré à Florence ; Jules II chargea le cardinal Alidosi d'écrire à la Seigneurie de le lui envoyer au plus vite [2]. Mais Michel-Ange ne tenait guère à affronter de nouveau ce maître irascible, et il refusa net de se rendre à Bologne ; le pape insista avec impatience, et la Seigneurie pressa le sculpteur de déférer à son désir. « Nous ne pouvons vraiment pas avoir la guerre à cause de vous », lui disait-on. On prit l'engagement qu'il n'aurait pas à subir de mauvais traitements ; pour plus de sûreté, le chef du gouvernement, Pier Soderini, s'adressa au cardinal Soderini, son frère, pour qu'il recommandât à ceux qui auraient affaire avec lui d'user de grands ménagements. « Michel-Ange, lui écrivait-il le 27 novembre 1506, est au demeurant un bon garçon qu'il faut prendre par la douceur. Avec de bonnes paroles et de la bienveillance, on obtiendra de lui tout ce qu'on voudra, des merveilles comme celles qu'il vient de produire à Florence [3]. »

Michel-Ange partit « la corde au col », comme il l'écrivait plus tard à son ami Fatucci (janvier 1524) ; il aurait, disait-il, préféré « aller à Stamboul ». Jules II le reçut avec une accueillante brusquerie. Il aurait dû être introduit par le cardinal Soderini, mais, celui-ci étant malade, ce fut un évêque lucquois qui le présenta. « Ainsi, lui dit le pape, faisant allusion à ses paroles lors de leur fâcherie, ainsi, au lieu de venir nous trouver, tu as attendu que nous allions te chercher. » Michel-Ange répondit en s'excusant ; il expliqua que, s'il avait quitté Rome sans autorisation, c'était par dépit d'avoir été éconduit.... L'évêque, craignant un nouvel orage, crut bien faire d'expliquer au pape qu'il ne fallait pas en vouloir aux artistes de leurs paroles, car ils ignoraient les bienséances et ne connaissaient rien du monde en dehors des choses de leur métier. Le pape prit très mal cette intervention et, sans le laisser achever, abattit sur lui « son très saint bâton », lui criant qu'il insultait un grand artiste et de disparaître de sa vue au plus vite. Sur quoi

1. Les Bolonais étaient malchanceux ; Ferreri fut remplacé par Alidosi, qui était non seulement prévaricateur, mais cruel.

2. B. Podesta, *Intorno alle due Statue erette in Bologna a Giulio II*. Dans *Atti e Memorie della Deputazione di Stor. Patria per le Prov. di Romagna*, vol. VII, Bologne, 1868. — Giovanni Gaye, *Carteggio inedito d'artisti*, Florence, 1840, vol. II, p. 91 et suiv. — Gaetano Milanesi, *Le Lettere di Michelangelo Buonarroti*, Florence, 1875. Lettres à son frère, p. 63 et suiv. et 426. — Vasari, *Vie de Michel-Ange*. — L. Roger-Miles, *Michel-Ange*, Paris, 1893. — C. Ricci, *Michel-Ange*, trad. J. de Crozals, Paris, 1902. — E. Gebhart, *Michel-Ange*, Paris, 1908. Michel-Ange avait passé naguère un an à Bologne où il avait failli être emprisonné.

3. La Seigneurie de Florence écrivit dans le même sens au cardinal Alidosi.

AMEUBLEMENT ITALIEN DU XVI^e SIÈCLE.

CRÉDENCE.
Florence. Musée National. (Phot. Alinari.)

CHEMINÉE AVEC LES BOULES DES MÉDICIS.
Cortona. (Phot. Alinari.)

Pl. 16, page 76.

ses serviteurs poussèrent l'évêque dehors, non sans brusquerie, à ce que raconte Vasari. Ensuite, Jules II accorda à Michel-Ange sa bénédiction et lui donna ses instructions relativement à sa statue ; il la voulait très grande, haute de cinq brasses, et plus celle d'un conquérant que celle d'un pasteur d'âmes. Michel-Ange lui ayant fait remarquer que, n'étant pas fondeur, il ne pouvait fixer sa rémunération, mais qu'il pensait pouvoir s'en tirer avec 1 000 ducats : « Va, lui dit le pape, fonds-la autant de fois que tu voudras ; tu n'auras pas à te plaindre de moi. » Ce qui n'empêcha pas que, plus tard, Michel-Ange ne reçut le prix de son travail que petit à petit et avec grande difficulté.

Michel-Ange s'installa chez un de ses compatriotes et se mit tout de suite à l'œuvre ; le 22 janvier 1507, il écrivait à son frère qu'il comptait fondre la statue vers le milieu du carême [1], en sorte qu'elle serait achevée à Pâques, ce dont il ne doutait pas que le pape ne se montrât satisfait. En effet, il vint dans son atelier le 29 janvier 1507 et le félicita de sa diligence. Toutefois, la statue était loin d'être achevée et la glaise était à peine terminée quand Jules II partit. La hâte qu'avait Michel-Ange de s'en retourner lui faisait mal juger du temps qui lui serait nécessaire. Le 26 mars 1507, il espérait encore qu'avant un mois il pourrait s'occuper de la fonte.

La peste éclata avec le retour de l'été, ou la maladie qu'on appelait de ce nom ; ceux qui en étaient atteints mouraient subitement. Michel-Ange n'en continua pas moins son œuvre ; le 20 juin 1507, il prévient son frère qu'il va procéder à la coulée ; le 1er juillet, il lui annonce que l'opération a mal réussi ; son opérateur, soit ignorance, soit malchance, ayant fondu inégalement le métal, la partie supérieure de la statue était seule bien venue. Il avait donc dépensé en pure perte son temps, sa peine et son argent, mais, ajoutait-il : « Qui fait, faut » [2], il n'y avait donc qu'à recommencer. Ainsi, Michel-Ange se trouva obligé de prolonger son séjour à Bologne au delà de ses prévisions et bien que la vie y devînt de plus en plus coûteuse ; le vin était hors de prix.

Le Francia vint le visiter vers ce temps en compagnie de Cossa [3] ; en sa qualité d'orfèvre, car il l'était autant que peintre, Francia admira surtout le bronze et la fonte de la statue qui venait d'être coulée à nouveau. Outré qu'il n'eût pas admiré plutôt son talent de statuaire, Michel-Ange lui envoya une bordée d'injures. « Retourne à ta crapule. Cossa et toi, vous n'êtes que de solennels imbéciles [4]. »

Le 10 novembre 1507, Michel-Ange était encore à l'ouvrage, et il avouait qu'il n'aurait pas cru que l'achèvement de la statue fût si long ; trois mois plus tard, le 18 février 1508, il avait enfin achevé son œuvre ; il y avait seize mois qu'il y travaillait !

La statue fut présentée à la population dans la cathédrale de S. Petronio et ensuite placée au-dessus du portail (21 février 1508). Le pape était représenté assis, le trirègne

1. Pâques tombait cette année le 4 avril.

2. *Chi fa falla.* — *Errare humanum est.* — *Who makes mars.* Le dicton est de toutes les langues.

3. Quel pouvait être ce Cossa ? Francesco Cossa, de l'école ferraraise, né vers 1438, mourut avant 1480; toutefois certains auteurs le font vivre jusqu'en 1531. Peut-être était-il né plus tardivement qu'on ne pense, peut-être s'agit-il d'un autre peintre ?

4. C'est le texte primitif. Plus tard, Vasari remplaça cette sortie par une saillie spirituelle. Comme le fils de l'orfèvre, qui était bien de sa personne, s'avançait en voyant l'attitude menaçante de Michel-Ange, celui-ci aurait dit : « Décidément, ton père sait mieux faire les êtres vivants que les peindre. »

sur la tête, la main droite levée dans une attitude de menace, comme il le souhaitait.

Lorsque Jules II avait vu, avant son départ, l'ébauche de sa statue, il avait demandé à Michel-Ange s'il avait prétendu le représenter dans l'acte de bénir ou de maudire. « Saint Père, avait répondu finement le sculpteur, elle avertit les Bolonais de se montrer sages à l'avenir. » La main gauche était encore inachevée ; Michel-Ange proposa d'y mettre un livre. « Non, aurait répondu le pape, une épée ; je ne connais rien aux livres. » Ce sont là apparemment des paroles purement symboliques. En réalité, le pape fut figuré tenant en main les clés de saint Pierre.

Le 26 octobre 1507, Michel-Ange avait touché 500 ducats d'or de la Chambre, que lui remit le dataire Lorenzo Pucci.

Retour a Rome.

Le 19 février 1507 le pape avait annoncé en consistoire son intention déjà manifestée de rentrer à Rome. Bien des raisons particulières et générales imposaient ce retour. A Bologne, la situation devenait difficile ; à l'enchérissement de la vie s'ajoutaient, comme cause de désaffection, des vexations dans le recouvrement des impôts ; le gouvernement provisoire avait pris des mesures maladroites ; il n'avait pas réalisé, bien entendu, ce qu'on en espérait. D'autre part, l'arrivée prochainement attendue du roi de France en Italie donnait du souci au pape ; peut-être lui demanderait-il de l'aider à renverser le parti populaire qui venait de s'établir à Gênes et qui était hostile aux Français ; or Jules II, sorti du peuple et Génois de cœur, se sentait des sympathies pour ce parti qu'il soutint toujours et d'accord avec lequel il tenta plusieurs fois des révolutions. Amboise accompagnait Louis XII : on savait ses ambitions pontificales ; Jules II pensait être plus à même de les déjouer étant à Rome. En outre, les Romains réclamaient sa présence et celle de la cour ; les taxes ne rapportaient plus rien ; les revenus de la Chambre avaient baissé de 7 000 florins à 300 [1] ! Le commerce, privé de la clientèle du haut clergé, languissait. Il était donc urgent de revenir.

Auparavant, Jules II voulut établir une administration définitive à Bologne ; le 20 février 1507, lecture fut donnée publiquement de la bulle instituant la nouvelle constitution ; les magistrats et les officiers municipaux durent y jurer fidélité et obéissance ; en remplacement du Conseil des Seize précédemment dissous, un sénat de quarante membres était créé, dont l'autorité serait subordonnée aux représentants du Saint-Siège.

Afin d'assurer mieux la soumission des Bolonais, Jules II avait décidé la construction d'une citadelle dont il choisit lui-même l'emplacement près de la porte Galliera [2] ; il en posa la première pierre le même jour, 20 février 1507. On attendit assez longtemps

1. Sanuto, vol. VI, col. 497.

2. La porte Galliera est celle par ou sort la route qui mène à Ferrare. Au même endroit, Filippo Maria Visconti, duc de Milan, avait jadis élevé une citadelle (Guicciardini, vol. II, p. 159).

avant que la cérémonie commençât ; ce ne fut qu'ensuite que l'on sut que le pape l'avait retardée sur l'avis de ses astrologues [1].

Le départ eut lieu le 22 février. Le cérémoniaire du pape, Grassi, vit les femmes pleurer et même les matrones sangloter, mais il ajoute que ce n'était pas tant le départ du pape que celui de leurs amoureux qu'elles regrettaient. Presque à la même heure, le légat Antonio Ferreri fit une entrée solennelle.

Jules II pressa le retour ; il passa, comme à l'aller, par Castel Bolognese, Cesena, Urbino, Monte Falcone, dont les habitants avaient la réputation, comme ceux du Maine, de fournir volontiers des témoignages à qui en payait le prix [2]. Le 11 mars, il était à Orte, le lendemain à Viterbe, distribuant avec largesse sept années d'indulgences. La plupart de ses officiers demandèrent à le devancer à Rome, car chaque jour de voyage était pour eux une dépense supplémentaire. Quant au pape, il demeura à Viterbe du 13 au 19 mars 1507 [3]. Le 27 mars, la veille du dimanche des Rameaux, il passa le pont Molle, où le sénateur, les trois conservateurs et les autres dignitaires capitolins étaient venus l'attendre. Il coucha dans le monastère attenant à l'église S. Maria del Popolo, où le cardinal de Portugal (Costa) lui céda une partie de ses logements ; le lendemain, il se rendit au Vatican accompagné d'un cortège tel que Rome n'en avait jamais vu de plus éclatant, disait-on, depuis les temps impériaux (28 mars 1507).

Les riches habitants avaient dressé des arcs de triomphe nombreux en bois, ornés de statues, de tableaux, d'emblèmes en l'honneur du triomphateur ; celui du cardinal Costa était surtout remarquable [4]. Des fleurs jonchaient les rues. Dans le cortège, un grand char attelé de chevaux blancs était monté par dix enfants figurant des anges, lesquels présentèrent au pape des palmes en chantant ses louanges. Un peuple de prélatsl de nobles, d'officiers entouraient, escortaient Jules II. C'est bien le cortège que décrit exactement, ce semble, mais pour en tirer argument contre le pape, l'auteur anonyme du *Julius Exclusus* [5], qui assista sûrement à ce spectacle. « Jamais, dit-il, on ne vit tant de cardinaux couverts de pourpre suivis par tant de serviteurs, tant de chevaux mieux harnachés que des chevaux de rois, tant de mules couvertes de lin, d'or et de pierreries et dont quelques-unes étaient ferrées d'argent et d'or. Le pape était assis sur un siège d'or porté par des soldats ; la foule se prosternait quand il élevait la main. Il fallait entendre le crépitement des bombardes, la sonnerie des clairons et des trompes, les détonations foudroyantes des pièces à feu, les acclamations, les applaudissements de la foule ; il fallait voir de tous côtés les lueurs des torches, l'éclat des feux de joie [6]. »

1. Jules II passait outre quand il s'agissait d'actes importants, mais, pour les événements secondaires, il ne pouvait se soustraire à la superstition commune. Au fond, il croyait à l'astrologie, sans y croire, contre son gré. Combien sont ainsi ! Rien n'est si contradictoire ni si déconcertant que le jeu de nos sentiments, de nos convictions, de nos superstitions et de nos actes ; l'humanité est foncièrement illogique.

2. Pour gagner du temps, Jules s'abstenait des longues siestes qu'on lui imposait de faire après son repas du milieu du jour.

3. Cesare Pinzi, *Storia di Viterbo*, p. 423.

4. Sanuto, vol. VII, col. 63, donne quelques-unes de ces inscriptions : *Tyrannorum expulsori. — Libertatis assertori. — Justitiæ propugnaculo. — Auctori pacis. — Custodi quietis. — Virtuti et gloriae sancti Pontificis, auctoris pacis libertatisque : — Veni, vidi, vici...*

5. Fut-ce Erasme? Voir Edmond Thion. Il est parlé de ce pamphlet à la fin du volume.

6. Luther, qui fut à Rome plus tard, se scandalisait aussi de ce faste. *Propos de table.* Il exploita dans un pamphlet fameux, *Antithesis Christi et Antechristi* (*Luthers Werke*, t. IX, 1893,

Le cortège mit trois heures pour se rendre de la porte Del Popolo au Vatican.

Jules II pria longuement sur la tombe des apôtres. Sans doute se donna-t-il de garde d'en recevoir des inspirations d'humilité ! Quel tort en eût reçu l'Église ! Pour mener à bien ses projets, il lui fallait faire preuve de puissance, d'opulence et de volonté, enthousiasmer les cœurs, éblouir et en imposer.

Il ne demandait pas mieux, à dire le vrai. Un peu plus tard, en avril 1507, il fit exécuter pour le Belvédère un vitrail où il était représenté entouré de ses cardinaux et ayant à ses pieds le roi de France prosterné, couvert d'un manteau d'or semé de fleurs de lis, image par laquelle il voulait montrer qu'en domptant Bentivoglio, il avait véritablement triomphé de Louis XII. On ne manqua pas de rappeler que, dans le même esprit, Alexandre VI avait fait peindre une fresque sur les murs du château Saint-Ange, dans laquelle Charles VIII était représenté s'humiliant devant lui.

Cependant, Jules II avait besoin de la France ; il avait donc accordé au roi la nomination de ses trois candidats ; le 18 décembre 1506, étant encore à Bologne, il s'était résigné à remettre la barrette cardinalice à La Trémoille, archevêque d'Auch ; à René de Prie, évêque de Bayeux ; à Louis d'Amboise, évêque d'Albi [1], malgré les protestations des membres du Sacré Collège qui craignaient d'y voir accroître l'influence française.

A peine le pape avait-il quitté Bologne que la situation s'y était aggravée. Le 3 mai 1507, le peuple, excité par les Marescotti, incendia le palais des Bentivoglio, dont le pape avait garanti la conservation. Un peu plus tard, il ordonna d'ailleurs que la démolition en fût achevée ; les pierres servirent à construire la citadelle [2]. Son représentant, le cardinal Ferreri, faisait détester la domination pontificale ; ses exactions, ses malversations et ses injustices furent telles que Jules II dut le rappeler et le fit incarcérer au château Saint-Ange. Il était accusé en outre d'avoir, avec l'aide du dataire Giovanni Gozzadini [3], falsifié la bulle qui établissait ses pouvoirs. Le procès ne fut pas poussé à fond ; au mois d'octobre 1507, Ferreri sortait du château pour entrer au couvent de S. Onofrio sur le Janicule, où il mourut le 21 juillet 1508 comme il a été dit ; le bruit courut qu'il avait été empoisonné. Jules II avait exigé de lui une restitution de 20 000 ducats, qu'il ne put fournir ; un avocat consistorial, Angelo Cesi, avança la somme, qui lui fut remboursée en 1513 seulement, au moyen d'une hypothèque sur divers biens et revenus ecclésiastiques [4].

p. 677 et *in fine*, éd. Weimar), la disparate entre cette entrée fastueuse et celle du Christ à Jérusalem ce même jour des Rameaux. Voir GREGOROVIUS, trad. ital., in-8°, vol. IV, p. 506.

1. Louis II d'Amboise devint, à l'âge de dix-huit ans, évêque d'Albi à la demande de son oncle Louis Ier d'Amboise (1er juillet 1503), lequel était évêque d'Albi depuis 1474. Louis II était également neveu du cardinal Georges d'Amboise. Cette famille fournit plusieurs membres à l'épiscopat ; outre Louis Ier, frère de Georges, ses autres frères Jean, Pierre, Jacques furent évêques de Langres, de Poitiers, de Clermont. Louis Ier mourut à Lyon le 1er juillet 1503 ; Louis II à Lorette en 1517. HUGUES DU TEMS, *Le Clergé de France*, vol. I, Paris, 1774, pp. LXXII, LXXIII. — RAYNALDUS, *Annales eccles.*, t. XI, Lucques, 1755, p. 536 *b*. — PARIS DE GRASSI.

La tombe de Louis II fut érigée à Lorette en 1553. CIACCONIO donne son épitaphe.

2. GOZZADINI, IV, p. 36-92 ; VII, p. 220. — TEDALLINI, p. 321, lig. 14. — SIGISMONDO DEI CONTI, vol. II, p. 368, n. 60.

3. Auteur de la chronique citée plus haut. Voir Bibliographie. Giovanni était fils de Bernardino. Il avait joué en 1506 un rôle équivoque. Voir Grassi, *Le Due Spedizioni*, p. 55 *n.*

4. SANUTO, vol. VII, pp. 169, 179, 599. — *Archiv., Seg. Vat. Diver. Camer.*, vol. LXIII, fol. 28. — MORONI, *Diz.*, vol. XXIV, p. 193. — CIACCONIO, vol. II, col. 1339.

CHAPITRE V

LA COUR ET LA VILLE

Opulence du pape et des cardinaux. — Leurs divertissements.

De retour à Rome, victorieux de ses sujets rebelles et grandi dans l'estime de ses contemporains, Jules II put chercher de nouvelles satisfactions à ses goûts de supériorité et de plaisir.

Sans être aussi prodigue que la plupart de ses prédécesseurs, il ne reculait pas devant la dépense. « La pénurie de ses finances, dit un orateur vénitien, ne l'arrêta jamais quand une acquisition ou une largesse le tentait. » Il se montra généreux avec les siens, comme on l'a vu ; d'autre part, sa table ne cessa d'être servie avec profusion, même dans les années de disette. En 1505, au mois de janvier, la dépense journalière s'élevait à environ 20 ducats [1]. L'économe, Antonio della Rovere, recevait de la douane de mer (Ripa et Ripetta) généralement 1 500 ducats par mois ; il lui fut remis toutefois 2 300 ducats en janvier et 3 300 en décembre, car, aux dépenses de table, il fallait ajouter les autres dépenses courantes [2]. En 1510, d'après Trevisano, la dépense s'élevait à 1 500 ducats par mois.

Les jours maigres, le pape se nourrissait d'écrevisses, de thon, d'aloses et de lamproies qu'il faisait venir à grands frais des Flandres. Il goûtait le bon vin, surtout celui de Samos et de Corse [3] ; toutefois, le reproche d'intempérance qui lui a été plus d'une fois adressé est sans nul doute une calomnie [4]. Quand on voulait lui faire un présent agréable, on lui envoyait du vin de malvoisie et de la mortadelle.

1. Les grosses viandes ne figurent guère dans ses comptes de cuisine ; en revanche, les poulets, faisans, lièvres, chevreaux, cochons de lait s'y voient fréquemment. Le pape avait un faible pour le caviar, que les esturgeons, abondants dans les rivières d'Italie, fournissaient en quantité.

2. *Spese Minute di Palazzo*, 1505, *Archiv. di Stato*, Roma, Ms. 2239.

3. *Ibid.* La barrique coûtait de 18 à 20 florins ; il semble que le pape payait l'octroi (15 janvier 1505).

4. « Nous n'avons de pape que jusqu'à midi », entendait-on répéter à Rome. Lors du procès du cardinal Ferreri, on apprit qu'il avait fait signer au pape des bulles qui l'investissaient d'une autorité anormale, « après qu'il était sorti de table et qu'il n'était pas en situation d'en juger la portée ». J. Palatio, *Fasti Cardina-*

Les belles étoffes lui plaisaient ; il paya 220 florins (16 décembre 1504) un lit garni de drap rose ; ses achats de soieries et de velours sont fréquents ; quand on saisit la garde-robe de César Borgia, qu'il avait confiée au cardinal de Salerne, Jules II s'attribua ses plus beaux vêtements, des manteaux de velours, des chausses de satin, dont une fut évaluée à 500 ducats ! Un jour qu'il avait à sa table le cardinal de Portugal, il enleva son manteau et se fit apporter une superbe sbernie[1] de soie verte qu'il jeta sur ses épaules en expliquant au cardinal qu'elle provenait du duc [2]. Il avait un tailleur français, Bolier [3], et un tailleur italien, auquel il fit remettre une somme de 480 ducats au moment où son trésor était si démuni qu'il lui fallait envoyer son argenterie à la fonte (mars 1512) [4].

Sa passion pour les bijoux était vive. Bien qu'il se fût écrié devant Michel-Ange, dans les premiers temps de son règne, qu'il ne dépenserait plus rien ni en grosses pierres ni en petites, c'est-à-dire qu'il ne ferait plus bâtir et n'achèterait plus de pierreries, néanmoins il ne résistait pas à l'attrait qu'exerçaient sur lui les joyaux. Ses vêtements de gala en étaient chargés ; dans son portrait par Raphaël, il porte de nombreuses bagues aux deux mains. Un rubis destiné à orner sa tiare fut acheté d'un Vénitien 2 300 ducats [5]. Un diamant dont il voulait orner son pluvial fut payé par lui 18 000 ducats aux Fugger. Un ambassadeur florentin le trouva, une fois, assis devant une table, maniant avec délices un lot de pierres précieuses qu'il venait de payer 12 000 ducats [6]. C'était une joie pour lui de soupeser des gemmes. « Sa Sainteté trouve grand plaisir à contempler des bijoux, écrit à la marquise de Mantoue (Isabella d'Este) un de ses correspondants, le 1er juillet 1511 ; hier elle s'est fait apporter au château Saint-Ange les deux trirègnes, dont l'un vaut 200 000 ducats, l'autre 100 000. » Il lui arriva de passer des nuits avec des joailliers à contempler ses trésors. Il invitait sa fille, la préféte, et d'autres dames à venir les admirer [7].

Jules II ne s'était pas contenté, en effet, du trirègne de Paul II, et il en avait commandé un autre au célèbre ciseleur Ambrogio Foppa, connu sous le nom de Caradosso ; il était orné de trois gros diamants et de trente-six petits, de vingt-quatre rubis et de vingt-deux saphirs, de quatre émeraudes, de douze rubis, dont l'un valait 3 000 ducats ; son poids était de sept livres. Un chroniqueur le compare à la voûte céleste « lorsqu'elle resplendit de planètes et d'étoiles ». C'est ce trirègne que l'on voit représenté dans les portraits du pape que Raphaël a introduit dans ses fresques et dans la statue

lium, Venise, 1701, vol. II, col. 531. — Lodovico Domenichi, Venise, 1584, p. 20, rapporte une anecdote qui montre à quel point cette médisance était tenace. Dans une des Chambres peintes par Raphaël, on voyait, raconte-t-il, Jules II d'un côté écoutant la messe à genoux, de l'autre revenant du Belvédère ; le second portrait était plus fort en couleur que l'autre. Marc Antonio Colonna, devant qui on s'en étonnait, répondit qu'après son repas le pape était toujours plus coloré. Klaczko, p. 299, note.

1. La *sbernie*, ou *bernie*, ou *albernie*, était ainsi nommée parce que le tissu dont elle était faite et qui était épais venait d'Irlande ; c'était un manteau. On l'appelait aussi *camora*. C'était généralement un vêtement riche.

2. Mantoue, *Archiv. Gonzaga*, Est. XXV, B. 857. Lettre du cardinal Sigismondo Gonzaga au marquis datée du 7 mai 1507. — Modène, *Archiv. di Stato*, Lett. Amb. B., 13. Cf. Lettre de Lodovico Fabriano au cardinal Ippolito en date du 26 juin de la même année.

3. *Archiv. Seg. Vat., Int. et Exit.*, vol. DXLVI, fol. 172.

4. *Ibid.*, vol. DL, fol. 150, 156. Jules II faisait tendre sa chambre de velours cramoisi et de damas (253 ducats) et s'achetait du tabis rouge et blanc pour ses vêtements (100 ducats).

5. *Spese Minute*, 1505.

6. Florence, *Archiv. di Stato, Dieci di Balia, Resp. Filza*, 105, fol. 202. — Sanuto, vol. X, col. 283. Les achats sont nombreux ; il paye un rubis-balais et une émeraude 30 ducats, un rubis, un saphir et une perle 4 000 ducats....

7. Lettre de Stazio Gadio en date du 16 août 1512. A. Luzio, *Isabella*, p. 327, n.

qui orne son tombeau à l'église S. Pietro in Vincoli. Plus tard, il commanda une troisième tiare chargée de pierres plus précieuses encore.

Outre qu'elles flattaient ses goûts, ces dépenses semblaient au pape utiles à sa politique, car elles donnaient à la foule une haute idée de sa puissance. Il était très vif sur ce point et, on l'a dit, tenait infiniment à impressionner.

Malgré son amour pour ses pierreries, il arriva à Jules II d'être obligé, comme ses prédécesseurs, de s'en séparer dans les moments de gêne, soit qu'il les mît en gage, soit qu'il les vendît ; ainsi, il remit en nantissement à la banque Sauli un diamant et deux saphirs réunis sur le fermoir d'un pectoral, plus deux rubis et une émeraude, et reçut en échange un prêt de 20 000 ducats [1].

Il en donnait aussi assez volontiers ; il fit présent d'une chaîne d'or à sa nièce Lucrezia lors de son mariage, et d'une pierre valant 1 000 ducats à sa nièce Eleonora Gonzaga ; le cardinal Alidosi et ses autres favoris reçurent également des cadeaux de ce genre.

Les cardinaux étaient riches, bien plus qu'au temps d'Alexandre VI. Paolo Cortese, dont le père avait été secrétaire pontifical et qui connaissait à merveille le monde ecclésiastique, estimait en 1510 (*De Cardinalatu*) à 490 000 ducats le revenu total du Sacré Collège ; c'était environ 12 000 ducats par cardinal. Quelques-uns, comme Sisto Gara della Rovere, dépassaient de beaucoup ce chiffre. Leonardo Grosso avait 20 000 ducats de revenus ; Galeotto Franciotti, 40 000 ; le cardinal Basso della Rovere, 12 000 ; le cardinal Pallavicini possédait 4 000 ducats en argenterie, 3 000 en meubles. Le cardinal Farnèse était puissamment riche ; il eut des démêlés avec le pape à propos d'un héritage (avril 1507) [2].

Jules II augmentait par des présents les revenus de certains cardinaux [3].

Les cardinaux déposaient leurs fonds disponibles surtout dans la banque des Fugger, qui était solide et bien vue du Saint-Siège, car elle servait d'intermédiaire pour les collectes faites en Allemagne ; elle avait en outre cet avantage pour les cardinaux que, son siège social étant hors d'Italie, à Augsbourg, les saisies étaient moins à craindre. Malgré leurs gros revenus, la plupart des cardinaux étaient en difficulté d'argent, car ils dépensaient sans compter ; les Grimaldi et les Pallavicini de Gênes leur prêtaient au taux de six à sept pour cent, quoique les remboursements se fissent parfois difficilement ; il en était de même des banques romaines, les Chigi, les Altoviti, les Spannocchi.

Les cardinaux habitaient des palais somptueux, ornés de fresques magnifiques et de tentures, garnis de statues, meublés avec luxe, sinon avec abondance [4]. La Chancellerie, le palais Farnèse, les palais Giraud, Moroni, Della Valle, Altemps, qui subsistent actuellement, montrent quelle en était la magnificence extérieure. Cortese a décrit ce que devait être la distribution intérieure d'un palais de cardinal [5] ; il convient, dit-il, que la chambre à coucher du cardinal soit en haut du grand escalier, à côté de celle de son majordome,

1. Léon X les dégagea dès son avènement, le 6 mai 1513.
2. Sanuto, vol. VII, col. 147, 151, 632.
3. Au cardinal d'Aragon, fort riche cependant, une première fois 1 000 ducats, une seconde fois 1 200 ; au cardinal Sanseverino, 1 200 ducats, et il payait le loyer de son palais (200 ducats) (*Archiv, Seg. Vat.*, Ms. 535, *Int. et Exit.*).
4. Albertini, *De Domibus Cardinalium.*
5. Cf. Sanuto, vol. VI, col. 172, description du palais Grimani.

que la bibliothèque ait jour du côté du Levant, afin que les lecteurs puissent jouir des premiers rayons du soleil, enfin que l'antichambre soit truquée afin que l'on puisse entendre les conversations qui s'y tiennent.

Leur mobilier est donné par plus d'un inventaire. Quand le cardinal Soderini, qui avait accompagné Charles VIII à Naples, fut incarcéré comme trop favorable à la France, une saisie fut opérée chez lui ; le texte de l'acte occupe douze pages d'écriture serrée ; on y voit énumérés tapisseries et draperies, dais et lits de parade à rideaux rouges et ciel rose, portières de taffetas, argenterie, livres « sur toutes les facultés », et jusqu'à une paire de lunettes dans un étui. Les inventaires après décès donnent la même impression ; beaucoup de draperies, peu de meubles, une argenterie somptueuse [1].

Le luxe des vêtements était grand ; non seulement les traditions et les nécessités liturgiques faisaient un devoir aux cardinaux d'en changer souvent, au point qu'un médisant les comparait aux serpents, mais ils n'ignoraient pas que l'abondance et la somptuosité de leur habillement les rehaussaient dans l'estime d'autrui. La plupart portaient leur barbe ; à un banquet qui eut lieu à Bologne, en décembre 1510, le cardinal Alidosi, s'étant pris de querelle avec le cardinal Cornaro, le secoua violemment par la barbe. Dans bien des portraits les cardinaux sont représentés barbus.

Les repas, les festins que donnaient les cardinaux étaient plantureux, interminables et accompagnés de divertissements [2] et de musique. La musique avait une double utilité : charmer et tenir éveillés les spectateurs ; dans l'un de ces repas, avoue l'envoyé du marquis de Mantoue (15 février 1510), on dut se lever de table pour ne pas s'endormir ; il est vrai qu'on venait d'entendre une comédie dans laquelle Apollon célébrait longuement les louanges du pape et du maître de la maison ; elle avait été suivie d'une comédie latine ; le spectacle dura quatre heures ! Joint que ces fêtes avaient lieu le soir, parce qu'il était admis que « la coction des humeurs se fait mieux la nuit que le jour ». Ainsi pensaient les médecins italiens [3], qui ont écrit plusieurs traités sur l'art de manger, car ils n'ignoraient pas que des conseils sur ce point seraient des plus utiles à leurs contemporains [4].

Dans les banquets que donnait le pape, une étiquette spéciale était observée ; il mangeait à une table isolée, placée sur une estrade ; seul le jeune otage Federico était excepté ; il amusait le pape qui lui montrait la plus tendre affection [5]. La première fois que le pape buvait, tous les convives, à l'exception des cardinaux, devaient se mettre à genoux.

Parfois, trois des fils de Bartolomeo della Rovere récitaient devant lui, à la fin

1. Pour plus de détails, voir notre ouvrage sur *Rome au temps de Jules II*, p. 37.

2. Sanuto, vol. VI, col. 171, cite des bouffonneries débitées à un banquet donné par le cardinal Grimani, qui sont d'une insipidité sans pareille. Il est vrai qu'il y a la façon de les dire et que, si on lisait le texte de la plupart des clowneries, on en penserait autant. Toutefois, il est certain que les farces de Fra Mariano au temps de Léon X étaient remarquablement grossières. Voir notre ouvrage *Courtisanes et Bouffons*.

3. *Caena exigua, prandium copiosum.* Rabelais pensait de même. « Notez icy que son disner estoit sobre et frugal, car tant seulement mangeoit pour resfrener les aboys de l'estomach mais le soupper estoit copieux et large... ce que est la vraye diete prescripte par l'art de bonne et seure medecine. » (*Gargantua*, XXIII.)

4. Platina avait composé à ce sujet un traité *De honesta Voluptate* ; l'ouvrage du médecin Gaspare Torella qui soignait Jules II est de 1506 ; celui de Matteo Curti, qui parut plus tard, eut plusieurs éditions (*De Prandii ac Caena modo libellus*, Rome, 1568).

5. A. Luzio, dans *Giornale Storico*, an. XV, vol. XXIX, p. 437. Il exagère peut-être.

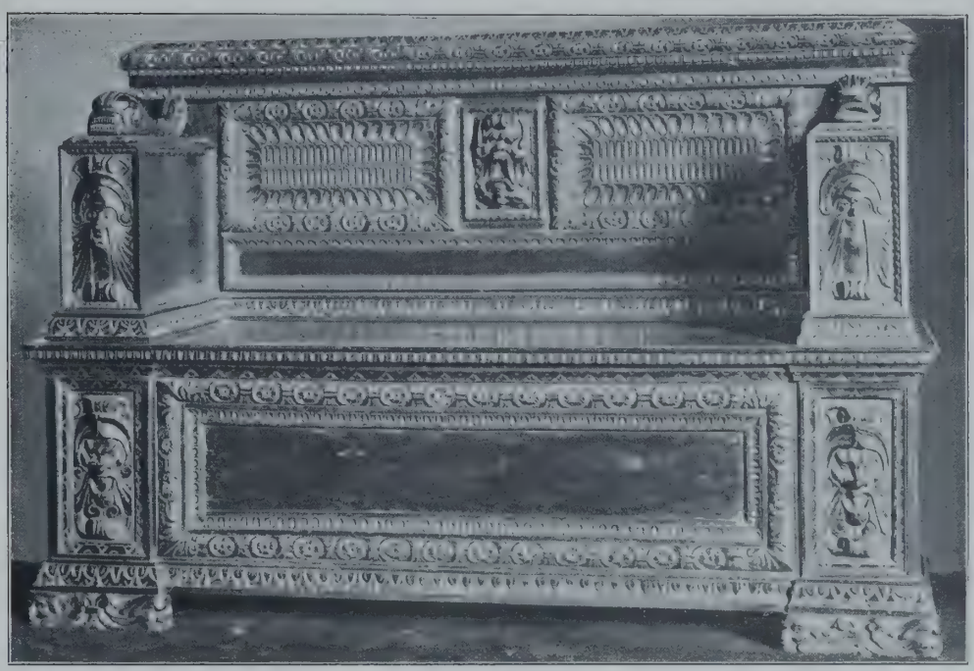

BANQUETTE FORMANT COFFRE A DOSSIER ET ACCOTOIRS. Lucques. Palais. (Phot. Alinari.)

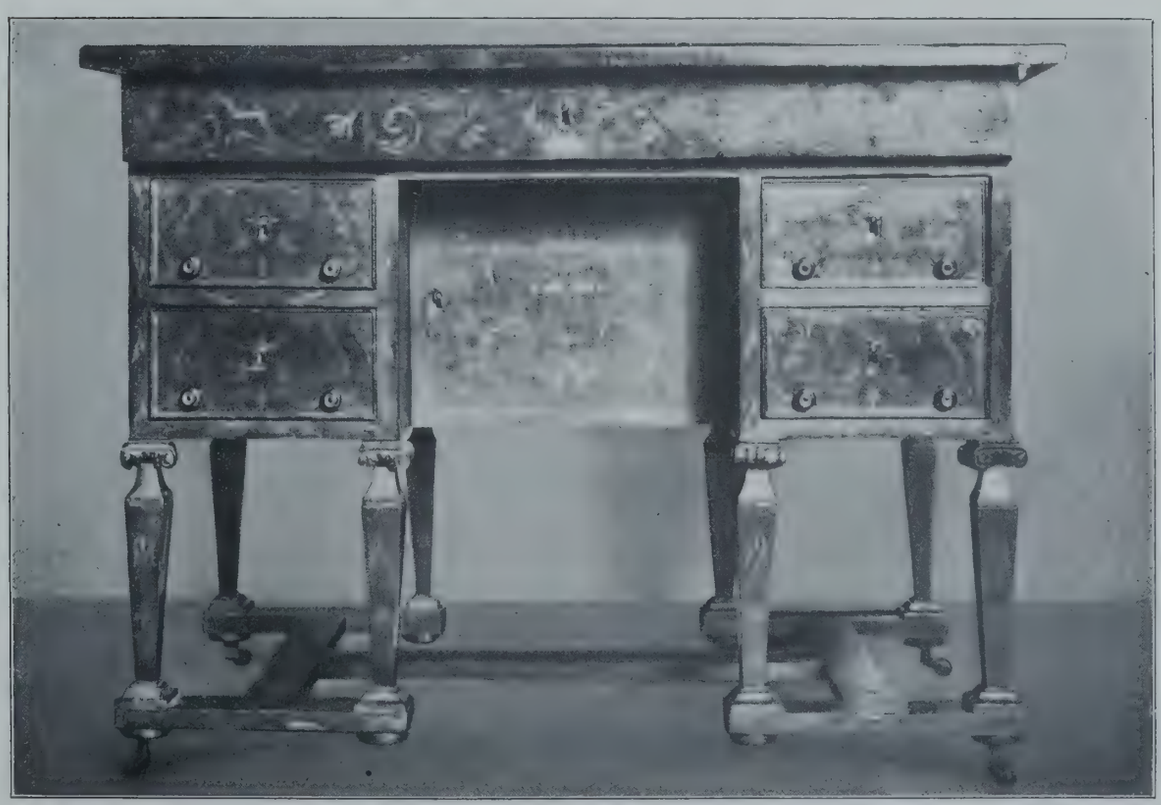

TABLE-BUREAU. Musée de Cluny. (Phot. Hachette.)

du repas, des églogues en latin [1]. Parfois des lecteurs, qui recevaient un demi-ducat par mois, lui faisaient la lecture [2].

Les cardinaux se plaisaient à des divertissements coûteux, entre autres le jeu et la chasse, sur laquelle le cardinal Adriano Castelli de Corneto composa un livre (1505) qui eut dix-neuf éditions au cours du siècle. Jules II goûtait particulièrement ce sport; on lui envoyait de Pise et d'Anatolie des faucons, des aigles et des sacres qu'il payait fort cher, et pour l'entretien desquels il gardait un personnel de fauconniers attitrés. Dans les battues, on tuait pêle-mêle, à coups d'épieux et d'arbalètes, sangliers, daims, cerfs, lièvres, loups, faisans, passereaux, après quoi on banquetait copieusement. Il fallait donc aux cardinaux comme au pape des écuries bien garnies et un nombreux personnel; en réalité, leurs comptes de maison montrent l'importance de ce chapitre, d'autant plus que plusieurs d'entre eux faisaient courir. Leurs chevaux allaient souvent au loin, à Ferrare, dans le Milanais, disputer des prix.

Toutes les occasions étaient bonnes aux cardinaux pour faire montre de leurs richesses ; la première fois que, nouvellement élus, ils se rendaient au Vatican pour prendre séance dans un consistoire, ils s'entouraient d'un cortège aussi brillant que possible [3] ; fifres, tambours, trompettes et cornemuses les précédaient ; ils étaient escortés de leurs serviteurs, dont l'un portait la valise rouge traditionnelle [4], de leurs familiers, des gentilshommes qui leur voulaient du bien, de leurs « créatures », comme on commençait à le dire à la mode espagnole ; ils étaient vêtus avec somptuosité et leurs montures non moins richement harnachées. On se pressait sur leur passage pour les voir, on les acclamait quand leur dépense avait été grande et intelligente, et nul ne songeait que l'humilité chrétienne que préconisaient jadis un peu imprudemment un Jacopone, un saint François d'Assise et les Fraticelli, se trouvait par là mise en sérieux péril.

Les cardinaux avaient pour rivaux dans leur faste et leurs prodigalités, non plus les membres des anciennes familles baronniales épuisées par leurs luttes avec la papauté et leurs compétitions réciproques, à l'exception des Colonna, des Savelli et des Orsini qui gardaient encore quelque prestige [5], mais des hommes nouveaux qu'avait suscités la réorganisation de la société. Une élite s'était constituée, très différente de la gentilezza d'autrefois, bien qu'elle eût comme elle une situation intermédiaire entre le peuple et la noblesse, composée d'éléments très divers, mais également accessibles aux impressions artistiques et aux aspirations littéraires ; elle comprenait des bourgeois arrivés aux honneurs, les Boccapaduli, les Blondi, les Branca, les Thedallini, les Cesarini, les Altieri, les Mellini, les Castellani que l'on voit exercer des fonctions municipales et prendre une

1. A. Luzio, *Isabella*, p. 525.

2. *Spese Minute*, 3 ducats pour six lecteurs envoyés à Ostie en janvier 1505. Le pape aimait à plaisanter et à rire tout en mangeant. Paris de Grassi, p. 261.

3. *Lettere Romane di Momo* (Girolamo Amati), Rome, 1872, p. 58.

4. Qui a peut-être été l'origine du portefeuille rouge ministériel.

5. Marc Antonio Altieri déplorait dans un dialogue, au lendemain de la mort d'Alexandre VI, l'anéantissement de l'ancienne noblesse. « Ces puissantes maisons, qui, par leurs richesses, leur ancienneté, leur importance, étaient glorieuses et magnifiques, sont à présent plus qu'à moitié disparues » (*Li Nuptiali di M. Ant. Altieri*, publ. par Narducci, Rome, 1873). Ce dialogue a dû être composé vers 1506 et achevé après 1513.

part de plus en plus importante aux affaires publiques [1] ; des nobles dont la situation avait diminué ; des changeurs, négociants et banquiers, car on était tout cela à la fois ; les Chigi, les Altoviti, les Strozzi, les Ricasoli, les Ruccellai, les Grimaldi, de même que les Welzer et les Fugger, vendaient des étoffes, des pierreries, des denrées aussi bien que de la monnaie et des lettres de change. La plupart étaient puissamment riches ; les revenus d'Agostino Chigi dépassaient ceux de plus d'un État, ses flottes sillonnaient les mers, ses employés se comptaient par milliers. Il n'avait pas hésité à demander la main de la fille, naturelle il est vrai, du marquis de Mantoue. Les Strozzi, les Altoviti luttaient avec lui de faste et tâchaient à qui mieux mieux à étonner les Romains par leur somptuosité. Tous étaient étrangers, Siennois, Florentins, Génois, Allemands. Il n'y eut pas alors un seul banquier romain. Ces familles, toutefois, étaient trop proches de leurs origines et, pour la plupart, pas assez puissantes, elles n'avaient pas une assez vaste clientèle, comme les familles d'autrefois, pour être un sérieux danger à l'égard de la papauté. Leurs révoltes ne furent que de courtes frondes.

Depuis quelque trente ans, Rome était de plus en plus envahie par les étrangers, du moins par des Italiens du Sud et surtout du Nord [2] ; presque tout ce qui travaillait et tout ce qui pensait venait du dehors. Jules II s'en désolait sans doute, mais n'y pouvait rien. A vrai dire, ces nouveaux venus devenaient bien vite Romains, soucieux du bon renom de la ville qu'ils habitaient, de l'embellir et d'en faire la métropole artistique de l'Italie.

Par une de ces rencontres qui font les grands siècles, rarement époque plus courte produisit plus de hautes intelligences. Raphaël, Michel-Ange, Bembo, Bibiena, Castiglione, Sadoleto, Peruzzi naquirent entre 1470 et 1483 [3]. Ils arrivèrent à leur maturité au moment où Rome, apaisée, enrichie, était gouvernée par un pape qui ne respirait qu'à orner sa capitale de monuments magnifiques et à en faire la patrie de ceux qui possédaient richesse ou talent. Jules II les appela et ils accoururent en foule. L'occupation ne leur devait pas manquer ; cardinaux, financiers et grands seigneurs les chargeaient, à l'exemple du pape, d'édifier des palais, des villas ou des tombeaux, de restaurer des églises, de les orner de fresques et de statues, de décorer les façades des maisons de graffiti dont la mode s'introduisait, venant des villes du Nord [4]. Ils s'enrichissaient

1. Antonio Boccapaduli était secrétaire de la Chambre capitoline, c'est-à-dire de la ville, en 1504 ; Mario Mellini fut secrétaire du sénateur (scribasenato) ; Francesco Castellani, d'une noble famille du Transtévère, exerça les fonctions de sénateur en 1515.... Ces grands bourgeois faisaient valoir leurs biens ; Altieri cultivait ses terres, Capodiferro vendait des vaches. JEAN AYMON donne, dans son *Tableau de la Cour de Rome*, p. 150, une nomenclature des familles romaines ayant plus de quatre cents, trois cents, deux cents ans d'existence, des familles nouvellement enrichies (il écrivait au commencement du XVII[e] siècle), des « maisons agrandies par la banque et des nobles venus de divers pays ». Il paraît évident qu'une certaine vanité entra dans les renseignements qui lui furent donnés ; les familles ayant deux cents ans seulement d'existence sont étonnamment peu nombreuses ; en compensation, les familles de plus de quatre cents ans fourmillent plus qu'il n'est vraisemblable. Le *mezzo ceto* date d'alors.

2. Le docteur WALTHER RAUSCHENBERGER, *Das Genie der Renaissance*, Francfort, 1926, p. 11, s'est livré à un calcul curieux, quoique un peu hypothétique ; il a compté que, sur 2 298 peintres italiens, il y en avait 2041 de la Haute-Italie, 100 Romains, 157 de l'Italie du Sud. Sur 1 210 musiciens, 802 de la Haute-Italie, 127 de Rome, 281 de l'Italie du Sud. Cf. p. 15.

3. Bembo le 20 mai 1470 ; Bibiena le 4 août 1470 ; Michel-Ange le 6 mars 1475 ; Sadoleto le 14 juillet 1477 ; Castiglione le 6 décembre 1478 ; Peruzzi le 15 janvier 1480 ; Raphaël le 6 avril 1483 ; Bramante était né en 1444.

4. On pense que Andrea di Cosimo Feltrini fut un des premiers à en peindre sur les façades des palais. Voir ce que dit Vasari sur

pour la plupart [1] et menaient une vie facile, parfois fastueuse et intelligente.

On a reproché à Jules II d'avoir, parmi les hommes de valeur, fait peu de place aux écrivains [2] ; il ne serait pas le seul homme d'action à n'avoir montré aucun penchant pour les « idéologues ». Il prisait surtout les œuvres matérielles, mais ne dédaignait pas la littérature ; on a vu que la lecture de Dante le délassait. Il se constitua une bibliothèque dont on connaît en partie le contenu ; elle se composait presque uniquement de classiques latins, Tite-Live, Cicéron, Virgile, Ovide, César... qu'il citait à l'occasion ; de quelques ouvrages « en langue vulgaire », Pétrarque, Boccace, Biondo, Manetti, Leonardo Bruno... ; de traductions d'auteurs grecs, entre autres un Hérodote traduit par Valla, qui se trouve au Vatican, relié en cuir de couleur claire, aux armes du pape surmontées de la tiare et des clés supportées par deux angelots ; on y remarque aussi un recueil d'inscriptions romaines, un Cérémonial, une Bible, un Digeste. Ce sont pour la plupart des manuscrits ; il n'y a qu'une douzaine de livres imprimés, soit que le pape n'en voulût pas dans sa bibliothèque, soit qu'on n'ait pas jugé, quand on en fit l'inventaire, qu'ils fussent dignes d'être mentionnés. La majorité des volumes étaient reliés en velours ou en soie avec fermoirs d'argent ou argentés.

Les deux catalogues qui furent dressés après la mort du pape énumèrent deux cent et quelques volumes ; ils ne sont pas entièrement identiques [3].

On connaît un volume que possédait Jules II en sa jeunesse ; c'est un exemplaire sur parchemin des Institutes (108 feuillets) qu'il acheta au prix de 5 ducats d'or quand il était étudiant à Pérouse [4]. Il contient une note autographe du pape.

Où se trouvait la bibliothèque de Jules II ? On a supposé que c'était dans la Chambre de la Signature, parce qu'on y voit des livres dans l'ornementation du plafond ; une note donnée plus loin confirme cette hypothèse [5]. Pourtant, les parois couvertes de décorations se prêtent mal à l'installation de rayons. Il est vrai que, s'il s'agissait effectivement de deux cents volumes seulement, l'objection tombe.

La vie intellectuelle.

Jules II s'intéressa peu à l'Université romaine, que Pomponio Leto n'avait pu organiser d'une façon durable. Les dépenses de la guerre absorbaient la majeure partie des revenus pontificaux, en sorte que les professeurs ne recevaient guère d'appointements [6]. Giovanni Lucio Stafileo le jeune, évêque de Sebenigo et auditeur de Rote, l'un des maîtres de l'Université, écrivait, en parlant des autres professeurs, ce qu'il pensait vraisemblable-

les procédés à employer pour appliquer ce décor (*Peinture*, chap. XII).

1. Excepté Michel-Ange.

2. Voir Art. Vit. Cian, dans *Giornale Stor. Lett. Ital.*, vol. XXIX. — Roscoe, chap. ix. Jules II récompensa assez généreusement Bembo pour avoir déchiffré un document écrit en notes tironiennes (*Ep. Fam.*, liv. V, let. 8, à Jules II).

3. Voir Dorez, *La Bibliothèque privée de Jules II*, dans *Revue des Bibliothèques*, t. VI, 1896, p. 97. — Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, p. 228, n. 5.

4. Bibl. Nat. F. Latin, 4192 A, relié aux armes du roi Charles X.

5. Page, 150, n. 7.

6. Dans l'ouvrage d'Aurelio Ruffini, *Libretto...*, on voit que le salaire des conservateurs, du prieur des caporioni, des maestri di strada, des pacieri était prélevé en partie sur la gabelle des études.

ment à son propre sujet : « *Utinam essent bona salaria quia non deficerent boni lectores* » (S'il y avait de bons salaires, il y aurait de bons maîtres) ; et il ajoute que les Mécènes font les Virgiles, ce qui est contestable. Or, précisément alors, les autres cités italiennes se piquaient de rivaliser de générosité à l'égard de leurs Universités.

Néanmoins, Jules II s'occupa du palais de l'Université ; Albertini le loue d'avoir fait accomplir certains travaux dans le *Gymnasium publicum*. Une inscription le rappelle sur une construction voisine de l'église S. Giacomo degli Spagnuoli, et ses armes y figuraient naguère encore [1]. S'il avait peu de goût pour les Lettres, Jules II ne se montrait pas hostile à la liberté d'enseigner et de penser.

Une grande indépendance fut accordée à Rome de tout temps à ceux qui ne s'attaquaient pas aux dogmes ; les étrangers s'en montraient étonnés ; on pouvait tout dire, ou à peu près ; Pasquin accablait de lazzi, sans en être empêché, gouvernants, prélats, maîtres de l'Université, le souverain pontife même. Malgré son caractère autoritaire, Jules ne rompit pas avec la tradition.

Les juifs jouissaient d'une tolérance plus large que partout ailleurs [2] et que Jules II respecta, encore qu'il publiât en août 1509 une bulle leur infligeant une taxe du vingtième sur tous leurs biens [3].

Quant aux courtisanes, dont le nombre était considérable, puisque en 1490 on en comptait plus de six mille, elles étaient tenues en si haute estime et si respectées « qu'on aurait dit autant de reines », écrit un contemporain. Elles étaient somptueuses, couvertes de bijoux et d'étoffes de prix ; quand elles sortaient, elles se faisaient suivre d'un nombreux domestique (*magna comitante caterva*). On en voyait dans la plupart des réunions, aux églises comme aux représentations théâtrales ; à S. Sebastiano, une des sept églises majeures, une quantité de courtisanes se rendaient accompagnées de leurs femmes et de leurs serviteurs, montées sur des mules ou des chevaux, et rien dans leur costume ne les distinguait des femmes de qualité. Souvent toutefois elles s'habillaient en hommes. Leurs demeures étaient pleines d'objets d'art, de tapisseries et de tapis orientaux. Grâce à elles, l'âge d'or refleurissait, écrit non sans malice Niccolo Franco qui s'y connaissait [4]. On était encore loin du temps où la papauté allait imposer aux *meretrices honestae* de durs règlements et les obliger à vivre dans un ghetto [5].

Le carnaval de l'année 1508 fut particulièrement brillant ; il dura de la Saint-Antoine

1. *Gymnasium publicum apud ecclesiam S. Jacobi Apostoli.* Il s'agit de l'Université qui se trouve précisément près de l'église S. Giacomo degli Spagnuoli, dans le voisinage de la place Navona. Don Enrico, fils du roi Ferdinando III, avait érigé au XII[e] siècle cette église. Durant son court pontificat, Pie III avait donné des ordres pour qu'on poursuivît les travaux de l'Université entrepris sous ses prédécesseurs et qu'Alexandre VI avait activés. MORONI, *Diz.*, vol. LXXXII, p. 322. — RENAZZI, *Storia dell' Università...*, Rome, 1803. — JOSEPH CARAFA, *De Gymnasio Romano*, Rome, 1751. — EMILIO MORPURGO, *Roma e la Sapienza*, Rome, 1879. — *L'Università di Roma*, Rome, 1927. — Voir plus loin, chapitre *Jules II législateur*. — Cf. article CIAN dans le *Giornale Storico della Lett. Italiana*, vol. XXIX, 1897, p. 403, dans lequel il défend Jules II de l'accusation d'avoir négligé les études universitaires.

2. « De tous les souverains, il n'y en a presque point eu dont la domination ait été plus douce aux circoncis », écrit BASNAGE (*Histoire des Juifs*, La Haye, 1716, liv. IX, p. 542). Basnage était calviniste. — Cf. BEDARRIDE, *Les Juifs*, Paris, 1859. — NATALI, *Il Ghetto di Roma*, Rome, 1887. — A. BERLINER, *Geschichte der Juden in Rom*, Francfort, 1893. — D. HERMANN VOGELSTEIN, *Geschichte der Juden in Rom*, Berlin, 1896. — D. J. BLUSTEIN, *Storia degli Ebrei in Roma*, Rome, 1921.

3. MADELIN, *Un Français à Rome*, p. 209.

4. CLEMENTI, *Il Carnavale*, p. 142.

5. Sous le pontificat de saint Pie V. Cod. Vat. 9729, p. 104.

COFFRE DU XV^e^ SIÈCLE. École de Padoue. Musée du Louvre. (Phot. Giraudon.)

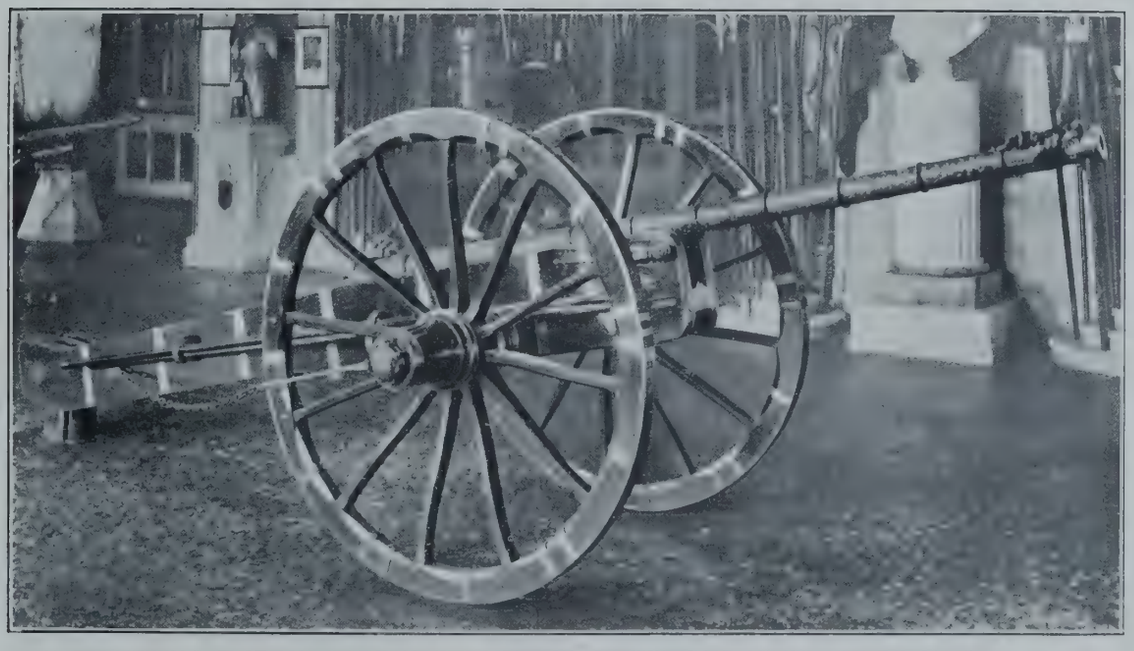

COULEVRINE, XVI^e^ SIÈCLE. Arsenal de Venise. (Phot. Alinari.)

(17 janvier) au mercredi des Cendres (8 mars). C'est au cours de ce carnaval qu'eurent lieu, parmi beaucoup de réjouissances, les noces de Lucrezia Gara della Rovere avec Marco Antonio Colonna. Plusieurs cardinaux se mêlèrent aux masques, entre autres Alidosi, Sanseverino, Franciotti, Louis d'Amboise, Luigi d'Aragon. Les déguisements venaient de Ferrare, qui en avait la spécialité ; les vêtements étaient magnifiques, de velours et desoie, galonnés d'or et ornés de pierreries; les bouffonneries furent, à l'habitude, grossières et sans esprit.

Les représentations théâtrales étaient fréquentes ; elles servaient à l'occasion de moyen politique. Quand le cardinal Lang vint à Rome, le pape fit interpréter devant lui une comédie de circonstance, dans laquelle Apollon chantait les louanges du pape, du cardinal et de l'alliance conclue entre le Saint-Siège et le Saint-Empire. Le 6 juillet 1511, le sénateur et les conservateurs donnèrent au Capitole un banquet qui fut suivi d'une comédie de Plaute jouée en latin par des acteurs hommes et femmes[1]. Le 11 janvier 1513, le cardinal Serra, qui était espagnol, donna le divertissement d'une comédie ; la salle était pleine de seigneurs et de prélats espagnols, de cardinaux, d'évêques et de courtisanes dont la plupart étaient espagnoles [2]. Les Romains le trouvèrent mauvais et maugréèrent d'autant plus que, la pièce étant en espagnol, ils n'y avaient rien compris [3].

Ainsi ceux qui, par bonne fortune, résidaient à Rome, pouvaient jouir abondamment en liberté de tous les plaisirs de la vie.

On était à l'aube de cette période courte et charmante où Rome allait devenir le centre du monde savant, opulent, littéraire et artistique. Les poètes y affluaient : Molza, Tebaldeo, Blosio, Cavallo, sans compter les poétastres tels que Baraballo, les écrivains comme Giovio, Vida, Bembo, Sadoleto, Mellini, Longueil, Flaminio, les peintres, les sculpteurs, les graveurs. Des salons s'ouvraient. Des coteries se formaient autour des maîtres ; Raphaël, Bramante, Michel-Ange avaient chacun la sienne ; celle de Raphaël était surnommée la Synagogue. On se réunissait volontiers chez le Luxembourgeois Jean Goritz, vieillard aimable, accueillant et sans ambition, « le Père de toutes les délices », « homme au cœur pur », disait Erasme ; dans sa villa située près du forum de Trajan, on discutait doctement sur de menus sujets, et l'on rimait d'aimables vers d'une infinie banalité, au milieu de fragments d'architecture, de statues, d'eaux jaillissantes.

Biagio Pallai, surnommé Palladio, dont le chef-d'œuvre était une élégie sur la mort d'une petite chienne ayant appartenu à Isabella d'Este, réunissait aussi les gens d'esprit dans sa maison des bords du Tibre.

Agostino Chigi tenait à honneur d'accueillir dans les jardins de sa villa (la Farnésine), sous les cyprès et les lauriers, les écrivains aussi bien que les artistes, qu'il régalait de repas plantureux accompagnés de fêtes somptueuses [4].

1. Aless. d'Ancona, *Origini del Theatro Ital.*, Rome, 1891. Les représentations où jouaient des femmes se multiplient à cette époque. A. Luzio, *Isabella...*, p. 524, 550.

2. Il y avait énormément de courtisanes espagnoles à Rome, les registres de police le prouvent.

3. A. Luzio, *Federico*, p. 551.

4. Les poètes l'accablaient de louanges, entre autres : Calli Ægidii Rom, *Libri quinque de viridariis Augustini Chisii.* — *Suburbanum Augustini Chisii*, per Blosuim Palladium (Poema), Romæ, XVII Januarii 1512.

On se rencontrait encore chez Sadoleto [1], et chez Pietro Corsi, qui habitait au mont Citorio, et chez Colocci, dans sa demeure éloignée du brouhaha de la ville [2] « où l'on n'entendait ni les marchands de poissons, ni les marchands d'herbes, d'huile ou de châtaignes crier leur marchandise, ni les ouvriers chanter, ni même le bruit lointain de la vie » [3]. Colocci avait assemblé dans sa vigne des statues, des médailles, des livres qui furent dispersés ou détruits lors du sac de 1527 [4].

Le cardinal Grimani attirait dans son palais de Venise (S. Marco) les amateurs de livres ; il en avait réuni plus de huit mille [5], dont la plupart provenaient de la bibliothèque du célèbre érudit Pic de la Mirandole ; son frère les lui avait vendus après sa mort [6]. Le cardinal les légua à son neveu, et finalement ils devinrent possession de la République vénitienne. Le fameux Bréviaire Grimani faisait partie de cette collection ; il avait été commencé pour Sixte IV vers 1478 [7].

Baldassare Castiglione groupait aussi autour de lui les lettrés ; arrivé à Rome vers 1505 sous les auspices du vieux duc d'Urbino, il y avait fait de courts séjours entre ses ambassades à Londres et à Milan; en 1508, il devint, à la mort de Guidobaldo, le familier de son successeur, le charme de la vie romaine l'accapara et il en fit son séjour.

On rivalisait dans ces assemblées d'esprit et de savoir, de finesse et de sentiment comme dans les dialogues de Castiglione, de Bembo, de Firenzuola, de Domenichi et de tant autres. Les Italiens prenaient à ces joutes un plaisir infini. « Et ne pense point, dit Castiglione, que jamais ailleurs aient été si bien goûtés le plaisir et douceur qui provient d'une chère et aimable compagnie [8]. »

Il était aussi un salon où l'on se plaisait fort et où l'on ne discutait sans doute pas uniquement de littérature, d'art et de morale : c'était celui de la fameuse courtisane Imperia, qui était « l'orgueil et l'émerveillement de Rome ». Belle? Comment ne l'aurait-elle pas été? Érudite, spirituelle et charmante, on le sait. Elle entendait le latin et jouait du luth. Ce que Rome comptait de plus éminent dans les arts, la politique et les lettres : Sadoleto, Inghirami surnommé Fedra pour avoir remarquablement joué le rôle d'Hippolyte dans la tragédie de Sénèque, le banquier Agostino Chigi, le poète Beroaldo, le poète chanteur Campano dit Lo Strascino, s'assemblaient chez elle. Dans le testament de sa mère, elle est qualifiée « chaste et pudique », mais on peut se demander si les Italiens de

1. Sadoleto était arrivé à Rome en 1502 ; il était un des familiers du cardinal Carafa, puis devint, à sa mort (1511), celui du cardinal Fregoso. Léon X l'envoya comme évêque à Carpentras en 1517. Cardinal en 1536.

2. Sadoleto fait allusion à cette habitation suburbaine dans une lettre adressée à Colocci de Carpentras. Sadoleti, *Epist. Fam.*, Rome, 1760, vol. I, p. 309. Cf. vol. IV, p. LXXX. Girolamo Negri parle des réunions littéraires tenues chez Colocci.

3. Gianfrancesco Lancellotti, *Poesie Italiane e Latine di A. Colocci*, Jesi, 1772. — Fr. Ubaldini, *Vita Angli Colocci*, Rome, 1673. — P. Carmine Gioja, *Gli Orti Colocciani*, Foligno, 1893.

4. Goritz eut également beaucoup à souffrir des Impériaux.

5. Sanuto, vol. XXVII, col. 407, dit quinze mille. Un collectionneur de livres en connaît-il jamais le nombre?

6. Gio. Francesco Pico, *De Providentia*, Novi, 1508. — Ingrano Bratti, *Cronaca*, p. 117. — *Memorie Mirandolesi*, vol. I, p. 154, n. 92.

7. Il ne fut achevé que dix ans plus tard et acheté par Grimani, qui le paya 500 ducats. On hésite sur l'identification des enlumineurs de ce volume; les uns pensent qu'ils sont tous flamands, et il y a lieu de le croire; les autres estiment que l'un d'eux fut Antonio da Messina, mais il paraît être mort avant 1489. Giulio Coggiola, *Il Breviario Grimani*, Milan-Leyde, 1908.

8. *Le Parfait Courtisan*, trad. Gabriel Chapuis, Lyon, 1580, p. 10.

ce temps attachaient à ces mots le même sens que nous. On les appliquait aussi à Lucrèce Borgia. Son palais était d'une somptuosité rare, tapissé de riches tentures, garni de beaux tapis, meublé avec un luxe inouï. Elle mourut le 15 avril 1512, à trente et un ans, laissant une fille qui se maria honorablement à un marchand de Sienne [1].

On conçoit que la vie devait être douce à Rome et que ceux qui étaient contraints de s'en éloigner en éprouvaient du regret.

De Londres, où il s'était rendu en quittant Rome, Erasme écrivait à son hôte, le cardinal Robert de Guibé (Challand), ambassadeur de France auprès de Jules II : « Si je ne m'étais arraché brusquement de Rome, je n'aurais jamais pu me résoudre à m'en éloigner. On y jouit d'une douce liberté, de bibliothèques très riches, du commerce charmant d'hommes instruits, de littérateurs nombreux, de la vue des monuments anciens. J'ai été honoré de l'amitié de prélats éminents, en sorte que je ne conçois pas de bonheur plus grand que de retourner à Rome » (avril 1515). Dans une lettre adressée au cardinal Riario, il disait presque dans les mêmes termes : « Je ne puis, toutes les fois que j'y pense, ne pas soupirer après Rome où l'on jouit de tant de liberté, où l'on fait de si charmantes promenades, où l'on s'entretient si agréablement en compagnie de personnes remplies de science et d'esprit » [2]. Sadoleto, exilé à Carpentras, écrivait douze ans plus tard à Colocci [3] : « Quels entretiens charmants nous avions avec des savants doués de toutes les perfections de l'esprit, soit dans vos jardins suburbains, soit dans les miens au Quirinal [4], soit au Cirque Maxime, soit sur les berges du Tibre ou en d'autres lieux encore ; alors qu'après un frugal repas assaisonné moins de friandises que de bons mots, on déclamait des harangues, on récitait des poèmes que nous écoutions tous avec ravissement, car ils étaient excellents et cependant pleins de bonhomie et de grâce aimable. Nous avions l'âge de la joie et de la vivacité [5] ! » Et Sadoleto cite Casanova, Cappella, Beroaldo, Grana, Palladio et, leur maître à tous, Giovio, qui, « de l'aveu unanime, l'emportait hautement par son style grave et élégant quand il écrivait l'histoire et sa perfection dans tous les genres de littérature [6] ». La « divine » Isabella d'Este écrivait à son grand ami, le cardinal Bibiena, vers le même temps : « Le corps est ici, mais l'esprit reste à Rome. »

Activité économique. — Organisation gouvernementale.

Pour fournir aux besoins d'une population grandissante, d'une vie plus active et d'un luxe exagéré, les industries s'étaient développées. Tandis qu'en 1462 Rome ne comptait guère qu'une douzaine de corporations, le poète médecin Giacomo de' Penni

1. Il est inexact que l'ambassadeur ferrarais à Rome, Lodovico da Fabriano, ait parlé dans une lettre en date du 17 juin 1506 d'Imperia et de deux favorites de cardinaux. Je dois ce renseignement à l'amabilité du directeur des Archives modenoises, le Dr Carlo Montagnani.

2. Erasme, *Opera Omnia*, Amsterdam, 1701, vol. III, part. I, c. 118. — Hubert Janitschek, *Die Gesellschaft der Renaissance in Italien*, Stuttgart, 1879.

3. Mars 1515.

4. Sa demeure était en effet entourée de vergers et de vignes, il le dit lui-même.

5. G. Pier Valerianus, *De Infelicitate Litteratorum*, Rome, 1620, liv. II, p. 87.

6. Cian, dans *Giorn. Stor. di Letteratura Italiana*, vol. XVII, fasc. 50-51, p. 299.

en énumère le double en 1513 dans sa description du carnaval. Et combien de patrons ne s'étaient pas encore associés entre eux et le firent bientôt ! Il y aura plus tard une centaine de corporations à Rome.

Les industries de luxe profitèrent plus particulièrement de l'accroissement des dépenses somptuaires ; les orfèvres, qui formaient depuis longtemps une corporation, revisèrent en 1509 leurs statuts pour les mettre plus en accord avec l'importance de leur commerce ; les cuisiniers, à l'instigation du chef des cuisines du pape, Jean Vallès, formèrent avec les pâtissiers une corporation ; ils étaient pour la plupart français, allemands ou anglais. D'ailleurs, comme on l'a dit, la grande majorité des artisans comme des patrons, des marchands comme des ouvriers, n'étaient pas romains. Mainte pierre tombale datant de cette époque rappelle, dans les églises de Rome, que celui qu'elle recouvre est un étranger venu à Rome pour gagner sa vie.

D'autres industries de luxe, les batteurs d'or, les orfèvres, les liniers, les marchands d'aromates, de même que les médecins, se groupèrent vers ce temps. Les chandeliers, qui s'étaient unis depuis 1406, devinrent très riches sous un pontificat durant lequel, à cause des fêtes qui se donnaient lorsque la cour était à Rome, la consommation de cierges était considérable.

On fabriquait des tissus d'or et de soie, des étoffes de couleur ; on exportait des brocarts et des damas, des velours et des étamines [1]. Cependant, le pape entreprit vers la fin de sa vie de refréner le luxe des toilettes féminines, comme l'avaient essayé ses prédécesseurs et comme devaient le tenter aussi ses successeurs, toujours avec aussi peu de succès ; un comité fut constitué, composé des conservateurs, du chancelier, des caporioni et de certains conseillers désignés pour la circonstance [2] ; après de longues discussions et de nombreux scrutins, il décida que défense serait faite aux femmes de porter des vêtements en brocart d'or ou d'argent sous peine de 50 ducats d'amende et de confiscation, de posséder plus d'une robe de velours et deux de soie, d'avoir plus d'une paire de manches en brocart et des manches larges [3], de porter des traînes longues soutenues par des femmes. Défense aussi de porter des sbernies, de mettre des bijoux aux chemises, d'avoir aux doigts plus de deux anneaux. Les couturiers étaient responsables des vêtements qu'ils confectionnaient (11 décembre 1512). Comme une longue expérience avait montré que ces règlements étaient rarement observés, les législateurs prirent soin de nommer quatre « défenseurs » chargés d'en surveiller l'application.

1. *Lettere Romane di Momo*, p. 42. Le prix des étamines était de 687 ducats pour 125 cannes, soit 250 mètres environ. Une paire de bas coûtait 18 carlins ; une paire de chaussures, 3 carlins. Deux charrettes de bois valaient 7 ducats. Un gardien de vigne se payait 10 à 15 carlins anciens par an (1509). Un valet se louait 14 carlins par an (Ms. Vat. Lat. 3351, recueil de poésies italiennes et d'épigrammes latines dans lequel Fausta Evangelista Maddaleno Capodiferro, au milieu de notes autobiographiques, enregistre des dépenses familiales). Les femmes du peuple se chaussaient de sandales en cuir de Cordoue valant 14 baiocchi (*Momo*, p. 42). Il ressort d'un compte que l'argent se prêtait à raison de 2 bolognini par ducat pour un mois, soit 24 bolognini par an ; un ducat valant 75 bolognini, cela faisait à peu près du 30 p. 100.

Dans les contrats d'avance d'argent, on voit figurer quatre personnes, celui qui emprunte, celui qui prête, celui qui a servi de négociateur et un quatrième personnage qui fournit les objets qui serviront de gage, et auquel il est payé une commission souvent élevée (Ms. Vaticano Lat. 3351, *passim*).

2. *Reformationes et Statuta circa habitum et ornatum Mulierum Romanarum et circa nuptias et funeralia noviter edita* (Bibl. Angelica, Incunab. 399, 4).

3. Les manches formaient une partie séparée du costume ; on en avait plusieurs paires pour une même robe.

LORENZO LOTTO : UNE INCONNUE. Milan. Musée Brera. (Phot. Alinari.)

Il est peu probable que les marchands intéressés aient été lésés par ces prescriptions, d'abord parce qu'elles ne s'appliquaient qu'aux femmes et que les hommes avaient toute liberté de s'habiller à leur guise ; ensuite, parce que les femmes elles-mêmes n'en tenaient aucunement compte, la preuve en est que huit ans plus tard, le 24 mars 1520, on dut renouveler le règlement.

Le développement de la culture des belles-lettres amena, d'autre part, un accroissement sensible de l'industrie des copistes ; loin que l'imprimerie leur ait fait du tort, il semble au contraire que l'on appréciât de plus en plus les manuscrits, qui, incontestablement, l'emportaient au point de vue artistique. Les copistes étaient surtout nombreux dans le quartier du Parione, où se trouvait leur église corporative, S. Tommaso ; ils venaient de France et de Flandre. L'un d'eux, Giambattista Palatino, qui enseignait aussi aux enfants à écrire, reçut le titre de citoyen romain, honneur recherché [1].

L'accroissement des transactions détermina le Saint-Siège à poursuivre la réforme monétaire entreprise au commencement du pontificat. Afin d'activer la frappe des nouvelles pièces, l'atelier monétaire fut transporté dans une maison plus spacieuse, au quartier Ponte ; en même temps, un autre atelier était établi à Viterbe et la refonte des anciennes monnaies menée avec activité ; en une seule fois, 5 820 pièces d'or furent jetées au creuset, puis, un peu après, 2500, et le travail se continua ainsi [2]. Des monnaies des types les plus divers furent émises : ducats, carlins, demi-carlins, jules, baiocchi, quattrini ; Cinagli en énumère plus de quatre-vingt-dix sortes [3].

En 1504, la frappe des monnaies d'or et des grossi avait été concédée à Alessandro Segni et à ses associés pour cinq ans [4].

La réglementation des notaires fut réformée ; soit négligence, soit mauvaise foi, ils laissaient disparaître les pièces ; les actes se trouvaient contenir autre chose que les stipulations convenues, les testaments étaient falsifiés ; par décisions du 25 novembre et du 13 décembre 1507, les notaires furent réunis en un collège de cent membres chargés d'instrumenter personnellement, et non par substituts, sous leur propre responsabilité ; les minutes durent être déposées dans les archives pontificales [5].

Jules II corrigea un autre abus; les clercs de la Chambre s'intéressaient dans des affaires qui relevaient de la compétence du tribunal dont ils faisaient partie ; Jules II décida donc, par la bulle *Percepimus a fide dignis* de juillet 1506, que ceux qui administraient les intérêts matériels du Saint-Siège ne sauraient prêter leur concours à des entreprises financières et trafiquer de leur influence.

1. Les copistes s'étaient associés sous le pontificat de Nicolas V, qui, sympathique aux lettres, les favorisait. Leurs statuts de 1562 écartent les Français des charges honorifiques. Cf. G. B. Palatino, *Libro nel quale si insegna a scrivere...*, Rome, 1556. Une édition, publiée en 1540, aurait précédé celle-ci.

2. Angelo Cinagli, *Le Monete de' Papi*, Fermo, 1848. — Vettori, *Il Fiorino d'oro*, Florence, 1738. — E. Muntz, *L'atelier monétaire de Rome*, Paris, 1884. — Albertini, *Opusculum de Mirabilibus Urbis Romae*. — Garampi, *Saggi di Osservazioni sul valore delle antiche Monete pontificie...*, Rome, 1766. — Cancellieri, *Solenni Possessi...*, Rome, 1802. — Martinori, *Le Monete*, Rome, 1915.

3. Cinagli, p. 69.

4. Vettori, p. 330, 462.

5. Bulles *Sicut prudens* et *Apostolatus officium*. — Dumesnil, Appendice, p. 323.

CHAPITRE VI

SECONDE CAMPAGNE DE JULES II

Triomphe de Venise.

Rarement la loi qui pousse les peuples à s'unir contre celui d'entre eux qui semble sur le point de conquérir l'hégémonie fit plus inéluctablement sentir ses effets qu'en Italie, durant les premières années du XVI^e^ siècle. Venise, la France, le pape en firent tour à tour l'expérience. Jamais triomphes ne furent plus vite anéantis, ni chutes plus profondes.

Ce fut la République vénitienne qui, la première, fut victime de cette fatalité [1].

L'empereur Maximilien était de ces esprits faibles et vacillants que leur incapacité même porte à rêver de gloires inouïes dont ils ne comprennent pas l'impossibilité. Il songeait à devenir pape en même temps qu'empereur ! Il y avait quelque temps déjà que cette lubie le hantait ; on connaît trois lettres de lui dans lesquelles il précise sa pensée, l'une adressée de Constance à l'évêque de Trente et datée du 10 juin 1507 ; l'autre adressée à Paul de Lichtenstein de Carneit, gouverneur du Tyrol, en date du 16 septembre 1511 ; la troisième à sa fille Marguerite d'Autriche, du 18 septembre de la même année et signée : Maximilien, futur pape [2].

1. Paris de Grassi, *Le Due Spedizioni militari di Giulio II*, Bologne, 1886. — La Mark (dit le jeune Aventureux), *Mémoires*. — Bayard, *La très joyeuse, plaisante et récréatrice Histoire*. — Sanuto, *Diarii*. — Bembo, *Storia Veneta*. — Guicciardini, *La Storia d'Italia*, Florence, 1919. — P. Balan, *Gli Assedii della Mirandola*, La Mirandole, 1876. — Balan, *Storia d'Italia*, Modène, 1894-1899. — Gregorovius, Pastor, Daru.

2. La première est à Vienne ; la deuxième est perdue ; la troisième est à Lille. Elle est entièrement autographe et a été reproduite dans Le Glay, *Correspondance de Maximilien et de Marguerite d'Autriche*, vol. II, p. 37. Cf. *Lettres du roi Louis XII et du cardinal Georges d'Amboise... depuis 1504 jusques et y compris 1514*, Bruxelles, 1712. Le passage où l'empereur s'ouvre de son dessein marque un état voisin de la démence : « Et envoyons demain Monsieur de Gurce Evesque à Rome devers le pape pour trouver faction que nous puysions accorder avec luy de nous prenre pour ung coadjuteur, affin que après sa mort pouruns estre assuré de avoer le papat et devenir prester (*sic*) et après estre saint et que yl vous sera de necessité que après ma mort vous seres contraint de me adorer, dont je me trouveré bien gloryoes.... Le Roy d'Aragon a mandé a son ambaxadeur que yl veult commander aux Cardinaulx Espaignos que yl veulent favoriser le Papat à nous. » On a avancé que cette lettre avait été écrite afin d'écarter par l'ironie un projet de second mariage ; cette explication ne paraît pas résister à la

D'ailleurs, dès le mois de mai 1507, il avait exposé à la diète de Constance ses ambitions et, ce qui peut paraître étonnant, il y avait trouvé des approbateurs, tant l'idée qu'on se faisait alors du chef de l'Église se trouvait dénaturée, surtout en Allemagne ; de loin, le souverain pontife se confondait avec un calife.

La mort de son fils Philippe le Beau, l'extrême jeunesse de son héritier, le futur Charles-Quint, qui n'avait que sept ans (né en 1500), n'entravaient en rien ses aspirations. Bien qu'il n'eût pas été encore sacré et qu'il ne fût que roi des Romains, néanmoins, il prétendait au titre d'empereur. Mais, pour imposer ses volontés, il lui fallait se rendre à Rome; c'est pourquoi il avait demandé à la diète de lui en fournir les moyens et se disposait à descendre en Italie, à l'exemple de tant de ses prédécesseurs qui cependant y avaient trouvé la mort ou misérablement échoué.

L'évêque de Gurk, Mathias Lang, qui, cardinal en 1511, allait jouer un rôle si important dans les affaires du Saint-Siège, annonça officiellement, le 3 février 1508, lors des fêtes célébrées à Trente, que l'empereur s'apprêtait à se rendre en Italie et prenait d'ores et déjà titre de « Élu empereur romain ». Jules II avait d'abord cherché à le détourner de venir à Rome, car le souvenir du sort d'Alexandre VI le hantait et il lui avait envoyé le cardinal Carjaval, qui était très bien vu de l'empereur (5 août 1507). Ce fut sans succès. Alors Jules II, qui joignait beaucoup de souplesse à sa fermeté, prit son parti de cet échec et complimenta Maximilien, par un bref daté du 12 février 1508, de la décision qu'il avait prise de se rendre dans sa capitale sans appareil belliqueux, à l'exemple de Frédéric III, pour y recevoir de ses mains la couronne impériale nonobstant le titre d'empereur qu'il s'était attribué par avance de lui-même. Le pape voulait se servir de lui et tirer parti des rassemblements militaires qu'il avait opérés dans le Trentin en les employant contre Venise, dont il considérait l'abaissement comme indispensable à sa politique. Précisément, la République se refusait à laisser l'armée impériale traverser son territoire. D'autre part, Jules II profita de l'occasion pour tenter un rapprochement entre Maximilien et le roi de France et préparer la ligue des souverains contre Venise qui devait aboutir plus tard aux clauses de Cambrai. En même temps, le pape parlait d'une entreprise contre les Turcs, mais évidemment il n'y songeait guère et employait là une formule qui était devenue de style, car la première condition d'offensive de ce genre aurait été une étroite alliance avec Venise, dont la coopération eût été indispensable et dont il aurait fallu, non pas diminuer, mais accroître la puissance dans cette vue.

Les cantons suisses, qui commençaient à se mêler activement des affaires d'Italie, avaient décidé, dans une réunion de leurs délégués tenue à Lucerne, qu'ils ne mettraient pas obstacle au passage des troupes allemandes (29 janvier 1508). Cette résolution était capitale, car ils pouvaient à leur gré ouvrir ou fermer les chemins de l'Italie ; Mathias Schinner (ou Schiner), évêque de Sion, y travailla ; il était fort dévoué au pape, qui le

lecture de la lettre adressée le 16 septembre 1511 à Paul de Lichtenstein et dont Pastor donne le texte ; elle fut écrite au moment où la nouvelle était arrivée en Allemagne que le pape était en péril de mort (Pastor, vol. III, p. 685-692). — J. Aschbach, *Hatte Kaiser Maximilian Absicht Papst zu werden*, dans *Allgemeines Kirchenlexicon*, Francfort, 1845.

récompensa en le nommant cardinal *in petto* le 11 septembre 1508 [1], et très hostile à la France ; or, l'entrée en Italie de Maximilien ne pouvait qu'être préjudiciable au roi Louis XII, car il se proposait, disait-on, de rétablir le duc de Milan dans ses États.

Les troupes impériales pénétrèrent donc sur le territoire de la Sérénissime République et y obtinrent d'abord quelques avantages ; Maximilien se crut aussitôt en possession du succès, et il en écrivit fièrement à l'électeur de Saxe [2]. Mais les Vénitiens avaient à leur solde un condottière habile, Bartolomeo d'Alviano, qui s'était montré capitaine de premier ordre depuis les temps des Borgia, « petit par la taille et grand par l'âme », dit un contemporain [3]. Les reîtres impériaux ne tinrent pas devant lui ; il a raconté lui-même en détail leur défaite dans la plaine de Cadore qui vit, près de trois cents ans plus tard, une autre défaite autrichienne (2 mars 1508) [4]. D'Alviano les poursuivit à outrance jusque devant Cormons, qu'il ne put emporter d'assaut ; la ville se rendit néanmoins, ce qui n'empêcha pas qu'elle fût pillée avec barbarie. Ces exécutions sauvages étaient fréquentes ; les Italiens à Prato, les Français à Brescia, les Allemands à Feltre, les soldats du pape à Brisighella rivalisèrent de cruauté.

En chef habile, d'Alviano exploita son avantage sans perdre de temps ; les villes du Trentin, du Frioul, de l'Istrie lui ouvrirent leurs portes ; Trieste, Fiume, Goritz, Trente reconnurent l'autorité vénitienne ; jamais elle ne s'était étendue si loin. L'empereur abandonna la lutte ; comme tous les rêveurs, il manquait d'énergie, les premières difficultés le terrassaient, tout au contraire de Jules II. A la vérité, les concours sur lesquels il avait compté, ainsi que les ressources, lui avaient manqué ; c'était d'ailleurs un gaspilleur. « Si les arbres d'Italie avaient produit des ducats, écrit Machiavel, il aurait manqué d'argent [5]. »

Il traita donc d'une trêve de trois ans, qui fut conclue le 10 avril 1508, ratifiée le 6 juin et proclamée le 10 juin [6]. Toutes les conquêtes de la Seigneurie lui étaient reconnues ; l'Adriatique devenait une mer vénitienne, puisque la République en détenait les rives septentrionales et orientales ainsi que l'entrée par les ports des Pouilles, Brindisi, Trani, Pulignano, Gallipoli, Otrante que le roi de Naples Ferdinand II lui avait naguère remises comme gage d'une avance de 200 000 ducats dont il s'était vu dans l'impossibilité de rembourser le montant [7].

L'orgueil des Vénitiens devint immense. Maîtres des routes du Levant, ils se flattèrent de rétablir à leur profit l'Empire d'Orient ; leur capitale, dont la population comptait plus de 300 000 habitants, l'emportait sur les autres cités italiennes, et leur territoire était sans rival pour la fertilité, le nombre des cités importantes et l'étendue [8].

1. RAYNALDUS, an. 1508, § 25. Il ne fut déclaré qu'à la promotion de 1511.

2. DE LEVA, *Storia documentata di Carlo V...*, Venise, 1863, vol. I, p. 103. — VINCENZO JOPPI, *Lettere sulla guerra combatt. nel Friuli da G. Savagnano* dans *Arch. Stor. Ital.*, n. ser., vol. III. — A. HUBER, *Geschichte Œsterreichs*, Gotha, 1888, vol. III, p. 170. — PASTOR, vol. III, p. 628.

3. « Hardi comme une cane », dit d'autre part Jean Marot dans son poème sur les expéditions de Gênes et de Venise. Voir p. 100. n. 3.

4. SANUTO, vol. VII, col. 347.

5. Légation auprès de l'empereur Maximilien (*Rapporto delle cose della Magna*, 17 juin 1508).

6. SANUTO, vol. VII, col. 562.

7. DARU, liv. XXI.

8. CANTU, *Histoire des Italiens*, vol. VII, p. 321. — DARU, *Pièces justificatives*, sec. 1, § 1. — On peut juger des prodigieuses ressources de la République en ce siècle par l'exposé qu'en fit le doge Tommasso Mocenigo (SANUTO, *Vite de' Dogi* dans MURATORI, ancienne éd., vol. XXII, col. 953). Seul le royaume de Naples était plus vaste. G. GREGOROVIUS, vol. IV, p. 415, n. 88. En 1509, il y avait à Venise 160 000 hommes en état de porter des armes.

De Fœdere Gallorum cum Venetis.

FÉDÉRATION DU COQ GAULOIS, DU LION VÉNITIEN ET DE L'AIGLE D'ALLEMAGNE.

De Cæsare et Venetis.

LA GRENOUILLE « EFFRONTÉE » A OSÉ AFFRONTER L'AIGLE QUI LA REJETTE DANS SES MARAIS VASEUX.

De Fortuna Venetorum.

LA FORTUNE, LES YEUX BANDÉS, TOURNE LA ROUE ; LA PAPAUTÉ TRIOMPHE, VENISE A LE DESSOUS, L'AIGLE D'ALLEMAGNE MONTE, LE COQ GAULOIS, DÉPLUMÉ, PENCHE A SA RUINE.

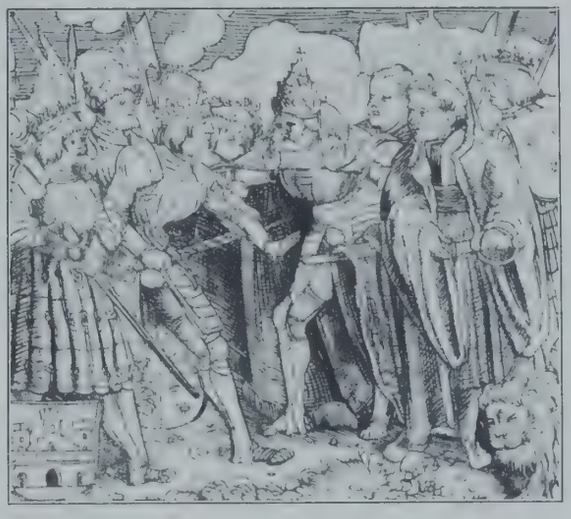

De Giulio II P. Max. Orbem Christianum in arma concitante.

LE PAPE, CUIRASSÉ MAIS MITRÉ, EXCITE LE ROI DE FRANCE PORTANT L'ÉCU FLEURDELISÉ, L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE ET LE ROI D'ESPAGNE RECONNAISSABLES A LEURS ÉCUS. LE LION VÉNITIEN EST A LEURS PIEDS.

ULRICH VON HUTTEN *ad divum Maximilianum bello in Venetos euntem Exhortatio.* 1517.

Il n'était guère de souverain qui ne se trouvât lésé par cette soudaine expansion de la République [1] ; l'empereur d'Allemagne revendiquait les terres dont il venait d'être dépouillé ; le roi d'Espagne, en tant que souverain de Naples, les ports de l'Adriatique ; le roi de France, plusieurs places du Milanais, et il se plaignait en outre que Venise eût traité avec Maximilien en dehors de lui [2] ; le pape réclamait Ravenne, Faenza, Rimini, Cervia et ses salines et reprochait à la Sérénissime de viser à diminuer son autorité en défendant aux sujets vénitiens d'avoir recours au tribunal de la Rote et en prétendant que les bénéfices situés en territoire vénitien devaient être attribués exclusivement à des Vénitiens ; il l'accusait, en outre, de fomenter des troubles à Bologne et de miner son autorité en Romagne [3]. Les relations s'aigrissaient. « Je regrette de ne pas vous voir anéantis, disait plus tard le pape à l'ambassadeur vénitien. — Si vous n'y prenez pas garde, nous ferons de vous un petit prêtre », ripostait celui-ci [4].

La Ligue de Cambrai.

La Ligue de Cambrai, que Jules II préparait depuis longtemps, naquit de ces revendications ; elle fut menée à bonne fin par les soins de Marguerite d'Autriche et du cardinal d'Amboise, dont on saisit mal la pensée en cette affaire [5], et conclue le 10 décembre 1508. En apparence, il s'agissait d'un traité entre le roi de France, l'empereur Maximilien et le roi Ferdinand le Catholique, le pape se réservant d'y adhérer éventuellement. Les contractants affectaient de s'unir en vue de défendre la foi chrétienne contre les Ottomans, voire d'organiser une croisade ; l'empereur et le roi de France s'y engageaient ; mais un second traité signé en même temps renfermait l'objet même de l'alliance, la destruction de la puissance vénitienne ; chaque participant se réservait sa part des dépouilles ; l'Empire aurait Padoue, Vicence, Vérone et les terres récemment perdues ; la maison d'Autriche, Trévise, Roveredo, le patriarcat d'Aquilée, le Frioul ; le roi de France, Brescia, Bergame, Crème, Crémone et l'investiture du Milanais ; au pape, on promettait les villes de Romagne qui ne lui appartenaient pas encore ; au duc de Ferrare, quand il se serait joint à la Ligue, le Polésine [6] ; au marquis de Mantoue, des territoires autour du lac de Garde ; le roi d'Espagne recouvrait les villes du royaume de Naples ; le duc de

1. Balan, *Storia d'Italia*, vol. VI, p. 24. — Paolo Paruta, *Historia Venetiana*, Venise, 1605, pour les époques suivantes.

2. Laissant en dehors la question du duc de Gueldre, que Maximilien avait dépouillé d'une partie de ses États et dont la France soutenait les revendications.

3. Le poète Gringore, dans son poème intitulé *Entreprise de Venise avecques les citez, chasteaux, forteresses et places que usurpent les Vénitiens des roys, princes et seigneurs crestiens*, énumère ses envahissements. Chaque strophe est terminée par une sentence morale :

Orgueilleux sont humiliés par guerre.
Fol est celui qui faux procès soutient.
Fors aimer Dieu toute chose se passe.
Loups ravissants sont toujours en souci.
Qui d'autrui bien usurpe en fin n'a rien.

Des médailles furent frappées et des gravures composées, symbolisant l'orgueil et le châtiment de la République vénitienne. Voir planches XXIX, XXX, XXXI.

4. Luigi da Porto, *Lettere storiche*, éd. Bart. Bresson, Florence, 1757, lett. III, p. 29.

5. Voir p. 104, n. 5.

6. *Ager Padusinus*, de *padus*, le Pô. Le Polésine, situé entre l'Adige et le Pô, dont Rovigo était la capitale et où coule le Tartare, est une terre fertile par excellence et que s'étaient disputée de tout temps les États voisins ; les Vénitiens l'occupaient depuis 1484.

Savoie aurait le royaume de Chypre ; il n'était pas jusqu'au roi d'Angleterre qui ne fût convié à la curée. Aucun des confédérés ne devait renoncer à poursuivre la guerre avant que chacun ait reçu satisfaction [1].

Ce n'était pas un mince succès pour la politique pontificale d'avoir réussi à faire agir de concert avec lui des éléments aussi hostiles que le roi d'Espagne qui naguère, en juin 1507, rentrant de Naples [2], avait passé sans débarquer devant Ostie où le pape s'était rendu pour le voir [3] et voulait faire pendre ses courriers [4], l'empereur qui méditait de le déposséder, et le roi Louis XII, qui ne pouvait manquer de ressentir du dépit de ce que Jules II avait attribué sans le consulter les bénéfices vacants dans le Milanais et se refusait à conférer le chapeau, devenu disponible par la mort du cardinal Ascanio, soit à l'évêque d'Auch, soit à celui de Bayeux. « Toute l'Italie me tient pour mort, disait Louis XII en décembre 1505 ; je donnerai à entendre au Saint-Père que je ne le suis pas [5]. »

La cour de France entreprit de se rendre favorable l'opinion publique, dont on commençait à avoir besoin, en organisant une campagne de pamphlets. A peine l'imprimerie avait-elle été inventée, qu'on s'était aperçu de son importance en ce qui touchait à la propagande. Sous l'inspiration de Louis XII, les libelles se multiplièrent. Jean le Maire de Belges publia la *Légende des Vénitiens par laquelle est démontré le juste fondement de la guerre contre eux* (Lyon, vers 1509). André de La Vigne donna le *Libelle des cinq villes d'Italie contre Venise*, qu'avait précédé la *Louange des Rois de France*.

Jean d'Auton écrivit des *Épîtres envoyées au Roi... sur les faits de guerre de Venise*, Lyon, 1509 [6]. *Les Ballades de bruit commun sur les alliances des Rois... avec le Tremblement de Venise* est vraisemblablement de l'année 1508.

De son côté, Jules II, en vue de la guerre prochaine, entassait l'or dans les caisses du château ; la mort du cardinal Ferreri (S. Vital), qui succomba en trois jours [7], lui rapporta, on l'a vu, 20 000 ducats (25 mai 1508).

Au fond, Jules II aurait préféré ne pas faire la guerre ; plus voisin du danger turc que Louis XII ou Maximilien, il sentait combien l'État vénitien importait à la sécurité de l'Europe. Il aurait souhaité qu'il s'humiliât et se diminuât de bonne grâce. « Si la République de Venise n'existait pas, dit-il à l'envoyé de la Sérénissime, il faudrait la créer [8]. » En outre, il lui répugnait sans doute de mêler lui-même de plus en plus les étrangers aux affaires d'Italie, dont il ne rêvait qu'à les exclure. Aussi, avant d'engager les hostilités, pratiqua-t-il le doge, lui offrant de travailler à dissoudre la ligue si satisfaction

1. Jean Dumont, *Corps universel diplomatique*, Amsterdam, 1731, p. 116. — Machiavel, dans *le Prince*, chap. III, critique violemment le roi de France au sujet de ce traité.

2. Où il avait été s'assurer de la personne de Consalve, dont il commençait à redouter l'ambition.

3. Il s'était rencontré avec le roi Louis XII à Savone où il avait jeté les bases de la Ligue de Cambrai.

4. Ferdinand avait exprimé au vice-roi de Naples (mai 1508) un vif mécontentement parce qu'il n'avait pas fait pendre un courrier de la cour de Rome qui avait publié dans le royaume un mandat de cette cour. *Lettres du roi Louis XII*, p. 109.

5. En réalité, la santé du roi allait déclinant. Déjà en 1505, on l'avait cru mourant et, le 3 mai, il avait rédigé un testament politique. Pourtant, en 1509, il déclarait à l'envoyé florentin qu'il ne s'était jamais mieux porté. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane...*, p. 500. — Ernest Lavisse, *Histoire de France*, vol. V[1], p. 75.

6. Auton avait composé, l'année précédente, un pamphlet du même genre sur la révolte et la prise de Gênes : *L'Exil de Gênes la Superbe*, Paris, 1508.

7. On le crut empoisonné. Sanuto, vol. VII, col. 599.

8. Trevisano, dans *Alberi*, ser. II, vol. III, p. 36.

était donnée aux réclamations du Saint-Siège. Mais Loredan, convaincu de la puissance invincible de la République, repoussa ces ouvertures. Le pape se vit donc obligé d'entrer définitivement dans la ligue qu'il avait provoquée et donna sa signature le 23 mars 1509, à son retour d'un voyage à Civitavecchia, où il avait été inspecter la construction de la forteresse qu'il y faisait édifier [1].

Engagement avait été pris de la part des alliés d'entrer en campagne le 1er avril 1509, mais le souverain pontife avait retardé les préparatifs afin de se ménager le temps de négocier, bien qu'il fût pressé d'agir par les envoyés d'Espagne et de France, qui craignaient qu'en différant on ne laissât se manifester les divergences qui ne pouvaient manquer de se produire. Le 6 avril 1509, un héraut de Louis XII, portant le nom traditionnel de Montjoie, était venu déclarer la guerre aux Vénitiens ; le 27, Jules II se décida à lancer l'excommunication contre eux, ainsi qu'il l'avait promis [2] ; bien que la teneur en fût violente, comme le voulaient les précédents, le pape ménageait ses ennemis. Les horribles forfaits des Vénitiens, disait la bulle, leur mépris des droits du Saint-Siège, leur prétention de soumettre le clergé aux juges ordinaires méritaient les sanctions de la bulle *In cœna Domini* [3] ; néanmoins, un délai de vingt-quatre jours leur était accordé, après lequel les principaux magistrats seraient frappés d'interdit ; si cette première mesure restait sans effet, tous les habitants seraient mis hors la loi et considérés comme des Turcs et des infidèles, leurs personnes et leurs biens appartiendraient à ceux qui s'en empareraient.

Maximilien progressait lentement, étant, à son habitude, dépourvu de tout ce qu'il fallait pour faire la guerre, hommes, argent, munitions et généraux ; Ferdinand n'avait nulle hâte à aider les Français, en sorte que ceux-ci furent seuls à se mettre en mouvement. Ils avaient affaire à forte partie. Venise disposait d'une belle armée de 30 000 fantassins, 300 hommes d'armes et 3 000 cavaliers, que commandaient des chefs éprouvés tels que Nicolo Orsini di Pitigliano, Bartolomeo d'Alviano qui était un entraîneur d'hommes, et les deux provéditeurs Giorgio Cornaro et Andrea Gritti [4]. Les Français avaient 12 000 Gascons et Italiens, 6 000 Suisses, 2000 lances; dans leurs rangs servait Bayard.

1. Le 11 décembre 1508, Jules II était venu de Rome sur un Bucentaure en poser la première pierre ; il s'était déjà transporté à Civitavecchia en octobre 1505. Bramante fut l'architecte de ce château ; il avait eu pour maître en l'art des fortifications, comme il a été dit, Ciro da Urbino, auteur d'un traité des fortifications. Carlo Calisse, *Storia di Civitavecchia*, p. 354.

Léonard de Vinci, Sangallo, Amoroso avaient appris à la jeune génération comment il faut fortifier les villes et les châteaux.

D'après Sanuto, Jules II eut une alerte vers ce temps (avril 1509); il craignit un coup de main des Orsini et s'enferma pendant quelque temps au Vatican, qu'il mit en état de défense ; pensant que certains banquiers leur avaient fourni des fonds, il adressa à ceux-ci de vertes remontrances (Sanuto, vol. VIII, col. 134).

2. *Monitorium contra Venetos.* Raynaldus, 1509, § 6 à 9. — Sanuto, vol. VIII, col. 187. — Daru, *Pièces justificatives*, sec. I, vol. VII, p. 309. Sommation et déclaration de guerre faite par Montjoie, roi d'armes de France, à la Seigneurie de Venise, et autres pièces subséquentes. Cf. *Lettres du roi Louis XII...*, Bruxelles, 1712. Ce monitoire fut imprimé et abondamment répandu en Allemagne (Nuremberg (?), 1509).

3. Cette bulle était lue publiquement tous les ans le vendredi saint, d'où son nom ; elle contenait des menaces contre ceux qui attentaient aux droits de l'Église, excommuniait et frappait d'anathème les hérétiques, les pirates et voleurs, ceux qui mettent de nouvelles taxes sur leurs terres, qui fournissent des armes aux Sarrasins et empêchent l'arrivage de denrées à Rome, ceux qui attaquent les pèlerins et s'emparent d'une partie quelconque des terres de l'Église... Le texte de cette bulle si importante ne se rencontre dans aucun recueil ; elle semble remonter au concile du Latran (II) de 1139 ; Grégoire XI est le premier à la citer dans la bulle *Excommunicamus* du 25 mars 1372. Le texte en fut publié à Rome au commencement du XVIe siècle et à Avignon en 1515, 78 pages avec des annexes (*British Museum*, C. 37, d. 55. Cf. Wetzer-Welte, *Kirchenlexicon*, Fribourg-en-Brisgau, 1886-1903, vol. II, c. 1474).

4. Sigismondo dei Conti, vol. II, p. 340.

Soumission de Venise.

La bataille d'Agnadel [1], où Louis XII donna de sa personne et « espousseta » les Vénitiens, comme dit Brantôme [2], eut lieu le 14 mai 1509 [3]. Trois ou quatre mille morts du côté des Italiens, vingt-huit canons pris, d'Alviano prisonnier [4], Pitigliano en fuite avec la cavalerie montrèrent la supériorité des armes françaises. Du coup, le prestige de la République s'effondra. Il lui surgit des ennemis de toutes parts, Ferrare, Mantoue, Urbino, dont Francesco Maria della Rovere venait d'hériter [5], se joignirent aux alliés, et Florence les suivit, dans la pensée que la France et l'Espagne lui abandonneraient Pise, son éternelle convoitise.

Presque toutes les villes vénitiennes de la terre ferme, Peschiera, Crémone, Bergame, Brescia, ouvrirent leurs portes. Francesco Maria entra en Romagne au nom du souverain pontife et les Français au nom du roi.

L'armée vénitienne s'était retirée jusqu'à Mestre, en face de Venise. Louis XII vint avec son armée sur le rivage, d'où il put voir la reine de l'Adriatique où la consternation régnait. Le 20 juin 1509, une députation fut envoyée au pape, mais, au même moment, des mains inconnues affichèrent dans Rome des placards dans lesquels le pape et le roi de France étaient violemment pris à partie et où il était fait appel de la bulle du 27 avril 1509 au futur concile ou, à son défaut, à la justice du Christ. Cet appel, qui anéantissait l'autorité pontificale, avait été condamné en termes énergiques cinquante ans plus tôt par une bulle fameuse fulminée de Padoue par Pie II, le 18 janvier 1459 (*Execrabilis*). Jules II la renouvela le 1er juillet 1509 à l'encontre des Vénitiens [6]. On était alors persuadé, dit Sanuto, que le pape voulait la disparition complète de Venise, en quoi on se trompait.

L'effet de la bulle fut de pousser Venise à une résistance désespérée ; le fils du doge proposa à la Seigneurie d'avoir recours au Turc ! Mais, mieux que sa fermeté, l'indécision et la mésentente des alliés sauvèrent la République. L'empereur, à son habitude, hésitait, tergiversait, se lassait ; le pape s'effrayait de son œuvre ; l'Espagne reculait à établir la France dans le Nord de l'Italie. Quelques faits donnèrent courage aux Vénitiens. Le 17 juillet 1509, par un coup de surprise, ils reprirent Padoue [7], que les alliés ne réussirent pas à ressaisir, car, lors d'une attaque essayée le 15 septembre, ni les Français, ni les

1. Les Italiens la nommèrent Vaila ou Ghiara (Gera) d'Adda.

2. *Les Grands Capitaines*, éd. Lalanne, vol. I, p. 79.

3. Daru, vol. III, p. 450. — Jean Marot, le père de Clément, qui accompagna Louis XII dans sa campagne contre les Vénitiens, en a laissé un récit dans un poème, *Jan Marot de Caen sur les deux heureux voyages de Gènes et Venise, victorieusement mys à fin par le tres chrestien Roy Louys douxiesme de ce nom. Père du Peuple et véritablement escriptz par iceluy a lors Poete de la Royne Anne, Duchesse de Bretagne, despuis Valet de Chambre du tres chrestien Roy Francoys premier de ce nom.* M.D.XXXVII.

4. Alviano avait une haute idée de lui-même ; quand il fut en présence du roi Louis XII, il lui dit : « Maintenant que Votre Majesté m'a entre les mains, elle est assurée de conquérir les terres de la République. » Une relation détaillée de la bataille d'Agnadel par un témoin, Pandolfini, se trouve dans *Négociations de la France et de la Toscane*, p. 327.

5. Après la mort du duc Guidobaldo de Montefeltro (23 avril 1508).

6. Bulle *Suspecti* ou *suscepti*. Cf. Raynaldus, ad an, § 13. Les émissaires vénitiens réussirent à afficher aux portes de Saint-Pierre et sur les murs du château Saint-Ange des protestations contre cette bulle, ce dont Jules II s'irrita violemment. Sanuto, vol. VIII, col. 187.

7. Romanin, *Storia doc. di Venezia*, Venise, 1855-81, vol. V, p. 224.

Allemands ne consentirent à se sacrifier seuls [1]. Peu après, le marquis de Mantoue, l'un des chefs de l'armée alliée, fut capturé; il passait près de Legnano, se gardant mal; le gouverneur Luzio Malvezzi, aidé d'un gros de Vénitiens venus de Padoue, dispersa son escorte; il s'échappa en chemise, mais son guide le trahit, et il fut amené captif à Venise où la joie fut extrême. Cette prison du marquis devait avoir, du reste, de singulières conséquences [2].

Le pape ayant obtenu en Romagne ce qu'il souhaitait et comprenant de plus en plus, comme tous les Italiens, que l'écrasement de Venise serait une calamité [3], ne demandait qu'à traiter et le laissait voir [4].

Le cardinal Cornaro et le cardinal Grimani, tous deux Vénitiens, celui-ci fils d'un patricien qui résidait à Rome et devait succéder au doge Loredan, négociaient depuis quelque temps déjà, et Jules II, s'il les abreuvait pour la forme de reproches et d'outrages, ne repoussait pas néanmoins leurs avances ; il assemblait, au contraire, le consistoire, pour le consulter à ce sujet, montrant ainsi qu'il ne les rejetait pas d'emblée. Le chevalier Francesco Corner (ou Cornaro) passa par Rome à son retour d'Espagne (25 août 1509) et s'entretint avec le pape, qui lui exposa son opposition au désir du roi de France d'anéantir la République et déclara qu'il était tout prêt à conclure une paix solide; ses conditions étaient rigoureuses ; il lui fallait une indemnité de guerre, des navires pour une expédition contre les Turcs, la promesse que la République ne ferait plus de nominations ecclésiastiques dans les diocèses de la terre ferme et ne percevrait plus de taxes sur les biens de l'Église.

Le roi Louis XII eut vent assez vite de ce manège et s'en plaignit vivement au représentant du pape (3 octobre 1509) ; son représentant occasionnel Alberto Pio [5] joignit ses instances et ses remontrances à celles du cardinal d'Auch ; ils ne cachèrent pas à Jules II que, traiter avec Venise, c'était « planter un poignard dans le cœur du roi » [6]. Néanmoins, les négociations se poursuivirent tout l'hiver et Jules II conclut une paix séparée le 15 février 1510. La République reconnaissait qu'elle avait eu tort d'en appeler au futur concile et que l'excommunication lancée contre elle était méritée; elle renonçait à percevoir des taxes sur les revenus et les biens que l'Église possédait sur ses terres et à intervenir dans les choix des membres du clergé qui y résidaient et dans la collation des bénéfices; elle s'engageait à indemniser les églises, les monastères et les fondations

1. L'armée assiégeante se composait de Français commandés par M. de La Palisse (Jacques de Chabannes), de soldats ferrarais commandés par le cardinal Ippolito d'Este, de papalins commandés par Lodovico Pio. Les Allemands, dit Brantôme (*Les Grands Capitaines*, éd. Lalanne, vol. I, p. 79), refusèrent nettement d'attaquer.

2. Dans la nuit du 9 au 17 août (1509). BALAN, vol. VI, p. 39. — EQUICOLA, *Stor. di Mantova*, Mantoue, 1607. — GUICCIARDINI, *Stor. d'Italia*, liv. VIII, § 3.

3. GUICCIARDINI, liv. VIII, § 7.

4. Il passa une bonne partie de l'été et de l'automne hors de Rome ; il en partit le 29 août 1509 pour Civita Castellana, accompagné d'une suite peu nombreuse, deux secrétaires, l'auditeur de la Chambre, le dataire, alla à Toscanella, à Ostie et revint à Rome le 14 novembre (SANUTO, vol. IX, col. 181, 296).

5. Alberto Pio, comte de Carpi, fils de Lionello Carpi et de Caterina Pico, sœur du fameux Pic de la Mirandole; il était né en 1475 et remplit les fonctions d'ambassadeur de l'empereur à partir du mois de janvier 1510 ; il fut en diverses circonstances le porte-parole du roi Louis XII et très mêlé aux négociations politiques de cette époque. Au fond, il tenait plutôt pour le pape que pour son maître. Vers la fin de sa vie, il donna dans les idées luthériennes, comme tant d'autres. Il mourut en 1531. Il avait épousé Camilla Gonzaga en 1498 et Cecilia di Franciotto Orsini en 1518.

6. GREGOROVIUS, vol. IV, p. 375.

des dommages qu'ils avaient subis, à ne plus entraver le trafic des sujets pontificaux dans la mer Adriatique et à ne pas leur imposer de droits de passage, à renoncer au maintien d'un commissaire à Ferrare, à rompre les traités conclus avec les cités dépendant du Saint-Siège [1]. Toutefois, en même temps qu'elle acceptait ces abandons, la République pensait leur ôter toute valeur en rédigeant une déclaration qui, bien entendu, demeura secrète, par laquelle elle protestait contre la violence qui lui était faite et proclamait que l'acte dont on lui imposait l'acceptation était par cela même entaché de nullité et devrait être revisé par le pape mieux informé (15 février 1510) [2].

En récompense de leur apparente soumission, Jules II déchargea les Vénitiens des peines spirituelles qu'il leur avait infligées ; malgré l'opposition des cardinaux allemands et français, il décida le consistoire à la levée de l'interdit (24 février 1510) ; déjà le pape avait pris une mesure de ce genre à l'égard de l'un des négociateurs, Girolamo Donato, concession à vrai dire indispensable, car il n'aurait pu s'aboucher avec un interdit.

Il fallut que les représentants de la République se résignassent ce même jour à subir, comme jadis les envoyés florentins [3], l'humiliante formalité de la pénitence [4].

Les pape, assis sur un trône devant la porte de bronze et entouré de douze cardinaux tenant chacun une baguette dorée à la main, les fit agenouiller devant lui ; lecture fut donnée du traité de paix, puis le pape rappela les causes de l'excommunication lancée contre la République ; quand il eut terminé son objurgation, un *Miserere* fut chanté, à chaque verset duquel le pénitencier frappait les envoyés d'un coup de sa baguette ; il leur imposa en outre de visiter les sept églises majeures de Rome [5]. Les Vénitiens ayant répondu qu'ils acceptaient toutes les conditions qui étaient exigées d'eux, les portes de la basilique s'ouvrirent et l'on se rendit en grand tumulte à la chapelle Sixtine où une messe fut dite ; Jules II n'y assista pas, car les longues cérémonies n'étaient pas de son goût, au contraire d'Alexandre VI, et maintenant le fatiguaient [6].

Quand, cette cérémonie accomplie, les ambassadeurs revinrent à leur demeure, le peuple romain les acclama, car il s'imaginait que, grâce à leur soumission, la paix allait régner en Italie !

L'Italie aux Italiens [7].

Venise matée, Jules II pouvait poursuivre la réalisation de ses desseins, c'est-à-dire, tout d'abord, l'expulsion des Français. Ce que cette politique avait de contraire à la

1. Giuseppe Cappelletti, *Storia della Repubblica di Venezia*, Venise, 1850-1855, vol. VII, p. 412. — Sanuto, vol. IX, col. 573.

2. Moritz Brosch, *Papst Julius II und die Gründung des Kirchenstaates*, Gotha, 1888, p. 290. Le texte du traité se trouve dans Sanuto, vol. IX, col. 573, précédé d'une « lettre feinte de Jésus-Christ au pape » dont il sera parlé ci-après. La protestation se trouve dans Cappelletti, vol. VII, p. 412, sous la date du 24 février 1510.

3. Le 3 décembre 1480.

4. Tedallini, p. 318, lig. 12.

5. S. Pierre, S. Paul hors des murs, S. Sébastien hors des murs, le Latran, S. Croce, S. Laurent hors des murs, Sainte-Marie Majeure. Voir Giovanni Severano, *Memorie Sacre delle Sette Chiese di Roma*, Rome, 1630.

6. Sanuto, vol. X, col. 10. — Raynaldus, an. 1510, § 3-6. — Gregorovius, vol. IV, p. 374, liv. XIV, cap. I. — « On supprima toutes les cérémonies d'un caractère humiliant », dit Pastor, du moins dans le texte français (vol. VI, p. 297). Le texte allemand est moins absolu et plus vrai (vol. III, p. 643).

7. L'apostrophe est du marquis de Mantoue en octobre 1512. Voir plus loin. Comme pour tant de mots historiques, la forme est inexacte et le fond vrai.

bonne foi n'apparaissait ni au pape, ni certainement à aucun de ses contemporains[1]; on ne considérait que la grandeur de sa politique, qui tendait à rendre au Saint-Siège son prestige et son autorité et à délivrer l'Italie de toute ingérence étrangère.

Sous l'impulsion de Jules II, un sentiment de patriotisme très net se fit jour, qui s'assoupit après lui pour plus de trois cents ans ; il en fut l'inspirateur et l'âme. Au surplus, l'attitude des Français n'était que trop faite pour grouper les Italiens contre eux ; ils avaient parfois abusé de la victoire ; après la prise de Peschiera, Louis XII avait fait pendre une partie de la garnison, malgré les protestations de ses officiers ; le massacre de Capoue avait laissé un poignant souvenir ; les actes de maraudage et de violence étaient fréquents, et, trop souvent, l'arrogance des chefs et des hommes humiliaient les habitants des régions envahies. Jules II avait donc beau jeu à déclarer la guerre sainte contre son allié de la veille sans avoir à chercher d'excuse à son revirement. Au mois de juin 1510, il disait à l'ambassadeur vénitien : « Ces Français veulent faire de moi le chapelain de leur roi, mais j'entends être pape malgré eux et le leur montrerai par des actes. » Et encore : « Ce coq (*Gallus*) veut toutes les poules, il ne les aura pas »[2]. Il jurait « par le sang de Dieu » qu'il chasserait les Français hors des frontières d'Italie et même au delà, dût-il terminer la guerre tout seul.

De plus en plus, Jules II semblait à ses contemporains voué à la guerre, non un pasteur d'âmes mais un conducteur d'armées ; on répétait à Rome qu'il avait jeté dans le Tibre les clés de saint Pierre et ne connaissait que l'épée de saint Paul, *armiger* et non *claviger*[3]. Le 25 avril 1510, jour de la fête de saint Marc l'évangéliste, la statue de Pasquin, que l'on revêtait en cette occasion d'un costume symbolique adapté aux circonstances, parut travestie en Hercule terrassant l'hydre, car le pape, ayant triomphé de Venise, s'apprêtait à abattre d'autres ennemis, d'autres « têtes » de son grand adversaire, le roi Louis.

Toutefois, les fonds lui manquaient[4] ; il avait emprunté 40 000 ducats à Chigi sur le trirègne de Paul II. En 1512, le pape, qui avait le sentiment de son autorité plus que celui de la correction en affaires, envoya le barigel reprendre la tiare sans rembourser sa dette, avec ordre d'arrêter Chigi s'il ne consentait pas à s'en dessaisir[5].

1. « Le pape ne manque pas de bonne foi, ni envers lui-même, ni envers les autres, si cela convient à ses projets, mais non si cela le gêne », écrivait, le 17 novembre 1511, Lucido Cattaneo à Isabella d'Este.

2. Pastor, vol. III, p. 649. — Cantu, vol. VII, chap. CXXXI.

3. Gregorovius, vol. IV, p. 417, n. 113, cite Paolo Lang, *Cron. Citizense*. — Guicciardini, liv. X, dit : « *Non ritineva di Pontefice altro che l'habito e il nome* ». Il parlait en florentin, mais disait vrai, la vie de Jules II entière le prouva. « Il délaissa (Jules II), lit-on (il est vrai) dans le *Mystère d'Iniquité*, la chaire de S. Pierre, pour prendre le titre de Mars, dieu des Batailles, desployer aux champs les trois couronnes et dormir en eschaugete ; et Dieu scait comme ces mitres, croix et crosses estoient belles à voir voltiger parmi les champs ; le diable n'avait guarde d'y estre, car on faisait trop bon marché de bénédictions. » Philippe du Plessis Mornay, *Le Mystère d'Iniquité*, Genève, 1612, p. 1290. — Monstrelet, Nouvelles additions. Cf. volume III des *Chroniques*, Paris, 1595, fol. 113 v. — Roberto Bellarmino, *Tractatus de Potestate Summi Pontificis*, Rome, 1610, justifie les guerres de Jules II. Rabelais devait écrire un peu plus tard (liv. IV, chap. IV) : « Je les ai vus (les derniers papes) non amusse ains armet en tête porter timbré d'une tiare persique. Et tout l'Empire chrétien étant en paix et silence, eux seuls guerre faire félonne et très cruelle. » C'est Panurge qui parle.

4. En 1510, on conduisait le jeune Federico Gonzaga au château Saint-Ange pour lui montrer le trésor pontifical ; il vit cinq armoires pleines de vases d'argent et d'or, des croix et des ornements ayant appartenu à des cardinaux, une croix ornée d'une pierre précieuse offerte par le roi de Portugal et qui venait de l'Inde, les douze apôtres en or et des mitres. A. Luzio, *Federico*, p. 509.

5. Manuscrit de Tizio cité par Cugnoni dans *Archiv. Soc. Rom. di Stor. Patria*, vol. III, p. 295.

L'argent circulait moins abondamment ; les cardinaux se resserraient en vue d'une guerre prochaine ou d'un conclave, car, dans l'entourage du pape, on envisageait sa mort dans un bref délai [1].

L'opinion publique poussait Jules II dans la voie de la guerre ; les humanistes, dont l'influence en littérature devenait prépondérante, lui rappelaient les magnifiques exemples de la Rome antique et les lui proposaient comme modèles ; les poètes chantaient par avance ses hauts faits. Un vent de guerre soufflait sur l'Italie. Le marquis de Mantoue exprimait bien le vœu de tous quand il proclamait qu'il fallait rendre « l'Italie aux Italiens » [2], et Jules II pensait comme lui ; le plan qu'il s'était formé peu à peu, et qu'alors il était résolu à faire prévaloir, était d'assurer l'indépendance absolue du Saint-Siège, en chassant tous les étrangers, de maintenir et de grandir son ancien prestige, d'équilibrer les forces des autres États en Italie et finalement de faire la guerre au Turc. D'ailleurs, sa conception d'un État se rapproche beaucoup de celle de Machiavel, de Vettori, de Guicciardini, de celle qui allait prévaloir dans bien des États d'Europe pendant près de trois siècles.

En avril 1510, Jules II passa à Ostie une revue de ses troupes ; les préparatifs de guerre continuaient, Rome semblait une place d'armes. De nouveau, des avertissements célestes annonçaient aux populations terrifiées de graves événements ; on vit dans le ciel une grande comète double dont la queue, en forme d'épée flamboyante, était tournée vers le Nord (décembre 1510) [3]. L'année suivante, un moine fut tué à Crémone par une pierre tombée du ciel [4]. On entendait dans les airs des bruits de trompette et des roulements guerriers.

La mort du cardinal de Rohan, survenue le 25 mai 1510, remplit d'espérance la cour de Rome [5] et rendit le pape beaucoup moins traitable [6].

L'empereur d'Allemagne ne semblait nullement capable de le gêner dans ses desseins ; on venait de le voir à l'œuvre, timoré, hésitant, inquiet à juste titre. Par manque d'argent, il ne pouvait entretenir ses troupes que par fractions ; lorsqu'un contingent arrivait, il

1. Sanuto, vol. X, col. 85.

2. A. Luzio, *Isabella*, p. 136. C'est sans doute la véritable forme de l'expression *Fuori i Barbari* attribuée à Jules II. Voir Giuseppe Fumagalli, *Chi l'ha detto*, Milan, 1909, p. 323. Pasquin a exprimé bien des fois ce sentiment, surtout dans un dialogue postérieur dans lequel se trouve le vers :

Si che l'Italia resti all' Italiani.

Publié par Adolfo Bartoli, *I Manoscritti Italiani della Bibl. Ital. de Firenze*, t. II, Florence, 1881, p. 219.

3. Sanuto, vol. XII, col. 659. — Le chanoine Pingre, *Cométographie*, Paris, 1783, p. 481, cite une comète parue à cette époque qui « couvrait de sa queue une partie du ciel et qu'on apercevait dans le chariot » ; elle avait un grand éclat et l'apparence « d'une troupe de papillons ». Tedallini, qui est pourtant un écrivain sérieux, dit avoir vu en 1512 un monstre né à Ravenne d'un moine et d'une nonne qui avait une tête énorme avec une corne au milieu du front, les trois lettres Y X V imprimées sur la poitrine et trois poils, une jambe poilue comme celle du diable et l'autre avec un œil (p. 327, l. 16). La Bibliothèque Vaticane (fonds Barberiniano, G G G VII, 62) contient un opuscule (n° 19) consacré à un phénomène du même genre ; il est intitulé *Joannis Baptiste Ruberti Pegasei Monstrum apud Urben natum*, dans lequel figure la représentation d'un monstre avec la date 1513. Serait-ce celui-là ? Il n'a pas de corne au front. — Goulard (Simon), *Thrésor d'Histoires admirables*, cite bien d'autres phénomènes survenus en ce temps : grêle de pierres, obscurité en plein jour, flambeau dans le ciel et combats de géants dans les airs. — Paul Jove parle aussi de phénomènes célestes à propos de l'attaque de Novare par les Français, en 1513. En 1494, de terribles présages avaient, paraît-il, annoncé l'arrivée des Français en Italie. On se souvient de la comète de 1505. Le ciel était furieusement agité.

4. Abbé Moreux, *Le Ciel et l'Univers*, p. 386.

5. A l'article de la mort, Amboise avoua au roi avoir reçu 30 000 ducats des Florentins et 20 000 ducats de plusieurs autres républiques et principautés pour favoriser leur politique. Daru, vol. V, p. 520.

6. Lettre de Nasi du 17 juin 1510. *Négociations de la France avec la Toscane*, p. 512.

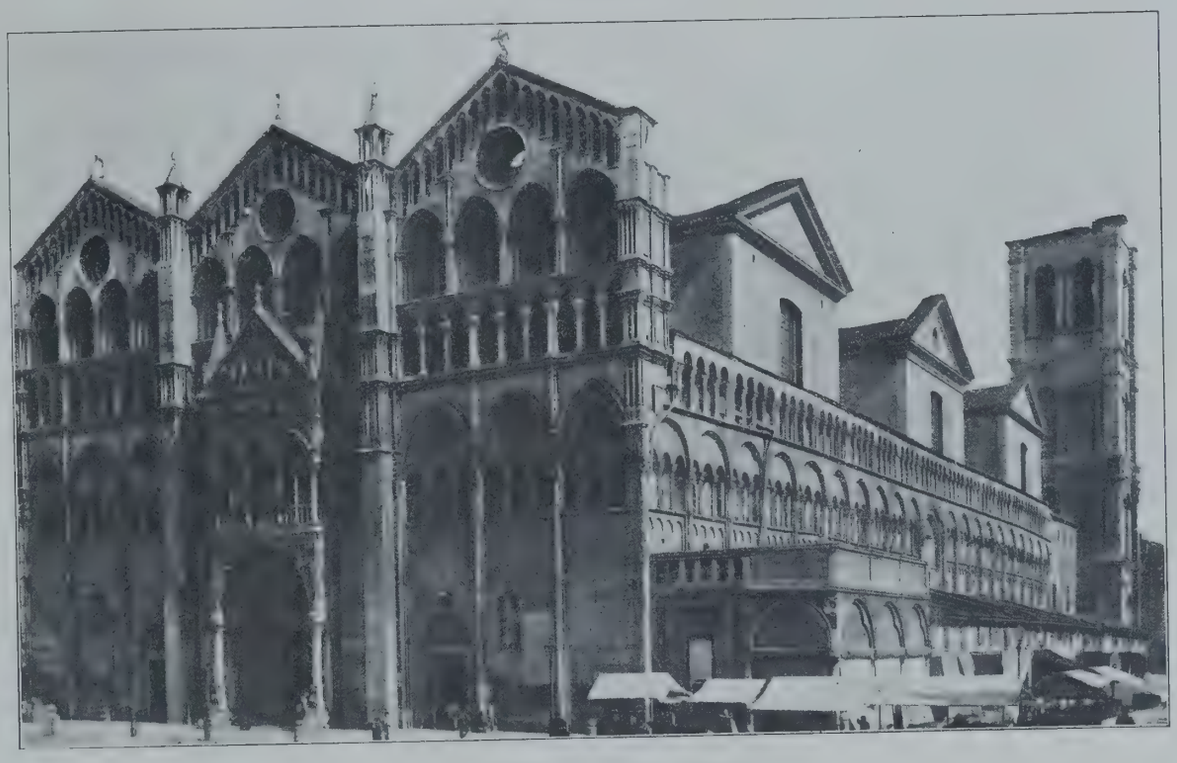

LA CATHÉDRALE. (Phot. Alinari.)

LE PALAIS DES DIAMANTS. (Phot. Alinari.)

fallait congédier le précédent ; à Padoue, on l'a vu, ses lansquenets avaient refusé l'assaut. En vain l'envoyé de France avait insisté, le 10 avril 1510, auprès de la diète d'Augsbourg pour que la guerre fût continuée contre Venise ; l'empereur avait répondu en traitant avec le pape (15 avril 1510) [1]. Ce n'était donc pas sans raison que Jules II disait « qu'il le redoutait autant qu'un enfant nouveau-né tout nu » [2].

Quant à l'Espagne, elle ne paraissait pas non plus devoir être d'aucun appui au roi de France. D'ailleurs, le pape manœuvrait pour se concilier Ferdinand ; le 3 juillet 1510, la bulle par laquelle Alexandre VI avait naguère partagé le royaume de Naples entre la France et l'Espagne fut annulée au profit de celle-ci [3]. Quand l'envoyé espagnol se présenta pour lui faire, suivant la coutume, l'hommage de la haquenée (28 juin), le pape l'accueillit à l'exclusion, cette fois, de l'envoyé français et supprima les mots *Et aliorum* qui réservaient les droits de la France, dans la phrase traditionnelle, disant qu'il l'acceptait *Salvo jure nostro et successorum* [4].

Le cardinal d'Auch (Clermont) prit peur ; dans les derniers jours de juillet 1510, feignant d'aller à la chasse en croupe d'un cavalier, il chercha à se sauver de Rome [5] ; arrêté à la porte Del Popolo, il fut conduit au château Saint-Ange [6]. Après plusieurs mois d'une détention fort dure, il lui fut permis de descendre dans la partie inférieure du château et de se promener dans le jardin (mai 1511). Un peu plus tard (24 juin), le Vatican lui fut accordé comme prison. Quelques Français, complices de sa tentative, reçurent la bastonnade. Si grande était la colère du pape contre lui qu'il répondit par un refus péremptoire aux cardinaux qui lui rappelaient que l'une des clauses de la charte qu'il avait jurée avant de prendre le pouvoir interdisait l'incarcération des cardinaux, et il ajouta qu'Auch méritait d'être écartelé, qu'il lui ferait couper la tête au Campo di Fiore si la constitution du Sacré Collège lui en donnait le droit et qu'à coup sûr sa prison serait longue. Comme ils insistaient, il leur demanda s'ils voulaient aller le rejoindre au château Saint-Ange.

Afin de paralyser l'action des Français, Jules II combina de les occuper sur tous les points à la fois; il susciterait un soulèvement à Gênes, provoquerait une incursion des Allemands dans le Milanais, s'efforcerait d'y rétablir le duc Maximilien Sforza, obtiendrait du roi d'Angleterre une descente sur les côtes de France et jetterait les Suisses sur les derrières de l'armée française. Une convention avait été signée à cet effet avec les cantons, grâce à Mattias Schinner, le 14 mars 1510.

1. Ulrich von Hutten lui adressait des vers enflammés. Éd. Böcking, 1859-1870, vol. III, p. 265. *De Julio Allusio.*

2. Le roi dit à l'ambassadeur florentin que le pape parlait de l'empereur comme d'un homme sans importance (9 avril 1510). « On n'a aucune confiance en lui », disait Nasi (*Négociations de la France...*, p. 435).

3. Rousset, *Supplément au Corps diplomatique*, vol. II, p. 1, 16.

4. Sanuto, vol. X, col. 726.

5. C'était un prétexte fréquemment employé.

6. Voltaire raconte dans *La Cour de Rome* que le cardinal d'Auch appelait le pape « Sa Méchanceté ». Le cardinal Adriano (S. Crisogono) s'était sauvé de nuit sous un déguisement vers le commencement de septembre, pour éviter un sort semblable. Le pape venait de le réprimander vertement et s'en était d'ailleurs excusé ensuite. Il avait, paraît-il, écrit au roi d'Angleterre des calomnies contre Jules II.

La guerre contre Ferrare.

Jules II jugea que ce qui importait tout d'abord, c'était de diminuer le prestige et la puissance du roi Louis XII en Italie en écrasant son principal et plus sûr allié, Alfonso, duc de Ferrare.

Récemment encore, à Agnadel, son artillerie avait rendu à l'armée française un signalé service et, dans la nuit du 20 au 21 décembre 1509, elle avait, sous la conduite du cardinal Ippolito d'Este, anéanti la flotte vénitienne qui s'était imprudemment avancée dans l'estuaire du Pô pour ravager le territoire ferrarais [1]. Son artillerie était, en effet, ce qui surtout faisait la force du duc actuel comme de son père ; il en tirait vanité et profit et y donnait tous ses soins.

Jules II l'avait récompensé de ses services à la Ligue en lui attribuant la Rose d'or que lui porta l'évêque d'Adria, un Este, et en exigeant dans le traité de Cambrai la promesse de la restitution du Polésine et de la suppression du contrôle vénitien. En ceci, toutefois, il n'est pas bien certain que le pape n'ait eu une arrière-pensée; peut-être voulait-il avoir place nette pour le jour où il aurait mis la main sur le duché. En outre, il avait nommé le duc gonfalonier de l'Église (19 avril 1509) [2] et lui avait fait remettre avec beaucoup de pompe l'étendard aux armes de l'Église ; l'empereur, à la sollicitation de Jules II, renouvela, moyennant 40 000 ducats, l'investiture des villes d'Este et de Montagnana, dont le duc s'était emparé le 30 avril 1509.

Mais, maintenant que ses bonnes dispositions n'existaient plus, Alfonso devait être la première victime de la politique gallophobe de Jules II. Au surplus, le Saint-Siège portait depuis longtemps ses vues sur cette opulente principauté. Le pape Sixte IV, dont son neveu était si fier de se réclamer, avait déclaré la guerre aux Vénitiens pour les en écarter.

Or, vers cette époque, le cardinal Cesarini étant mort (le 1er mai 1510), le cardinal Ippolito réunit aussitôt cinq des bénédictins du monastère de Nonantola, situé aux portes de Modène, dont Cesarini était abbé commendataire et se fit nommer à sa place. L'« énormité » de cet empiétement causa à Rome un tel scandale que le duc Alfonso jugea expédient d'envoyer en hâte auprès du pape son poète de cour, son conseiller et compagnon d'armes, Arioste. N'avait-il pas pris part, avec lui, aux dernières campagnes ? Il arriva à Rome le 24 mai 1510 [3].

1. *Vittoria del duca Alfonso sopra l'armata navale di Venezia*, Ferrare, 1510, trad. en latin par Celio Calcagnini, Bâle, 1544, p. 484. *Cœlii Calcagnini Commentarius in Venetae classis expugnationem ad Hippolytum primum card. Extensem.*

2. Muratori, *Annali d'Italia*, vol. XIV, p. 80.

3. Arioste n'en était pas, au reste à ses débuts ; la première fois qu'il s'était rendu auprès de Jules II pour y plaider en faveur de son maître, il avait mission de le laver du reproche d'être allé à Milan s'entretenir avec le roi de France quand le pape l'avait nommé gonfalonier de l'Église (1509) ; la deuxième fois, il s'agissait de solliciter des secours contre les Vénitiens. Cette fois, il y avait urgence à apaiser le pape. Arioste mit quatre jours seulement pour se rendre de Ferrare à Rome. — Campori, *Notizie per la vita de Lodovico Ariosto*, Florence, 1896. — Antonio Cappelli, *Lettere di L. Ariosto*, Milan, 1887. — Du même auteur : *Tre Lettere inedite di L. Ariosto*, 1865, fasc., et *Tre Lettere di L. Ariosto*, sans date. — Giuseppe Ferrazzi, *Bibliografia ariostesca*, Bassano, 1881, et *Specchio cronologico della vita di L. Ariosto.* — Baruffaldi, *Vita di L. Ariosto*, Ferrare, 1807. — Girolamo Tiraboschi, *Storia dell' Augusta Badia di S. Silvestro di Nonantola*, Modène, 1784, vol. I, p. 172.

Arioste fait allusion à sa mission dans la Satire II, v. 151.

Non vuol il conto di man torre a Gismondo
Andar più a Roma in posta non accade
A placar la grand' ira di Secondo.

Les bruits les plus divers coururent sur la réception qui lui avait été réservée au Vatican. Les uns racontèrent que le pape l'avait menacé de le faire jeter à l'eau; les autres, que, pour ne pas l'obliger à attendre, il avait remis l'heure de son repas. Toujours est-il que, malgré l'appui de l'envoyé ordinaire Costabili et ses conseils, Arioste ne parvint pas à obtenir le pardon du cardinal Ippolito. Loin de là, Jules II s'abandonna à son irritation contre les Este, lui demanda si le duc allait promulguer à son tour une Pragmatique comme le roi de France et exigea qu'Ippolito vînt en personne se disculper à Rome. Arioste expliqua que les routes étaient difficiles et que le cardinal souffrait des jambes et demanda un délai de quinze jours, qui lui fut accordé. Il demanda en outre qu'un sauf-conduit lui fût délivré, car, insinua-t-il, chacun déconseillait à son maître de se confier à la discrétion du souverain pontife, qui, à l'instigation des ennemis de sa famille, pourrait bien le retenir prisonnier. A quoi Jules II répliqua qu'il l'assurait que le cardinal pouvait venir sans danger et que cette affirmation devait lui suffire. Arioste et Ippolito pensaient tout autrement mais n'osaient trop le montrer ; heureusement, en passant à Florence, Ippolito tomba de cheval et ne put continuer sa route.

Cependant, le pape préparait activement la guerre contre Ferrare. Il faisait rechercher des documents prouvant que Comacchio et Cotignola appartenaient effectivement à l'Église; ils furent présentés à l'envoyé du duc, Carlo Ruino [1], quand il arriva à Rome. Sans en discuter le fond, il argüa qu'ils étaient caducs, car, depuis des temps immémoriaux, les terres en question relevaient de Ferrare. Mais la Curie ne tint aucun compte de ce moyen.

Le duc Alfonso Ier avait succédé depuis cinq ans (25 janvier 1505) à son père Ercole Ier, le premier duc de Ferrare, dont le règne de trente-sept ans avait été brillant, pacifique et prospère [2]. Le sien, au contraire, avait mal commencé ; la disette, les épidémies, le tremblement de terre de 1505, les passages des troupes avaient ruiné la ville, paralysé le commerce et la vie publique ; les tribunaux, l'Université durent fermer leurs portes. La population se plaignait. Un frère d'Alfonso, Ferrante, avait songé à profiter de ce mécontentement pour s'emparer du pouvoir ; la conjuration échoua ; il fut emprisonné à perpétuité, et ses complices eurent la tête tranchée. Le pape se flattait que cette désaffection lui rendrait la tâche facile. Il signifia au duc l'ordre de cesser les hostilités « contre ceux avec qui son maître était en paix » (les Vénitiens) et lui enjoignit de renoncer à la préparation et à la vente du sel et à ne plus molester les ressortissants du Saint-Siège (10 juin 1510). Les Vénitiens poussaient le pape à agir sans tarder.

Le 10 juillet, la campagne commença. Jules II se flattait qu'elle serait courte et triomphante. « Nous irons faire nos Pâques à Ferrare », disait Jules II en août à son entourage. Tout semblait lui donner raison. Cependant, grâce aux habiles sollicitations

1. Ou Ruim, docteur de Pavie. Il venait d'arriver.

2. A. Luzio, *Federico Gonzaga ostaggio* et *Isabella d'Este in fronte a Giulio II.* — Balan, *Storia d'Italia*, vol. VI. — Frizzi, *Memorie per la Storia di Ferrara*, Ferrare, 1848. — Guicciardini — Sanuto. — Bembo, *Storia di Venezia.* — Scipione Amirato, *Istorie Fiorentine*, vol. III, p. 290 et suiv. Voir pl. XXIII.

du cardinal Ippolito, l'ancienne noblesse ferraraise avait fait une déclaration de fidélité, et le peuple se montrait disposé à soutenir son prince.

Le duc était un souverain de haute valeur ; il avait longtemps voyagé en France, en Flandre, en Angleterre, et en connaissait les dirigeants. Bayard écrivait qu'il était « prince

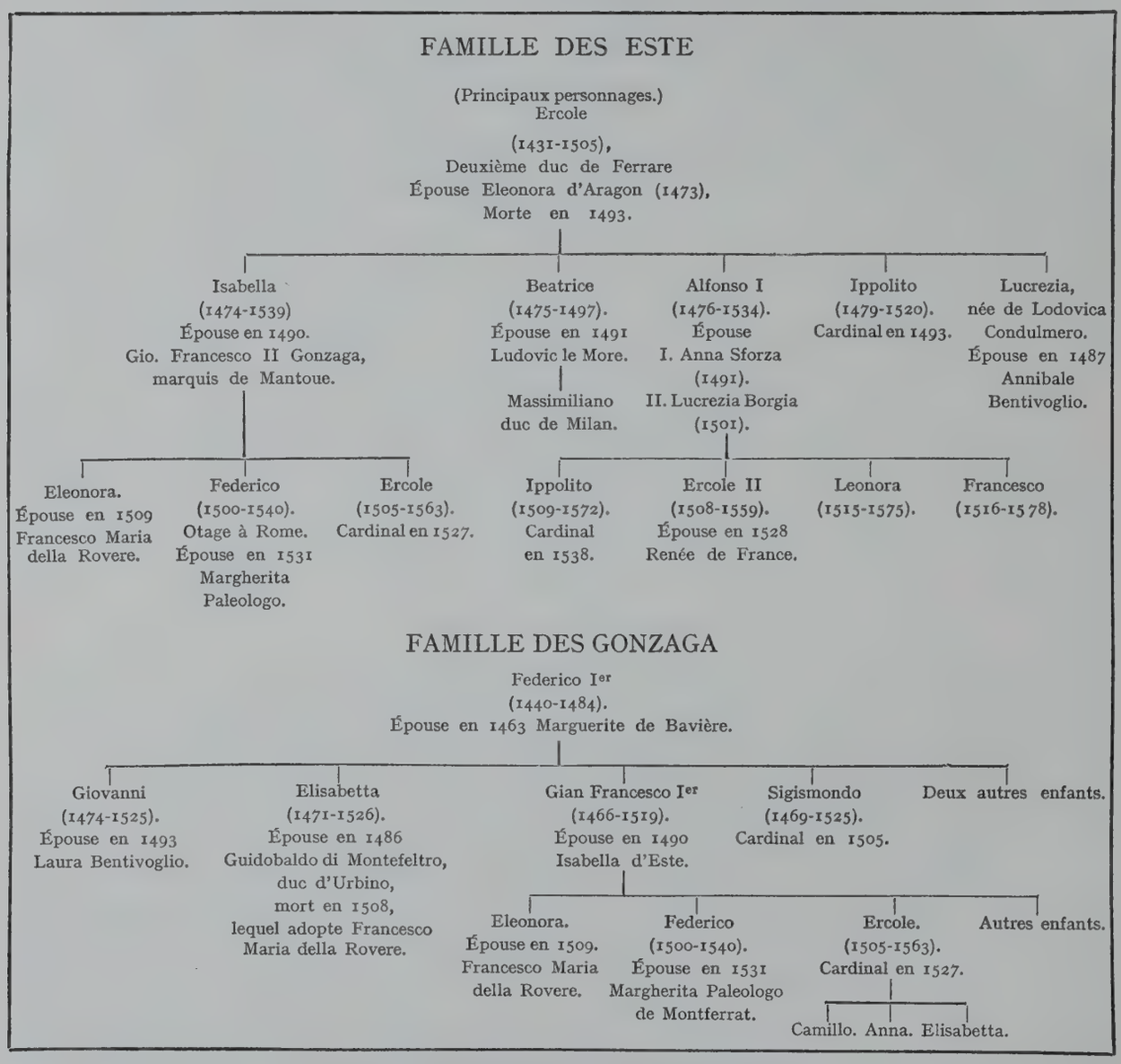

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DES ESTE.

sage, vigilant à la guerre et qui sait quasi tous les sept arts libéraux et plusieurs autres choses mécaniques comme fondre artillerie » [1]. Il inspirait le respect par ses 15 000 soldats bien équipés et exercés, ses canons et les solides remparts de sa capitale que l'on ne se souvenait pas avoir été jamais emportée d'assaut. Toutefois, sa meilleure sauvegarde était sa sœur, la marquise Isabella d'Este, femme du marquis de Mantoue, la plus accom-

1. *Le Bon chevalier* ..., p. 344.

MAISON D'ARIOSTE. (Phot. Alinari.)

LE CHATEAU, LES DOUVES. (Phot. Alinari.)

LE CHATEAU, vue générale. (Phot. Alinari.)

plie des femmes de son temps qui en connut tant de supérieures. Du fond de sa « grotte », où elle entassait les merveilles de l'art et réunissait en de charmantes causeries des esprits distingués, elle entretenait des relations avec les cours voisines et avait des amis, des auxiliaires, des affidés auprès de tous les princes et même dans l'entourage immédiat du pape [1]. Fille d'Ercole d'Este et d'Eleonora d'Aragon (1474) et sœur par conséquent du cardinal Ippolito, comme d'Alfonso, elle avait épousé, en 1490, Francesco Gonzaga, marquis de Mantoue. Sa fille Eleonora était la femme du neveu de Jules II, Francesco Maria della Rovere [2]. D'autre part, sa sœur Lucrezia [3] avait épousé Annibale Bentivoglio, dont le père avait été chassé de Bologne par Jules II [4]. Femme « d'un courage viril » en même temps que d'un esprit délié et plein de ressources, elle était très capable de soutenir son frère d'un appui efficace et de contrecarrer les desseins du pape qu'elle avait tant de raisons de détester.

Elle eut pour la seconder la femme du duc, Lucrèce Borgia, moins habile manœuvrière, mais dont les trente ans et quelque expérience de la vie rendaient la beauté plus séduisante et plus avisée la séduction. Elle exerçait auprès de ceux qui l'approchaient une irrésistible fascination à laquelle n'avait pas échappé son beau-frère, le marquis de Mantoue, qui devait commander les troupes pontificales contre son mari. Comme Isabella, elle nourrissait une grande haine contre Jules II, que justifiait un long antagonisme entre lui et sa propre famille et le mépris qu'il affectait à l'égard de son père et des siens.

Que pourrait le pape contre ces deux princesses auxquelles allaient se joindre plusieurs autres femmes puissantes, intelligentes ou martiales, la duchesse douairière d'Urbino, Francesca Pico, Felice, sa propre fille, et la reine de France? Comment pourrait-il se dégager de ce réseau serré de relations familiales et d'intrigues féminines, d'autant plus que ceux qui avaient charge de le servir ne songeaient à rien moins qu'à l'aider de façon loyale et n'avaient que sympathie pour son adversaire?

Isabella avait activement travaillé à délivrer son mari des mains des Vénitiens [5], d'accord avec le sultan Bayazid (Bajazet) qui était lié d'amitié avec le marquis de Mantoue [6]. Le pape aussi s'était employé en sa faveur [7] car il comptait profiter de ses qualités militaires dans sa guerre contre Ferrare [8]. Mais il lui fit payer très cher ce ser-

1. Selwyn Brinton, *The Gonzaga*, Londres, 1927. — Cartwright, *Isabella d'Este*, Londres, 1904. — E. Muntz, *Histoire de l'Art, Italie*, vol. II, p. 274. Voir pl. XXIV.

2. Eleonora était la fille aînée d'Isabella et de Francesco ; mariée, on l'a dit, à treize ans, en mars 1505, à Francesco Maria, elle n'alla rejoindre son époux qu'en 1509. Bembo la vit alors et écrivit à son ami Gaspare Pallavicino : « La duchesse est une enfant belle et sage qui se perfectionne de jour en jour. » Elle était enceinte à l'époque où le duc son mari entreprit la campagne contre son oncle.

3. Fille d'Ercole, mais d'une autre mère, Lodovica Condulmiero.

4. Sa sœur Beatrice, d'un an plus jeune qu'elle, avait épousé en janvier 1491 Ludovic le More et mourut en couches le 3 janvier 1497 ; son fils, né en 1490, s'appelait Ercole, mais en 1499 on lui avait donné le nom de Massimiliano par égard pour l'empereur. Cette famille des Este avait partout des ramifications.

5. On se souvient qu'il avait été capturé le 10 août 1509.

6. L'amitié du sultan et du duc remontait loin. Voir notre précédent volume, p. 177.

7. Sa fille Eleonora avait été à Rome, dans les premiers jours de février 1510, plaider en sa faveur ; son mari, Francesco Maria, avait joint ses sollicitations aux siennes.

Quand Louis XII avait proposé ses services, la marquise les avait refusés (14 novembre 1509). *Négociations de la France avec la Toscane*, p. 441. — Tommasini, *La Vita di N. Machiavelli*, Turin, 1883, vol. I, p. 471.

8. Le marquis commandait les Vénitiens à la bataille de Fornoue et s'y conduisit courageusement, il était capitaine général de l'Empire et avait servi sous les ordres de Ludovic le More. Louis XII l'eut à son service.

vice et exigea que son fils aîné, Federico, un enfant, lui fût donné comme otage [1].

Le marquis quitta Venise le 10 juillet 1510, sur une galère vénitienne qui le conduisit à Rimini, non sans avoir assuré la Seigneurie qu'il lui était tout dévoué et qu'il ne demandait qu'à faire la guerre aux Français. Isabella se trouvait donc dans cette situation embarrassante qu'elle devait contribuer à l'échec des projets du pape pour sauver son frère, tout en ne provoquant pas sa colère, soutenir son mari qui combattait contre son frère et, en même temps, travailler au rétablissement du fils de sa sœur Béatrice sur le trône de Milan sans brouiller son mari et son frère avec le roi de France.... Ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'elle y parvint !

Le grand danger pour le duc de Ferrare était de se voir attaqué en même temps par les Vénitiens et les soldats pontificaux sur le front de Bologne et par le marquis de Mantoue du côté opposé ; dès le début, Isabella et Lucrezia s'évertuèrent à lui épargner cette extrémité ; comment le marquis aurait-il pu refuser cette faveur à Lucrèce ? D'ailleurs, en retour, Alfonso s'engageait à ne faire aucun tort au marquis.

Néanmoins, les hostilités étaient engagées. Le 4 juillet 1510, le jeune duc d'Urbino, capitaine général de l'Église, attaqua son oncle, lui prit Cento et Pieve [2], à quelque 30 kilomètres de Ferrare, puis, s'étant réuni à Giampaolo Baglioni, à Giovanni Sassatelli et au cardinal Alidosi, gouverneur de Bologne, il occupa, le 20 juillet, Massalombarda, Conselice, Bagnacavallo, Fusignano, Lugo, c'est-à-dire la région située au sud des étangs de Comacchio. C'étaient, au vrai, de faciles conquêtes, villes ouvertes qui ne se défendaient pas. Fusignano, à peine pris, fut repris. Le duc s'apprêtait aussi à reprendre Lugo, dont la citadelle n'avait pas cédé, quand il apprit qu'une de ses plus belles places, Modène, venait de lui être enlevée. Le cardinal Alidosi avait paru devant la ville, que défendait le cardinal Ercole ; les habitants, accompagnés des comtes Gherardo et Francesco Maria Rangoni, s'étaient aussitôt rendus dans son camp pour lui offrir la capitulation ; chose plus grave, la citadelle avait capitulé le lendemain (19 août 1510) [3].

L'évêque de Sion, Mathias Schinner, descendait des Alpes avec ses Suisses afin d'occuper Chaumont et de l'empêcher de secourir le duc.

Alfonso ayant envoyé comme de coutume, le jour de la Saint-Pierre, le cens qui avait été abaissé par Alexandre VI, lors du mariage de Lucrèce, de 4 000 ducats à 100 [4], Jules II le refusa et, considérant la concession de son prédécesseur comme non avenue, il réclama tout l'arriéré, soit 35 000 ducats environ, plus 100 000 ducats pour les dépenses d'armements qu'il venait de faire (9 août 1510). En même temps, rompant pour la seconde fois avec la coutume qui n'autorisait l'emploi des armes spirituelles concurrem-

1. Federico était né en 1500. Son frère Ercole, né en 1505, devint le second cardinal Ippolito. Le roi de France et l'empereur d'Allemagne l'avaient auparavant exigé comme otage (17 mars 1510), ce qui montre à quel point on se méfiait de son père, mais ils se laissèrent fléchir et ce fut le pape qui l'obtint. Il partit accompagné d'un majordome, d'un médecin, d'un chanteur, d'un joueur de luth et de beaucoup de reliques (août 1510). Tommasini, *Vita di Machiavelli*, vol. I, p. 471. A. Luzio, *Federico Gonzaga ostaggio* dans *Archiv. Soc. Rom. di Stor, Patria*, 1887. Un mariage avait été naguère combiné (en 1502) entre lui et la fille de César Borgia qui était en France ; elle avait alors deux ans comme lui.

2. Cento et Pieve appartenaient au diocèse de Bologne ; Alexandre VI les avait annexés au duché de Ferrare lors du mariage de sa fille, malgré l'opposition du Sacré Collège.

3. Le pape céda la ville à l'empereur, à condition qu'il ne la rendît pas à Alfonso.

4. L'acte est daté du 17 septembre 1501. Theiner, *Codex Diplomaticus S. Sedis*, vol. III, p. 511, n° 427.

ment avec les temporelles que dans quelques cas précis qu'il n'y avait pas lieu d'invoquer en l'occurrence, Jules II lança contre le duc, le 9 août 1510, l'excommunication. Les griefs, tant politiques qu'économiques, qu'il énumère sont abondants ; il les expose longuement, précédés d'un historique du différend, dans le proême de la bulle qui fut communiquée aux divers évêques de la chrétienté, et notamment à ceux d'Angleterre (9 août 1510) [1].

Le duc continuait, dit le pape, à faire la guerre à Venise, ce en quoi, à vrai dire, il remplissait, à la différence du pape, ses engagements envers la Ligue; ses troupes avaient pillé les territoires de l'Église ; il avait exercé dans ses États des droits appartenant au Saint-Siège ; il venait d'élever de 400 pour 100 les droits de douane à ses frontières et ne tenait aucun cas des remontrances de l'agent commercial du pape, messire Massimo ; il frappait de la fausse monnaie et s'emparait des biens des intestats ; il ne faisait rien en faveur des ecclésiastiques ; il s'était abouché avec le cardinal d'Amboise ; il expédiait dans le Milanais, d'accord avec l'autorité française, le sel de Comacchio, privilège réservé jusque-là aux salines de Cervia, et ceci irritait d'autant plus le pape qu'il en avait cédé l'exploitation à son favori et banquier, Agostino Chigi.

Six jours seulement étaient impartis au duc pour venir à résipiscence, après quoi le pape déchaînerait contre lui tous les princes de la chrétienté et le déclarerait, comme naguère son père, déchu de ses dignités et de ses droits, frappé d'anathème et d'excommunication ainsi que ses sujets et tous les habitants de ses États [2]. Nul n'était excepté, *etiam si summa dignitate fulgeret,* mots qui visaient le cardinal d'Este [3]. Les églises se fermèrent, la vie religieuse cessa, les enterrements se firent hors des cimetières et la population fut dans la consternation.

Le pape s'irritait d'autant plus que son état maladif le rendait plus nerveux. Le 11 août 1510, il malmena l'ambassadeur mantouan, Lodovico Brognolo, dont il trouvait le maître trop indolent [4].

Ses principaux auxiliaires, les Vénitiens, n'étaient pas heureux. L'année précédente, ils faisaient la guerre au duc de Ferrare comme à l'allié du pape dont ils étaient les ennemis, et ils avaient subi plusieurs échecs; maintenant, ils la lui faisaient comme à l'ennemi du pape dont ils étaient les alliés et leurs chances n'étaient pas meilleures. Leurs mercenaires albanais avaient été en grande partie détruits ; c'étaient de terribles gens ; armés de cimeterres et « coiffés comme des demoiselles de chaperons garnis de cinq ou six papiers épais collés ensemble de telle façon qu'une épée n'y faisait pas plus de mal que sur une secrète » [5], ils parcouraient le Ferrarais, massacrant les populations et incendiant terriblement tout le pays [6]. Mais les soldats du duc avaient mis un terme à leurs déprédations. Depuis lors, les hostilités traînaient.

1. Un exemplaire s'en trouve au *British Museum*, cote 697, f. 38. Cf. PASTOR, vol. III, p. 650.

2. *Anathema promulgavit horrendum...*, dit PETR. MARTYR, ép. XXIII, 443. Cf. MURATORI, *Annali*, 1510 et SANUTO, vol. IX, col. 108 qui emploie le même terme.

3. SANUTO, vol. XI, col. 108.

4. Le marquis avait un autre représentant, G. Lucido Cattaneo.

5. *Hystoire du Bon Chevalier...*, éd. Petitot, vol. XV, p. 322. La « secrète » était une cotte d'acier qui se portait en dessous du heaume.

6. Arioste, qui les avait vus à l'œuvre, parle avec horreur de leurs méfaits dans le *Roland furieux*, chant XXXVI.

Jules II, si mal servi, trahi, le présumant, mais fort embarrassé du choix de qui le servirait mieux, distrayait son impatience soit en allant pêcher à la ligne dans le lac de Vico, soit en lisant *la Divine Comédie*, soit en s'entretenant avec Bramante. Mais ces délais irritaient son ardeur. Il lui fallait Ferrare à tout prix. «*Ferrara t'avrò al corpo di Dio*», s'écriait-il, au dire du loyal serviteur de Bayard [1]. C'est pourquoi il résolut d'aller en personne conduire la campagne.

Le pape a Bologne.

Rendez-vous fut donné à Viterbe aux prélats et à la domesticité qui devaient accompagner le pape dans sa nouvelle expédition. Toutefois, avant de s'y rendre, il voulut inspecter les préparatifs maritimes entrepris sur son ordre dans le port militaire de Civitavecchia. Emmenant seulement quatre cardinaux, Cornaro, Isvaglies, Vigerio et Gabrielli [2], les plus entraînés aux fatigues des voyages et les plus expérimentés aux choses de la guerre, il quitta donc Rome le 17 août 1510, se dirigeant vers Ostie, où il s'embarqua pour Civitavecchia le 21 août sur la galéasse amirale de Baldassare da Biassa qui l'avait sauvé jadis quand il fuyait devant les galères du pape Alexandre VI [3].

L'importance de la marine de guerre échappait à Jules II, d'autant moins qu'il espérait porter un coup sensible aux Français en provoquant leur expulsion de Gênes, qu'il considérait, il ne faut pas l'oublier, comme sa patrie.

La flotte pontificale et la flotte vénitienne étaient prêtes à mettre à la voile.

Une première tentative avait échoué l'année précédente; les galères de Jules II et de la Sérénissime étaient rentrées «avec peu d'honneur». Cette fois, le pape avait augmenté le nombre de ses unités, enrôlé plus d'hommes, accumulé les munitions et les provisions ; il tenait à contrôler sur place les préparatifs.

La nouvelle venait de parvenir à Civitavecchia que Modène avait ouvert ses portes au légat Alidosi ; aussi, la satisfaction était-elle grande dans la ville ; des feux de joie furent allumés, les navires de la flotte tirèrent des bordées, les habitants ne cessaient d'acclamer le pape. Jusqu'au soir, il goûta ce spectacle debout sur les assises de la forteresse qu'il faisait construire. Le lendemain (23 août 1510), les réjouissances continuèrent. Vers le soir, Jules II monta sur sa galéasse et se rendit au port de Corneto [4].

La flotte alliée mit à la voile le 27 août 1510; le lendemain, le pape lui donna sa bénédiction de la plage de Corneto où il l'avait attendue. Le 15 septembre, elle était de retour sans avoir pu atteindre son objet, à cause de la fermeté des Français et de la

1. *Hystoire du Bon Chevalier*, p. 360. Le pape jurait volontiers, sans tenir aucun compte des lois si sévères que le Saint-Siège avait édictées contre ceux qui se permettaient cette licence. Priuli le dit à propos de la capture du marquis de Mantoue. Cf. Brosch, *Papst Julius II.*, p. 343. — *Archiv. della R. Soc. Rom. di Stor. Pat.*, vol. IX, art. Cugnoni, p. 526. — *Il Cracas, Notizie di Curiosità Romane*, t. IX, 21 avril-27 juillet 1889, p. 195. — Plus tard, il devait dire : « Je veux Ferrare ou je mourrai comme un chien ». Lettre de Camposampiero du 4 février 1511.

2. Sanuto, vol. XI, col. 198.

3. Carlo Calisse, *Civitavecchia*, p. 360.

4. Alb. Guglielmotti, *La Guerra dei Pirati*, vol. I, p. 92.

PRINCE ET PRINCESSE DE LA FAMILLE D'ESTE.

ALFONSO Ier, DUC DE FERRARE.
Par Titien. Madrid. Musée du Prado. (Phot. Anderson.)

ISABELLA D'ESTE, FEMME DE FRANCESCO II GONZAGA.
Par Titien. Musée de Vienne. (Phot. Bruckmann.)

tiédeur des Génois. En décembre, une nouvelle tentative avorta ; découragée, la République donna ordre à ses vaisseaux de rallier Corfou.

Jules II avait cependant gagné Viterbe. Il y trouva tous les cardinaux réunis, à l'exception de Carafa, dispensé à cause de son âge [1], de Briçonnet absent et de Prie qui avait prêté serment de ne pas quitter Rome. Ercole d'Este, frère du duc, se tenait loin de Rome, hors de la portée du pape, et Clermont était détenu au Vatican. Pour plus de sûreté, Jules II avait donné l'ordre, avant de partir, de le réintégrer au château Saint-Ange.

De Viterbe, le pape se rendit à Montefiascone, près du lac Bolsena, d'où il repartit le 1er septembre 1510 avec une garde personnelle de 400 hommes seulement [2]. Puis ce fut de nouveau la rude traversée de l'Apennin, jusqu'à Ancône [3] ; ensuite, la route qui longeait la mer devenait plus facile ; Jules II fit halte pendant un jour à Senigallia, de sinistre mémoire. A Fano, dont la fidélité paraissait douteuse, il se saisit d'otages qui furent emmenés ; dans certaines villes, il accorda des « jubilés », ce qui étonna quelques-uns, mais lui valait une grande popularité [4]. En partie par mer, en partie par la voie Emilienne, on parvint à Césène ; il pleuvait terriblement et le vent soufflait en tempête. Les habitants, voyant passer le cortège pontifical, qui devait avoir, à la vérité, un air assez piteux, au lieu d'admirer la fortitude du vieillard qui, malgré ses maux, bravait l'inclémence du temps, et la résignation des prélats qui l'entouraient, « se prit à rire et à siffler au lieu d'applaudir », dit avec amertume Paris de Grassi.

Tandis que certains princes passent pour avoir joui du privilège de journées radieuses, Jules II, au contraire, avait la mauvaise fortune de voir les éléments se liguer contre lui. Le reste du trajet s'accomplit dans de détestables conditions, au point que Paris se compare, lui et ses compagnons de voyage, à des grenouilles. Il en resta perclus pendant plusieurs semaines [5]. En outre, l'organisation des relais était si défectueuse que, à certains endroits, les vivres et les logements manquèrent.

Le pape était parti malade ; il lui avait fallu son admirable énergie pour entreprendre ce pénible voyage. A Lorette, sa fatigue était telle qu'il ne put entrer dans la chapelle et gagna directement son logis. Mais il était persuadé que la volonté divine avait décidé que l'Italie recouvrerait par lui son indépendance, et cette conviction le soutenait [6].

Le 22 septembre 1510, il entrait à Bologne, où une chaude réception lui avait été préparée [7].

1. Il était le dernier des cardinaux de Paul II. Il mourut peu après, le 20 janvier 1511, âgé de quatre-vingt-un ans.

2. Paris de Grassi, *Le Due Spedizioni...*, Bologne, 1886.

3. Par Orvieto, Assise, Tolentino, Recanati, Lorette. Dans Ancône, mourut, le 17 septembre 1510, le cardinal Louis d'Amboise, évêque d'Autun, puis archevêque d'Albi. Eubel donne la date de 1517. Son épitaphe à Lorette fournit celle du 17 septembre 1510 qu'il convient d'adopter. Le cardinal Georges d'Amboise, son oncle, était mort à Lyon, le 25 mai 1510. Raynaldus, vol. XI, col. 526.

4. Les papes précédents avaient toujours été peu prodigues de faveurs de ce genre ; quand ils accordaient une indulgence, elle était de cent cinquante jours au plus, rarement de deux cents, jamais de sept à dix ans comme depuis.

5. L'Habitant français de Rome (Madelin, p. 204) note dans sa chronique que, depuis le commencement d'octobre 1510 jusqu'au commencement de février suivant, il « ne cessa de pleuvoir grande pluie qui ne fut quatre jours sans pluie ». En août, il grêla si fort que toutes les vignes de Rome furent détruites.

6. Cette même année 1510, l'envoyé vénitien Trevisano le décrit ainsi : « C'est un profond politique expérimenté ; il a la goutte et souffre d'un autre mal, mais il est robuste et dur à la fatigue. »

7. Lettre de Sabbadino degli Arienti en date du 23 octobre 1510 à Isabella, dont il était le représentant.

Huit jours après arriva le marquis de Mantoue. Le pape n'avait pas trop lieu d'être satisfait de lui. Une semaine auparavant, il avait permis aux renforts que Chaumont envoyait au duc en toute diligence de traverser son territoire (29 septembre 1510). Au vrai, c'était la marquise qui avait pris sur elle de ne pas s'opposer à leur passage, alléguant qu'elle ne disposait pas de forces suffisantes; Francesco, qui était aussi faible et indécis [1] que sa femme était énergique [2], avait laissé faire.

A cette nouvelle, Jules II était entré dans une belle fureur, mais Isabella, qui l'avait prévu, avait pris ses précautions ; elle s'était acquis d'excellentes amitiés parmi les entours du pape. L'archidiacre Alessandro di Gabbionetta, qui était très épris d'elle et en qui Jules II mettait une confiance sans bornes; Girolamo Arsago, évêque d'Ivrée, puis de Nice (1511), un Milanais dont les bouffonneries le divertissaient [3] ; Gian Cristoforo de Ganti, dit Romano, fameux sculpteur et graveur de médailles, l'un des interlocuteurs du Cortigiano, à qui Jules II avait, ce semble, confié le soin de faire une médaille à son effigie[4], et le cardinal Alidosi, qui se déclarait hautement « le compère de la marquise » et qui exerçait sur Jules II un incroyable empire, travaillaient pour elle. Ils firent tant et si bien que la colère du pape s'apaisa, ce qui enhardit la marquise à fournir aussitôt d'argent son frère qui en manquait [5]. Elle lui procurait aussi des renseignements par des lettres chiffrées.

La nomination comme gonfalonier du marquis de Mantoue avait indigné son beau-frère Alfonso (5 octobre 1510). Il avait tort de s'inquiéter ; sur les conseils d'Isabella, il se déclara malade, incapable de monter à cheval ; la maladie dont il souffrait comme tant d'autres de ses compatriotes a de ces retours imprévus. Le pape devint de plus en plus soupçonneux et lui aurait envoyé son médecin si l'on n'avait su que, pour 10 écus, il fournirait tous les certificats qu'on voudrait. Pour donner le change à Jules II, on fit intercepter de fausses lettres chiffrées avec des noms de convention, dans lesquelles il était parlé de la grave maladie du marquis; la comtesse Francesca Trivulzi de la Mirandole, qui devait avant peu donner tant de tablature à Jules II, fut partie dans le stratagème.

Pendant ce temps, par amour pour la marquise, Gabbionetta s'efforçait de déterminer les cardinaux à préconiser un accommodement, mais le duc lui-même ne voulait pas entrer dans cette voie sans un *Placet* du roi Louis, d'autant plus que Fabrizio Colonna, devenu l'un des principaux généraux de l'armée pontificale [6], lui avait fait savoir qu'il

1. C'est ce qu'on pensait de lui en France, et aussi l'opinion qu'en avait l'ambassadeur florentin Nasi (14 novembre 1509). *Négociations de la France avec la Toscane*, p. 441.

2. En outre, médiocre général, malgré l'opinion qu'on avait de lui.

3. Arsago était représentant du marquis auprès du pape. A. Luzio, *Isabella.*

4. Né vers 1465, il fut au service d'Isabelle d'Este de 1497 à 1505 ; il mourut à Loreto le 31 mai 1512. Jean Babelon, *La Médaille et les Médailleurs*, Paris, 1927. Il est l'auteur de médailles d'Isabella d'Este, de Jules II, d'Isabella d'Aragon, femme de Gian Galeazzo Maria Sforza, de Lucrèce Borgia... Cf. G. F. Hill, dans *Aréthuse*, octobre 1923, et Georg Habich, *Die Medaillen der Italienischen Renaissance*, Stuttgart et Berlin, 1924.

5. Vers ce temps (27 janvier 1511), le roi Louis XII écrivait à Isabella la curieuse lettre que voici : « Ma cousine, Pour ce que je sais bien que mon cousin votre mari est un très mauvais ribaud et qu'il prend et vous ôte tout ce qu'il vous peut ôter, je vous envoie un haubin (cheval), lequel je vous prie que vous gardez pour l'amour de moi et vous donnez bien garde qu'il ne le vous ôte, car je le connais bien et si vous le connaissiez aussi bien que moi vous ne l'aimeriez pas tant que vous l'aimez. En vous disant adieu, ma cousine. — Loys. » *Lettres du roi Louis XII et du cardinal Georges d'Amboise*, Bruxelles, 1912.

6. Fils d'Odoardo, seigneur de Genazzano, de la branche des ducs de Paliano. Fabrizio était le père de l'illustre poétesse Vittoria.

n'avait rien à craindre. Les ennuis avaient assailli le pape dès son arrivée à Bologne.

Le 7 octobre 1510, son favori, le cardinal Alidosi, lui fut amené garrotté ; le duc d'Urbino l'avait fait arrêter sous prétexte qu'on l'avait trouvé en possession de lettres compromettantes. Mais le cardinal n'avait rien perdu de son assurance ; avant de traverser le pont du Reno, il congédia sa garde comme si c'était une escorte et remit 3 écus à chacun des 150 cavaliers qui la composaient ; ils ne protestèrent pas, se retirèrent, et douze archers seulement l'entouraient quand il entra à Bologne. La joie y fut extrême de le voir arriver dans cet équipage, car il s'était fait détester par ses exactions et ses rigueurs ; quatre sénateurs et nombre d'habitants venaient d'être décapités par son ordre. Mais le pape, loin de lui retirer sa confiance, le confirma dans toutes ses charges.

Rupture entre Jules II et la France.

L'attaque contre le duc de Ferrare avait mis le feu aux poudres ; l'antagonisme éclata ouvertement entre le pape et le roi Louis. Après la guerre des libelles vint celle des manœuvres non voilées, et finalement les hostilités commencèrent.

Jules II reprochait au roi d'avoir violé le traité de Cambrai, dont une des clauses stipulait, disait-il, la défense pour les alliés de prêter assistance aux sujets révoltés d'un autre des signataires [1]. A quoi le roi répondait que le pape avait manqué, tout le premier, à ses engagements en nommant malgré ses promesses des évêques en France sans avoir obtenu son assentiment.

Afin d'établir canoniquement son droit d'entrer en guerre contre le souverain pontife, de calmer les scrupules de la reine et de ses sujets et de trouver dans le clergé un appui contre le Saint-Siège, il avait réuni à Orléans, puis à Tours, un synode ; le cardinal de Saint-Malo (Briçonnet) y critiqua avec véhémence la conduite du pape ; l'assemblée prononça ensuite qu'il n'avait pas le droit d'armer les souverains les uns contre les autres et que les censures qu'il dirigerait contre Louis XII et le royaume étaient sans valeur ; un subside de 240 000 livres à fournir par le clergé fut voté (27 septembre 1510). Un second synode était convoqué à Lyon pour le mois de mars 1511 ; quand il se réunit, il décida de recourir à un concile général.

Cependant, le roi ne se lançait pas sans regret dans cette affaire, bien qu'il éprouvât un dépit assez naïf à voir que Jules II prenait parti contre lui, alors qu'il lui devait Bologne et en usait si mal avec son protégé le duc de Ferrare. Il avait entrepris cependant d'importants préparatifs, consacrant plus de 500 000 livres à des dépenses extraordinaires de guerre (juillet 1510) [2] ; Chaumont reçut l'ordre d'entreprendre les opérations

Il devint grand connétable du royaume de Naples en 1515. Machiavel le cite, dans l'*Arte della Guerra*, comme un des maîtres de la science militaire.

Il mourut en 1520.

1. Du Mont, *Corps universel diplomatique du Droit des gens*, vol. IV, part. I, p. 113. Le texte ne semble guère précis sur ce point.

2. Sanuto, vol. X, col. 718.

qu'il estimerait utiles, mais lui aussi était inquiet, plein de scrupules et, le moment venu, n'osa pas profiter de ses avantages.

Pour obéir aux ordres du roi, il s'était mis en marche, assez imprudemment du reste, car son armée ne comptait guère que 13 000 hommes et 800 Suisses [1] et il avait très peu d'artillerie. Comptant sur l'exaspération des Bolonais contre le Gouvernement pontifical et sur le concours des Bentivoglio qui tenaient, disaient-ils, une des portes il s'avança vers Bologne. Le 19 octobre 1510, il était sous les murs de la ville.

La cour pontificale fut terrifiée ; les quatorze cardinaux qui entouraient le pape le conjuraient de ne pas s'obstiner dans la résistance ; chérissant la vie tranquille et molle de leurs palais romains, ils ne soupiraient qu'au retour ; les tribulations et les dangers de la guerre n'étaient point leur fait et les hautes aspirations de Jules II les touchaient médiocrement. D'ailleurs, le général français, que son succès même troublait, se montrait peu exigeant ; il ne demandait que l'annulation pour le duc de Ferrare, ses partisans et les Bentivoglio de toutes les censures dont ils étaient l'objet, la licence pour ces derniers d'habiter où il leur conviendrait, pourvu que ce fût à 80 milles de Bologne, le renvoi devant des arbitres des difficultés existantes entre le duc de Ferrare et le Saint-Siège et la remise à l'empereur de la cité de Modène, ce qui était, au surplus, dans les vues du pape [2].

Jules II refusa. Il était alité, souffrant d'une fièvre intense, mais, apprenant que le peuple bolonais s'amassait devant son palais pour l'assurer de sa résolution de résister aux Français, il se leva, se mit à sa fenêtre et lui donna sa bénédiction ; il fut acclamé. Pour plus de sûreté, il fit des promesses, s'engagea à nommer cardinal un Bolonais et à diminuer les taxes de moitié. Enthousiastes, les habitants coururent aux armes; ils étaient six mille ; deux cardinaux bardés de fer, le cardinal d'Aragon [3], que sa jeunesse guerrière préparait à ce rôle, et le cardinal Isvaglies [4] prirent le commandement. Jules II savait, au reste, qu'il allait être secouru ; il amusa Chaumont en feignant de vouloir négocier, non sans prendre toutefois la précaution d'envoyer à Florence les joyaux qu'il avait apportés et surtout le trirègne qu'il venait de se faire fabriquer. Chaumont voyait son armée se débander par suite des pluies persistantes ; les vivres étaient rares ; au surplus, il hésitait à attaquer de front, presque sans artillerie, une ville aussi importante que Bologne, dont la population semblait prête à assurer la défense. Les ambassadeurs espagnols et impériaux qui l'avaient suivi, craignant un trop grand succès des armées françaises, lui représentaient qu'il avait agi sans ordres précis et qu'il était bien téméraire de sa part de s'attaquer au Saint-Père en personne. Chaumont n'en était que trop persuadé [5]. Il constatait, d'autre part, qu'il ne fallait point se fier aux promesses des *fuorusciti* « dont les assurances se mesurent plus sur leurs espérances que sur les réalités [6] »

1. Ils n'étaient pas envoyés par les cantons, mais s'étaient engagés individuellement.

2. Jules II remit, en effet, la ville de Mantoue à l'empereur, avec cette réserve qu'il ne la rétrocéderait pas à Alfonso. BALAN, vol. VI, p. 57.

3. Neveu de Ferdinand Ier, roi d'Aragon, petit-neveu d'Alfonso Ier, roi de Naples, né en 1474, marié à Battistina Cibo, veuf, cardinal en 1493, mort le 21 janvier 1519.

4. Il avait été gouverneur de Rome au temps d'Alexandre VI.

5. Il mourut le 11 février suivant (1511) de regret, dit-on, d'avoir fait la guerre au pape.

6. Machiavel a écrit tout un chapitre sur ce point dans le *Prince*.

PRINCESSES DE LA FAMILLE D'ESTE.

BÉATRICE, SŒUR D'ISABELLA ET FEMME DE LODOVICO SFORZA, DUC DE MILAN (LE MORE). Buste par Cristoforo Romano. Louvre. (Phot. Hachette.)

ISABELLA D'ESTE, FEMME DE FRANCESCO II GONZAGA, MARQUIS DE MANTOUE. Dessin de Léonard de Vinci. Louvre. (Phot. Hachette.)

Pl. 24, page 116.

et il apprit qu'un corps de stradiotes venait d'entrer dans la ville et que Fabrizio Colonna accourait avec de la cavalerie légère et des Espagnols. Ce fut donc un soulagement pour lui de se voir fournir un moyen de sortir honorablement d'embarras. On prétexta qu'il ne devait pas paraître imposer au pape les conditions qu'il lui avait soumises, et il s'éloigna.

Cette alerte de trois jours acheva d'épuiser Jules II ; la fièvre le reprit ; le 24 octobre 1510, il était au plus mal ; ses médecins n'avaient sur lui aucun empire ; il ne les écoutait pas, hormis son médecin juif Samuele Sarfati ; ce qui le guérit, ce fut sa forte constitution[1] ; mais la pensée que, par suite de sa maladie, les Français avaient pu se retirer sans être molestés le mit au désespoir.

Aussi, à peine rétabli, activa-t-il les hostilités que ses généraux continuaient, et pour cause, à laisser languir. A cette fin, il nomma légat *a latere* de l'armée pontificale l'un de ses parents, un Ligure, Marco Vigerio de Savone, qu'il avait récemment créé cardinal (1505) ; en outre, Fabrizio Colonna fut confirmé dans son commandement (11 décembre 1510). Plusieurs prélats s'abstinrent de venir à la cérémonie d'investiture parce que, dit Paris de Grassi, ils craignaient d'avoir trop froid et grelottaient la fièvre. L'hiver commençait, en effet, très rude. Cependant, Jules II insistait pour qu'on fît quelque chose sans tarder.

Pour l'amuser et le distraire de ce dessein, ses généraux et ses conseillers, entre autres Alberto Pio [2], lui suggérèrent de mettre le siège devant la petite place de la Mirandole. On lui expliqua que, située entre l'armée française et Ferrare, sa conquête paralyserait le duc. Comment, au surplus, faire le siège de Ferrare avec cette ville à dos qui servirait de point d'appui aux Français? En outre, les armées pontificales ne pouvaient manquer d'acquérir dans cette entreprise une grande gloire et la Mirandole avait son prix ; un peu plus tard, un ambassadeur du duc de Ferrare qualifiait cette place « un bijou serti d'or » (2 juillet 1512).

Siège de la Mirandole.

La Mirandole, qui comptait alors à peine quelques milliers d'habitants, est située à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Ferrare, dans la grande plaine alluvionnaire du Pô au milieu d'une campagne qui sembla charmante aux compagnons du pape, bien qu'elle fût couverte d'un épais tapis de neige. Ses murailles assez fortes avaient été restaurées récemment (1460) [3]. Les fossés étaient larges et profonds[4]. A vrai dire, la ville n'appartenait pas au duc de Ferrare, mais à la famille des Pico, qui lui était d'ailleurs

1. Et, dit-on, de manger des mirabelles ! Sanuto, vol. XI, col. 633, assure qu'il resta soixante-cinq jours au lit, ce qui est exagéré.

2. Il était en négociation précisément alors pour acheter au duc la petite ville de Carpi, au nord de Modène. En 1500, le duc de Ferrare avait acquis de Sassuolo la moitié de la souveraineté de cette ville que revendiquaient les Pio qui en étaient seigneurs depuis 1319 ; il en était résulté un désaccord entre les deux familles, qu'Alfonso s'appliquait à éteindre.

3. Ce qui en subsiste ne semble pas indiquer toutefois qu'elles fussent très hautes.

4. Sanuto, vol. XI, col. 724.

très dévoué ainsi qu'au roi de France et avait des attaches avec les Bentivoglio. Les Pico dominaient dans la ville depuis plus d'un siècle [1]. Giovanni Francesco, père du célèbre érudit, que ses admirateurs surnommaient «vase de toute science et de toute beauté», était mort en 1467 ou 1468; ses autres enfants, Antonio Maria [2] et Galeotto, entrèrent aussitôt en conflit; Antonio Maria dut se réfugier à Rome; Galeotto Ier mourut le 9 avril 1499. Son fils aîné, Giovanni Francesco III, lui succéda, mais ses deux frères, Lodovico et Federico, s'étant ligués contre lui, réussirent à l'évincer avec le concours de l'artillerie du duc de Ferrare; Federico mourut le 8 août 1504, non sans qu'on eût soupçonné Lodovico de fratricide, en sorte que celui-ci demeura seul maître de la ville. Toutefois, Giovanni Francesco tenta de reprendre sa seigneurie, mais son frère déjoua ses complots et y répondit en chargeant quelques affidés de le débarrasser de lui; le pape, instruit de leur dessein, les fit saisir et les livra à Giovanni qui leur pardonna [3]. Il avait donc en lui un auxiliaire d'autant plus sûr que son intérêt était en jeu et pouvait se flatter d'une conquête aisée.

Mais le commandement de la ville était en des mains énergiques; en l'absence de Lodovico, Francesca, veuve d'un autre Lodovico Pico, qui était mort au service de la Ligue le 15 décembre précédent (1509), avait pris la direction de la défense. Elle était de ces femmes guerrières telles qu'il y en eut tant à cette époque : Caterina Sforza, Ginevra Bentivoglio, Marzia Bronchi, Caterina Cibo, Cinzia de' Sismondi, Marozia degli Ubaldini.... Fille naturelle de Gian Giacomo Trivulzi, marquis de Vigevano, maréchal de France, au service du roi, elle tenait de son père un entier dévouement à la cause française. Son cousin, Alessandro Trivulzi, et le seigneur Nicolo d'Este, envoyé par le duc de Ferrare, la secondaient, ainsi que Messino dal Forno, un chef mercenaire. Deux canonniers français et cent hommes d'armes étaient dans la place sous les ordres de Monchenu, neveu du seigneur de Montoison, et Chantemerle, neveu du seigneur du Lude, auxquels le chevalier Bayard, qui les accompagna jusqu'aux portes de la ville, dit en les quittant: « Mes enfants, vous allez au service des dames; montrez-vous gentils compagnons pour acquérir leurs grâces et faites parler de vous. » Au total, la garnison comptait environ 4 000 hommes [4] avec d'abondantes munitions et provisions [5].

1. Par un diplôme en date du 28 avril 1494, l'empereur Maximilien leur en avait reconnu la possession. Bratti, *Cronaca della nobilissima Famiglia Pico*, dans *Memorie Storiche della Città... della Mirandola*, publi. par la Comm. municipale di Stor. Patria..., Mirandole, vol. I, 1872; vol. II, 1874.

2. Il avait épousé en secondes noces Raimonda, fille du seigneur d'Arta, Leonardo de Tocco, qui fut longtemps pensionnée par le pape sous le titre de comtesse de La Mirandole. Elle recevait 16 ducats par mois en 1503 (*Archiv. di Stato, Mandati Camerali*). Son intervention pouvait en effet servir les intérêts du Saint-Siège à La Mirandole. En outre, le Saint-Siège, qui tenait à avoir des obligés dans le Levant en vue de la croisade, subventionnait son père.

3. L'église S. Francesco contient leurs tombeaux; leur palais existe encore situé près du mur d'incombe du côté nord de la ville. Voir Ceretti, *Lodovico Pico, Memoria* dans Atti Mem. Deputaz. Stor. Prov. Emilia, 1882, B. VII, II. — *Il conte* Giov. *Francesco*, dans Atti Mem. Deput. Stor. Prov. Mod. — Parma, 1885 et 1887. — Ricc. Bartoli, *Elogium*... Bologne, 1793.

Famille des Pico.

Giovanni Francesco.
Mort en 1467 ou 1468.

Antonio Maria épouse I. Costanza Bentivoglio. II. Raimonda Tocco, fille du despote d'Arta mort au commencement de 1501.	Galeotto épouse Bianca, fille de Nicolas III d'Este. Mort le 9 avril 1499.	Giovanni l érudit, né en 1463, mort en 1494.

Lodovico. Mort en 1509.	Giovanni Francesco (1469-1533).	Federico. Mort le 8 août 1504.

4. Sanuto parle de 500 hommes plus 400 cavaliers, vol. XI, col. 677.

5. Don Pietro Balan, *Gli Assedii della Mirandola*, La Mirandole, 1876. — Sanuto. — Guicciardini. — Bembo, *Dell' Istoria Veneta*.

L'armée pontificale était nombreuse sur les feuilles de paye ; elle comptait de 500 à 800 hommes d'armes, 6 000 à 7 000 fantassins, 600 hommes de cavalerie légère ; on attendait 300 lances espagnoles et l'on parlait de l'enrôlement de 3 000 hommes [1]. En réalité, son effectif était sensiblement moindre, mais on avait persuadé à Jules II que, dès qu'elle apparaîtrait sous les murs de la Mirandole, la population se soulèverait.

Il n'en fut rien, et il fallut entreprendre un siège en règle. Les pontificaux s'établirent au nord de la ville, au Borgo Franco, dans le couvent de S. Giustina ; les Espagnols, commandés par Ramazzotto, dans le village de Borgo S. Antonio ; le duc d'Urbino, capitaine général de l'armée alliée, à S. Martino, à l'ouest ; Fabrizio Colonna, Alberto Pio, Giovanni Francesco Pico achevaient avec leurs hommes l'investissement.

Les premiers travaux d'approche ne furent entrepris que tardivement (20 décembre 1510) ; le duc d'Urbino différa l'établissement des batteries, sous le prétexte que trois gros canons, qu'on devait lui envoyer de Bologne, n'étaient pas arrivés et que, par suite des pluies, sa poudre était mouillée. A la Noël, rien n'était entrepris ; l'artillerie pontificale restait muette, tandis que celle des assiégés causait dans le camp allié de sensibles dommages [2]. Cependant, le pape envoyait sans cesse à son général des hommes, de l'argent, du matériel accompagnés d'objurgations. Les Vénitiens, si bien renseignés par leurs admirables agents, lui répétaient que le duc ne continuait les hostilités que pour la forme, « comme un chien qu'on fouette » [3], qu'il avait « un cœur très français, le roi Louis l'ayant nourri dans sa jeunesse » [4]. Jules II commençait à le croire ; il se sentait entouré de mauvaises volontés, sinon de traîtrises, et jugea que, pour mener à bien son entreprise, il devenait indispensable qu'il prît en main personnellement la direction des opérations et se fît, lui le pape, sergent de bataille. Il résolut donc d'aller sur les lieux, quoique la saison fût de plus en plus détestable ; depuis vingt ans, on n'avait vu en Italie hiver si rude ; a neige couvrait le sol, épaisse de deux empans, les rivières étaient gelées, on traversait le Pô en charrette [5]. En vain son entourage s'éleva contre cette décision, lui rappelant sa fièvre récente, ses infirmités ; il se mit en route le 2 janvier 1511, n'emmenant que le cardinal Alidosi, son inséparable compagnon, le cardinal Cornaro qui avait du sang royal dans les veines [6], le cardinal Isvaglies dont il abrégeait les jours [7] et Aragon [8]. Le reste de la Curie suivit avec lenteur, à contre-cœur, regrettant de plus en plus amèrement les douceurs de la vie romaine. Cent hommes d'armes servaient d'escorte au pape. Il croyait l'ennemi très loin.

— Luzio, *Federico Ostagio*, p. 568. — *Memorie storiche della Città e del antico ducato della Mirandola*, La Mirandole, 1772. — *Cronaca della famiglia Pico*, La Mirandole, 1876. — Litta, *Famiglie celebri*, vol. I. — Paris de Grassi. — Ingrano Bratti, *Cronaca della Mirandola*, continuée par Battista Papazzoni. — Francesco Ignazio Papotti, *Annali e Memorie... della Mirandola*, La Mirandole, 1876, n'est pas à consulter.

1. Sanuto, vol. XI, col. 516, octobre 1510.

2. Lettre du 25 décembre au marquis de Mantoue dans *Memorie della Mirandola*, vol. II, p. 177.

3. Sanuto, vol. XI, col. 697.

4. On a dit qu'il avait séjourné à Paris et en France.

5. Antonio Grumello, p. 134. Cf. Lettre de Bibiena au cardinal de Médicis en date du 5 mars 1512 (*Carte Strozziane*).

6. Il était neveu de la reine de Chypre Caterina Cornaro qui venait de mourir (1510).

7. Isvaglies mourut le 22 septembre 1511. Voir p. 138. Il a été chanté par un poète sicilien. Poème latin en deux livres à la louange du cardinal Pietro Isvaglies par Barboglitta Angelo da Mazara (*Callimacus Siculus*). Rome, fonds Vittorio Emanuele, nº 55. Manuscrit sur parchemin d'une belle graphie sur fond bleu, encadré d'or, 39 fol.

8. Sanuto, vol. XI, col. 713, ne cite que les trois premiers, mais col. 722 il ajoute « le légat ». Balan, p. 13.

Cette imprudence faillit être fatale à Jules II, comme naguère au marquis de Mantoue. Bayard sut, par ses espions, le moment où il devait quitter S. Felice sul Panaro, qui était la dernière étape avant la Mirandole, et s'embusqua avec ses gens dans deux châteaux abandonnés qui se trouvaient sur la route que devait suivre la petite troupe pontificale le lendemain matin. Mais la bonne fortune du pape voulut qu'à peine s'était-il mis en marche une tempête de neige effroyable s'éleva qui l'obligea à rebrousser chemin à la prière de ses compagnons, en sorte que le chevalier ne put s'emparer que de deux évêques portatifs qui précédaient le pape et qui s'en tirèrent avec une légère rançon.

Aussitôt arrivé dans les lignes, Jules II manda son neveu le duc d'Urbino ; son irritation était extrême ; il « blâma et maudit » tous ses capitaines et, comme son neveu se défendait, il l'interrompit en lui disant : « Assez sur le passé ; je veux des actes, agissons » [1]. « Tout le monde frémissait devant lui », écrit l'envoyé vénitien [2]. Puis il alla examiner les tranchées, les batteries, rectifiant le tir des pièces et, pour donner plus de cœur à ses hommes, qui commençaient à souffrir de l'incommodité des logements, des intempéries et de la pénurie des vivres, il leur promit, paraît-il, le pillage.

L'excessive rigueur de l'hiver favorisait d'ailleurs le pape ; elle avait empêché Chaumont d'amener des renforts ; après s'être avancé en direction de la Mirandole, il avait dû rétrograder pour ne pas exposer son armée à la destruction et parce qu'il manquait de munitions et d'argent. On murmura que la véritable raison de sa retraite était qu'il avait une maîtresse à Milan. Le vrai est, sans doute, qu'il lui fâchait d'attaquer le pape en personne. En outre, l'eau des fossés de la ville était gelée à tel point qu'on pouvait s'y avancer comme sur la terre ferme.

Prise de la Mirandole.

Malgré la présence du pape, dix jours se passèrent sans qu'on fît rien. Il prit alors la décision héroïque de dépouiller partiellement son neveu le duc d'Urbino de la direction suprême des opérations et de la confier au marquis de Mantoue [3] ; c'était substituer à un parent du duc un autre parent tout aussi peu disposé à servir loyalement les intérêts pontificaux. Dix canons furent mis en position dans la nuit du 11 au 12 janvier 1511. Jules II, quittant la maison de paysan, située à un mille de la ville, où il s'était d'abord logé avec les quatre cardinaux qu'il avait entraînés, vint s'établir sous le feu des batteries ennemies, dans une bicoque, à S. Giustina. Les boulets tombaient tout autour. On couchait habillé. Comme ses familiers conjuraient le pape de ne pas s'exposer plus que de raison, il répliqua : « J'attendrai d'avoir reçu un boulet sur la tête avant de m'en aller. » Et il

1. On lui attribua même une parole plus dure : « Ce giton de duc n'a pu réduire une... ! »

2. Sanuto, vol. XI, col. 722 Geronimo Lippomano rapporte qu'en quittant Bologne il s'écria (mais avec bien plus de force) : « Nous allons bien voir qui, du roi de France ou de moi, a le plus de caractère ».

3. Précisément alors (8 janvier 1511), Isabella, sa femme, faisait passer au duc de Ferrare 7 000 écus de la part du roi de France.

faillit le recevoir ! Le 18 janvier 1511, deux boulets touchèrent son logis et blessèrent trois de ses serviteurs [1]. Son courage, son entrain et son activité excitaient l'admiration de tous.

On finit par lui persuader de s'éloigner ; il alla s'installer dans la maison du cardinal Isvaglies ; là encore, on était à portée des artilleurs ennemis qui envoyèrent quelques volées dans cette direction.

Avant de donner l'assaut, Jules II prévint la comtesse que, si elle se rendait, il lui accorderait des conditions assez douces ; elle répondit qu'elle attendait des secours pour le 20 janvier 1511. Sur ces entrefaites, arriva l'ambassadeur d'Angleterre qui, peu au courant des choses d'Italie, de la politique et du caractère du pape, lui dit qu'au lieu de combattre ses compatriotes, il ferait bien mieux d'attaquer les Turcs. Jules II lui répondit qu'ils en reparleraient quand il aurait pris la Mirandole.

Le mauvais temps continuait ; il neigea pendant six jours et six nuits sans interruption. Le pape tremblait la fièvre ; on obtint de lui qu'il se retirât à Concordia, village situé à une lieue et demie à l'ouest de la Mirandole, dont les troupes pontificales venaient de s'emparer ; pour tout logis, il eut la cuisine d'un couvent. Ses entours couchaient dans une écurie ouverte à tous les vents. Mais ce séjour lui parut trop éloigné du lieu du combat et il revint presque aussitôt car l'issue paraissait prochaine ; les tranchées les Vénitiens s'avançaient si près des murs que leurs coulevrines faisaient des ravages parmi la garnison ; leurs canons ouvraient de larges brèches que les assiégés ne parvenaient plus à masquer. La canonnade était si violente qu'à Venise on crut l'entendre [2].

La date du 20 janvier approchait et les renforts promis n'arrivaient pas. La comtesse envoya le comte Roberto Boschetti ou Boschetto auprès du pape, qui refusa de le recevoir et le renvoya à Fabrizio Colonna et au duc d'Urbino (19 janvier 1511) [3]. Ceux-ci déclarèrent que la ville devrait être rendue à merci, à la seule réserve que les personnes et les choses seraient sauves. En même temps, des ordres furent donnés pour que l'assaut eût lieu le lendemain et que la ville fût mise à sac. Les soldats reçurent leur solde d'avance pour les encourager.

Francesca se résigna à capituler [4] et, grâce à l'intervention du duc d'Urbino, elle obtint qu'elle et ses fils sortiraient sans être molestés avec tout ce qui leur appartenait ; toutefois, Alessandro Trivulzio et quelques autres officiers seraient prisonniers, la ville payerait une indemnité de 6 000 ducats pour se racheter du pillage [5], les soldats italiens se retireraient avec armes et bagages ; quant aux soldats français, ils livreraient leurs

1. L'un d'eux fut envoyé par le pape à l'église de Lorette et se voit encore dans le mur à droite de l'autel (Klaczko, p. 281). — Muratori, *Antichità Estensi*, rapporte l'avoir vu.

2. Grumello, *Cronaca*, liv. V, cap. 5, p. 135. — Muralto, *Annalia*, Milan, 1881, p. 139. — Cf. Balan, *Assedii*, p. 13.

3. *Memorie Storiche della Città e dell' Antico ducato della Mirandola*, volume II, Mirandola, 1874, p. 186, 191. Lettre de Giovanni Gazio au marquis de Mantoue, datée du camp des Vénitiens près de Concordia, le 20 janvier 1511.

4. Sur la conduite de la comtesse Francesca Trivulzio, voir *Lettere de' Principi*, vol. I, p. 8. Lettre de Leonardo da Porto.

5. Il ne semble pas, au reste, que cette indemnité ait été payée, car en 1524 la Curie romaine était en procès avec Gio. Francesco Pico auquel elle réclamait 20 000 ducats du chef de non-payement de la rançon (*Memorie Storiche della Mirandola...*, vol. I, p. 163).

armes et leurs chevaux [1]. En ce qui concerne ceux-ci, Jules II souleva des difficultés ; il fallut que Fabrizio Colonna prît parti pour eux et demandât au pape de leur faire grâce, « afin que tout le monde soit content » [2].

Lorsque la comtesse se présenta devant le pape, il l'accueillit peu chevaleresquement, lui adressa de dures paroles et la fit reconduire comme une prisonnière jusqu'au delà de Correggio. Les soldats de la garnison durent sortir de la ville et défiler devant le pape et son armée, tenant chacun un bâton blanc.

La hâte de Jules II de prendre possession de sa conquête fut si grande que, sans attendre qu'on eût dégagé une porte, il fit établir sur le fossé un pont de fortune et, en pleine nuit, à la lueur des torches, il pénétra par une brèche dans la ville en s'aidant d'échelles [3] (20 janvier) [4].

Dans les premiers moments, les soldats du pape, profitant de la confusion générale, se mirent à piller, ainsi qu'on leur avait promis qu'ils pourraient le faire ; bien renseignés, ils se précipitèrent vers le Mont-de-Piété et le couvent S. Lodovico, où plusieurs des dames de la noblesse s'étaient réfugiées et où les habitants avaient transporté ce qu'ils possédaient de plus précieux. Il fallut que le duc d'Urbino, Colonna et d'autres officiers déployassent beaucoup d'énergie pour empêcher un sac complet.

Trois jours après, le pape passa une revue d'inspection, gourmandant vertement ceux de ses hommes dont la tenue laissait à désirer ; il reprocha encore son inertie au duc d'Urbino et l'accusa de vouloir être « son Valentin » [5] et gouverner l'Église [6]. Les soldats disaient au pape : « Saint-Père, vous êtes notre provéditeur ».

Le 31 janvier au soir (1511), Jules II se rendit dans l'église S. Francesco, où il avait convoqué les cardinaux, l'envoyé et le provéditeur vénitiens, et là, d'accord avec eux, il organisa le gouvernement de la ville. Gianfrancesco Pico fut désigné comme gouverneur, après avoir juré obéissance au Saint-Père ; il dut donner son fils en otage.

Jules II passa la nuit au château, puis, le lendemain, il gagna Finale sur le Panaro, à six lieues de distance, se rapprochant de Ferrare [7]. Il avait déclaré naguère que, la Mirandole prise, il se rendrait à Mantoue, ce qui avait mis Isabella en grande alarme ; sans doute elle avait su le détourner de ce projet.

La neige couvrait le sol ; Jules II, qui ne pouvait plus se tenir à cheval et avait des évanouissements fréquents, dut faire tout le trajet dans un traîneau tiré par des bœufs,

1. Grumello, *Cronaca*, p. 137. — Cf. Leoni, *Vita di Fr. Maria della Rovere*, p. 118, et Muralto, *Annalia*, p. 139.

2. Sanuto, vol. XI, col. 762.

3. Les chroniqueurs, les témoins Bembo, Bayard, Guicciardini, Sanuto, La Mark, sont unanimes sur ce point. Cf. Luzio, *Isabella*, p. 285. La brèche se trouvait près de la porte S. Antonio. La tradition locale marque encore l'emplacement de l'endroit où pénétra Jules II, au nord de la ville, non loin du palais des Pico.

4. Muratoni, *Annali d'Italia*, Milan, 1820, vol. XIV, p. 109, dit que l'entrée du pape eut lieu le 21 janvier. Guicciardini, Bembo, Buonaccorsi indiquent la date du 20.

5. C'est-à-dire son maître comme le duc de Valentinois, César Borgia, l'avait été du pape Alexandre VI.

6. Lettre de Lodovico Brognolo en date du 22 février 1510. A. Luzio, p. 511.

7. En quittant la Mirandole, Jules II y laissa « une mitre et l'anneau de Sixte IV ». La mitre a disparu au cours du XVIII[e] siècle, l'anneau se trouve au musée de Modène (*Memorie Mirandolesi*, vol. I, p. 161). — Veronesi, *Quadro Storico*, Modène, 1847. Les Français reprirent la Mirandole après la bataille de Ravenne, mais l'évacuèrent peu après,

sur des routes défoncées, par un froid violent. Il brava ces épreuves sans mot dire, tant le sentiment de sa victoire l'exaltait.

Le 7 février 1511, il rentrait à Bologne, plus confiant que jamais dans le succès final de ses armes. En réalité, la machination des amis du duc avait réussi et Ferrare était virtuellement sauvée [1].

1. Le marquis de Mantoue s'empressa de réclamer du pape le don de la Mirandole, car la délicatesse des sentiments était un sentiment peu connu des gens de ce temps, pour qui le succès, les avantages matériels étaient la grande, l'unique affaire.

CHAPITRE VII

LA VIE TOURMENTÉE DE JULES II ENTRE 1510 ET 1512

Départ de Bologne.

Les événements ne tardèrent pas à montrer que la réalisation des projets guerriers de Jules II était, en effet, définitivement compromise.

Force lui fut bientôt de quitter Bologne en hâte et de s'éloigner du théâtre des hostilités !

L'état de guerre ruinait le pays ; la vie enchérissait ; les récoltes ayant manqué, les aliments, les fourrages devenaient rares, on ne parvenait plus à se procurer de bêtes de somme ; les tissus, qu'on ne pouvait pas importer, augmentaient de prix journellement et la rigueur de la saison aggravait la situation. La population se montrait en conséquence inquiète, mécontente. On comparait la première venue du pape, dans le rayonnement d'une journée ensoleillée, et ce retour en pleine tourmente de neige, après un semblant de triomphe. Les Français occupaient les alentours, moins nombreux, il est vrai, que les troupes pontificales, 700 cavaliers contre 1 000, 6 000 fantassins contre 9 000, et cela encourageait le pape, mais ses conseillers, l'esprit sans doute quelque peu prévenu, lui remontraient qu'un soulèvement des Bolonais semblait à craindre et que les Français étaient hardis, tant et si bien que, le 11 février 1511, il quitta Bologne sur un traîneau couvert de drap rose, traîné par « quatre bœufs placides » et gagna Ravenne par petites étapes, à cause de la neige et du mauvais état des chemins, tout en répétant qu'il lui fallait Ferrare et qu'il l'aurait à tout prix.

Alidosi fut laissé à Bologne en qualité de légat et l'évêque Giulio Vitelli [1] en qualité de gouverneur du château fort que Jules II venait de faire construire. Alidosi succédait à Ferreri ; bien que ses rigueurs et ses abus de pouvoir eussent exaspéré la population, on allait le regretter.

1. Évêque de Città di Castello, 1499-1503, prélat guerrier qui fut gouverneur d'Urbino sous Léon X.

GRÉGOIRE IX SOUS LES TRAITS DE JULES II RENDANT LES DÉCRÉTALES, par Raphaël. Fresque du Vatican (Stanze). (Phot. Anderson.)

Excepté les enfants, rares furent ceux qui vinrent acclamer le pape sur sa route [1]. Son entrée à Ravenne manqua de dignité ; le cortège s'avança en désordre et fut bousculé par la foule, et la pompe que le pape exigeait manqua totalement. Aussi reçut-il le lendemain matin son maître des cérémonies Grassi par une bordée d'injures, c'est lui qui le raconte, et ne voulut-il pas écouter son excuse, qui pourtant était excellente, vu qu'il était malade et n'avait été pour rien dans la préparation de cette entrée manquée.

Pendant que le pape s'éloignait à regret, son général en chef, le marquis de Mantoue, entretenait une active correspondance avec son adversaire, le roi de France ; il fut convenu que les troupes françaises feindraient d'attaquer Francesco et envahiraient ses terres, mais sans y causer aucun dommage [2] ; Isabella voulait donner cette apparente preuve de sa loyauté au pape, afin qu'il ménageât son fils Federico. Le pape s'était pris d'une grande amitié pour lui, et il lui arrivait de dire : « Ah ! pourquoi son père ne lui ressemble-t-il pas[3] ! » Cet enfant de dix ans avait sur lui une extraordinaire influence ; il était la joie de la cour, on le mêlait à toutes les fêtes, même aux moins décentes [4]. Toutefois, que ne pouvait-on redouter pour un otage de la part d'un homme aussi violent que Jules II ; il était donc prudent de prendre des précautions.

La situation du duc de Ferrare empirait ; son trésor était vide ; en mars 1511, force lui fut de mettre en gage à Milan ses derniers joyaux, ainsi que ceux de Lucrèce et son argenterie de table ; on dut manger dans de la majolique ; Lucrèce peignait de sa main des faïences pour remplacer sa vaisselle plate; force lui fut de réduire son train de maison. Sur la demande de son frère, Isabella supplia le roi de France d'envoyer quelque argent. De surcroît, des tremblements de terre survinrent, dans lesquels le peuple vit un signe du mécontentement de Dieu (26 mars 1511) [5].

Cependant, Jules II se morfondait à Ravenne ; depuis quelque temps, il avait cessé de se raser et, ce qui est surprenant, c'est qu'assez vite il acquit cette barbe longue et fournie, « cette grande et bougrisque barbe », comme dit Rabelais [6], qui lui donne, dans ses portraits, un air si majestueux [7]. C'est son cérémoniaire Paris de Grassi [8] qui rapporte cette transformation comme un événement notable ; il fit bruit, en effet, car peu de papes avaient porté la barbe auparavant et la portèrent ensuite à partir de Paul V[9], Mais beaucoup parmi les cardinaux étaient barbus. Quelle fut l'intention de Jules II ?

1. A dire le vrai, les soldats pontificaux ne montraient aucune discipline et pillaient sans scrupule les pays qu'ils traversaient, amis ou ennemis ; on dut payer de fortes indemnités.

2. Cependant, le 5 juin 1511, le roi le menaçait. « ... On n'aura aucun respect à vous ni à votre État, mais vous sera couru sus comme en pays d'ennemi.... » Le marquis se plaignait qu'on l'avait déjà fait. A. Luzio, *Isabella*, p. 317.

3. On a affirmé que Raphaël avait reproduit les traits du jeune otage plusieurs fois dans ses fresques, par exemple dans l'*École d'Athènes*. Francia fit aussi son portrait. Voir *Notizie e Documenti per la Vita di G. Santi e di Raffaele da Urbino* dans *Atti e Memorie della R. R. Deputazioni di Stor. Patria per le Provincie Modenesi et Parmensi*, vol. V, 1870. — Gruyer, *Raphaël...*, vol. I, p. 223.

4. A. Luzio, *Federico*, p. 524 et suiv., et *Isabella*. Cf. art. Cian dans *Giornale Storico*.

5. Sanuto, vol. XII, col. 82. — A. Luzio, *Isabella...* En août 1511 Jules II envoya des barques dans le Pô pour ravager le pays.

6. Pantagruel, chap. XXX. *Con barba che pare un orso*, écrit l'orateur Antonio Gattico, envoyé du marquis de Mantoue. Jules II avait surnommé cet envoyé « le chat », à cause de son nom. Voir Klaczko, p. 280, qui décrit et reproduit un portrait du pape avec la barbe naissante, lequel se trouve au palais Bruschi à Corneto. Mais est-ce bien le pape? Les médailles du commencement du règne le représentent sans barbe. Todallini, p. 321, lig. 16, donne la date de février 1511. Voir pl. XXIX, XXX, XXXI.

7. Portrait des *Offices*, portrait sous les traits de Grégoire IX donnant les Décrétales et dans *Héliodore*.

8. *Le Due Spedizioni*, p. 241.

9. Ce ne fut que sous le pontificat de Clément XI (1700-1721) qu'une partie du clergé s'imposa un visage entièrement glabre.

D'en imposer? On le pensa [1] ; Von Hutten parle de sa barbe formidable et de sa terrible chevelure [2]. D'aucuns crurent qu'il exécutait un vœu ; d'autres, que c'était par dépit, par chagrin, par découragement. Toujours est-il que, l'année suivante (1512), il se rasa « parce que les affaires paraissaient prendre une meilleure tournure » [3]. D'ailleurs, il voulait déjà se faire couper la barbe au retour de Bologne [4].

Le 8 mars 1511, Jules II, pour se rendre les Bolonais favorables, publia une bulle, *Sinceræ devotionis*, par laquelle il déclarait qu'ils seraient désormais uniquement justiciables de leurs propres magistrats et constituait un tribunal de la Rota bolonais.

Promotion de 1511.

Le 10 mars 1511, eut lieu une importante promotion de cardinaux. Comme précédemment, il avait eu quelque peine à amener le Sacré Collège à ratifier ses choix dont quelques-uns étaient dictés, il est vrai, par des raisons qui n'avaient rien d'ecclésiastique.

Christophore Bainbridge, représentant du roi d'Angleterre [5] à la cour pontificale, recevait le prix de ses heureux efforts pour décider son roi à se joindre aux ennemis de la France. Le 22 septembre 1508, le pape l'avait nommé évêque d'York.

Mathias Schinner était le négociateur de l'alliance des Cantons ; venu jeune à Rome, il connaissait les pratiques de la cour et savait s'y conduire. Ce que le pape goûtait surtout en lui, c'était d'une part son énergie, de l'autre sa haine de la France. Ambitieux et sans scrupules, il ne quittait guère le pape, auprès duquel il vivait depuis 1509.

Mathias Lang de Willenburg, évêque de Gurk en Carinthie depuis 1501, et qu'on appelait pour cela Gurgense ou simplement Gurk, avait puissamment contribué à la constitution de la Ligue de Cambrai ; assez pauvre, il dut d'abord demander asile aux Orsini [6], mais ne s'en montrait pas moins généreux envers les hommes de lettres ; sa morgue scandalisa plus d'une fois la cour pontificale ; il était très imbu de la grandeur du souverain germanique qu'il représentait, et n'en sentait pas la vanité.

Alfonso Petrucci était de cette phalange de prélats guerriers, tels que Ippolito d'Este, Alidosi, Sanseverino, Schinner, qui se faisaient si volontiers peindre en armure et ne reculaient jamais à défendre les droits de l'Église avec l'épée. Son père était, au reste, le fameux condottière Pandolfo qui, avec les mêmes procédés que César Borgia, mais plus heureux que lui, avait acquis la seigneurie de Sienne et dont Jules II était l'ami

1. Moroni, *Diz. Art. Barba*, vol. IV, p. 97.

2. Hutten, *Opera, Poetische Schriften*, éd. Böcking, Leipzig, 1862, vol. III, p. 265, n. 144.

3. Sanuto, vol. XIV, col. 86. Ou à cause de la réunion prochaine du concile du Latran. Lettres de Grossino et de Stazio Gadio en date du 16 mars 1512. Le 13 mars 1512, le cardinal Bibiena écrivait au cardinal Giovanni de Médicis que le pape s'était fait couper la barbe avec des ciseaux et non raser, et qu'il était bien mieux avec sa barbe (*Carte Strozziani*, 1ª Ser., f. 5, n. 76).

4. A. Luzio, *Federico Ostagio*, p. 310. On racontait à Rome qu'au conclave de 1454 le cardinal Bessarion n'avait pas été élu à cause de sa barbe trop bien soignée « qui lui donnait l'air oriental ».

5. Henri VIII.

6. Plus tard, il habita le palais où avait vécu le cardinal de Portugal, près de S. Lorenzo in Lucina.

depuis longtemps ; tous deux avaient mêmes haines. D'humeur inquiète, Alfonso chercha, à la mort de son père (mai 1512), à s'emparer par les armes de sa souveraineté ; il périt étranglé dans un cachot du château Saint-Ange pour avoir conspiré la mort du pape Léon X (16 juillet 1517). Il avait vingt-sept ans au moment de sa nomination ; toutefois, il est à remarquer que cette promotion ne fut pas, comme quelques-unes de celles qui l'avaient précédée, une promotion d'adolescents [1].

Sauli Bandinelli, d'une famille noble génoise, avait plutôt l'âme d'un baron factieux que d'un prélat ; il entra dans le complot organisé par Petrucci pour attenter à la vie de Léon X qui le dépouilla de ses biens et dignités, mais les lui rendit presque aussitôt ; c'était un homme ambitieux et envieux, dont les allures n'avaient rien d'un prélat. Il était Ligure, ce qui explique ce choix malheureux.

Achille de Grassi, frère du maître des cérémonies [2], était un fonctionnaire consciencieux ; il était de Bologne, et c'est quand il y était légat que Jules II l'avait connu. Son zèle et son assiduité firent oublier au pape que Grassi menait une vie peu régulière ; il fit même de lui son chapelain [3].

Francesco Argentino était Vénitien par sa mère mais Allemand par son père, d'origine strasbourgeoise [4] ; le cardinal Médicis l'avait distingué, étant à Venise, et poussé ; Jules II le nomma en 1507 évêque de Concordia, afin d'avoir un surveillant aux portes de Ferrare. Argentino ne jouit pas longtemps de sa dignité nouvelle, car il mourut le 23 août de la même année (1511).

Pietro Accolti était un prélat militant ; Florentin de naissance, il avait reçu, comme on l'a vu, la mission de légat *a latere* dans l'armée réunie contre le roi de France et fut plus tard chargé de rédiger la bulle contre Luther [5].

Antonio Maria Monte Ciocchi, né à Monte Sansovino dans le diocèse d'Arezzo, avait appartenu au tribunal de la Rota ; c'était un homme qui avait du caractère et le sens de la justice ; Jules II faisait preuve d'abnégation en le nommant, car, dans une affaire qu'il lui avait très chaudement recommandée, il s'était permis de conclure en sens contraire.

Ainsi la promotion comprenait neuf élus, dont : un Anglais, un Allemand, un Suisse, un Bolonais, un Génois, un Vénitien, un Siennois, un Florentin, un Toscan ; pas un Romain, pas un Français n'y figuraient, ni un Espagnol, car il s'en trouvait encore beaucoup dans le Sacré Collège.

D'épineuses questions surgirent pour l'accomplissement des cérémonies qui suivaient les promotions cardinalices. Ciocchi avait droit à plus d'égards, mais Bainbridge était

1. Francesco Argentino avait soixante et un ans ; Pietro Accolti, cinquante-six ; Ciocchi, cinquante ; Grassi, quarante-huit ; Lang, quarante-trois ; Schinner, quarante et un.

2. Qui s'appelait, on le sait, Paris. Un troisième frère s'appelait Agamemnon. Les noms tirés de l'antiquité devenaient de mode. Dans la famille Colonna, les enfants reçoivent les noms de Marc-Antonio, Scipione, Fabrizio, Ascanio ; dans la famille Orsini apparaissent les noms de Scipione, Flavio, Camillo. Les enfants naturels, aussi bien dans la bourgeoisie que dans le clergé, portent très souvent des noms romains. La coutume de choisir des noms latins s'est conservée dans le peuple romain, où les prénoms de Romolo, Cesare, Augusto, Remo sont fréquents.

3. Après l'assassinat d'Alidosi, Jules II le nomma évêque de Bologne. Il l'envoya auprès de Louis XII quand il vint à Gênes, pour l'amener à se réconcilier avec l'empereur Maximilien et pour obtenir de lui qu'il renonçât à accorder sa protection à la famille des Bentivoglio, à qui le pape reprochait alors d'avoir cherché à le faire empoisonner (juin 1507).

4. D'où son nom, puisque Strasbourg se disait Argentoratum en latin.

5. *Exurge Domine*, le 15 juin 1520.

celui qu'il convenait le plus d'honorer, comme représentant le roi d'Angleterre, dont le concours était précieux et douteux ; on lui donna donc le pas, contrairement aux précédents. En outre, on s'aperçut que le pape avait négligé de se procurer les barrettes ; heureusement, Paris de Grassi se multipliait, dit-il, et sut parer à tout.

Retour a Bologne.

Le 25 mars 1511, il prit fantaisie à Jules II d'aller visiter Cervia, dont la possession était la cause de tant de contestations à cause de ses salines [1] ; bien que la ville fût modeste, la cathédrale exiguë, le temps détestable, le pape tint à être reçu avec le cérémonial habituel, tant il mettait de prix à ne rien abandonner des honneurs dont il estimait que sa dignité devait être entourée. Durant la nuit, un tremblement de terre secoua la ville. Le pape, qui ne pouvait se tenir debout que soutenu par deux hommes, se trouva, dès la première secousse, sans que personne l'eût aidé et sans savoir comment, au milieu de la place, à demi nu ; les cardinaux y étaient déjà, on rit beaucoup. Le lendemain 26, Jules II était de retour à Ravenne ; le tonnerre y retentit, car les saisons semblaient bouleversées. Le pape voulut que ce fût le canon.

Le séjour de la cour avait fait hausser la vie à Ravenne ; les objets de première nécessité devenaient rares [2]. Or le cardinal Lang, dont la nomination n'avait pas encore été prononcée, se proposait de venir saluer le pape, de même que l'orateur espagnol, Yanino Conchilles, évêque de Catane. Leur réception, que Jules II entendait rendre magnifique, ne pouvait avoir lieu à Ravenne ; il fut donc décidé que la cour retournerait à Bologne où la situation était redevenue normale. Le pape se proposait en outre d'y célébrer les fêtes de Pâques, qui tombait, cette année, le 20 avril.

Le cortège pontifical se mit en marche le 3 avril 1511 par une pluie battante ; à Lugo, près de Bagnacavallo, Jules II réunit les officiers qui conduisaient trop mollement à son gré le siège de Bastia [3], bourgade voisine appartenant au duc de Ferrare, sur le bord d'un marais salin, et leur déclara en paroles emportées que, puisqu'ils étaient incapables de s'emparer de cette bicoque, il allait prendre en main lui-même la direction des opérations et que la victoire lui serait facile. A ces paroles, ses entours frémirent, car ils redoutaient que le pape ne commît quelque imprudence qui le livrerait à ses adversaires.

Faute d'être payée régulièrement, son armée se montrait d'ailleurs indisciplinée ; dans une ville que le pape devait traverser, un groupe d'un millier d'hommes étaient en révolte ouverte, refusant tout service. L'itinéraire du pape dut être détourné pour l'éviter.

1. De l'autre côté de la pinède illustrée par Dante et Byron, à quelque 20 kilomètres de distance.

2. Lettre du pape à son légat à Rome, le cardinal Leonardo Grosso, en date du 1er avril 1511, pour lui expliquer les raisons de son retour à Bologne et lui annoncer sa prochaine rentrée à Rome, car il craignait, comme précédemment, que la population, qui souffrait de l'absence de la cour, le voyant s'éloigner de nouveau alors qu'on le croyait sur la voie du retour, ne fît éclater son mécontentement. Sanuto, vol. XII, col. 131.

3. A une lieue au sud d'Argenta.

Très heureusement, la pluie ayant redoublé, les torrents débordèrent ; la plaine, qui est presque au niveau des étangs, se transforma en marécage, et Jules II ne put donner suite à sa menace. Il redescendit sur Imola, où il passa la nuit dans un couvent. Les contretemps, de même que les plus graves échecs, ne l'abattaient nullement ; il se montra ce soir-là « aussi gai que s'il avait gagné une victoire ». Le lendemain, 6 avril 1511, il rentra à Bologne, après avoir franchi huit lieues.

Ayant quitté sa litière à la porte de la ville, il monta un genet fringant et les habitants purent voir avec admiration « ce vieillard barbu, chargé de soucis et infirme, pareil à un militaire solide et impétueux », réprimer vigoureusement les écarts de sa monture, quand, sur la place du palais, effrayée par la foule, elle chercha à se dérober [1].

Congrès de Mantoue.

L'empereur d'Allemagne avait conçu le dessein, à l'instigation du roi Ferdinand, de réunir à Mantoue les envoyés des principaux États belligérants, afin d'amener la paix entre eux ; le roi d'Aragon et lui pensaient ainsi rendre définitives leurs conquêtes et amener le pape à se détacher de Venise, contre laquelle Maximilien nourrissait une haine tenace et des projets de revanche. Il avait envoyé Mathias Lang (Gurk) à Mantoue pour s'y rencontrer avec l'ambassadeur aragonais Pedro de Urrea. Guglielmo Raimondo de Vich de Valence, représentant du roi Ferdinand [2], s'était joint à eux presque aussitôt. Louis XII avait hésité à adhérer à un conciliabule où il avait tant à redouter des intrigues d'alliés peu sûrs et d'ennemis habiles. Il avait toutefois délégué plutôt comme « observateur » que comme négociateur l'évêque de Paris, Etienne Ponchier, homme de haute valeur et savant canoniste, qui présenta un plan de réforme du clergé dont on apprécia fort la forme judicieuse, mais dont on se garda bien d'assurer l'application.

C'était avec l'intention de prévenir le pape en faveur des vues qu'il comptait faire prévaloir au congrès que Lang se préparait à aller le trouver à Ravenne. Il fut reçu trois jours après le retour de Jules II à Bologne. Soit par mépris pour les règles de l'étiquette dont les bizarreries millénaires choquaient sa rudesse germanique, soit parce qu'il jugeait qu'un représentant de l'empereur se ravalerait en s'y soumettant, Lang en fit bon marché. Il n'était, d'ailleurs, cardinal que *in petto*, Jules II ayant réservé la publication de son élection, sans doute pour pouvoir agir sur lui [3]. Il se présenta non en vêtements ecclésiastiques, mais « en costume de voyage tel qu'il avait quitté l'empereur ». Paris lui avait représenté avec force, mais sans succès que cet accoutrement était

1. Lettre à Isabella du 7 avril 1511, dans A. Luzio, p. 300.

2. En octobre 1510, il s'était entremis entre Jules II et Chaumont. De Hinojosa, *Los Despachos de la Diplomacia pontificia en España*, vol. I, Madrid, 1896. Guglielmo Raimondo de Vich fut créé cardinal par Léon X en 1517 dans la grande promotion des trente et un. Mort en 1525.

3. Les cardinaux non déclarés ne jouissaient pas des privilèges des cardinaux à qui le souverain pontife avait fermé et ouvert la bouche. Lors de l'élection d'Alexandre VI, une question très délicate s'était posée à propos des deux cardinaux non déclarés. Pourraient-ils entrer au conclave? Il avait été décidé qu'ils y seraient admis, mais ce ne fut pas sans discussions.

contraire aux bienséances. En outre, il ne se contenta pas de la place très honorable qui lui avait été assignée tout de suite après les cardinaux diacres; il resta la tête couverte devant le pape, s'assit familièrement à ses côtés et lui parla avec tant de morgue « qu'on ne savait plus qui était le pape et qui était le cardinal ».

Ses manières indisposèrent la cour et Jules II, en sorte que les propositions d'accommodement qu'il avait mission de soutenir ne reçurent pas bon accueil. Jules II ne voulait pas démordre de son dessein de châtier le duc Alfonso et « de passer un mois à Ferrare » [1]. Quand Lang lui parla des concessions que consentirait le roi de France dans son grand désir de faire sa paix avec le Saint-Siège et des conditions qu'accepterait le duc de Ferrare, la divergence entre ce que le pape exigeait et ce que ses adversaires étaient disposés à lui concéder apparut telle que la continuation des pourparlers devint manifestement inutile [2].

Lang se sentait dans un milieu hostile, car l'empereur, qui voulait jouer le rôle de courtier en se réservant une large part, ne s'était pas ouvertement séparé de la France, en sorte que Jules II commençait à considérer son envoyé plutôt comme un ennemi que comme un conciliateur ; Lang comprenait aussi qu'il avait froissé la cour. La peur le prit d'être traité comme le cardinal de Clermont, qui, depuis de longs mois, était retenu dans une étroite prison au château Saint-Ange. Le 25 avril 1511, il quitta Bologne sans prendre congé, presque furtivement, ce qui ajouta encore à son discrédit.

D'ailleurs, il n'y avait que trop de preuves qu'on n'avait plus d'égards pour la dignité ecclésiastique.

Ne venait-on pas d'arrêter et d'incarcérer à Milan un évêque, Alessandro Fregoso [3], qui se rendait à Gênes, sa patrie, sur l'ordre du pape pour y fomenter un mouvement contre le roi de France [4].

Cependant, le marquis de Mantoue invitait sa belle-sœur Lucrèce, dont il était si fort engoué, à venir dans son palais « prendre un peu de plaisir après les souffrances et les tourments » qu'elle avait éprouvés durant l'hiver et dont elle avait su, grâce à ses manœuvres, délivrer les siens et écarter la menace.

De nouveaux conciliateurs s'entremirent, deux femmes entre autres, la reine Anne, qui ne pouvait supporter la pensée que le roi son mari menât la guerre contre le Saint Père, et donna Felice, la fille de Jules II ; elles combinèrent que celle-ci accorderait une de ses filles à l'un des fils du duc de Ferrare, mais quand donna Felice fit des ouvertures en ce sens à son père, il la rabroua de verte façon, lui déclarant qu'elle n'avait pas à intervenir dans la conduite des affaires (avril 1511) [5]. Cependant, on répétait à Rome que la paix se ferait par les femmes [6].

Ferrare semblait du reste de moins en moins en danger. Chaumont était mort le

1. Michael Coccino, *De Rebus in Italia gestis....*

2. Raynaldus, 1511, § 50. — Jacopo Nardi, liv. V, p. 223. — Guicciardini, liv. IX, p. 147. Lang avait réussi au contraire à amener un arrangement entre Maximilien et les Vénitiens. Sismondi, vol. XIV, p. 107.

3. Évêque de Vintimille, 1487-1511.

4. Sa culpabilité était certaine ; il fit des aveux.

5. Comme on l'a dit, son mari, Giovanni Orsini, était francophile.

6. A. Luzio, *Isabella*, p. 300.

11 février 1511 [1]. Ses scrupules et ses tergiversations avaient paralysé l'action des troupes françaises ; la Mirandole et Concordia avaient été perdus par sa faute. Trivulzi, qui lui avait été adjoint dans les derniers temps et lui succéda, était un tout autre général, plein d'énergie et de décision. Tout d'abord, il reprit Concordia, pénétra en Romagne et menaça Bologne. S'il ne tenta rien pour reprendre la Mirandole, c'est afin qu'on ne crût pas qu'il agissait uniquement en vue de rétablir sa fille dans la possession de ses biens.

Le voisinage d'une forte armée française rendit courage aux partisans des Bentivoglio, qui entretenaient à Bologne de nombreux agents [2] ; le légat Alidosi fit le reste par ses maladresses, en sorte qu'une deuxième fois Jules II se vit contraint de quitter la ville (14 mai 1511). Avant de s'éloigner, il rappela aux principaux citoyens les services que le gouvernement pontifical avait rendus à leur ville, le commerce devenu plus prospère, les impôts allégés, la sécurité assurée, et il leur demanda de se montrer ses fidèles sujets. Il partit monté sur un mulet, puis en litière, escorté de 300 lances espagnoles qui s'en retournaient dans le royaume de Naples ; le troisième jour, il était à Ravenne. Cette fois, pour plus de sûreté, car on sentait grandir l'animosité, il se logea dans le château qui donnait sur la campagne et permettait une retraite facile. Des courriers arrivaient sans cesse, annonçant l'approche des Français, mais aussi la résolution des Bolonais de leur offrir une sérieuse résistance ; il en vint un qui apporta au pape la nouvelle d'une victoire de ses lieutenants et du dégagement de Bologne ; tandis qu'il se réjouissait de ce succès avec les cardinaux, on vint lui apprendre que la ville avait été prise la nuit précédente (21 au 22 mai). Jules II reçut cette terrible nouvelle avec un grand sang-froid et la communiqua d'un mot aux assistants, puis il s'occupa tout aussitôt du regroupement de son armée.

Assassinat du cardinal Alidosi.

Alidosi avait confié la garde de la ville, d'accord avec le Conseil des Quarante, à des capitaines de milice qui se trouvèrent être des partisans des Bentivoglio ; l'un d'eux était même Lorenzo degli Ariosti, qui avait été retenu et torturé au château Saint-Ange ! [3] Alidosi voulait-il se rendre favorable le parti adverse ? Il ne réussit qu'à l'enhardir. Quand il constata le résultat de sa manœuvre, il se réfugia dans le château fort avec tant de hâte qu'il ne prit pas même le temps d'emporter son argent et ses objets précieux, qu'il dut envoyer chercher. Puis, ne s'y sentant pas en sécurité, il quitta la ville, dont toutes les cloches carillonnaient.

Deux des capitaines désignés par lui, Francesco Rinucci et Lorenzo degli Ariosti, comme il fallait s'y attendre, s'emparèrent d'une des portes, qu'ils livrèrent aux Bentivoglio à qui Trivulzi avait prêté cent lances.

1. Ou le 10 février. Giov. Andrea Prato, *Storia di Milano*, dans *Arch. Stor. Ital.*, Florence, 1842, p. 301.

2. Un complot fut éventé en mars, qui avait pour objet d'inonder la plaine où était le camp français et de l'attaquer aussitôt. Luzio, *Isabella*, p. 297.

3. Sans doute un lointain parent du poète. Voir Litta, tav. V.

La situation du duc d'Urbino, qui avait établi son armée devant la ville, devint critique ; il avait en face de lui l'armée française qui approchait, et à dos une population en révolte ; quand il voulut se dégager, ce fut une déroute effroyable, en pleine nuit ; ses soldats abandonnèrent canons, étendards, tentes, équipages, provisions, aux valets de l'armée de Trivulzi ; aussi appela-t-on cette affaire « la journée des âniers ». Le duc eut grand'peine à conduire ce qui restait de ses troupes à Imola. Il écrivit de là au pape qu'il maudissait son étoile « qui l'avait empêché de le servir comme il aurait voulu » (22 mai 1511).

Pendant ce temps, Isabella exultait ; elle écrivait des lettres de congratulation à son frère, aux Bentivoglio rentrés dans leur seigneurie, tandis que son mari faisait de son mieux pour disculper son gendre auprès de Jules II. Mais Jules II doutait de plus en plus de leur loyauté.

La population bolonaise se livra aux manifestations coutumières ; elle brisa la statue en stuc de Jules II qui décorait le palais des Anciens ; celle de bronze que Michel-Ange avait si laborieusement achevée fut également détruite à la fin de l'année, le 30 décembre 1511, sur l'ordre des Bentivoglio ; Arduino Arriguzzi fut chargé de l'opération ; il fit passer un câble autour de la statue et, au moyen d'un cabestan, on l'abattit sur un lit de fumier ; comme elle pesait 1 400 ou 1 500 livres, elle s'enfonça néanmoins dans le sol ; la foule alluma tout autour un grand feu et, quand le bronze fut brûlant, elle brisa la statue avec des cris de joie. Le duc Alfonso en réclama les débris, qu'on lui apporta en pompe sur un char traîné par huit paires de bœufs ; il en fit un canon, qu'il nomma la *Giulia*. La tête était restée intacte ; elle fut placée dans la salle où il se tenait d'habitude ; à elle seule, elle pesait 500 livres[1]. On attribua ce mot au duc : « Je ne l'échangerais pas pour son poids d'or »[2]. Au temps où Vasari écrivait, vers 1568, elle se trouvait encore à Ferrare ; elle a disparu depuis, sans qu'on sache en quelles circonstances[3].

Dès son entrée à Ravenne, le pape convoqua le duc d'Urbino pour le lendemain (23 mai 1511) ; il n'eut pas un mot de blâme à l'adresse de son neveu ; il ne blâma pas non plus la conduite d'Alidosi, ce qui engagea celui-ci à venir à Ravenne et à demander une audience.

A la cour, on l'accusait pourtant d'avoir perdu Bologne par son impéritie, s'il ne l'avait sacrifiée sciemment. Quand il parvint à Ravenne, deux jours après la catastrophe, le 24 mai, escorté d'une cinquantaine d'hommes, il ne trouva personne qui consentît à le recevoir, excepté le cardinal Marco Vigerio. Mais, se sentant soutenu par le pape, il n'hésita pas à faire tête à l'orage et demanda à paraître à la cour.

Le duc d'Urbino se trouvait auprès de Jules II précisément au moment où un des serviteurs d'Alidosi vint demander si son maître pouvait se présenter devant lui, ce que le pape accorda aussitôt ; Urbino sortit dès qu'il entendit cette réponse, alla prendre,

1. Giuseppe Campori, *Michel Angelo Buonarroti e Alfonso I d'Este*, Modène, 1881.

2. Il courut des vers italiens et latins au sujet de cette destruction, comme cela devenait la coutume. Antonio Cappelli en cite dans la préface à son édition des *Lettere... d'Ariosto*, 3e édition, Milan, 1887.

3. Je dois ces renseignements à l'amabilité du conservateur du Museo Civico de Ferrare, le docteur Pietro Niccolini.

parmi ses gens, les plus sûrs et se posta sur le chemin qu'Alidosi devait suivre en revenant de son entrevue ; il parut bientôt, vêtu à l'espagnole, suivant la coutume qui s'était introduite depuis le règne des Borgia, et paraissant fort satisfait de l'accueil qu'il venait de recevoir. A la vue du duc, il descendit par déférence de sa mule; Urbino en fit autant et se dirigea vers lui ; les gardes d'Alidosi s'étaient écartés ; alors, il se précipita sur lui et lui porta un coup d'épée sur la tête en criant : « Voilà, traître, ce que tu mérites ». Cependant, les gens d'Alidosi n'osaient intervenir et se bornaient à pousser des cris ; comme on demanda ensuite à leur chef, Guido Vaina, qui était son parent [1], pourquoi il n'était pas intervenu, il répondit qu'il pensait que le duc le tuait par ordre du pape, puisqu'il sortait de son palais.

Le duc fit signe aux gens d'Alidosi de se taire et lui porta encore plusieurs coups sur la tête et dans le ventre, puis il se retira.

Alidosi mourut une heure après, avec des paroles de contrition, à ce qu'on dit [2].

Ravenne, qu'ont ensanglantée tant de meurtres, en comptait un de plus.

Lorsque la nouvelle s'en répandit dans la ville, la joie fut grande ; on redoutait le cardinal et on le détestait ; soit mépris, soit jalousie, toute la cour souhaitait sa mort et fut unanime à complimenter son assassin. Le peuple criait : « Béni soit le duc, béni soit le Seigneur, béni soit ce meurtre » [3]. Les écrivains contemporains, Bembo, Giovio, Priuli, les envoyés vénitiens, Ciacconio, l'accusent des actions les plus scandaleuses ; on le considérait comme un être vil, malfaisant et bassement débauché [4].

A Rome, comme à Ravenne, la nouvelle fut accueillie avec une vive satisfaction.

Peut-être l'extrême faveur du pape envers son favori contribua-t-elle à attiser la haine dont Alidosi était enveloppé. Son désespoir fut immense; le château où il s'était logé retentit de ses gémissements, de « ses hurlements de douleur »; il répétait que, si le duc était entre ses mains, il le ferait écarteler, mais, lui, prudemment, avait tiré de large et s'était retiré à Imola au milieu des débris de son armée. Deux heures après, Jules II quittait Ravenne, qui lui était devenue détestable, pour Rimini, où il ne voulut entrer qu'à la nuit close afin qu'on ne vît pas son visage défait et ses larmes. Durant ce long parcours (près de treize lieues), il se refusa à prendre aucune nourriture.

L'enterrement d'Alidosi eut lieu le lendemain de son départ, par une pluie si violente « qu'on aurait dit le jour du jugement » [5].

A Rimini, Jules II nomma comme légat en Romagne, en remplacement d'Alidosi, le cardinal Isvaglies, qu'on estimait.

1. Guido Vaina ou Vaini avait épousé Onofria, sœur d'Alidosi ; il était le chef d'un des deux partis qui se disputaient le pouvoir à Imola, sa patrie. En 1504, Giovanni Sassatelli, qui était également d'Imola, avait envoyé à Ostie pour l'assassiner trois sicaires qui furent saisis et exécutés. Fra LEANDRO ALBERTI, *Descrizione di tutta l'Italia*, Venise, 1581, fol. 322. — MARCHESI BUONACCORSI, *Mon. Vir. Illust. Gall. Togatae*, Forli, 1725, p. 135. — GIUSTINIAN, vol. III, p. 239.

2. En 1883, une plaque commémorative a été placée à l'endroit où fut consommé le meurtre. Le crâne d'Alidosi est conservé à la Bibliothèque Classense de Ravenne. PASTOR, vol. VI, p. 325 n. Innocenzo da Imola (Francucci) peignit son portrait ainsi que Francia (?). Celui-ci se trouve au Louvre.

3. PARIS DE GRASSI. On a vu que Francesco Maria avait déjà commis ou plutôt ordonné un assassinat.

4. SANUTO, vol. XII, col. 103. — BEMBO, liv. XI, éd. 1729, vol. I, p. 299, le qualifie de « *Turpis et flagitiosae vitae vir cui nulla fides, nulla religio, nihil tutum, nihil pudicum, nihil unquam sanctum fuit* ».

5. SANUTO, vol. XII, col. 200.

Retour du pape a Rome.

Bien des motifs rappelaient le pape à Rome ; l'absence de la cour y causait un grand malaise économique ; depuis neuf mois qu'elle avait quitté la capitale, les pompes religieuses, les fêtes manquaient de somptuosité, les travaux publics étaient conduits de moins en moins activement, les étrangers et les solliciteurs ne venaient plus si nombreux. Au point de vue politique, la situation s'aggravait aussi. En conséquence, Jules II décida de s'en retourner.

Pour s'épargner les cahots de la route, qui maintenant l'éprouvaient, il voulut se rendre par mer de Rimini à Pesaro (30 mai 1511), mais le temps, encore une fois contraire, l'en empêcha ; force lui fut donc de se résigner à franchir ces quelque huit lieues par terre ; de là, il gagna par la Voie Emilienne Fano, Senigallia, Ancône, où il parvint le 5 juin 1511, puis Loreto où il contempla les constructions et les destructions dues à l'activité inlassable de Bramante [1]. A partir de cette ville, la route s'enfonçait dans la montagne, à travers une région pauvre et sauvage. La suite du pape était nombreuse ; treize cardinaux l'accompagnaient avec leurs gens; à Tolentino, dit le maître des cérémonies, on eut grand'peine à trouver même 360 œufs ; le 17 juin, on était à Foligno et le lendemain à Spolète par la vallée du Teverone ; c'était précisément l'anniversaire du jour où, trente-sept ans auparavant, sous le pontificat de son oncle, Jules II y avait brillamment débuté dans la carrière des armes ; il n'avait que trente et un ans alors; néanmoins, Sixte VI l'avait nommé légat dans cette région où l'autorité du Saint-Siège était méconnue. Spolète et Todi étaient en guerre comme au temps où Lucrèce devint régente [2] et les habitants montraient des velléités d'indépendance. Le futur pape s'était avancé avec un corps de 3 000 hommes, le seigneur de Camerino et Braccio Baglioni lui servant de lieutenants ; celui-ci négocia avec le Conseil des Anciens, mais ne put parvenir à les amener à résipiscence ; alors, sans consulter son chef hiérarchique, Federico di Montefeltro, capitaine général de l'Église [3], Giuliano donna l'assaut, prit la ville et la laissa piller par ses soldats, les partisans du pape ayant été prévenus de s'éloigner.

Deux jours après, le 20 juin 1511, le cortège pontifical arrivait à Narni, mais le pape ne put descendre de sa litière, tant il pleuvait [4].

Le 27 juin, Jules II se trouvait aux portes de Rome. Il tint absolument, malgré son état de fatigue, à donner beaucoup d'éclat à son entrée, afin de tromper les Romains sur sa déconvenue. On lui remontra, mais en vain, que le trirègne l'incommoderait par son poids [5], que les vêtements qu'il lui faudrait mettre étaient roides et pesants et le fatigue-

1. Grassi, p. 408. Ces travaux avaient commencé en 1509 (H. Semper, *Bramante*. — Malaguzzi-Valeri). Étant encore cardinal, Jules II avait confié à Signorelli le soin de décorer de fresques la sacristie de l'église. Bramante avait reçu mission de restaurer la Casa Santa et le palais des chanoines, devenu palais apostolique (Pastor, vol. III, p. 787). Guglielmo et Antonio da Sangallo travaillèrent à l'église.

2. En l'année 1499.

3. Le duc d'Urbino.

4. « Pour ne pas prendre un bain », dit Paris de Grassi.

5. C'était la tiare exécutée entre 1509 et 1510 par Caradosso (Ambrogio Foppa) pour le pape et que l'on comparait « au ciel constellé d'étoiles ». En 1786, Pie VI la fit moderniser ; en 1797, elle fut donnée en gage à la France pour payer en partie l'indemnité

raient, surtout à cause de la chaleur orageuse qui régnait; le sentiment du devoir et, peut-être, la vanité l'emportèrent [1].

Préparation du Concile de Pise.

Deux jours avant le départ du pape de Rimini, le 28 mai 1511, un placard fut apposé sur la porte de l'église S. Francesco, voisine de son palais. Il contenait deux citations à comparaître, le 1er septembre suivant, devant le concile qui devait se réunir à Pise [2].

Il y avait plus d'un an que les membres du synode de Tours avaient émis cette prétention ; le 27 janvier 1510, le roi Louis XII écrivait de Blois aux Florentins pour leur demander de ne pas mettre obstacle à la réunion d'un concile à Pise [3] ; son but était de diminuer l'autorité de Jules II plutôt sans doute que de le renverser. L'empereur Maximilien, qui soutenait le roi, agissait dans la même pensée en réclamant plus d'indépendance pour l'église d'Allemagne, une Pragmatique comme en France et un légat allemand nommé à vie qui serait promptement devenu un pontife autonome. La mort du cardinal d'Amboise (25 mai 1510) porta un coup sensible à cette initiative, en en réduisant fortement la portée. Louis XII persista néanmoins dans son projet. Il tenait « à jeter un concile à la tête du pape », disait Machiavel.

Ses auxiliaires furent deux cardinaux français, de Prie (Bayeux) et Briçonnet (Saint-Malo) ; deux cardinaux espagnols, Francesco Borgia (Cosenza), le vieil adversaire, l'ennemi irréconciliable de Jules II, et Bernardo Carvajal (Santa Croce), qui avait contre lui maints griefs, plus un cardinal italien, Sanseverino, qui tenait de son frère, le terrible condottière Fracasso, un tempérament irascible ; le pape et lui se détestaient avec toute la vigueur de deux caractères également violents.

Le cardinal d'Este hésitait ; lui aussi souhaitait l'abaissement du pape, mais son frère Alfonso, quoiqu'il fût en guerre avec lui, conseillait vivement à Ippolito de se tenir à l'écart. Le cardinal Adriano di Corneto (Castellensis) et le cardinal Philippe de Luxembourg (Cenomanensis, du Mans) se réservaient également. Quant à Clermont (d'Auch), le pape le tenait en prison.

Après bien des tergiversations, car ils sentaient la situation mal sûre, les cinq cardinaux opposants avaient décidé de prendre sur eux la convocation d'un concile.

exigée. Le pape la porta pour la première fois à son entrée à Lorette le 8 septembre 1510, puis à Bologne le 22 septembre. Caradosso en a donné une minutieuse description (*Archiv. Not. Capit.*). Voir E. Muntz, *La Tiare pontificale du VIIIe au XVIe siècle*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, 1898, p. 235, et surtout Eugène Piot, *Le Cabinet de l'amateur*, troisième année, nouvelle série, nos 29 et 30, 1863, et Pio Naldi, *Delle Gemme*, 1791. Au sommet de la tiare était une émeraude dont le docteur Hamy a donné la description dans le *Bulletin du Museum d'histoire naturelle* 1896, n. 2. Elle y fut en effet déposée de 1798 à 1805, quand Napoléon la rendit au pape Pie VI. « Très belle émeraude, de forme quarrée, taillée à bizeaux en dessus et à degrés en dessous : il y a une petite glace dans l'un des coins, elle pèse vingt-huit grains trois seizièmes de karasts. Sa superbe couleur la rend très précieuse à la collection. Nous l'estimons 5 000 francs. » Expertise des douze plus belles pierres du Cabinet de minéralogie, faite en brumaire an X (octobre 1801).

1. Paris de Grassi et Tedallini, p. 321, lig. 18.

2. Cette sommation était signée par le cardinal Carvajal. Sanuto, vol. XII, col. 250.

3. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, p. 526.

Au défaut de Florence, qui tenait à se mêler le moins possible à cette mauvaise affaire, Pise avait été choisi comme lieu de réunion, car l'influence française y était toute-puissante [1].

Les raisons pour justifier la convocation d'un concile ne manquaient pas, elles avaient été énoncées par le synode de Tours : le concile de Constance s'était prononcé pour la tenue d'un concile œcuménique tous les dix ans [2]; Jules II avait pris l'engagement d'en assembler un dans le plus bref délai possible et ne le faisait pas; il se montrait indigne par ses mœurs d'occuper le Saint-Siège et incapable par son humeur guerrière de gouverner en paix; il nommait de nouveaux cardinaux, contrairement aux vœux du Sacré Collège; enfin une réforme de l'Église s'imposait [3].

A la vérité, il y avait opposition entre les théologiens et les canonistes sur le droit que possédaient les cardinaux de provoquer la réunion d'un concile, car ces derniers affirmaient que ce droit appartenait uniquement à la personne du pape, quand bien même il serait souillé de tous les vices, à moins qu'il ne fût suspect d'hérésie, tandis que les théologiens opinaient dans le sens contraire [4].

Les cardinaux se trouvaient à Gênes au moment où ils avaient lancé la citation au pape ; ils s'y étaient réfugiés au mois de septembre 1510, après avoir quitté Florence qui ne semblait pas leur offrir un asile suffisamment sûr. Jules II, en réponse, avait ordonné à Briçonnet, à Prie et à Sanseverino de comparaître devant lui, sous menace de « son indignation », réservant aux autres cardinaux, par égard pour leur passé, un traitement plus doux.

Comme ils n'avaient pas obéi, il eut recours à un procédé plus énergique. Le 18 juillet 1511, il convoqua par la bulle *Sacrosanctæ* [5] un concile pour le 19 avril de l'année suivante. Il y revendiquait pour lui seul la prérogative de réunir un concile et y exposait les empêchements qui en avaient retardé jusque-là la convocation. Il enjoignait à tous les prélats cités de s'y rendre et aux souverains de leur en faciliter les moyens et de veiller à leur sécurité durant leur voyage. Le « conciliabule » de Pise était condamné par avance, ceux qui y participeraient et les villes où il se tiendrait étaient frappés d'anathème. Le pape insistait sur l'insécurité de Pise et sur la futilité des accusations portées contre lui [6].

Il intervint auprès des Florentins pour qu'ils interdissent la tenue d'un concile à Pise et, quand il sut qu'à la demande du roi de France ils ne s'y opposeraient pas, il les menaça de porter la guerre dans leur pays, de faire partout molester leurs marchands, de les mettre en interdit, de les excommunier. Un événement grave parut alors devoir mettre fin à la querelle.

1. Un premier concile avait été tenu à Pise en 1409 pour mettre fin au schisme.

2. Décret : *Frequens.*

3. *Mémoires de l'abbé di Monte Subasio.* Voir art. Morsolin dans *Atti del R. Istituto Veneto*, Venise, 1892. — Martene, *Script. Vit. Collect.*, Paris, 1733. — Mansi, *Sacrorum Conciliorum... collectio*, vol. XXXII (1438-1549), Paris, 1902. — Moroni, *Diz.*, vol. LIII, p. 281. — J. Lenfant, *Histoire du Concile de Pise*, Amsterdam, 1724. — Hergenrother, *Conciliengeschichte*, Fribourg-en-Brisgau, 1887.

4. Guicciardini, liv. IX, *in fine.*

5. Raynaldus, 1511, § 9-15. Cette bulle fut affichée le 25 juillet 1511. Sanuto, vol. XII, col. 322. Bullarium, vol. V, p. 500.

6. Sanuto, vol. XII, col. 371.

Maladie du pape. — Le peuple romain appelé a la révolte.

Francesco Maria était rentré à Rome le 9 août 1511 ; il avait pris logement chez sa mère [1] qui s'était mise en campagne pour obtenir son pardon ; d'autres influences agissaient en sa faveur ; d'ailleurs, tout le Sacré Collège s'unissait pour maudire la victime et soutenir le meurtrier ; l'affaire parut rapidement en si bonne voie que le duc écrivait à sa belle-mère Isabella qu'il ne serait pas nécessaire de sortir l'énorme dossier qui avait été préparé contre Alidosi [2] ; la première colère du pape était tombée, il commençait à admettre l'indignité de son favori et l'unanimité qui s'était manifestée contre lui le frappait, il était donc porté à l'indulgence envers son neveu ; c'est pourquoi il consentit à soumettre le cas à un jury composé de quatre cardinaux, dont l'un serait le cardinal de Médicis, qu'on savait particulièrement bien disposé, mais il avait formulé cette réserve que, jusqu'au jugement, le duc serait privé de ses biens et de ses dignités et resterait prisonnier dans son palais [3] sous caution de 100 000 ducats. Bientôt d'ailleurs, sur les instances de Filippo Beroaldo le jeune, il les lui restitua [4]. C'était le pardon.

Tant d'émotions et de discussions avaient épuisé le pape. Au commencement du mois d'août, après un court séjour à Ostie qui était infesté de paludisme [5], et où il avait beaucoup chassé et fait de longues courses tête nue, il eut un accès de fièvre. Le 17 août 1511, au moment où il s'apprêtait à remettre solennellement le chapeau rouge au cardinal Schinner, un nouvel accès très violent le saisit [6] ; le mal empira rapidement, au point que les entours du pape l'engagèrent à se confesser, ce à quoi il consentit aussitôt. La scène dut être impressionnante ; les cardinaux, les prélats de la cour, les chapelains entouraient son lit à genoux, tenant des cierges. Le cardinal Raffaello Riario, qui avait déjà trente-quatre ans de cardinalat [7], reçut ses dernières volontés qui étaient que toutes les faveurs accordées par lui aux membres du Sacré Collège fussent maintenues et que 34000 ducats fussent remis partie à sa fille, partie à ses neveux; il pardonna à ses ennemis. Ce devoir accompli, il mangea, mais fort peu, et prit meilleur visage ; ses médecins voulaient l'alimenter plus sérieusement; il s'y refusa; le 20, après un troisième accès, on le considéra comme perdu. La confusion augmenta; dans le palais, les fonctionnaires, la domesticité, les amis même du pape faisaient main basse sur le mobilier, les vêtements, les objets précieux; les cardinaux se concertaient en vue du prochain conclave et les intrigues commençaient; on nommait déjà les cardinaux papables et l'on pensait que l'élu serait choisi parmi les cardinaux favorables à la France. Francesco Maria s'efforçait de se rendre maître de la situation, avec l'aide des cardinaux nommés par son

1. Sanuto, vol. XII, col. 371.
2. A. Luzio, *Isabella*, p. 312.
3. Il était situé sur le Corso, actuellement palais Doria Pamfili.
4. Filippo Beroaldo devint bibliothécaire de la Vaticane en 1516. Il était Bolonais. Né en 1472. Mort en 1518. Il fréquenta chez Imperia. Mazzucchelli, *Scritt. Ital.*, vol. II, p. 2, p. 1017.
5. Plusieurs « curiaux » qui avaient accompagné le pape eurent de violentes attaques de fièvre, dont quelques-uns pensèrent mourir. Sanuto, vol. XII, col. 441.
6. La période juillet-août avait été fatale, au siècle précédent, à six papes consécutivement.
7. Il avait été nommé cardinal à dix-sept ans. Il mourut en 1521, âgé de soixante et un ans.

oncle[1]. Dans la ville, le bas peuple s'agitait ; le bruit courait que les Orsini aideraient à un soulèvement avec l'appui de l'ambassadeur français ; l'ambassadeur d'Espagne, pour lui faire pièce, appelait à la rescousse les Colonna ; les anciennes luttes entre les deux grandes familles semblaient sur le point de renaître. Les palais s'emplissaient d'hommes armés, devenaient autant de forteresses ; les portes du Vatican furent murées. On volait, on pillait, on assassinait. Les deux jours suivants, la santé du pape empira ; il ne voulait rien manger et allait s'affaiblissant. Le désordre fut à son comble ; la foule pénétra dans le palais et jusqu'à la chambre où le pape agonisait, ne parlant déjà plus, ne voyant plus. Les tribunaux furent fermés ; le barigel, sur qui généralement le peuple se vengeait de toutes ses rancunes, se réfugia au château Saint-Ange ; le gouverneur de la ville, au Vatican. On eût dit que l'interrègne avait commencé. Les cardinaux assemblés donnaient des ordres à Paris de Grassi en vue des funérailles du pape, voire même du conclave. Le cardinal Isvaglies se mit en route pour Rome, malgré la chaleur intense qui régnait, et en mourut [2]. Des courriers partaient dans toutes les directions porter la nouvelle de la mort du pape.

L'attitude du peuple romain devint menaçante ; une fois encore, il parut sur le point de se révolter contre la domination papale [3]. La misère qui était résultée des longues absences de Jules II, son penchant pour les entreprises belliqueuses dont chacun pâtissait, son autoritarisme, ses procédés violents et souvent hautains n'avaient pas été sans provoquer des animosités que fortifiait l'espérance toujours déçue, mais sans cesse renaissante, qu'un nouveau règne amènerait une ère de bonheur. Le jeune Pompeo Colonna crut pouvoir profiter de ces dispositions [4]. Fier de ses origines, capitaine habile, il avait pris part à de nombreuses rencontres, à Canosa, à Cerignola, à la bataille du Garigliano ; il avait sollicité la faveur d'être admis au combat des Sept [5]. On l'écarta à cause de son jeune âge. Malgré son humeur guerrière, il avait dû entrer dans les ordres pour ne pas laisser échapper de riches prébendes, et était devenu chanoine, protonotaire et, en 1508, évêque de Rieti. Sept ans plus tard, Léon X devait le nommer cardinal.

Hostile à Jules II, qu'il trouvait avare de bienfaits envers sa famille et dont l'éloignait sans doute leur similitude de caractère, il s'était constitué le champion des aspirations

1. A. Luzio, *Isabella*, p. 329.

2. La date de sa mort est difficile à déterminer. Contelori (Felice) écrit, p. 95, qu'il mourut à Rome le 23 septembre 1511, et que, par ordre du pape, il n'eut pas d'honneurs funéraires. Mais Paris de Grassi, dont il semble qu'il faille admettre l'autorité, se lamente sur sa mort à la date du 31 août et déclare qu'il succomba à Urbino à une hernie ou à une maladie d'intestins pour avoir voulu se rendre à Rome, dans de mauvaises conditions, au moment de la maladie du pape. Ses troupes venaient d'ailleurs de subir un grave échec dont il éprouva un vif chagrin. Migne parle du 24 septembre, et Eubel donne la date du 22 et Rome comme lieu de décès. Sanuto, vol. XIII, col. 163, dit qu'il mourut le 14 octobre et fut enseveli dans S. Maria del Popolo. Pour se faire livrer tous ses biens, le pape fit donner l'estrapade à son secrétaire (mars 1512). Sanuto, vol. XIV, col. 8.

3. Le peuple romain avait de tout temps supporté impatiemment le gouvernement sacerdotal ; il en eût été de même au reste de tout autre gouvernement.

Paolo Giovio, bien qu'il fût d'Église, écrit vers ce temps (*Historarium sui Temporis*, Bâle, 1578, vol. I, p. 6) les lignes curieuses que voici :

« *Romani etenim sive pristini decoris ac antiquae libertatis memores, sive ut sunt natura turbidi atque feroces, sacerdotum imperia, quod plerique eorum parum moderate avareque imperitent, aequo animo ferre non possunt. Propterea quum injuriis aut contumeliis exagitati fuerint quo minus omni maleficio desaerviant, neque vi, neque legibus, neque sacrosancti pontificis authoritate deterrentur....* »

4. Il était né le 12 mai 1479. Son père avait péri en 1482 dans un combat de rues. P. Giovio a relaté sa vie dans son grand ouvrage *Illus. Virorum Vitae, Pompei Columnae Cardinalis Vita*, Florence, 1549, p. 167. — Aida Consorti, *Pompeo Colonna*, Rome, 1902.

5. Dont il a été parlé plus haut, p. 65.

des Romains vers un peu plus d'indépendance et se proposait pour modèles les Arnaldo de Brescia, les Crescenzi, les Rienzo, les Porcari, dont la fin malheureuse n'était pas pourtant pour l'encourager.

Le moment de réaliser ses vœux lui parut venu; il se rendit au Capitole, accompagné de Gian Giorgio Cesarini qui avait été gonfalonier du peuple en 1499, d'Antonio Savelli et de quelques autres nobles ; le sénateur, qui était alors Pietro Squarcialupi, et les trois conservateurs [1] se joignirent à eux, ce qui montre que son initiative était populaire. Il prit la parole et rappela aux Romains en termes chaleureux leur gloire passée et leur humiliation présente [2]. Les conservateurs, enflammés par ses paroles, proposèrent que la République fût proclamée et le « Bon État » rétabli comme au temps de Cola di Rienzo, le peuple armé et le prochain conclave surveillé. Le nouveau pape devrait s'engager à nommer quatre cardinaux romains et à remettre le château Saint-Ange aux représentants du peuple.

Mais le lendemain, Jules II était en voie de rétablissement. Sur les conseils du jeune Federico, du duc d'Urbino et de l'évêque d'Ivrée (Bonifacio Ferreri), il avait consenti à s'alimenter conformément aux recommandations de l'un de ses médecins, Scipione Lancellotti, le seul qui n'avait jamais désespéré de sa guérison [3] ; il choisit de manger des fraises, une poire, du poisson, but un verre de malvoisie [4] et, au bout de deux jours, se déclara guéri. « La fièvre s'était transformée en goutte qui s'était portée dans un doigt. » « Les cardinaux, écrit l'orateur vénitien qui assista à ces scènes en spectateur ironique, en apprenant que le pape était vivant, devinrent morts [5]. »

Les cardinaux dissidents, déjà sur le chemin de Rome, regagnèrent la haute Italie, sauf Francesco Borgia et Carvajal qui demeurèrent hésitants à Sienne et demandèrent des sauf-conduits par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne.

Ce rétablissement subit dut être un vif désappointement pour l'empereur Maximilien, qui voyait s'éloigner la réalisation de sa folle espérance. Quant aux séditieux, ils étaient rentrés dans l'ombre.

Au fort de la crise, la fille de Jules II, donna Felice, avait obtenu de lui qu'il absoudrait le duc d'Urbino. Dès qu'il fut revenu à la santé, il réunit en effet dans sa chambre le consistoire et déchargea son neveu de toute culpabilité, « non par la voie de justice comme on y avait pensé d'abord, car ce serait trop long, mais par grâce apostolique » [6].

L'entourage du pape avait pris soin de lui cacher le coup de tête de Pompeo Colonna ; mais la vieille duchesse Elisabetta d'Urbino le dénonça par haine des Colonna qui revendiquaient quelques-unes de ses terres [7]. Comme bien on pense, le pape entra en fureur.

1. Les conservateurs étaient : Gasparo de Sanguinei, Giulio Alberteschi, Gabriele Valentino.

2. Guicciardini, liv. X, § IV (vol. II, p. 373), rapporte tout au long, en y mettant probablement beaucoup du sien, le discours de Pompeo Colonna.

3. Marini, vol. I, p. 299, et vol. II, p. 260.

4. On le lui avait défendu, bien qu'il eût menacé ses médecins de les envoyer au château Saint-Ange. D'après l'envoyé vénitien, le médecin qui sauva Jules II s'appelait Marco Mariano ; Marini ne le cite pas. Sanuto, vol. XII, col. 403, 449. — A. Luzio, *Federico Ostaggio*, p. 22.

5. Sanuto, vol. XII, col. 440 et suiv. « *Vivit edax vultur* », écrivait l'envoyé Postumo, le 8 septembre 1511.

6. Ugolini, *Storia dei conti e duchi di Urbino*, Florence, 1859. — Dennistoun, *Memoirs of the dukes of Urbino*, Londres, 1851.

7. Par suite du mariage de Fabrizio Colonna avec Agnese de Montefeltro. Guidobaldo, son mari, était un Montefeltro.

Pompeo avait fui à Nemi, et de là à Frascati, où il assemblait des partisans [1]; Pietro Margano, qui avait tué, au Campo di Fiore, le chef de la police, vint le joindre. Mais ils se rendirent compte qu'il n'y avait rien à faire ; Pompeo se retira dans le monastère de Subiaco, dont il était abbé ; les autres conspirateurs gagnèrent la France. L'ambassadeur du roi dut regretter alors d'avoir eu l'imprudence de se mettre en rapport avec eux.

Les Romains ne demandaient maintenant qu'à vivre en paix ; la crainte qu'on avait eue un moment de voir les barons entrer en conflit détermina une démarche du conseil communal qui commençait à se constituer et à manifester son existence ; il s'agissait surtout d'assurer le calme en vue du prochain concile. Des conciliabules eurent lieu à partir du 11 août 1511, afin de préparer une réconciliation générale des barons. Après plusieurs séances préparatoires, on obtint d'eux qu'ils jureraient solennellement de vivre en paix [2]. Mais de grosses difficultés s'élevèrent quand il s'agit de décider qui assisterait à la prestation du serment ; les uns voulaient qu'on désignât des représentants de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie ; d'autres, qu'on prît dans chaque quartier des délégués ; d'autres encore proposaient d'exclure les clercs et demandaient qu'on nommât moitié nobles, moitié plébéiens. Finalement, il fut résolu que chaque caporione convoquerait à son de cloche les habitants de son quartier, *cives et incolas*, et qu'ils éliraient quatre des leurs, deux vieux et deux jeunes. Cette désignation faite, les délégués s'assemblèrent, le 27 août, dans la grande salle du palais capitolin, et là, en leur présence et en présence des magistrats urbains, les barons se tendirent la main en signe de réconciliation et de concorde perpétuelle [3]. Une médaille fut frappée en commémoration, avec cette légende : *Pax Romana* [4]. Le lendemain, 18 août 1511, un acte notarié enregistrait cet engagement.

La Sainte Ligue.

Jules II était encore d'une faiblesse extrême. Pour avoir eu fantaisie d'entendre de la musique dans sa chambre, il eut le soir une forte fièvre. Cependant, il poursuivait avec ardeur ses plans de campagne contre la France.

Après de longues négociations, la Sainte Ligue entre le Saint-Siège, Venise et l'Espagne avait été conclue et proclamée avec solennité, le 5 octobre 1511, dans l'église S. Maria del Popolo en présence du pape [5]. Des feux de joie furent allumés partout.

1. P. Giovio et Consorti, *ut supra*.

2. *Il Saggiatore*, Rome, 1845, an. II, vol. IV, p. 13.

3. Liste des principaux signataires de l'engagement : Aldobrandino Orsini, archevêque de Nicosia ; Nicola Capranica ; Pompeo Colonna, évêque de Rieti ; Roberto Orsini ; Prospero Cavi ; Francesco Orsini ; Giovanni Conti ; Silvio Savelli ; Antonio Savelli ; Giorgio Cesarini, représenté par Paolo Planca ; Fabio Anguillara ; Battista de Stabia ; les délégués des Boccapaduli, des della Valle, des Millino, des Capodiferro, des Pierleoni, bref les chefs des « anciennes, très anciennes familles et celles dont la noblesse était récente ». Les représentants du peuple, les conservateurs, les caporioni contresignèrent l'acte. Chaque noble présent signa « pour lui et pour toute sa famille ».

4. Voir pl. Médailles, XXIX, XXX, XXXI.

5. Sanuto, vol. XIII, col. 75, 88, donne le texte du pacte et des autres conventions annexes. — B. Zeller, *La très Sainte Ligue*, Coulommiers, 1889. On s'embrassait à Venise dans les rues. Lors de la cérémonie de S. Maria del Popolo, le pape ordonna aux cardinaux de revêtir non leurs capes rouges, mais leurs vêtements de brocart pour montrer toute l'importance de la célébration de ce pacte. Lettre de Bernardo da Bibiena du 4 octobre 1511 (*Carte Strozziane*, 1ª Ser., f. 6, c. 7).

De même que dans le traité de Cambrai, les signataires annonçaient des intentions bien différentes des véritables ; ils se proposaient, dit le traité, de rendre à l'Église Bologne et les autres villes et terres lui appartenant. En réalité, il s'agissait de seconder le souverain pontife dans son entreprise d'expulser les Français d'Italie. La convocation du concile de Pise, œuvre de Louis XII, avait porté l'exaspération de Jules II au paroxysme.

Louis XII s'efforça cette fois encore de travailler l'opinion publique. Le poète Gringore donna, le 12 février 1512, une Moralité dans laquelle le pape était pris à partie [1] ; les personnages en sont : le Peuple français, le Peuple italien, l'Homme obstiné, c'est-à-dire Jules II, Punition divine, Simonie et Hypocrisie. L'Homme obstiné se présentait sur la scène la tête chargée d'une tiare, afin qu'il ne pût y avoir de doute, et il s'accusait de toutes sortes de vices :

Je ne me puis de mal faire abstenir,
Ma promesse ne veuille entretenir.
Ainsi que Grec suis menteur détestable,
Comme la mer inconstant, variable....

Le Français n'était pas tout à fait épargné :

Il n'est rien pire, par ma foi,
Qu'est un Français italique.

Le Peuple français se réjouit de vivre en paix, loin des lieux où il y a « discord, noise et bataille », s'adonnant sans trouble aux travaux des champs, tandis que le peuple italien se lamente d'être dans les alarmes, sans cesse appelé à défendre son bien, et explique qu'il « n'est point un jour sans qu'on l'assaille ». L'Homme obstiné ne songe qu'à faire « misérable le Peuple français » et s'efforce de devenir « de tous les humains le plus redoutable » jusqu'au moment où Punition divine survient et le menace de sa colère.

Gringore est aussi l'auteur d'une pièce de vers contre Jules II, intitulée : *La Chasse du cerf des cerfs*, jeu de mots sur la formule *Servus Servorum*. Il composa également, sans doute à la demande du roi, *l'Espoir en paix*, dans lequel sont mis en regard les défauts et les crimes de Jules II et les vertus de ses prédécesseurs.

Jean Le Maire de Belges faisait paraître des traités dogmatiques hostiles au pape, où il était parlé du chêne qui serait dépouillé de ses feuilles au moment voulu [2]. Guillaume Budé le qualifie de « chef sanguinaire des gladiateurs » [3]. A Venise avait paru, en février 1510,

1. Il n'est pas tout à fait sûr que la moralité soit de Gringore. Voir *Œuvres de Gringore*, éd. Héricault-Montaiglon, Paris, 1858-1877, p. 244. Cf. *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, t. XXXVI, année 1887, p. 225. Les Moralités polémiques.

2. Jehan Le Maire de Belges, *Le promptuaire des conciles avec les schismes*, Paris, 1545. — Du même, *Différences des schismes* dans *Illustrations de la Gaule*, Lyon, 1549.

3. Bayle, vol. VIII, p. 442, note D.

une singulière *Lettre de Jésus-Christ au pape* « donnée au Ciel notre empirée l'année de notre nativité 1509 » et signée Jean l'Évangéliste, par ordre. Le Christ disait au pape que, le voyant accroître ses erreurs au grand préjudice de la religion et contre sa volonté, il avait décidé de l'admonester [1].

Louis XII répandait également, à l'exemple de Jules II, des médailles de propagande symboliques [2].

Jules II se défendait peu ; il savait qu'il avait pour lui l'opinion italienne, qu'en France on ne voyait pas sans trouble l'attitude du roi à son égard ; quant à l'Allemagne, il ne s'inquiétait nullement de ce qu'on y pensait, car il ne comprenait rien, lui tant absorbé par les choses d'Italie, à l'agitation profonde qui déjà troublait sourdement le pays et dont les manifestations extérieures allaient tarder encore dix ans. C'est à peine s'il fit rédiger une défense de sa conduite par Angelo di Vallombrosa [3].

Il se passa quelque temps entre la signature du traité et sa mise à exécution. Le roi Ferdinand hésitait ; il lui répugnait de rompre ouvertement les engagements pris à Cambrai ; il annonçait au roi de France l'envoi de troupes, mais ne les expédiait pas, exigeait qu'elles ne fussent pas employées contre le Saint-Siège, prétendait se poser en médiateur. Néanmoins, il ordonnait des préparatifs, organisait une expédition, tout en déclarant qu'elle était destinée à châtier le Grand Turc. Et Louis XII disait qu'il savait bien que le Grand Turc c'était lui.

Henri VIII, jeune [4], ambitieux, désireux de conquête, s'était facilement laissé convaincre par le cardinal Bainbridge d'entrer dans une guerre contre la France, guerre que son peuple souhaitait au reste ; d'ailleurs, il y avait parenté entre la famille d'Aragon et lui [5] ; on lui promettait la Guyenne et même davantage. Afin de bien établir la légitimité de ses droits et le peu de solidité de ceux de son adversaire, il déclarait qu'il était en guerre non avec le roi de France mais avec le « roi des Français » et s'intitulait lui-même « le roi de France » [6].

On racontait en Italie que le pape avait envoyé aux membres du parlement d'excellents vins et de succulents fromages, et que c'était ce qui avait décidé de leur consentement à la guerre [7].

Depuis 1510, le roi de France avait ordonné qu'on saisît les courriers anglais et pontificaux qui traversaient son territoire; on dut dissimuler dans une reliure un bref adressé par le pape à Henri VIII; les courriers furent obligés souvent de passer par l'Espagne, ce

1. Sanuto, vol. IX, col. 567.

2. Sur la médaille de Louis XII, on voit au revers saint Ambroise tenant une poignée de verges et monté sur un cheval galopant à droite. Sur celle de Jules II gravée par le Francia, saint Paul est figuré renversé de cheval sur le chemin de Damas. Armand, vol. I, 104 ; vol. II, p. 140, n. 10. Pl. XXXI.

3. *Apologeticum pro Julio Papa*, s. l. n. d. (1511). Angelo avait proposé à Alexandre VI un projet de croisade ; il fut parmi les orateurs du concile du Latran.

4. Il avait dix-huit ans et était fort aimé de ses sujets. Le père d'Henri VIII, Henri VII, était mort à Richmond, le 21 avril 1509. Il avait recommandé à son fils de vivre en bon accord avec les Français. Henri VIII ne suivit pas longtemps le conseil de son père (*Négociations de la France avec la Toscane*, p. 464, 467).

5. Arthur, duc de Cornouailles, frère d'Henri VIII, avait épousé, en 1501, Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand V roi d'Aragon ; devenue veuve, elle épousa, en 1509, son beau-frère Henri VIII, grâce à une dispense de Jules II.

6. Sanuto, vol. IX, col. 1139, janvier 1510.

7. Sanuto, vol. XII, col. 362. — Spondanus, *Annalium Eccles... Continuatio*, ad. an. 1512, dit qu'il ne faut pas croire que les vins et les jambons ont été la vraie cause de la guerre des Anglais contre la France.

qui rendait étrangement longues les négociations. En revanche, lorsque Jules II voulait tromper Louis XII, il envoyait des documents faux par la voie ordinaire, certain qu'ils seraient saisis [1]. La Rose d'or fut attribuée au roi d'Angleterre en 1510.

Jules II poussait les préparatifs militaires aussi bien sur mer que sur terre, car il espérait cette fois porter au roi un coup sensible en l'attaquant sur la Rivière de Gênes. D'ailleurs, il aimait à naviguer comme on l'a dit et s'intéressait aux questions nautiques. C'était son grand plaisir, écrit Bembo [2]. Outre le château de Civitavecchia, quatre autres châteaux furent construits le long de la côte [3]. En août 1510, il affréta un gros navire anglais [4] ; en septembre 1511, il fit construire quatre bateaux ; il arma des galères de quinze et vingt-cinq bancs montées par cinquante galériens et trente gardiens. Il acheta à Gênes une galéasse, sous le prétexte qu'elle lui serait utile pour la guerre contre les Turcs, car les Français occupaient alors la ville et auraient pu s'opposer à la livraison [5].

Le chef de la Marine pontificale était encore Baldassare da Biassa.

Le 5 octobre 1511, la Sainte Ligue était proclamée à Rome, à l'issue d'une messe du Saint-Esprit célébrée dans l'église S. Maria del Popolo par le cardinal Achille de Grassi [6].

Le concile de Pise.

Le concile de Pise se réunit le 1er novembre 1511 ; dès le début on vit qu'il avait échoué ; des cinq cardinaux promoteurs, quatre seulement se trouvaient présents [7] ; les prélats français, partis pour s'y rendre sur l'ordre du roi, voyageaient à dessein fort lentement. Le clergé italien s'abstenait, le clergé allemand également, bien que l'échec des négociations du cardinal Lang l'eût incité à se montrer favorable à la tentative du roi ; en somme, il n'était venu, outre les cardinaux, que deux archevêques, vingt-deux évêques, dont seize français, quelques abbés [8], théologiens et juristes [9] ; c'était peu pour un concile œcuménique.

Pise, à cause de l'interdit, était hostile ; les Pères y avaient été reçus froidement et, d'autre part, Florence voyait avec souci cette assemblée factieuse à ses portes ; elle faisait de grands efforts pour en décider les membres à tenir ailleurs leurs assises. Machiavel avait été envoyé le 10 septembre 1511 au-devant des cardinaux afin de les presser

1. Sanuto, vol. X, col. 88, 24 avril 1510. Un accord avait été signé cependant entre le roi de France et le roi d'Angleterre en mai 1510, assurant la sécurité des marchands florentins et génois trafiquant sur leurs territoires. Henri VIII avait ravitaillé la France en y envoyant 25 000 bœufs. Le prix de la vie avait aussitôt augmenté en Angleterre. Sanuto, vol. X, col. 459 ; vol. XIV, col. 249.

2. *In illa se magnopere delectabat.* — Guglielmotti, *Storia...* p. 58.

3. Guglielmotti, *Guerra dei Pirati*, Florence, 1876. — Guglielmotti, *Storia delle Fortificazioni nella Spiaggia Romana*, Rome, 1880. — Guglielmotti, *Storia della Marina Pontificia*, Rome, 1886.

4. Sanuto, vol. XI, col. 50.

5. C. Calisse, *Civitavecchia*, p. 357.

6. Tedallini, p. 323, lig. 21. — Texte du traité, A. Theiner, *Codex diplom. S. Sedis*, vol. III, p. 518, n. 431.

7. Carvajal, De Prie, Briçonnet, Albret (Lebreto, Amamenus).

8. Dont l'abbé de Saint-Denis.

9. Spondanus, ad an. 1511, § 8. — J. Lenfant, *Histoire du Concile de Pise.* — Moroni, *Diz.*, vol. XI, p. 67 ; vol. LIII, p. 282, — Sanuto, vol. XIII, col. 330. — Raynaldus, vol. XXV. — *Négociations diplom. de France avec la Toscane*, p. 528. — Mission à Pise de Machiavel et Relations de Ridolfi et Portinari, dans *Œuvres de Machiavel*, trad. J. V. Periès, vol. IX, p. 409. — Relation du conciliabule de Pise et de Milan par Zaccaria Ferrero, abbé de Subiaco, protonotaire du concile (Bibl. du Vatican, non catalogué). Voir Moroni, vol. XLV, p. 67.

de renoncer à leurs projets. Il devait pousser jusqu'en France pour remontrer au roi les dangers qui naîtraient inévitablement de la réunion du concile [1]. Dans les instructions qu'il lui avait données au moment de son départ, Soderini lui disait de rappeler au roi que, si un pape ami peut n'être pas d'un grand secours, un pape ennemi nuit beaucoup, d'autant plus qu'on ne saurait le combattre sans provoquer la réprobation universelle (10 septembre 1511).

Machiavel rencontra les quatre cardinaux à Borgo S. Donnino et s'efforça de les dissuader de leur intention, puis il se rendit à Milan pour s'entretenir avec le vice-roi et gagna Blois, où résidait la cour. Le roi et Robertet l'écoutèrent froidement et ne lui promirent qu'à demi de transférer le concile dans une autre ville, mais après les premières séances. Les Dix de la Liberté lui avaient enjoint de se hâter; en effet, il ne mit que quatorze jours pour accomplir le trajet ; rarement courriers de métier l'avaient parcouru en si peu de temps.

Quelques jours avant la réunion du concile, le 22 octobre 1511, le pape avait décidé l'exclusion des quatre cardinaux [2] dissidents. Deux jours après, le vendredi 24 octobre, elle fut prononcée officiellement en consistoire public; l'avocat fiscal, après avoir exposé les avantages de l'union dans l'Église et loué le pape, lut la condamnation, qui fut prononcée si bas que personne ne l'entendit. Cependant, cette « privation » impressionna péniblement et « ne fit plaisir à personne » [3].

La première « fonction » du concile schismatique eut lieu le jour de la Toussaint, non pas dans la cathédrale, à cause de l'opposition du peuple et du clergé, mais dans la basilique de S. Michele del Borgo, que son antiquité rendait vénérable. Tout le clergé local quitta aussitôt la ville pour ne pas être enveloppé dans l'interdit. Le 5 novembre 1511, le concile tint sa « session » inaugurale, sous la présidence du cardinal Carvajal et avec un grand apparat qui ne dissimulait pas ce que cette assemblée avait de fictif. L'abbé Zaccaria exposa longuement les torts du pape et montra la nécessité et la légitimité de la convocation d'un concile destiné à réformer l'Église « dans sa tête et dans ses membres » ; il prouva que tout empêchement à sa tenue devait être considéré comme nul. La création d'un sceau du concile fut décidée ; une colombe y serait représentée avec la légende : *Sacra Sancta Sinodus* (sic) *Pisana.*

Dans les deux séances suivantes (7 et 12 novembre 1511), on vota des décrets établissant que le concile ne se séparerait que son œuvre accomplie, et l'on chargea quatre évêques, Lodève, Angoulême, Rodez et Luçon, d'examiner les questions touchant la foi, le schisme et la réforme de l'Église. Après quoi, en raison « de la guerre certaine et imminente », en réalité parce que la place n'était plus tenable, les Pères se donnèrent rendez-vous pour le 15 décembre dans l'église S. Croce de Milan, où, sous la protection

1. Quatrième légation à la Cour de France.

2. Carvajal, Briçonnet, Francesco Borgia, de Prie. SANUTO, vol. XIII, col. 177 et suiv. — TEDALLINI, p. 324, lig. 7. Le cas de Sanseverino avait été réservé ; il avait été déclaré contumax. Néanmoins, il fut frappé en consistoire le 30 juin 1512.

3. Relation de Bernardo da Bibiena en date du 22 et du 24 octobre 1511. (*Carte Strozziane*, 1ª Ser., f. 6, c. 50.) Le cardinal Raffaelle Riario fut celui qui parla le plus violemment contre les cardinaux exclus. Le cardinal Guibé fut aussi très vif, quoique Français.

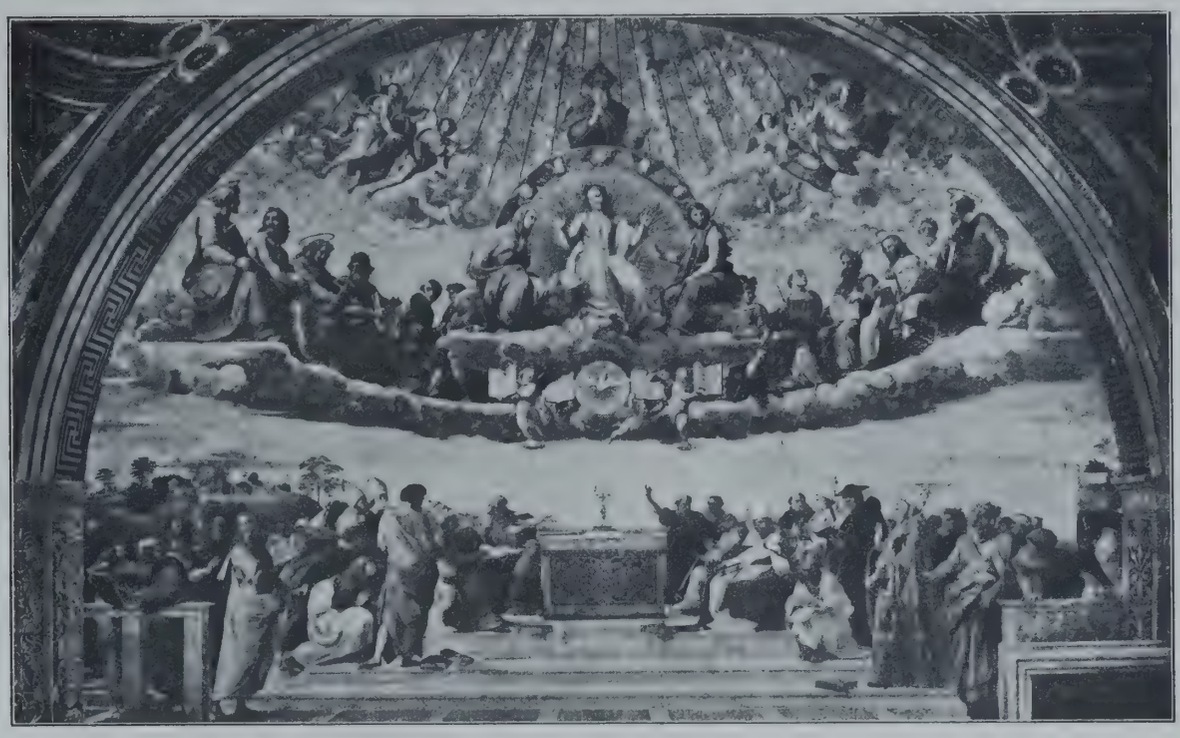

LE TRIOMPHE DE L'ÉGLISE. (Dispute du Saint-Sacrement.) (Phot. Anderson.)

LE TRIOMPHE DE LA PHILOSOPHIE. (L'École d'Athènes.) (Phot. Anderson.)

de la France, le concile pourrait sans doute prolonger son semblant d'existence. C'est là, en effet, qu'eut lieu la IVe session, le 4 janvier 1512 seulement, alors que les Suisses menaçaient la ville. Les assistants étaient plus nombreux qu'à Pise. Le procurateur général de l'ordre des Prémontrés exposa sans réticence les désordres de l'Église et en réclama la suppression ; trente jours furent accordés au pape pour se soumettre aux décisions du concile.

La Ve session fut tenue le 11 février 1512 ; le décret du concile de Constance, défendant aux princes et aux villes de maltraiter ceux qui se rendaient à un concile, fut renouvelé. La VIe session eut lieu le 24 mars ; un docteur en Sorbonne cita en termes formels Jules II à comparaître et demanda sa condamnation comme contumax ; un décret fut voté, imposant une vie exemplaire aux membres du clergé. La VIIe session (19 avril) fut consacrée à la constatation de la non-comparution du pape, qui, par trois fois, fut appelé à se défendre et menacé d'être suspendu de l'administration de l'Église, que le concile assurerait. Dans la VIIIe session, tenue le surlendemain, l'évêque de Maguelonne, Pierre Pellissier, ayant dit la messe, le décret suspendant le pape fut lu ; il y était déclaré auteur de schisme, endurci et incorrigible et, comme tel, passible des peines prononcées par les conciles de Bâle et de Constance et suspendu de l'administration pontificale [1]. Ce fut la dernière séance du concile. Les Pères, entraînés dans la retraite des troupes françaises, se réunirent encore quelques fois à Suse, puis à Lyon, où le concile cessa d'exister par la dispersion de ses membres.

Jules II législateur.

Les préoccupations qui l'assaillaient n'empêchaient pas Jules II de s'inquiéter de l'administration de la ville. A Rome, comme ailleurs, de nombreuses juridictions empiétaient les unes sur les autres et se contrecarraient. Les juridictions municipales et ecclésiastiques, celles du sénateur, des consuls corporatifs, du tribunal de la Rota, du gouverneur, jouissaient de compétences souvent superposées et contradictoires. Des siècles de gouvernement bicéphale (peuple et pape) avaient créé des droits multiples, qu'une grande jalousie réciproque de la part de ceux qui les exerçaient rendaient difficiles à concilier. Les Romains n'avaient pas « un juge, mais une infinité de juges », dit le proême de la bulle du 28 mars 1512.

A la requête des trois conservateurs et du prieur des caporioni [2], Jules II entreprit de délimiter des divers « forums », comme l'avaient essayé sans y parvenir Sixte IV et plusieurs de ses prédécesseurs [3].

1. « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, le Sacré Concile général représentant l'Église universelle, assemblé à Pise au nom du Saint-Esprit et transféré à Milan, décrète : le pape a encouru les peines portées dans les saints décrets des conciles de Constance et de Bâle, et nous prononçons qu'il soit suspendu de toute administration pontificale qui est dévolue de plein droit au présent concile. »

2. *Capitula declaratoria jurisdictionum Curiarum Urbis*, 12 juillet 1473. Fenzonio, p. 669.

3. Les statuts de 1469 traitent longuement de la question des forums.

Voir notre *Histoire de Rome de 1354 à 1471*, p. 160, et *Les Institutions Communales de Rome*, ch. IX.

La bulle *Decet Romanum Pontificem* (28 mars 1512) déclarait que, pour mettre un terme à l'enchevêtrement des juridictions et empêcher les plaideurs de fuir les tribunaux par lassitude et crainte de la dépense, et les juges d'expédier les affaires trop hâtivement par esprit de concurrence, une nouvelle organisation serait établie. Tous les habitants de Rome relèveraient désormais uniquement du Capitole, à moins qu'ils ne fussent changeurs, commerçants attachés à la Curie (les Curiaux) [1], familiers des cardinaux, officiers de la Curie, représentants de princes ou de communautés.... On voit que les chances de conflits entre les différentes juridictions demeuraient encore nombreuses. En ce qui concernait les actes de violence, les coupables étaient justiciables des magistrats urbains ou du vicaire. Le gouverneur, qui était le premier personnage de la ville et avait rang aussitôt après les cardinaux [2], se vit confirmer dans son droit de juger et de sévir lui-même pour maintenir la tranquillité d'accord avec les *pacieri* [3], sans suivre les formes de la justice ; il jugeait les affaires criminelles importantes et devait visiter les prisons et empêcher les magistrats capitolins d'excéder leurs pouvoirs.

Le pape instituait un capitaine des appels qui devait, ce semble, remplir le même office que jadis le capitaine du peuple [4]. Il confirme la défense faite par Sixte IV au vice-camérier d'avoir un tribunal particulier, mais celui-ci reçoit pour mission d'expliquer aux plaignants à quelle juridiction ils doivent s'adresser et de prêter main-forte aux juges, et surtout aux *pacieri*. Il peut aussi trancher de sa propre autorité, et sans s'astreindre aux formes habituelles de la justice, les différends relatifs aux salaires. Toutefois, quoique clerc, il ne pouvait user des châtiments spirituels, lancer l'excommunication. Les magistrats capitolins étaient tous soumis au syndicat, c'est-à-dire qu'à l'expiration de leur charge ils devaient comparaître devant une commission qui recevait les plaintes de ceux qui avaient des griefs contre eux à l'occasion de l'exercice de leur charge, les examinait et jugeait de leur valeur. Le magistrat contre lequel des plaintes justifiées étaient relevées payait de lourdes amendes [5].

Le pape, qui tenait apparemment à se rendre favorable le peuple romain en vue du prochain concile, rétablit (28 mars 1512) la suprématie de ses conservateurs et de ses magistrats en général, sur la ville de Tivoli [6]. La rivalité des deux villes remontait à bien des siècles; longtemps elles combattirent à armes égales, tant la population de Rome se trouvait réduite. Rome l'emporta et put exercer des droits de domination sur sa voisine.

1. *Romanam Curiam sequentes.* Ce titre était un privilège conférant certaines immunités que le Saint-Siège accordait à ceux qui, marchands, changeurs ou autres, lui avaient rendu service. Cf. Edouard Jordan, *De Mercatoribus Camerae Apostolicae saeculo XIII*, Rennes, 1909.

2. Moroni, *Diz.*, vol. XXXI, p. 305. — Lunadoro, *Relatione della Corte di Roma*, Venise, 1664, p. 155. — J. A. (Jean Aymon), *Tableau de la Cour de Rome*, La Haye, 1707. « Le gouverneur de Rome a le pas sur tous les autres prélats et même sur les patriarches.... »

3. Sur les attributions des *pacieri*, voir les *Institutions communales de Rome*, Paris, 1901. Au temps de Jules II, les deux *pacieri*, dont les statuts de 1469 ne font pas mention, mais qui existaient néanmoins auparavant, exerçaient de façon régulière leurs fonctions ; ils recevaient 100 florins d'or par an prélevés sur la gabelle des études (Rome, *Archiv. di Stato, Mandati*, 1500-1513).

4. Les Statuts de 1469 précisaient ses pouvoirs dans une série d'articles qui forment une sorte de code particulier (liv. I). Ceux de 1363 font déjà mention de lui (liv. III, art. 3, 4, 5). Les Statuts de 1580 déterminent le mode de son élection (liv. I, art. V).

5. Dumesnil, *Jules II*, Appendice 1.

6. Bulle *Si nostrarum civitatum.*

Les pouvoirs des conservateurs dans cette ville étaient surtout relatifs aux corporations, à l'approvisionnement et à certaines taxes ; Paul II ainsi qu'Alexandre VI les avaient reconnus, mais le cardinal Isvaglies, qui venait de mourir, en s'instituant de sa propre autorité le protecteur de la ville, avait peu à peu usurpé leurs droits ; c'est pourquoi ils étaient venus, accompagnés du prieur des caporioni, demander au pape de les leur restituer.

Le 15 avril suivant (1512), Jules II, reconnaissant que, malgré la précédente bulle, la complication des juridictions entravait la justice, que les plaignants étaient souvent « amenés au désespoir » et poussés à agir par eux-mêmes, d'où résultaient « des meurtres et des dommages graves », que l'agriculture en souffrait et que le coût de la vie en était augmenté, affirma de nouveau dans la bulle *Ex querelis nostri* [1] sa volonté d'empêcher que les causes qui ressortissaient au forum capitolin en fussent détournées ; il recommande au cardinal Leonardo Grosso della Rovere, « celui qui régit la Chancellerie », et à tous ceux à qui appartient le droit de juger, d'accepter d'intervenir dans des procès engagés devant les magistrats du peuple.

Le 27 avril 1512, nouvelle décision en faveur du peuple [2] ; le pape statue que l'excédent de l'impôt sur les vins étrangers, qui était de 6 deniers par livre de la Chambre et qui servait à payer les professeurs de l'Université, à en entretenir les locaux et à bâtir des maisons pour les étudiants [3], sera désormais uniquement consacré à réparer les brèches du mur d'enceinte, à embellir la fontaine Trevi, à payer les frais de la fête commémorant la fondation de la ville [4] « et à d'autres objets utiles à la ville ».

Michel-Ange et Raphael. — La Sixtine et le Vatican.

En même temps, Jules II veillait à l'achèvement des travaux entrepris par lui surtout au Vatican. Michel-Ange le secondait, car il s'était résigné à quitter le ciseau pour le pinceau et à entreprendre le plafond de la Sixtine [5].

Aussitôt après avoir quitté Bologne, il s'était rendu à Florence, où l'appelaient quelques œuvres inachevées mais la pensée du magnifique tombeau à élever au pape lui tenait à cœur ; il brûlait de retourner à Rome pour l'achever. Le pape, au contraire, s'en détachait de plus en plus et souhaitait lui voir décorer la voûte de la « Grande Chapelle ».

Quand Michel-Ange arriva, à la fin du mois de mars 1508, il trouva que Bramante avait préparé, sur l'ordre de Jules II, un échafaudage, un « pont » pour qu'il pût se mettre tout de suite à l'ouvrage. A la vue de cette charpente, Michel-Ange entra en fureur. Bramante l'avait suspendu au plafond par des cordes passées au travers

1. Fenzonio, p. 673.
2. Bulle *Etsi ex debito*. Fenzonio, p. 646.
3. C'est pourquoi on appelait cette taxe la Gabelle des Études.
4. « Qu'on appelle la fête des Palilia », dit le pape. Cette fête se confondait, ce semble, avec les jeux agonaux qui avaient lieu au printemps.
5. G. Sortais, *Jules II et Michel-Ange*, dans *Etudes*, 1907, p. 687-802. — Vasari. — Condivi....

de la toiture. Il demanda comment, le travail fini et l'échafaudage enlevé, on boucherait les trous, et obtint du pape qu'on le laissât s'installer à sa guise. Ses concurrents trouvèrent, quand elle fut achevée, son invention si excellente, dit-il, qu'ils furent unanimes à adopter son système.

Jules II se montra généreux, selon sa coutume, envers l'artiste ; il lui promit 15 000 ducats, conformément à ce que Sangallo lui conseillait ; seulement, le trésor étant épuisé, les paiements tardaient ; plus d'une fois, Michel-Ange dut réclamer ; il alla même à Bologne et jusque sous les murs de la Mirandole [1] pour obtenir quelque argent. A cette époque, comme il l'écrit, il vivait surtout « de la sépulture », c'est-à-dire des sommes qu'il avait reçues pour cet ouvrage.

Sa première conception avait été de représenter les douze apôtres dans les lunettes et de remplir les espaces vides avec des ornements, des arabesques, comme c'était la coutume. Il se rendit bien vite compte que cette décoration serait « pauvre ». « Pourquoi pauvre, lui demanda le pape? — Parce que les apôtres étaient très pauvres », lui répondit-il. Jules II approuva le plan nouveau que lui proposa Michel-Ange et qui est celui qu'il réalisa.

L'œuvre gigantesque fut commencée le 8 mai 1508. Avec le soin méticuleux qu'il mettait à tous les détails, Michel-Ange se procurait ses couleurs dans les meilleurs lieux d'origine ; par exemple, les bleus à Florence. Jules II suivait attentivement les progrès de l'œuvre ; il devait souvent rendre courage à l'artiste, qui passa par des accès de désespoir profonds, surtout pendant qu'il peignait *le Déluge* ; plus tard, il écrira qu'il aurait été mieux inspiré en devenant marchand d'allumettes ; qu'on peignait non avec les mains, mais avec la cervelle, et qu'on la lui cassait [2]. Des querelles éclataient. Jules II s'emportait à lui dire : « As-tu donc envie que je te fasse jeter en bas de ton estrade? » Les cardinaux se lamentaient, parce que, lorsqu'ils se rendaient à la chapelle, ils en revenaient couverts de poussière.

Les visites trop fréquentes du pape excédaient Michel-Ange. Un jour, il imagina de laisser tomber des planches au moment où il entrait, afin qu'il crût que tout l'échafaudage allait s'effondrer sur lui.

En juillet 1512, l'œuvre n'était pas achevée, bien que Michel-Ange y eût travaillé sans relâche ; le 24, il écrivait à son frère qu'il était anéanti, malade. On a de lui un sonnet où il dépeint son état et ses souffrances.

A Giovanni de Pistoia.

Je me suis donné un goitre dans cet effort
Comme on donne l'eau aux chats de Lombardie
Ou de tout autre pays que ce soit,
De telle sorte que mon ventre touche mon menton.

1. Où il souffrit beaucoup des intempéries, écrit Vasari.

2. Milanesi, p. 488.

Ma barbe pointe vers le ciel, et je sens ma mémoire
Sous mon crâne, mon buste fait la harpe,
Mon pinceau sur mon visage cependant
Produit, en dégouttant, une riche mosaïque.

Mes reins sont remontés dans mes côtes
Et, en revanche, j'ai une gibbosité énorme par derrière.
Je marche au hasard sans y voir.

Par devant, ma peau s'allonge,
Quand je me courbe, elle se raccourcit par derrière
Et je me tends comme un arc syrien... [1].

Une illustration commente ce sonnet dans le manuscrit de Michel-Ange ; on l'y voit couché sur le dos, dans son échafaudage, et peignant la voûte de couleurs qui dégouttent sur lui.

Au commencement, il avait appelé à Rome pour le seconder plusieurs artistes habiles dans l'art de la peinture à fresque, des *frescanti*, Granacci, un ami d'enfance, Bugiardini, Jacobo di Sandro, Indaco, Agnolo di Donino, Aristotile ; mais, en janvier 1509, il les congédia et continua à travailler seul. Tout au plus garda-t-il auprès de lui des aides pour lui broyer les couleurs, lui préparer l'enduit et faire certains travaux secondaires [2]. Le pape le harcelait ; il aurait voulu voir achevée en un tournemain cette œuvre dont l'ampleur, la variété et l'unité stupéfient, et qui aurait demandé une vie à tout autre que Michel-Ange. Peut-être fut-ce avec intention qu'il cessa de lui donner des allocations en lui disant qu'il ne serait payé qu'après achèvement complet [3]. Le 18 septembre 1512, Michel-Ange écrivait qu'il n'avait plus un baiocco et devait aller nu-pieds ! C'est pourquoi il faisait diligence. Le 24 juillet 1512, il écrivait à Buonarroto : « Je n'ai pas un instant à moi, il est nuit, et, si j'en avais le temps, je ne pourrais te répondre parce que je ne vois pas la fin de mes occupations. » Mais, le 1er octobre, il informait son frère que la chapelle « qu'il peignait » était achevée.

A la vérité, Jules II avait pu entrevoir l'œuvre la veille de l'Assomption de l'année précédente (1511). La chapelle Sixtine étant vouée à l'Assomption, on y célébra ce jour-là une messe solennelle en vue de laquelle une partie des échafaudages furent enlevés. Il y avait un peu plus de trente ans qu'à pareil jour Sixte IV avait inauguré la chapelle.

1. *Le Rime di Michelangelo Buonarroti*, éd. Cesare Guasti, Florence, 1863, p. 158. Certains passages de cette pièce sont d'une grande crudité qui a été atténuée ; d'autres, d'une intelligence difficile, tels que les lignes 5 et 6. « Ma mémoire » semble signifier « la base du crâne », où l'on localisait cette faculté. Cf. *Lettere*, éd. Milanesi, et Gaye, *Carteggio inedito*, Florence, 1840. — Cf. Steinmann, *Die Sixtinische Kapelle*, vol. II, Munich, 1905. Pendant quelques mois, la vue de Michel-Ange fut troublée, il eut du strabisme et ne pouvait voir les objets qui étaient à terre.

2. Julian Klaczko, *Jules II*, chap. XIV, p. 329, n. 330.

3. Des versements assez nombreux lui avaient été faits :

10 mai 1508	500 ducats.
15 septembre 1509	350 —
26 octobre 1510	500 —
11 janvier 1511	500 —
1er octobre 1511	400 —
Antérieurement au 15 mai 1512	2 000 —
Total	4 250 ducats.

Les derniers 2 000 ducats sur les instances de Bernardo Dovizi, le futur cardinal Bibiena. Vasari dit que Michel-Ange reçut 500 ducats à la suite d'une discussion orageuse avec le pape.

Pendant son rapide séjour à Rome (juillet 1512), le duc de Ferrare fut admis à monter auprès de Michel-Ange et put contempler de près les fresques ; elles l'enchantèrent au point qu'il commanda sur-le-champ un tableau au peintre.

La véritable inauguration eut lieu la veille de la Toussaint (1512) ; le pape se rendit en costume de cérémonie à la chapelle vers le soir, « aussi bien pour y voir le plafond que pour y entendre la messe »; le lendemain, la foule fut admise à contempler les fresques, la presse fut telle que l'on eut grand mal à entrer et à sortir [1].

Pendant que Michel-Ange travaillait à la décoration de la Sixtine, Raphaël, tout à côté, couvrait de fresques les « Chambres » [2].

Raphaël était arrivé à Rome vers la fin du mois de septembre 1508, attiré sans doute par l'exemple de ses compatriotes urbinates, Bramante, Bembo, Bibiena, Lodovico di Canossa, dont la situation s'accroissait chaque jour [3]; il était jeune, âgé de vingt-cinq ans, dans le plein développement de son talent; il avait tant de hâte de se rendre à Rome qu'il ne se donna même pas le temps d'achever *la Belle Jardinière*, destinée à un gentilhomme de Sienne, et chargea son ami Ridolfo Ghirlandajo de peindre la draperie bleue de la Vierge.

Bramante, qui était quelque peu son parent et fort ami du Pérugin son maître, le présenta à Jules II. Nombre de peintres, la plupart de haute valeur, travaillaient alors au Vatican, sous la direction autoritaire et impatiente du pape, à décorer les appartements dans lesquels il comptait désormais résider [4]. A la fin de l'année 1507, le 26 novembre, jour anniversaire de son couronnement, il avait quitté, pour s'y installer, les appartements Borgia, dont les fresques lui rappelaient sans cesse un souvenir abhorré [5].

Nicolas V, dont Jules II se proposait en plus d'un point de réaliser les projets, avait jadis entrepris d'en faire le digne logement d'un pape. Sur son ordre, quand le jubilé de 1450 eut rempli les caisses pontificales, Benozzo Gozzoli et Fra Angelico travaillèrent à peindre à fresque les parois de quelques-unes des pièces. La chapelle dite de Nicolas V, qui existe encore presque intacte, est de cette époque [6]. Jules II avait chargé le Pérugin, le Sodoma, le Pinturicchio, Peruzzi, Luca Signorelli de parachever l'œuvre entreprise au siècle précédent [7]. Le Sodoma s'occupait de la décoration du plafond de la salle dite de la Signature [8]. Raphaël, outre la recommandation de Bramante, avait été désigné au pape

1. Paris de Grassi, Bibl. Nat. Ms. Lat., 5165, vol. II, p. 584.

2. Muntz, *Raphaël*. — Vilhelm Wanscher, professeur à Copenhague, *Raffaello*, Londres, 1926. — Pastor, vol. III, p. 819. — Cavalcaselle, *Raffaello*, Florence, 1884. — Geymuller, *Raffaello*, Milan, 1884. — P. Visconti, *Città e Famiglie Nobili... dello Stato Pontificio*, Rome, 1847, vol. II, p. 472.

3. Bibiena et Bembo étaient un peu plus âgés que Raphaël (nés en 1470). Raphaël était né en 1483; Bramante était plus âgé, il était de 1444. Le portrait de Raphaël par lui-même est de 1506.

4. Les *Stanze*, situées précisément au-dessus.

5. P. de Grassi, éd. Döllinger, p. 383.

6. Jules II la fit orner de marbres, de peintures et d'une porte magnifiquement décorée.

7. En 1509 un certain Lorenzo travaillait « dans une Chambre proche de la Bibliothèque »; il recevait, le 8 mars 1510, 100 ducats. Muntz, Ms. p. 427. Crowe et Cavalcaselle, *Raffaello*, trad. ital. Florence, 1890, vol. II, p. 11, citent d'après les archives vaticanes un Lorenzo Lotto comme ayant reçu à cette époque une somme de 100 ducats. Ce Lotto ne semble pas être le peintre connu, car il était Vénitien et celui-ci est qualifié de Trévisan.

8. Vasari cite comme travaillant dans les Chambres : Pietro della Francesca, Luca da Cortona, don Bartolomeo della Gatta, l'abbé S. Clemente d'Arezzo et Bramantino de Milan qui avait peint des figures d'après nature.

par son neveu, Francesco Maria della Rovere, et surtout par ses œuvres nombreuses; il lui confia donc l'ornementation de quatre des pièces de son nouveau logement ; elles sont inégales, irrégulières, mal éclairées ; les portes et les fenêtres devaient fatalement couper de façon fâcheuse les motifs qu'imaginerait Raphaël. Il se mit à l'ouvrage, et ses essais montrèrent dès l'abord une telle supériorité que le Pérugin, d'ailleurs vieilli, abandonna son travail et se retira à Pérouse sa patrie [1], le Pinturicchio gagna Sienne, le Sodoma cessa de travailler [2]. Une partie des fresques déjà exécutées furent recouvertes. En remplacement des maîtres qui se virent ainsi écartés, Raphaël s'entoura d'un essaim de jeunes collaborateurs dont il pouvait disposer à son gré ; quelques-uns avaient des spécialités ; Giovanni da Udine était plus particulièrement chargé de peindre des instruments de musique et les masques [3]. Pour les fresques de la chambre d'Héliodore, Raphaël se fit aider par Jules Romain.

Raphaël avait une connaissance suffisamment approfondie de la théologie et de l'antiquité pour interpréter de lui-même les sujets qu'il se proposait d'exécuter ; néanmoins, il ne fut pas sans rechercher, en ce qui concernait les personnages et les traditions classiques, les conseils des humanistes, dont la plupart étaient ses amis, Sadoleto, Beroaldo, Inghirami.... On a aussi avancé qu'il s'était inspiré des Triomphes de Pétrarque ; ce fut, en tout cas, de façon bien lointaine.

La plus fameuse des salles qu'il décora est celle dite de la Signature, parce qu'elle servait vraisemblablement à Jules II pour y donner les innombrables signatures que la nécessité et la routine exigent de tout chef d'État [4]. Le caractère de la pièce est marqué par les sujets que représenta Raphaël sur les indications du pape : Théologie, Philosophie, Poésie, Jurisprudence ; le Droit civil triomphe avec Justinien, le Droit canonique avec Grégoire IX [5].

Raphaël se plaisait à faire figurer dans ses compositions, suivant la mode du jour, des personnes marquantes ; il s'est peint lui-même dans *l'École d'Athènes* à l'extrême droite, mais discrètement, à peine visible, avec le Pérugin à ses côtés ; dans cette même fresque, il a figuré Bramante et peut-être bien quelques autres de ses contemporains : le jeune fils d'Isabella d'Este, l'otage Federico, les cardinaux Farnèse et Médicis, deux futurs papes, et le neveu de Jules II, Francesco Maria. Mais le nombre et la diversité de ces identifications montrent ce qu'elles ont d'hypothétique. Pour le pape, Raphaël a sûrement donné ses traits à plus d'une de ses figures ; c'est lui qui, les traits fatigués, avec l'aspect d'un vieillard, est Grégoire IX rendant les Décrétales [6] ; c'est lui qu'on voit, rajeuni et enorgueilli par le succès, dans la fresque d'*Héliodore chassé du Temple de Jérusalem*, vêtu d'une aube blanche et d'un camail rouge doublé d'hermine, la tête coiffée d'un bonnet rouge, avec une opulente barbe blanche ; c'est lui qui, dans *la Messe de Bolsène*, couvert d'une longue robe de laine d'un blanc jaunâtre, une aumusse rouge

1. Où il mourut en 1524.
2. En 1508, il reçoit encore 50 ducats. MUNTZ, *Raphaël*.
3. Il était venu à Rome attiré par la renommée de Raphaël. CAVALCASELLE et CROWE, *Raffaello*, Florence, 1884-1891.
4. Voir à la fin de la Bibliographie l'addition relative à l'ouvrage de M. Coppier.
5. Voir pl. XXV.
6. Voir pl. XXVI.

doublée d'hermine jetée sur les épaules par-dessus le rochet, domine la scène, car l'officiant tient les yeux baissés et, lui, lève hardiment la tête [1].

On ne sait ce que fut payé à Raphaël son travail ; ce n'est que par induction que le chiffre de 1 200 ducats a été proposé. A la mort de Jules II, il n'avait pas achevé son œuvre [2].

Le portrait du pape, dont l'original, donné par lui à l'église S. Maria del Popolo, devint ensuite la propriété des Médicis on ne sait dans quelles conditions et se trouve au palais Pitti, fut peint par Raphaël pendant qu'il était en plein labeur des fresques [3] ; des copies, dont une ou deux faites sans doute sous ses yeux et retouchées par lui, font l'ornement et l'orgueil de plusieurs musées et collections particulières [4] ; Jules II n'y apparaît pas « formidable » comme à Vasari qui subissait l'influence de ceux qui avaient connu le pape, mais recueilli, méditatif et résolu à la fois, comme il sied à un souverain à la fois temporel et spirituel, qui sent le poids des intérêts considérables dont il a la charge, ayant beaucoup souffert et peut-être médité, sachant que le monde après lui, et par lui, ne sera plus tout à fait le même.

Sans doute Raphaël a-t-il cru devoir représenter le pasteur d'hommes plutôt que le conducteur d'armées.

1. Il est un écrivain (Goncourt) qui a dit que nul objet au monde n'est l'occasion d'autant de sottises et de sornettes qu'un tableau ; on en demeure convaincu en parcourant le fatras de jugements, hypothèses, interprétations et censures qui ont été imaginés au sujet de ces fresques. Elles sont très belles, peut-être le chef-d'œuvre, qui n'aura point de second, de la peinture ; en les contemplant, on se sent en face de la beauté absolue. Ne convient-il pas d'en goûter la splendeur en toute sincérité et, si j'ose dire, en toute innocence, sans s'embarrasser de cet appareil critique qui ne saurait qu'atténuer l'effet presque poignant qu'elles produisent non pas à la première fois qu'on se trouve en leur présence, mais lorsque les années ont familiarisé les yeux à leurs beautés et l'esprit à leur intelligence?

2. Parmi les bombardiers du château Saint-Ange qui recevaient 8 ducats par mois, l'un était le père de Raphaël, Santi, l'autre Caravaggio. Mand. Camer 1500, 1503, fol. 35.

3. Le pape a toute sa barbe dans ce portrait ; il est donc postérieur à son retour à Rome, c'est-à-dire à la fin de juin 1511 et à la maladie qu'il eut tout de suite après, au mois d'août et antérieur à l'année 1512 où il se fit raser.

4. Burchard, nouv. édit., vol. II, p. 411, n. — Gruyer, *Raphaël*, vol. I, p. 257.

La bulle investissant de nouveau Gaetani de sa seigneurie de Sermoneta est ornée d'une miniature représentant le pape. Voir Gregorovius, vol. IV, p. 413, n. 57. Le pape y est glabre.

CHAPITRE VIII

REVERS ET SUCCÈS

Préliminaires de la bataille de Ravenne.

Depuis quelque temps, Jules II faisait argent de tout, engageait ses joyaux et vidait ses caisses afin d'équiper le plus d'hommes possible, car il sentait que la partie était sérieusement engagée et que le moment décisif approchait ; il avait même vendu ou fondu une partie de son argenterie [1].

Les armées espagnoles, commandées par don Ramon II de Cardona [2], vice-roi de Naples, et celles de Venise, commandées par Giampaolo Baglioni, s'étaient jointes aux armées pontificales; Giovanni de Médicis, qui, l'année suivante (1513), allait être pape, accompagnait le camp en qualité de légat. Le but des alliés était de reprendre Bologne et de s'emparer enfin de Ferrare.

Jules II redoublait ses efforts pour décider le roi d'Angleterre à entrer activement dans la coalition ; il lui proposait maintenant non plus la Guyenne, mais tout le royaume [3] et, même après Ravenne, il lui mandait qu'il comptait bientôt le couronner à Paris roi de France [4].

A son habitude, l'empereur manquait d'argent et flottait, incertain ; il proposait bien

1. Guicciardini. Bembo. Sanuto. Giovan. Pietro Cagnola. Giovanni Andrea Prato et Giovan. Marco Burigozzo, *Cronache Milanese*, dans *Archivio Stor. Ital.*, Florence, 1842. — Maestro Ambrogio da Paullo, *Cronaca Milanese*, dans *Miscellanea di Storia Italiana*, vol. XIII, Turin, 1871. — Girolamo Morone, *Lettere e Orazioni*, dans *Miscellanea di Storia Italiana*, vol. II, 1863. — Pelissier, Leon G., *Documents pour l'Histoire de la domination française dans le Milanais* (1499-1513), Toulouse, 1891. — Cf. Marco Guazzo, *Cronica*, Venise, 1553.

2. Urbino avait été écarté. Il avait beau signer : « Celui qui n'a jamais fait et ne fera jamais chose peu honorable », Jules II le tenait en méfiance. Andrea, duc de Termini qui était mort au début de la campagne, le 11 décembre 1511, n'avait pas été remplacé.

3. Bulle du 20 mars 1512 (Brit. Museum, 69004 dd. 3 [2]). D'ailleurs, dès le 13 novembre 1511, le roi Henri VIII avait déclaré qu'il adhérait à la Ligue. Sanuto, vol. XIV, col. 244, donne le texte de ce document.

4. Il y avait aussi une autre combinaison, un partage de la France : on aurait donné la Normandie, la Picardie, la Bretagne à l'Angleterre, Paris au Saint-Siège, Lyon et le Dauphiné aux Suisses, la Champagne à l'empereur.

à Louis XII de prendre sur lui tous les frais de la campagne, mais il lui empruntait 50 000 ducats en lui remettant Legnano en gage.

Plus hardis, et surtout mieux à même d'entrer en guerre, les Vénitiens d'une part, les Suisses de l'autre, avaient envahi le territoire milanais. Ceux-ci, mécontents du refus de Louis XII de continuer et d'augmenter les subsides qu'il leur donnait [1] et sollicités par Schinner au nom du pape, s'étaient décidés à répondre à l'appel des citoyens du canton de Schwitz qui prenaient la tête du mouvement. Malgré la neige qui obstruait le col du Saint-Gothard, ils descendirent, au nombre de 10 000, dans la plaine du Milanais. Le 9 décembre, ils étaient à Varese.

Heureusement, Gaston de Foix, que l'on désignait par son titre de duc de Nemours, commandait les troupes françaises ; il était neveu du roi par sa mère Marie de France, fille de Charles d'Orléans ; toutefois, ses capacités militaires, sa valeur et aussi sa haine des Albret l'avaient désigné au roi autant que sa parenté. Comme il était tout jeune, car il n'avait que vingt-deux ans, Bohier, général des finances de Normandie, lui avait été adjoint pour surveiller à la dépense. Dans plus d'une occasion, il paralysa l'initiative de l'impétueux général.

Gaston de Foix laissa les bandes suisses arriver jusque sous les murs de Milan où il avait concentré ses forces, et leur coupa les vivres grâce à sa cavalerie légère. Les Suisses, qui n'étaient pas en état de s'attaquer aux solides murailles de la ville, se bornèrent à piller tout le pays autour de Monza et, le cinquième jour, se retirèrent ; le cardinal Schinner faillit payer cher les conseils qu'il leur avait donnés. Plus d'une fois, Chaumont en avait usé de même à leur égard mais en payant leur retraite de 5 000 écus, ce que Fleuranges appelle une « bataille d'écus au soleil ».

La seconde tentative des alliés ne fut pas plus heureuse ; ils se portèrent sur Bologne, que défendaient les Bentivoglio (janvier 1512) [2] ; Gaston de Foix, bien que son armée fût inférieure en nombre à l'armée adverse, qui comptait 8 000 fantassins, 1 000 hommes d'armes, 1 500 génétaires (cavaliers espagnols) et 25 canons, marcha vers Bologne, ralliant sur son chemin les 2 000 hommes du duc de Ferrare. Les alliés campaient au sud de la ville, sur le mont S. Michele in Bosco, d'où on la découvre tout entière ; déjà, le 26 janvier 1512, une brèche avait été pratiquée dans la muraille et les soldats alliés criaient : « Ville gagnée » quand une contre-attaque les refoula [3]. D'ailleurs, les généraux ne s'accordaient pas ; le duc d'Urbino supportait mal d'être sous les ordres de don Ramon ; Prospero et Fabrizio Colonna prétendaient au commandement suprême, de façon que, pour mettre fin à ces compétitions, le pape conféra à son légat, le cardinal de Médicis, la haute direction des opérations. Mais Médicis n'entendait rien aux choses de la guerre et ne

1. Louis XII avait refusé aux Suisses une augmentation de 20 000 livres et s'était exprimé sur leur compte en termes méprisants. Sa politique fut remarquablement malhabile.

2. Le pape écrivait à Bibiena que, si on capturait les Bentivoglio, on devait « *fare ogni supplicio di loro.* » Giovanni Antonio de Stati écrivait au cardinal de Médicis, à la date du 6 janvier (1512), que le pape voulait qu'on fît prisonniers tous les Bentivoglio, hommes et femmes, qu'on s'emparât de tous leurs biens et qu'on procédât contre eux « en toute rigueur ». (*Carte Strozziane.*)

3. Le bruit s'était propagé dans l'armée qu'un miracle avait eu lieu. Une chapelle minée avait sauté faisant une large brèche, mais elle était retombée intacte au même endroit avec ses défenseurs sains et saufs, et la brèche avait disparu. SISMONDI, vol. XIV p. 167.

désirait qu'une chose : en finir le plus vite possible. Il ordonna des mouvements illogiques dont Gaston de Foix profita ; au cours d'une tempête de neige, le 5 février 1512, il entra dans la ville, avec 20000 hommes, dont il laissa en garnison 4000 et 300 lances [1]. L'ennemi, menacé d'être pris entre deux feux, abandonna alors le siège et fit retraite sur Imola [2]. La ville ainsi dégagée, Gaston de Foix, qui était un tacticien habile et savait l'importance de la rapidité des mouvements, se porta vers le Nord, traversa le Pô à l'improviste, grâce au duc de Ferrare [3], et tomba sur un corps important de mercenaires vénitiens à Valeggio ; il le dispersa et se saisit de cinq pièces d'artillerie (16 février 1512). Cette victoire l'avait amené sous les murs de la ville de Brescia ; elle avait été prise et reprise maintes fois en peu d'années ; dernièrement, les Vénitiens y étaient entrés par surprise [4], ce dont le roi Louis XII avait eu un violent dépit ; il s'était enfermé dans ses appartements avec deux valets de chambre et n'avait voulu parler à personne ; le pape, au contraire, avait éprouvé à cette nouvelle la plus vive satisfaction qu'il eût ressentie, disait-il, depuis son couronnement ; des feux de joie avaient été allumés [5]. Les gens de Brescia, sommés par Gaston, déclarèrent qu'ils se défendraient, et mal leur en prit ; l'assaut fut donné, Bayard se prodigua, et les Français pénétrèrent de vive force [6]. S'ils ne commirent pas toutes les horreurs et les atrocités que leur prêta en Italie la rumeur publique, il est vrai néanmoins que le pillage et « l'occision » y furent grands ; Fleurange estime à 40 000 et Guicciardini plus vraisemblablement à 8 000 le nombre des tués [7].

Ce succès inspira la pensée à Maximilien de se rapprocher des Français et de leur demander des troupes pour reprendre Trévise, le Frioul et Padoue.

Les nouvelles de Romagne étaient graves ; les alliés s'y réunissaient, les Vénitiens y reconstituaient leur armée, les Espagnols recevaient des renforts et les troupes pontificales s'aguerrissaient. Gaston comprit qu'il y avait urgence pour lui à les attaquer sans délai, mais l'inclémence de la saison lui était fort contraire ; par suite des pluies incessantes, les routes devenaient des fondrières, les chevaux s'enfonçaient jusqu'au poitrail dans la boue, les chariots portant les canons s'embourbaient ; partout les torrents grossissaient et les inondations commençaient (fin mars 1512). Les Vénitiens et les Espagnols avaient tout intérêt à refuser le combat et à se retirer, car ils obligeaient ainsi les Français à les poursuivre à travers les plaines détrempées et à s'éloigner de leurs bases ; ils le firent

1. Sanuto, vol. XIII, col. 367 à 460, et Bernardi, *Cron.* — Forlivesi, p. 343.

2. Le 4 mars 1512, le pape écrivait à son légat une lettre amère pour lui reprocher son inaction.

3. Et à la connivence indiscutable du marquis de Mantoue dont les agents firent consolider des ponts et rétablir des routes. A. Luzio, *Isabella*, p. 64. Ceci explique l'étrange lettre du roi qu'on lira plus loin.

4. Le 3 février.

5. Le pape reçut l'annonce de ce succès dans la nuit du 10 au 11 février et ordonna sur-le-champ des réjouissances. Sanuto, vol. XIII, col. 490. Madelin, p. 269. Les Français gardaient le château.

6. Sanuto, vol. XIII, col. 225, 255, 268 ; vol. XIV, col. 8. — C. Calisse, *Civitavecchia*, p. 363.

Dans la gravure pl. XXVII représentant la prise de Brescia (ou de Padoue) et qui est tirée des *Successi Bellici* de De Agostini, on voit un chat suspendu à une perche. La pratique de présenter ainsi aux assaillants un animal dont les contorsions et les cris passaient pour une dérision à leur égard était fort répandue. A Padoue, un des bastions portait le nom de *Gatta* sans doute en souvenir d'une manifestation de ce genre. Voir Antonio Medin, *Due Questioni relativi all'assedio de Padova nel* 1509. Padoue, 1890. — Dom Barbaran, *La Obsidione di Padova nel* 1509, Poème contemporain publié par Antonio Medin. Bologne, 1892.

7. Robert de La Mark, seigneur de Fleurange et de Sedan, chap. XXVIII. « L'assaut, dit Bayard (chap. XLIX), fut âpre, dur et cruel. » Bayard fut blessé « quasi à mort ». Toutefois, peu après il quitta Brescia pour rejoindre l'armée de Gaston en route vers Ravenne.

avec une grande habileté, se repliant d'Imola sur Lugo, de Lugo sur Bagnacavallo et sur Ravenne. Au contraire, le général français était pressé de livrer bataille ; il savait que le roi avait hâte de conclure la paix, car Henri VIII venait de débarquer en Normandie, l'amiral Howard ravageait les côtes de Bretagne, le marquis de Dorset avait abordé dans le Guipuzcoa (8 juin 1511) et, de concert avec le roi Ferdinand, menaçait la Navarre et la Guyenne. Jules II avait été, en février 1512, à Civitavecchia inspecter sa flotte ; il y retourna en mai pour assister à l'arrivée de 4 000 fantassins espagnols et de bon nombre de cavaliers. D'autre part, les vivres manquaient dans l'armée royale. La veille du jour où il livra bataille, Gaston de Foix déclarait à ses lieutenants qu'il n'y avait d'autre alternative que d'attaquer ou de s'en retourner à Bologne, ce qui les couvrirait de honte et serait leur perte certaine.

On était dans les mêmes lieux où, dix siècles auparavant (498), Théodoric et Odoacre s'étaient disputé la possession de l'Italie.

La bataille de Ravenne.

Deux rivières, le Ronco et le Montone, se joignent un peu au sud de Ravenne pour former un petit fleuve (*Fiumi Uniti*) ; les Espagnols s'étaient retranchés de l'autre côté du Ronco, creusant un fossé devant leurs lignes. Après une tentative malheureuse sur la ville (9 avril 1512), Gaston de Foix, la laissant à sa gauche, se dirigea vers les ennemis. Le choc eut lieu le surlendemain 11 avril, jour de Pâques (1512).

Les meilleurs capitaines et les meilleures troupes qui fussent alors se trouvaient en présence. Les soldats du roi étaient 20 000, dont 6 000 Allemands, 8 000 Gascons, 5 000 Français et Italiens, 1 000 archers ; ils étaient commandés par Gaston de Foix, Yves d'Alègre, Lautrec, Bayard, La Palisse, le duc de Ferrare, Federico Gonzaga da Bozzole. Sous les ordres du général espagnol, don Cardona, servaient le marquis de Pescara, Fernando d'Avalos, Fabrizio Colonna son beau-père, Prospero Colonna, Alarcon, Diego de Quinones, Antonio de Leyva ; les Espagnols, la plupart vétérans formés par le « Grand général » Consalvo, unis aux troupes pontificales, étaient plus nombreux que l'armée royale ; ils possédaient vingt pièces de canon ou longues coulevrines, deux cents arquebuses à croc et des chars de guerre armés de pièces de fer tranchantes comme jadis les Perses à la bataille d'Arbelles [1].

Il y avait un légat dans chaque camp ; Giovanni de Médicis représentant Rome et le pape dans le camp italien, Sanseverino représentant Pise et le concile dans le camp

1. Plusieurs témoins ont raconté la bataille : Fabrizio Colonna dans Sanuto, vol. XIV, col. 176. — Francesco Pandolfini, ambassadeur auprès de Gaston de Foix, dans *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, p. 581. — Bayard, *Le Bon Chevalier*. — Cf. Sanuto, vol. XIV, col. 128 à 155 et Guicciardini, vol. II, p. 423. — Tedallini, p. 329. — Balan et Pastor ont donné la nomenclature des récits de la bataille.

Un astrologue allemand avait prédit aux Espagnols leur défaite s'ils livraient bataille avant le 4 avril ; après cette date, ils seraient sûrement vainqueurs (*Archiv. Stat.* Florence, *Carte Strozziane*, 1ª Ser., f. 5, n. 81).

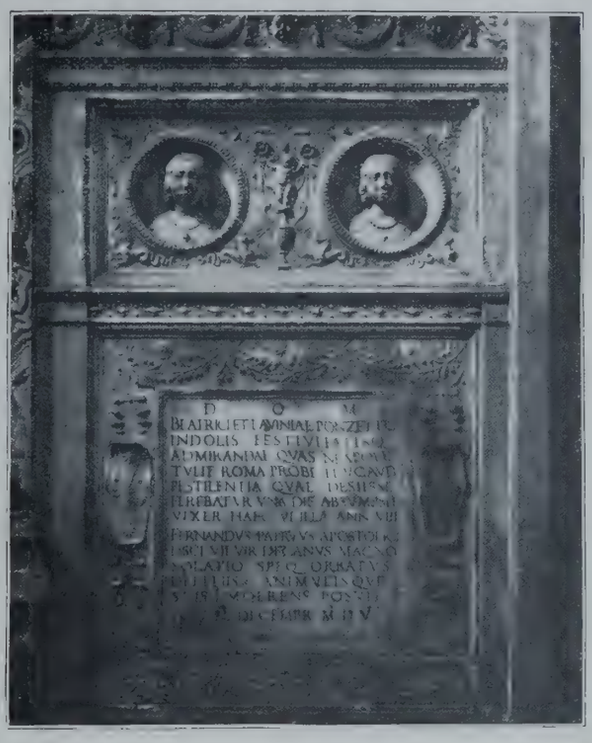

TOMBEAU DES SŒURS PONZETTI, 1505. S. Maria della Pace. (Phot. Moscioni.)

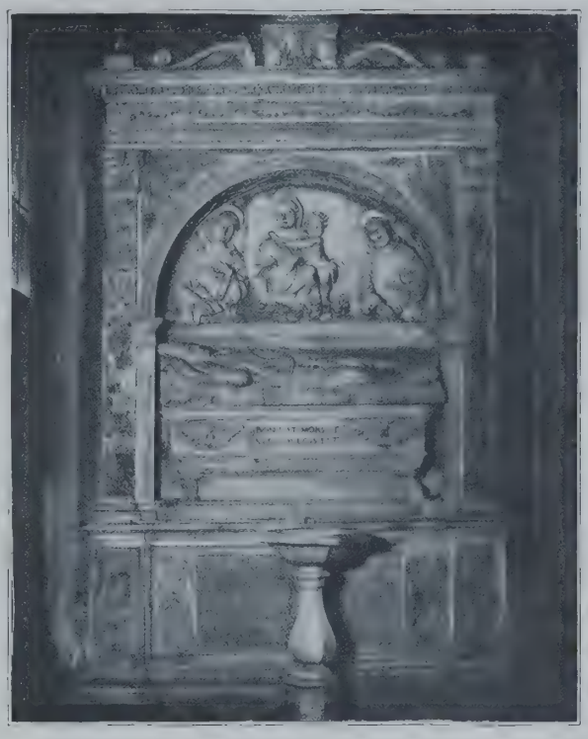

TOMBEAU DE L'ARCHEVÊQUE DE RAGUSE GIULIANO MAFFEI, MORT EN 1510. S. Pietro in Montorio. (Phot. Moscioni.)

STATUE FUNÉRAIRE DE GASTON DE FOIX. Milan. Musée Brera. (Phot. Giraudon.)

français. Le cardinal de Médicis, déjà alourdi et myope, et qui n'était nullement d'humeur guerrière, montait un palefroi blanc et avait des vêtements sacerdotaux ; Sanseverino, au contraire, taillé en athlète, était bardé de fer et avait demandé un vigoureux destrier.

Quand le jour commença de paraître, Gaston de Foix, portant un fort gorgias orné de broderies aux armes de Navarre et de Foix [1], sortit de sa tente avec un groupe de gentilshommes ; le soleil se levait très rouge dans les brumes de l'Adriatique ; Foix en fit la remarque, à quoi quelqu'un répliqua : « Savez-vous bien que c'est à dire, Monseigneur? Il mourra aujourd'hui quelque prince ou grand capitaine ; il faut que ce soit vous ou le vice-roi. » Et le duc de rire.

Des conversations s'engagèrent entre les deux armées. Voyant passer Bayard, un capitaine espagnol lui cria que sa venue valait à l'armée française l'appoint de 2 000 hommes, mais qu'il avait néanmoins beaucoup de joie à le voir et qu'il lui aurait été bien agréable que leurs souverains respectifs ne fussent pas en inimitié afin qu'ils pussent causer ensemble sans gêne. Foix survint. Le capitaine espagnol demanda à Bayard qui était cet officier à qui l'on montrait tant d'égards et, l'ayant appris, lui et ses gens mirent pied à terre et déclarèrent que, « sauf l'honneur et le service du roi leur maître », ils étaient ses serviteurs. Foix proposa alors que, pour épargner une grande effusion de sang, le sort des armées fût décidé en un combat singulier entre lui et le vice-roi. Les Espagnols répondirent que certainement leur général n'accepterait pas, et la bataille commença presque aussitôt.

Les Espagnols avaient placé à leur gauche les gens d'armes appuyés par de l'artillerie, au centre l'infanterie, à droite la cavalerie légère ; Pietro Navarro, un maître dans l'art de la poliorcétique, dirigeait le combat.

Il s'engagea par une longue préparation d'artillerie qui dura près de deux heures à 300 mètres à peine de distance; les Français subirent de lourdes pertes; les Espagnols, qui s'étaient couchés, moins. Ils ne paraissaient pas vouloir sortir de leurs positions. Ce que voyant, Foix, abandonnant l'attaque directe, profita de ce que le Ronco, dont il avait ordonné qu'on taillât les rives en pente douce, était guéable à deux milles en amont, pour faire passer de l'autre côté une partie de ses troupes, qu'il déploya aussitôt en demi-cercle. Les Français avaient été disposés comme les Espagnols, les gens d'armes à l'aile droite soutenus par de l'artillerie; au centre, l'infanterie, Allemands, Italiens, Gascons, Picards; à l'aile gauche, des archers. Pris en écharpe par l'artillerie française, les Espagnols se voyaient décimés sans savoir d'où venaient les coups ; ils criaient : « Nous sommes tués par le Ciel; nous combattons contre des ombres »; les canons du duc de Ferrare causaient des ravages; trente-trois hommes furent fauchés par un seul boulet; en peu de temps, il y eut trois cents morts. Alors, comme l'avait prévu Foix, les Espagnols sortirent de leur immobilité, franchirent leur fossé de protection et se précipitèrent furieusement sur les lignes françaises, qui soutinrent le choc. Toutefois, les Gascons fléchirent quelque peu,

1. « Et avait ledit sieur de Nemours, dit le maréchal de Fleuranges, de coutume pour l'amour de sa mie de ne point porter de harnois fors la chemise depuis le coude en bas jusques au gantelet. »

mais La Palisse fit appel aux lansquenets et aux hommes d'armes qu'Alègre tenait en réserve de l'autre côté de la rivière et qui rétablirent le combat. Le corps à corps commença aux cris de : « Espagne, Saint-Jacques, aux canailles ! » du côté des pontificaux, et de : « France, aux chevaux ! » du côté des soldats du roi, car il fallait empêcher les Espagnols de tuer les montures des chevaliers français en vertu de leur dicton : « Mort le cheval, perdu le chevalier ». Alègre vit tomber son fils; il venait d'en perdre un autre ; fou de désespoir, il se jeta au plus fort de la mêlée pour se faire tuer et périt en effet. Les Espagnols étaient deux fois plus nombreux en ce lieu que les Français, et si animés au combat que, les bras et les jambes rompus, ils cherchaient encore à mordre leurs ennemis. Les archers se servaient de petites cognées pendues à l'arçon de leurs selles, avec lesquelles ils rompaient les armets de leurs adversaires, « ce qui les étonnait merveilleusement ». Un Saxon, dont le capitaine venait d'être tué, s'avança vers le premier rang des fantassins pontificaux et, prenant sa lance des deux mains, l'abattit sur leurs piques qu'ils tenaient horizontales, en sorte que nos soldats purent pénétrer dans leurs rangs ; il fut tué, mais il avait vengé son capitaine.

Peu à peu, les Espagnols lâchèrent pied ; Fabrizio Colonna fut blessé et fait prisonnier [1], de même que le comte Pignatella, le marquis de Pescara [2], le marquis Betonte ; le cardinal Médicis, pris dans un remous, se rendit à Gonzaga da Bozzole ; il aurait été tué si son vieil ennemi Sanseverino n'était intervenu. Pietro Navarro fut pris, Cardona s'enfuit en partie par mer jusqu'à Cesena avec Giulio de Médicis et Antonio de Leyva. La déroute était complète ; les ennemis eurent de 15 000 à 20 000 tués [3], les Français 2 000 et 200 gentilshommes; mais la fleur de la noblesse avait payé de sa vie cette victoire. « Si le roi a gagné la bataille, dit Bayard dans une lettre, je vous jure que les pauvres gentilshommes l'ont bien perdue. » Gaston de Foix, qui s'était prodigué et avait blessé et tué de sa main plusieurs Espagnols, ne sut se ménager. Bayard lui conseilla de laisser à ses capitaines le soin de parachever sa victoire; il n'en fit rien, réclama « son habillement de tête » et, couvert de sang ennemi, suivi de vingt ou trente hommes seulement, se lança dans la mêlée des fuyards. Il fut entouré, assailli ; pour le sauver, Lautrec cria, mais vainement, qu'il était le frère de la reine ; il tomba percé de coups, après s'être défendu avec vaillance [4].

Quelques instants plus tard, Bayard, revenant de la poursuite, rencontra ces mêmes gens qui, déférents, le laissèrent passer au milieu d'eux.

Ainsi s'acheva dans la désolation la victoire de Ravenne, dont Bayard a dit que « jamais on ne vit une bataille si cruelle, si furieuse, ni mieux combattue de toutes deux parties ». Elle avait duré de huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi, cour-

1. Le duc Alfonso s'entremit en sa faveur et se fit son protecteur. Grâce à lui Fabrizio recouvra promptement la liberté sans rançon. TEDALLINI, p. 334, lig. 17.

2. Le mari de Vittorio Colonna qui, dans deux vers célèbres, dit qu'à sa prière il lui montra « ses nobles blessures » dont l'une, d'après le correspondant d'Isabella d'Este, ne prouvait guère cependant son courage.

3. SANUTO, vol. XIV, col. 93. Le Loyal Serviteur estime à 8 000 hommes les pertes de l'armée pontificale « Avec moins d'hommes et d'argent, dit avec quelque exagération Raynaldus, on aurait pu détruire la puissance musulmane. »

4. Les Français commandèrent une pierre tombale pour la sépulture de Gaston de Foix, mais leur expulsion d'Italie en empêcha l'achèvement complet ; elle se voit au musée Brera, à Milan. Pl. XXVIII.

toise et féroce, sanglante et vaine. Les Français et les Allemands, qui manquaient de vivres, pénétrèrent dans Ravenne à la suite d'une capitulation, mais l'auraient complètement pillée si La Palisse n'était intervenu. Les autres villes de la Romagne, excepté Imola et Forli, ouvrirent leurs portes.

L'armée pontificale, réduite des deux tiers, fuyait en désordre ; l'armée espagnole s'était dispersée ; on faisait circuler à Rome des billets portant ces mots : « Ceux qui savent où se trouve l'armée espagnole sont priés d'en informer le secrétaire de la paix ; ils recevront en récompense un fromage. »

Suites de la bataille de Ravenne.

On était, à Rome, plein de confiance et de sécurité, car la politique militante de Jules II semblait avoir complètement réussi, l'encerclement de la France était complet ; Anglais, Espagnols, Suisses menaçaient de toute part son territoire et ses conquêtes ; le pape, satisfait de voir le succès de ses manœuvres, s'était, on l'a dit, fait couper la barbe en signe de joie. C'est alors que survint la nouvelle de l'événement de Ravenne. Le 14 avril 1512, trois jours après la bataille, Ottaviano di Campo Fregoso arriva à bride abattue pour en annoncer au pape le résultat. De surcroît, peu après, le bruit se répandit que La Palisse, ayant pris le commandement, s'apprêtait à marcher sur Rome ; on savait que les barons mécontents, Pompeo Colonna, Roberto Orsini, Pietro Vargano, Margano, Renzo Mancino, réunissaient leurs partisans dans les monts latins et se disposaient à entrer à Rome [1]. La Curie, le clergé, le peuple étaient dans l'angoisse ; les cardinaux étrangers, le Hongrois Bakocz (Strigonia) et le cardinal anglais Bainbridge (York) conjuraient le pape de s'éloigner ; d'autres se joignirent à eux pour lui représenter que la papauté ne pouvait être sauvée qu'à ce prix. Il y pensa ; le chef de sa flotte, Bartolomeo da Biassa, fut appelé de Civitavecchia pour organiser le départ, mais bientôt son caractère reprit le dessus et il refusa de fuir [2]. On lui conseilla alors de céder, d'accepter les offres que le roi avait formulées naguère ; elles étaient fort conciliantes, et le pape ne pouvait en souhaiter de meilleures ; sous l'influence de la reine Anne, Louis XII s'était montré singulièrement modéré ; il est vrai qu'il se voyait entouré d'ennemis et n'ayant pour allié que l'empereur, dont il avait appris à se défier. Comme il présumait que les Florentins seraient heureux de jouer le rôle d'intermédiaires, il les avait chargés de transmettre ses propositions. De son côté, le pape avait mandé l'ambassadeur florentin pour lui proposer de servir d'intermédiaire [3]. Or, les envoyés de la

1. Guicciardini, liv. X, § XIV. — Sanuto, vol. XIV, col. 158, 190.

2. « *Fuit hic Pontifex animus invictissimus et frangi fortunae malis nescius* », écrit avec raison Egidio da Viterbo, *Historia*, p. 386. Toutefois, instruit par l'expérience du passé, il fit approfondir les fossés qui entouraient le château Saint-Ange et projeta d'y ajouter des « turions grands et forts » (12 juillet 1512). Madelin, *Un Français à Rome*, p. 208. Le 15 avril, il déclarait aux ambassadeurs de Venise et d'Espagne que, pour expulser les Français d'Italie, il était prêt à dépenser 100 000 ducats et à vendre la tiare. Pastor, vol. III, p. 705.

3. A. Luzio, *Isabella*, p. 81.

République prirent sur eux de ne pas modifier les propositions du roi quand ils apprirent le résultat de la bataille de Ravenne, car ils n'ignoraient pas ce qu'elle avait coûté, prévoyaient qu'elle n'aurait pas de conséquences durables et savaient en outre que le roi avait à cœur de mettre fin à la guerre. Louis XII offrait de dissoudre le concile de Pise, siégeant alors à Milan, de restituer Bologne, à la condition que les Bentivoglio restassent en possession de leurs biens, d'abandonner la ville de Lugo et d'obliger son allié le duc de Ferrare à renoncer aux villes de Romagne et au droit d'exporter le sel de Comacchio, à la seule condition que lui et le royaume de France seraient relevés des sentences prononcées contre eux [1]. La honte de l'abandon de ses alliés et de cette capitulation apparaissait sans doute à Louis XII moins grande que la confusion où les anathèmes du pape l'avaient jeté, ainsi que ses sujets.

Jules II, qui voulait laisser venir les événements, feignit donc d'être disposé à négocier sur ces bases. Les nouvelles qu'il recevait lui montraient combien il avait eu raison de ne pas céder dans le premier moment d'affolement. Le 15 avril 1512, était arrivé Giulio Médicis, chevalier de Rhodes, qui, devenu le pape Clément VII, devait connaître des heures plus angoissantes encore [2]. Il avait eu une entrevue avec son cousin le cardinal Médicis, prisonnier, qui lui avait appris la mauvaise situation de l'armée française; elle manquait de vivres et était épuisée; le désarroi s'était mis dans le commandement, car La Palisse et Sanseverino se disputaient la direction des opérations; le duc de Ferrare refusait de devenir le général en chef et s'était retiré dans ses États. En outre, Médicis avait été informé de la descente probable des Suisses dans le Milanais ; l'armée française s'attendait donc, disait-il, à une prompte retraite. La victoire écrasante de Ravenne ne serait qu'un incident. C'est pourquoi Jules II signa une convention avec les intermédiaires du roi de France, mais prévint en même temps les envoyés vénitiens et aragonais qu'il n'agissait ainsi que pour gagner du temps. Il écrivit au cardinal Schinner de hâter les levées des Suisses et de s'en procurer, non pas 6 000, mais 12 000, ou même davantage s'il le pouvait [3]. Un ambassadeur du roi d'Angleterre arriva à ce moment ; il était parti en novembre d'Angleterre, mais avait dû, comme plusieurs autres, pour ne pas tomber aux mains des Français, passer par l'Espagne, en sorte qu'il y avait six mois qu'il voyageait. Il portait au cardinal Bainbridge l'autorisation d'entrer officiellement dans la Ligue.

Le 8 mai, on apprit à Rome que les Français évacuaient la Romagne et que les Suisses menaçaient le Milanais [4].

Concile du Latran.

C'est dans ces circonstances que s'achevèrent les préparatifs du concile du Latran. La bulle de convocation, *Sacrosanctae*, du 18 juillet 1511 convoquant le V^e^ concile

1. Raynaldus, vol. XXX, p. 614. — Scipione Ammirato, LXXVIII, p. 302. — Fr. Belcarii, *Commentarium*, Lyon, 1625.

2. On a dit qu'il avait assisté à la bataille et s'était échappé en compagnie d'Antonio di Leyva, alors petit officier et auquel l'avenir réservait une si brillante destinée.

3. Paolo Giovio, *Vita di Leone X*, lib. II.

4. Tedallini, p. 331, lig. 8. On disait à Rome, de façon fort libre, que « les Suisses savent guérir le mal français ».

SCÈNES MILITAIRES.

PRISE DE BRESCIA.

BATAILLE DE RAVENNE.

Gravures de l'ouvrage de Niccolò d'Agostini, *Le Successi Bellici*, Venise, 1521.

Pl. 28, page 160.

du Latran, avait été affichée aux portes de Saint-Pierre et du Latran le jour même de sa publication ; le lendemain, elle fut lue à haute voix dans les deux basiliques durant la messe et durant les vêpres ; elle fut ensuite affichée pendant une heure à leurs portes et pendant deux heures sur la place Campo di Fiore [1].

Il devenait d'ailleurs urgent que le concile ouvrît ses séances, car il était à craindre que celui de Pise, malgré son insuffisance, fît illusion au loin, en Allemagne surtout et en France [2] ; ses décrets pouvaient diminuer l'autorité du pontife romain, encore que les Pères, s'abstenant de porter atteinte à son pouvoir spirituel, ne l'eussent dépouillé que de l'administration de l'Église. C'est ce qui explique que Jules II ait poursuivi et activé, en dépit des événements contraires, la réunion annoncée d'un concile [3]. Son objet était, comme l'événement le montra, d'en faire, non un concile de réforme, mais un concile de combat.

Pourtant, plus que jamais, une transformation du clergé et des procédés de l'Église était souhaitable. Depuis plus de deux siècles, les écrivains, les clercs, les politiques la réclamaient. A l'heure même où Jules II lançait la bulle de convocation, un carme, Battista Spagnoli dit Mantuanus, général de son ordre de 1513 à 1516, consacrait bon nombre des 59 000 vers dont il était l'auteur à dénoncer et à blâmer les mœurs du clergé. « Trois fléaux, dit-il, désolent l'Italie : la guerre qui l'inonde de sang, la Curie imprégnée de venin qui répand la contagion dans tout le pays, la foi opprimée exposée de toutes parts aux rapines. » Et il raille sans pitié les évêques sur leur luxe et leur dépravation [4].

Sans doute Mantuanus, appartenant au clergé régulier, participait à son antipathie contre le clergé séculier, mais, en réalité, il disait vrai. Une profonde corruption, d'innombrables abus avaient envahi l'Église et toute l'échelle hiérarchique. La plupart des Pères du concile en convenaient hautement et proclamaient la nécessité de mesures promptes et énergiques.

A vrai dire, les pratiques des membres du clergé d'alors nous choquent plus que les contemporains. La façon dont on envisageait leurs comportements était bien différente de la nôtre ; on leur passait beaucoup de choses qui nous étonnent ; il était admis qu'ils vécussent de l'existence des hommes de même classe qu'eux. Un cardinal noble restait un grand seigneur, et l'on ne trouvait nullement choquant qu'il eût la conduite et se permît les plaisirs d'un grand seigneur. Néanmoins, un mouvement de plus en plus puissant se dessinait contre la licence trop grande de certains ecclésiastiques, aussi bien que contre l'abandon des saines traditions des premiers âges. Lorsque, en 1516, un ermite, Girolamo, prêcha à Milan avec véhémence contre les prêtres et les moines qui, « au lieu d'obéir aux vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance et de s'exposer au froid, à la

1. Comte de Mas Latrie, *Trésor de chronologie...*, Paris, 1889, p. 1141.

2. Eugène IV avait de même réuni à Florence un concile en 1439 pour faire échec à celui de Bâle et à l'antipape Félix V.

3. Il promulgua une bulle le 12 avril 1512, exposant la conduite schismatique des cardinaux français et les invitant une dernière fois à assister au concile... (*British Museum*, 5016, a. 4).

4. *F. Baptistae Mantuani Opera*, Lyon, 1516, sans pagination. — Cf. du même auteur, *Buccolica*, Paris, 1505.

faim et à la fatigue, ne songent qu'à vivre grassement », il fut si fort applaudi et approuvé que l'autorité intervint [1].

Jules II, afin de donner plus de poids aux décisions du concile, en entoura la réunion d'un grand éclat. Pendant trois jours, les 1er, 2 et 3 mai 1512, eurent lieu des cérémonies expiatoires ; des jeûnes furent ordonnés ; le jeudi 2 mai, Jules II s'était rendu au Latran.

Le maître des cérémonies Paris de Grassi avait rédigé trente et une propositions touchant la façon dont devaient être tenues les séances, lesquelles furent ratifiées par le pape et le Sacré Collège. L'une portait que les princes admis au conclave ainsi que les ambassadeurs ne pourraient prendre la parole qu'avec l'assentiment du souverain pontife, que les abbés non mitrés n'auraient voix délibérative que s'il la leur accordait en raison de leur savoir ou de leur haute vertu [2]. L'ouverture de l'assemblée eut lieu le 3 mai 1512 ; le pape se rendit au Latran dans l'appareil pompeux et guerrier qui lui plaisait tant ; un gros de cavalerie lourde l'entourait ; il était porté dans une litière tendue de rouge ; le sénateur Squarcialupi, qui le précédait, tomba de cheval, ce qui consterna les Romains, qui estimèrent que c'était un mauvais présage que de voir ainsi le représentant de la Justice dans la poussière. Les portes de l'église étaient gardées par les chevaliers de Jérusalem en costume de soie or et écarlate ; par crainte d'un coup de main des partisans du concile rival, des troupes avaient été distribuées aux alentours [3].

Les prélats réunis pour prendre part au concile étaient peu nombreux : quinze cardinaux, autant de patriarches, dix archevêques, cinquante-sept évêques, quelques abbés et généraux d'ordre [4], plus les envoyés de Venise et de Florence ; aucun prince ni souverain n'était venu. Outre le sénateur, les membres des familles baronniales assistaient à la séance. La messe du Saint-Esprit fut dite par le cardinal Grimani ; le cardinal Egidio de Viterbe général des moines augustins, fit le discours d'ouverture ; il y développa cette pensée que la catastrophe de Ravenne et les maux qui affligeaient l'Église étaient une marque du courroux divin et montraient que Dieu voulait que la réforme eût lieu incontinent. Versant, dit-il, des larmes de sang, il fit un tableau effrayant « du dévergondage, du libertinage, de l'impiété, de l'impudicité et de l'ambition des membres du clergé » et conclut qu'il fallait y mettre fin sur l'heure. On se rendit ensuite dans la salle réservée aux délibérations. Le pape, de plus en plus affaibli, ne put prononcer en personne l'allocution préparée, et ce fut le cardinal Farnèse qui en donna lecture. La question de la réforme restait au premier plan, et Jules II expliquait que, s'il n'avait pas, malgré l'urgence, convoqué le concile plus tôt, la cause en était dans les guerres qui avaient troublé le pays.

1. L. Fumi, *L'Inquizione romana*, dans *Archivio Stor Lombardo*, Milan, 1910, p. 182. Quelque temps auparavant, Antonio Tebaldeo parlait de même dans son *Canzoniere* et invoquait l'intervention urgente du Saint-Père :

> O toi, Saint-Père, ceci te regarde.
> Ne vois-tu pas le loup, la gueule ouverte....

Cf. Cantu, *Histoire des Italiens*, vol. VII, p. 408.

2. Cf. Raynaldus, ad an. XXX, p. 614.

3. Sanuto, vol. XIV, col. 203. — Hergenrother, *Conciliengeschichte*, Freiburg in Breisgau, 1887, vol. VIII, p. 507-514. — Moroni, vol. XXXVII, p. 158. — Giacomo Mazzocchi, *Sacr. Lateranen. Concilium novissimum sub Julio II et Leone X celebratum*, Rome, 1521.

4. Il y en eut moins à l'ouverture du concile de Trente, le 13 décembre 1545. A la deuxième session assistaient cent deux Pères mitrés.

Cette séance inaugurale terminée, il se rendit à l'église de S. Pietro in Vincoli ; son humeur était enjouée, il riait et plaisantait, il avait l'air, dit Grassi, d'un enfant revenant de l'école où il pensait être battu par le magister et dont les craintes se seraient dissipées. Au fond, bien qu'il eût convoqué le concile de sa propre initiative, il n'était pas sans en appréhender la réunion, car Jules II n'avait rien du parlementaire, et les discussions savantes et compliquées n'étaient pas son fait. Or, cette première séance lui avait montré qu'il tenait bien en main son concile et qu'il pourrait s'en servir à son gré.

On insinua au pape que, puisque Grassi avait si intelligemment organisé la cérémonie, il convenait de lui donner une récompense, à quoi Jules II répondit qu'il ne pouvait lui conférer un évêché, à cause de sa situation de fonctionnaire, mais qu'il saurait lui trouver une compensation, et, en disant cela, il leva la main en manière de serment. Mais Grassi, qui avait la pratique des cours, ne put s'empêcher de douter que la foi ainsi donnée fût gardée [1].

La I^re^ « session », qui eut lieu huit jours après, le 10 mai 1512, fut consacrée à des dispositions préliminaires touchant l'élection des officiers du concile, l'ordre et la tenue des séances, l'entente qui devait régner entre les Pères ainsi qu'il est prescrit par le onzième canon du concile de Tolède.

La II^e^ session, qui fut tenue le 17 mai, eut surtout pour objet l'annulation des décisions du concile de Pise [2]. C'était là, au reste, le but principal du concile ; Tommaso de Vio de Gaète, général des dominicains (on tenait la balance égale entre les ordres), que Léon X créa cardinal, apporta les raisons pour lesquelles cette assemblée, qui prétendait se placer au-dessus du pape, assujettir « Pierre à l'Église », devait être déclarée nulle ; il établit la suprématie du souverain pontife « qui est la base du catholicisme [3] ». Lecture fut donnée d'une lettre du roi d'Angleterre, qui confirmait son alliance avec le Saint-Siège, et d'une lettre du roi d'Espagne, qui accréditait auprès du pape son représentant Girolamo de Vich et assurait le Saint-Siège de son dévouement.

La III^e^ session fut fixée au 3 décembre 1512, après les chaleurs de l'été et la fin de la saison des fièvres [4]. Entre temps, la fortune avait accablé les Français.

Expulsion des Français d'Italie.

Les inquiétantes apparences du lendemain de la bataille de Ravenne étaient devenues rapidement de poignantes réalités, tant à cause de l'enchaînement inexorable des événements que de l'incapacité des successeurs de Gaston de Foix.

1. Ed. Döllinger, p. 417. — Hergenrother, vol. VIII, p. 525. — Notes de Paolo Piccolomini, éditeur de la nouvelle édition de Tedallini.

Le pape ne fit rien, en effet, pour Paris de Grassi, qui ne fut créé évêque de Pesaro que le 4 avril 1513 par le pape Léon X. Il eut pour successeur, en 1519, son neveu Baldassar. Paris mourut le 10 juin 1528.

2. La messe fut dite par le cardinal Niccolo Fieschi.

3. Le pape promulgua le même jour (17 mai 1512) la bulle *Cum inchoatam*, qui notifiait les décisions du concile et condamnait le conciliabule de Pise et tout ce qui y avait été fait. Elle était en partie une répétition de la bulle *Sacrosanctae* du 18 juillet 1511.

4. Même bulle, § 3.

Le 6 mai, plus de 20 000 Suisses étaient descendus en Italie par l'Adige, non sans la connivence de l'empereur, et par les passages de la Valteline, afin de se joindre aux Vénitiens, car la leçon de la précédente campagne, où ils s'étaient fait battre séparément, leur avait servi. Les troupes pontificales s'avançaient en même temps en Romagne. Pour résister à tous ces assaillants, La Palisse n'avait que 10 000 soldats et 1 000 lances ; ses subalternes Lautrec, d'Aubigny, Trivulzi, ne s'entendaient pas et lui obéissaient d'autant moins qu'on savait qu'il n'exerçait son commandement qu'à titre provisoire ; au surplus, officiers et soldats étaient fatigués d'une longue campagne et se déplaisaient dans le Milanais, dont le climat, tantôt brumeux, tantôt brûlant, ne leur convenait guère [1]. Ils n'aspiraient qu'à rentrer dans leur patrie. Il leur pesait aussi d'être frappés des censures de l'Église.

Lorsque le cardinal de Médicis prisonnier traversa Milan, beaucoup d'entre eux sollicitèrent la grâce d'être absous en promettant de ne plus combattre contre l'Église, car le pape avait eu l'adresse de laisser savoir que pouvoir avait été donné par lui au cardinal de lever, sous certaines conditions, les censures ecclésiastiques et d'accorder aux mourants d'être enterrés en terre sainte, de sorte qu'il fut l'objet à Milan et sur son chemin de démonstrations de soumission et de déférence. Le concile de Milan protesta vainement. Ainsi entouré de respect et de sympathie, rien ne devait lui être plus aisé que de reprendre sa liberté. Effectivement, au moment où ses gardiens s'apprêtaient à lui faire traverser le Pô à Pieve del Cairo, des mariniers et la population attroupés l'arrachèrent de leurs mains, sans aucune résistance d'ailleurs de leur part, et il regagna Rome [2].

Bohier, dont les caisses étaient vides, et qui savait le roi, lui aussi, très court d'argent, avait licencié les mercenaires italiens après la victoire de Ravenne et se trouvait empêché de rassembler des recrues. La Palisse était un général plus sage qu'audacieux ; il se retira de l'autre côté du Mincio, vers Mantoue, après avoir appelé à lui toutes ses troupes, dégarni complètement la Romagne et abandonné Bologne.

Suisses et Vénitiens, réunis sous le commandement de Giampaolo Baglioni, s'apprêtaient à attaquer le duc de Ferrare lorsqu'une lettre de La Palisse à Bohier, qui fut interceptée, leur révéla la situation critique de l'armée française ; en conséquence, ils se décidèrent à porter leur effort de ce côté. Peut-être que la sœur du duc, Isabella, n'était pas étrangère à cette résolution, car elle avait chargé ses agents d'insinuer à Jules II, sans doute pour gagner du temps, qu'il aurait bien plus facilement raison d'Alfonso quand les Français auraient été chassés du Milanais [3].

Toujours est-il que La Palisse, se sentant menacé, se porta sur Pontaglio et Castiglione, non loin de Solférino, puis, devant un ennemi trois fois supérieur, soutenu par la population, il rétrograda sur l'Oglio, à Pontevico, près de Crémone. Là, son entourage insista pour qu'il mît des garnisons dans quelques villes, dans la pensée que les Suisses,

1. Déjà en 1509 (15 décembre), les gentilshommes français confiaient à l'ambassadeur florentin Nasi qu'il leur répugnait fort d'aller guerroyer au delà des Alpes (*Négociations de la France avec la Toscane*, p. 451).

2. P. DE GRASSI, *Le Due Spedizioni*, p. 317. — GUICCIARDINI, liv. X, § 16. — VARILLAS, *Les Anecdotes de Florence*, p. 237, donne une relation détaillée et dramatisée de sa fuite.

3. A. LUZIO, *Isabella*.

Hippolito d'Este,
cardinal de Ferrare.

Jules II imberbe

Revers de la médaille
du cardinal Ippolito.

Fort de Civitavecchia.

Jules II imberbe
Ligure.

Le Berger (Jules II)
indiquant à ses brebis le lieu
où elles doivent paître.
Médaille de Caradosso.

Jules II.

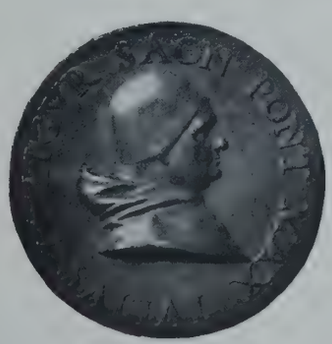

Jules II
« Ligure et de Savone. »

Médaille commémorant
l'intervention de
Jules II lors de la
famine de 1505.

Médaille commémorant le
rétablissement de la paix.

(Phot. Giraudon.)

qui étaient surtout aptes à la guerre en rase campagne et aux coups de main, se refuseraient à commencer le siège de places fortes, et que, d'autre part, les finances pontificales ne permettraient pas à Jules II de prolonger la guerre. En conséquence, il envoya des garnisons à Crémone, à Brescia, à Bergame, et il ne lui resta plus que 700 lances, 2 000 Français et 4 000 Allemands. Or, les Allemands reçurent à ce moment l'ordre de ne plus combattre contre le pape et de quitter l'armée française, car un rapprochement entre le pape et l'empereur s'opérait sous les auspices de Lang [1]. Ils obéirent d'autant plus volontiers qu'ils étaient presque tous Tyroliens ou Trentins, par conséquent tout proches de leurs pays, où, abandonnant l'armée, ils s'empressèrent de rentrer. La Palisse se trouva donc réduit à ses propres forces. Il continua son mouvement de retraite [2].

Ses troupes étaient arrivées trop tard pour défendre Crémone ; dès que les Suisses s'étaient présentés devant la ville après avoir franchi l'Oglio, elle avait ouvert ses portes ; l'étendard du duc de Milan, Massimiliano, le neveu d'Isabella, avait été hissé aussitôt par les Suisses, malgré les protestations des Vénitiens qui réclamaient Crémone comme leur appartenant.

Milan dut être abandonnée. Ceux des Français qui y demeurèrent furent massacrés, au nombre de près de 1 500. Des cruautés se commettaient partout, à Novare, à Alexandrie. A Ravenne, l'évêque Giulio Vitelli, gouverneur de la forteresse, avait livré la garnison à la fureur populaire ; quatre officiers furent enterrés vifs et périrent dans d'atroces souffrances [3]. A mesure que les troupes alliées avançaient, des démonstrations d'allégresse éclataient. Jules II apparaissait comme le libérateur de l'Italie, le vengeur des calamités qu'elle avait souffertes.

Délogée de Pavie, où le cardinal Schinner entra en triomphateur, l'armée française perdit son artillerie et ses bagages en passant le Gravelone [4] sur un pont de bois qui s'effondra (juin 1512). Gênes fut occupée par Fregoso et la garnison française se retira (29 juin 1512). Le duc d'Urbino occupa Bologne le 10 juin et y rétablit la souveraineté du pape. Ainsi, en deux mois, fut détruite l'œuvre de vingt années de luttes ! « L'armée française se dispersa comme les brumes devant le vent », dit Vettori [5].

Les représailles. — Le duc de Ferrare.

Le moment des représailles était arrivé. Jules II avait déclaré à Bibiena, en 1511, qu'il entendait « châtier les traîtres et les ennemis de la Sainte Église, arracher les mauvaises herbes et les détruire à jamais » [6].

1. Sismondi, vol. XIV, p. 226. — Daru, vol. III, p. 578.

2. Lettre de Girolamo Morone à Ponchier, évêque de Paris, du 21 juin 1512 (*Lettere e Orazioni* dans *Miscellanea di Storia Italiana*, vol. II, 1863, Let. LXXXII).

3. Bembo, liv. XII. — Muratori, *Annali d'Italia*, vol. X, p. 86. — Sismondi, vol. XIV, p. 240.

4. Bras du Tessin.

5. Cependant le roi et la reine ne doutaient pas que leur cousin le marquis de Mantoue continuerait à les bien servir.

« J'ay sceu par vostre ambassadeur, lui écrivait Louis XII. la continuation et persévérance en quoy vous estes de me faire service et vous monstrer tel que vous avez tousiour esté mon bon parent et serviteur... » (19 juin 1512). Et aussi : « A ce qu'il (le porteur d'une lettre d'Isabella) m'a dit, vous continuez tousiour et avez volonté de me faire service... » (13 octobre 1512).

6. Lettre de Bernardo da Bibiena au cardinal de Médicis du 20 décembre 1511 (*Carte Strozziane*, 1re sér., f. 5, n. 30).

Bologne, dont les habitants avaient mis en pièces la statue de Jules II, fut privée de ses antiques franchises et du choix de ses magistrats ; de lourdes amendes accablèrent ceux qui s'étaient rangés du côté des Bentivoglio et des Français. On attribua même au pape la pensée de raser la ville et d'en transporter la population au bourg voisin de Cento.

Le cas du duc de Ferrare était sérieux, car c'était un vassal en révolte et il avait gravement offensé le pape en faisant un canon de sa statue [1], mais les défenseurs ne lui manquaient pas; d'ailleurs, si Jules II lui en voulait amèrement, il n'en songeait pas moins qu'Alfonso était un excellent général, qu'il possédait une terrible artillerie et qu'il y aurait grand avantage à lui confier la direction de la guerre contre les Français, et cela n'eût pas été impossible, car les idées de loyauté et de fidélité étaient différentes alors d'aujourd'hui ; le marquis de Mantoue servait à la fois le pape et le roi ; cela ne se passait pas ainsi seulement en Italie ; Commynes passa, sans forfaiture et sans honte, d'un camp dans le camp adverse.

Dans le courant du mois de juin 1512, Jules II donna à entendre aux mentors du jeune Federico qu'ils feraient bien d'écrire à la marquise que le pape ne voulait pas la ruine de son frère, que l'Église, qui avait toujours comblé de bienfaits la famille d'Este, ne lui tiendrait pas rigueur s'il se soumettait, et que de belles perspectives s'ouvriraient sans doute devant lui. L'exemple de Baglioni pouvait l'en convaincre [2].

Aussitôt, Isabella se mit en campagne pour fortifier ces bonnes dispositions. Elle se prodigua, entreprit le cardinal Lang qui fut conquis, usa de toutes ses séductions au point qu'on en jasa, qu'on la compara à Circé et que le marquis de Mantoue en conçut quelque mauvaise humeur [3].

Sur son ordre, l'ambassadeur mantouan alla implorer Jules II pour Alfonso, se mit à ses genoux ; mais le pape, irrité contre son maître dont la déloyauté apparaissait de plus en plus, allant et venant devant lui et fort en colère, le traita de menteur et de traître, ce dont il s'excusa ensuite, mais il ne voulut rien entendre.

Les amis d'Alfonso comprirent qu'il lui fallait se résigner à la soumission et aller à Rome solliciter la grâce du pape. Afin de l'en convaincre, Isabella se rendit à Ferrare, le 16 juin 1512 ; elle fit luire à son frère les plus belles espérances, se fondant sur les paroles du pape, et Alfonso, peut-être flatté, certainement convaincu qu'il fallait renoncer à la résistance, déclara qu'il était prêt à donner au souverain pontife les preuves de son dévouement et qu'il serait heureux d'avoir l'occasion de combattre contre les Français. Un sauf-conduit lui fut accordé.

De puissants intercesseurs s'évertuèrent en sa faveur : son beau-frère, Francesco Gonzaga, le mari d'Isabella, le duc d'Urbino et sa mère « la préfète », et surtout Fabrizio Colonna, à l'égard duquel Alfonso s'était montré si chevaleresque quand il avait été fait prisonnier à Ravenne. L'ambassadeur d'Espagne fut mis dans ses intérêts [4].

1. Il offrit d'en faire couler une semblable et de la dresser sur une des places de Ferrare.

2. A. Luzio, *Federico Gonzaga.*

3. Cf. Lettres du marquis en date du 2 février et du 21 mars suivant (1513).

Il est certain qu'à tout le moins « son escadron volant » de jeunes demoiselles n'était pas au-dessus des soupçons. La Brognina fut courtisée et chantée « bien plus que la Laure de Pétrarque ». Eros fut plus puissant que Mars, disait-on. A. Luzio, *Isabella*; p. 400, 421.

4. Alfonso était le fils d'Eleonora d'Aragon, fille du roi Ferdinando de Naples.

Accompagné d'Arioste, d'Equicola et de quelques serviteurs, Alfonso parvint aux portes de Rome dans la soirée du 4 juillet 1512, ayant confié Ferrare à son frère le cardinal Ippolito. On lui avait conseillé d'entrer discrètement; Fabrizio Colonna arrivé la veille, le jeune Federico Gonzaga, quelques Orsini l'accompagnèrent seuls, dans la nuit, jusqu'au palais du cardinal de Mantoue, Sigismondo Gonzaga, situé dans le quartier Pigna, près de l'église S. Lorenzo in Lucina, où il devait loger.

Peu de jours auparavant, le jour de la Saint-Pierre et Saint-Paul (29 juin), Jules II avait fait célébrer dans la basilique vaticane « sa libération » comme une fête nationale [1]. Des émissaires étaient même partis dans toutes les directions pour convier les cités italiennes à participer à ces réjouissances. Une procession somptueuse se déroula de nuit entre S. Pietro in Vincoli et Saint-Pierre, à travers des rues bordées d'une suite de palais et de maisons illuminés; des feux de joie brûlaient sur les places; chaque cardinal était précédé de quarante torches au moins ; les autres prélats et dignitaires en avaient fourni pour la plupart plus qu'il ne leur avait été enjoint ; c'était merveille, dit un témoin, qu'on ait pu en trouver autant. Le peuple criait à tue-tête : « Giulio, Giulio ! » Les riches offraient devant leurs maisons des collations, des fruits, du vin ; les cloches sonnaient à la volée, le château Saint-Ange était illuminé [2] et tonnait de toutes ses pièces; les prisonniers furent mis en liberté, excepté ceux pour dettes, car leur relaxation aurait entraîné des complications juridiques.

Jamais on n'avait vu démonstrations plus enthousiastes. Les moralistes admiraient que si brièvement on ait pu passer de tant de détresse à tant de joie. On exultait à la pensée que le temps des alarmes était fini, et on était orgueilleux d'avoir « vilainement chassé » les Français ; l'un des plus mesurés généralement dans son langage, Paris de Grassi, emploie à leur égard un langage d'une violence qui n'a rien de sacerdotal [3].

Ce débordement d'acrimonie rendait plus difficile encore la situation du protégé de la France au moment où il venait en solliciteur.

L'émotion fut grande à Rome lorsqu'on connut son arrivée. Comment serait-il accueilli par le pape? La première fois que Jules II le reçut, il lui montra tant de bienveillance que plus d'un parmi les assistants se demanda s'il n'avait pas quelque arrière-pensée. Des représentants du pape s'abouchèrent avec les représentants d'Alfonso pour déterminer les paroles qui seraient échangées et la forme de l'absolution ; lui imposerait-on, comme aux Florentins et aux Vénitiens, les agenouillements, les coups de baguette, les confessions humiliantes? Le bruit courut que le duc aurait à se présenter devant Saint-Pierre en costume de pénitent et la corde au cou ; la foule stationna nuit et jour sur le

1. Le roi de Pologne venait d'ailleurs de gagner une victoire sur les Turcs, il y avait donc doublement lieu d'organiser des démonstrations joyeuses. Voir MADELIN, p. 225. Cf. DE GRASSI, *Le Due Spedizioni*, p. 327.

2. Sur les illuminations du château, sur les girandoles dont tant de gravures donnent la représentation pour des époques ultérieures, voir VANNUCCIO BIRINGOCCIO, *Pirotechnia*, Venise, 1558, *in fine*.

3. Cf. TEDALLINI, p. 333, lig. 10. — SANUTO, vol. XIV, col. 453 et suiv. Le 22 septembre 1512, Jules II renouvela son anathème contre Louis XII. Pour lui faire pièce, la haquenée du tribut napolitain avait été offerte, le mois précédent, avec une somptuosité inaccoutumée ; la selle était couverte de velours rouge ; le harnachement garni d'émail et le caparaçon d'étoffe d'argent ; l'ambassadeur qui la présenta était non moins richement paré.

parvis pour assister à ce spectacle. Il n'en fut rien. Persuadé par plusieurs cardinaux, Jules II consentit que le duc fût admis à faire profession de repentance dans une salle du Vatican, devant une assistance réduite ; il vint vêtu à la française [1], en noir, avec un chaperon de velours d'or sur la tête ; il prononça la supplication convenue [2] et, comme, il avait été prescrit, versa quelques larmes. Plusieurs discours suivirent. Jules II parla au duc avec rudesse, lui rappela ses torts, mais en conclusion lui accorda son pardon, lui ouvrit les bras, en sorte que les assistants « furent émus aux larmes de la façon affectueuse dont il l'avait traité » [3]. Il ne lui fut imposé comme pénitence que de visiter les quatre principales églises.

Jules II, toutefois, en politique pratique qu'il était et sous l'influence d'Alberto Pio da Carpi, ne se contenta pas de cette formalité ; il exigea des sanctions plus fructueuses. Le duché serait dépecé. Des commissaires furent nommés, avec mission d'examiner de quelle façon seraient remises au Saint-Siège les principales villes ferraraises, car, disait le pape, le duc a reçu sauvegarde pour sa personne, mais non pour son duché, du moins les Vénitiens lui prêtaient ces paroles. Sans même attendre leurs décisions, le duc d'Urbino, sur l'ordre de Jules II, profitant de l'absence d'Alfonso, s'empara de plusieurs de ces villes, et notamment de la cité importante de Reggio ; le duc commença de se sentir inquiet sur les véritables intentions de Jules II, en sorte que lorsque celui-ci, qui s'était retiré au château Saint-Ange « pour se mettre à l'abri des mouches » [4], lui fit dire de venir l'y voir, il pensa que c'était un piège et que le pape voulait le garder prisonnier. Ses appréhensions s'accrurent quand on lui apprit que Jules II se proposait de lui imposer l'abandon de Ferrare en lui donnant en échange la petite cité d'Asti, qui appartenait d'ailleurs au roi de France. Il sollicita l'autorisation de s'en retourner, conformément à une stipulation de son sauf-conduit [5] ; elle lui fut refusée même après une demande de Fabrizio et de Marcantonio Colonna auprès du pape, qui leur répondit âprement. Jules II donnait comme raison que le duc lui devait 5 000 ducats et qu'il ne le laisserait partir qu'après qu'il les aurait payés. Croyant que la liberté du duc se trouvait en danger, bien que l'ambassadeur d'Espagne l'eût garantie, le marquis de Mantoue et les Colonna, qui lui avaient donné asile dans leur palais de SS. Apostoli, résolurent de le faire sortir de Rome ; ils forcèrent avec leurs gens une des portes de la ville, tuant un gardien, en blessant plusieurs, et emmenèrent le duc, ses gens et ses bijoux à Marino où ils lui donnèrent asile dans leur château (19 juillet 1512); de là il gagna Naples sous un déguisement et alla s'embarquer dans un port de l'Adriatique car la route de terre aurait été périlleuse [6] ; le 14 octobre, il rentrait dans sa capitale après avoir couru mille dangers dont son compagnon d'aventures Arioste resta long-

1. Les modes françaises prévalurent longtemps à Ferrare, chez les femmes comme chez les hommes.

2. Raynaldus, vol. XX, p. 122, § 71-76, en donne le texte.

3. Sanuto, vol. XIV, col. 470, 480, 509. — A. Luzio, *Isabella*, p. 101. — Lettre d'Equicola à Isabella.

4. Sanuto, vol. XIV, col. 454.
On dit aussi qu'il s'y était renfermé par crainte d'un soulèvement des Colonna et des Orsini provoqués par le duc !

5. Il est à remarquer que ce sauf-conduit fut délivré au duc avec la mention : « Ci-devant duc de Ferrare. »

6. Muratori, *Antichità Extensi*. — Sanuto, vol. XIV, col. 510 et suiv. Lettre du 19 juillet 1512. — Biagio Buonaccorsi, p. 178. Bembo, *Stor. Veneta*, liv. XII. — Paolo Giovio, *Vita di Alfonso*. — Brosch, p. 255.

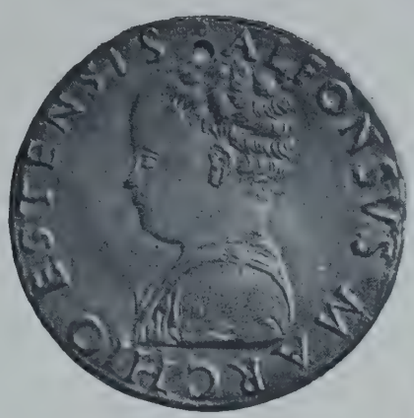

Alfonso enfant.
Médaille datée de 1477.

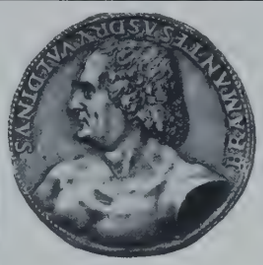

Bramante.

Hercule étouffant les serpents.
Revers de la médaille d'Alfonso.

L'architecture.
Au fond, Saint-Pierre.
Revers de la médaille de Bramante.

Jules II,
avers de la médaille
représentant le Vatican.

Vatican et Belvédère.

Jules II.

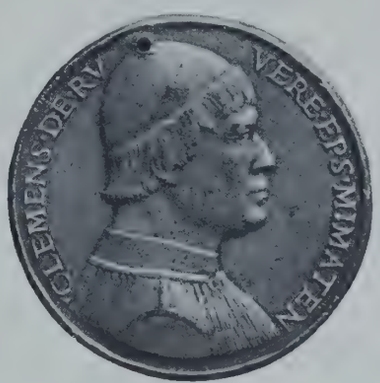

Le cardinal
Clemente della Rovere

Monument de
la Via Giulia.

Jules II vêtu de la chape
avec un large bouton.
Médaille de Caradosso.

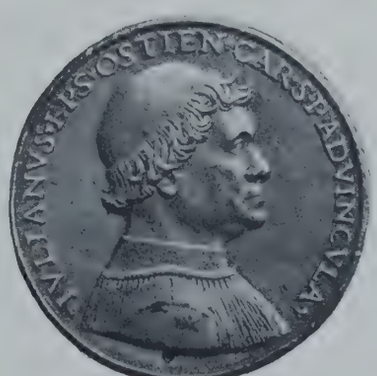

Jules II avant son élévation
au trône pontifical.

Saint-Pierre tel que
Bramante l'avait conçu.
Médaille de Caradosso.

(Phot. Giraudon.)

temps fort ému [1]. De son beau duché, Alfonso ne conservait plus que Ferrare, Comacchio et Argenta !

Jules II affecta de n'avoir aucun souci de sa fuite et répéta que le duc était libre de s'en aller ; à la vérité, il était fort irrité contre lui ; des agents furent lancés à sa poursuite ; défense fut faite aux Ferrarais de sortir de la ville [2], les Colonna se virent menacés d'excommunication, Pompeo fut privé de son titre d'évêque de Rieti [3], ses bénéfices furent attribués à Marcantonio Colonna [4], les troupes pontificales se saisirent de Modène, terre d'empire inféodée au duc. Il s'efforça de désarmer le pape ; de Marino, il lui avait écrit pour lui attester son obéissance ; il répandit le bruit que, s'il avait quitté Rome, c'était à cause de la forte chaleur.

Les représentants des alliés, réunis de nouveau à Mantoue, avaient été favorablement disposés en faveur du duc par sa sœur, surtout, comme on l'a vu, le cardinal Lang ; on murmurait que le Congrès n'agissait que par elle. Lucrezia lui écrivit, le 17 août 1512, pour la remercier et la féliciter.

Les Médicis rétablis a Florence.

Bien que la République florentine fût demeurée sur la réserve en ce qui concernait le concile, elle en avait toléré la tenue à ses portes, elle avait fourni de soldats et d'argent le roi de France. Jules II la punit en lui imposant le retour des Médicis, qui avaient été chassés dix-huit ans auparavant, lors de l'expédition de Charles VIII en Italie (1494). Ce n'est pas à dire qu'il professât de la sympathie pour eux, car en toute chose il se glorifiait de suivre les traces de son oncle Sixte IV, et Sixte IV avait fait la guerre aux Florentins et peut-être favorisé la tentative avortée des Pazzi ; toutefois, le gonfalonier Pier Soderini était bien vu des Français et par conséquent odieux au pape, et Giuliano Médicis, fils de Laurent, était le frère du cardinal Giovanni qui avait l'oreille de Jules II ; en outre, Florence était riche et les alliés étaient pauvres ; Cardona ne savait comment entretenir la grosse armée que le roi d'Espagne lui avait envoyée à Naples et qu'il voulait faire passer en Toscane et en Lombardie pour la nourrir aux dépens des territoires envahis [5], et l'empereur avait comme toujours besoin d'argent. Cependant, ni les uns ni les autres ne semblaient disposés à écraser la République. Jules II expédia à Florence un dataire pour poser à la Seigneurie ses conditions : le gonfalonier Pier Soderini serait déposé, la République se joindrait à la Sainte Ligue contre les Fran-

1. Ant. Cappelli, *Lettere di L. Ariosto*, Milan, 1887, p. 23 : « *Animus meminisse horret luctuque refugit* ». Lettre d'octobre 1512. — Ferrazzi, *Specchio cronologico della vita di L. Ariosto*, Bassano, 1881, p. 13. — Fr. Vettori, *Sommario della storia....*

2. Dit Arioste. Toutefois, le duc écrivait le 19 juillet que le pape ne s'était pas opposé à son départ, mais il ajoutait qu'il ne pouvait pas lui donner satisfaction en renonçant à Ferrare. A. Luzio, p. 103.

3. Il vivait retiré dans son château situé au-dessus de Subiaco. Quand le messager lui apporta la lettre du pape qui lui pardonnait son appui au duc de Ferrare, mais ne faisait pas mention de son titre épiscopal, il la jeta par terre en disant que ce papier n'était pas pour lui. Dans la suite, le pape lui rendit son titre, mais pas les revenus de son évêché. Il ne lui pardonna jamais son incartade du Capitole. Prospero Colonna, *I Colonna...*, Rome, 1928.

4. Léon X les lui restitua dès son avènement.

5. Officiers et soldats avaient perdu tous leurs bagages et leurs équipages à la bataille de Ravenne.

çais, tous les exilés seraient rappelés. Les Conseils refusèrent. De son côté, Lang offrit la protection de l'Empire moyennant 40 000 florins. On savait ce que valait cet appui et qu'il ne s'agissait que d'une neutralité précaire ; les Conseils refusèrent aussi [1]. Pourtant, la République était mal armée pour résister [2] ; soucieuse surtout de réaliser des économies, elle avait diminué les enrôlements et les armements ; le moment du danger venu, elle n'eut d'autre recours que de se prévaloir de son bon droit auprès du Congrès de Mantoue, moyen désespéré qui laissa fort indifférents ceux qui concertaient sa ruine. Giuliano Médicis, revendiquant les droits de sa famille, fut écouté et l'armée de Ramon de Cardona, qui était arrivée jusqu'à Bologne, fut acheminée vers la Toscane, par les défilés de l'Apennin ; le 28 août 1512, elle était devant Prato, que l'imprévoyance ou l'impuissance des Florentins avait laissé pratiquement sans défense. Le cardinal de Médicis accompagnait Cardona. Le surlendemain, 30 août 1512, la ville était prise d'assaut et impitoyablement saccagée ; plus de 5 000 habitants périrent ; femmes, enfants, religieux, nonnes, nul ne fut épargné ; pendant plus de quinze jours, les soldats espagnols massacrèrent à cœur joie [3]. Il semble difficile d'admettre que le cardinal de Médicis ait écrit que « cette exécution si cruelle serait une leçon salutaire » [4].

Prato est à une quinzaine de kilomètres de Florence. On conçoit que la nouvelle de ce massacre y ait causé un grand émoi [5].

Cependant, la Seigneurie négociait ; elle s'engagea à donner à l'armée de Cardona, qui manquait de tout, 50 000 ducats, autant à l'empereur et à laisser rentrer les Médicis. Soderini offrit de se retirer le moment venu, mais un groupe de jeunes gens, dont plusieurs étaient liés avec le gonfalonier, le mirent en demeure de quitter la ville sur-le-champ (31 août 1512) ; il fut emmené de force hors de son palais et il alla finir ses jours à Raguse.

Le 1er septembre, Giuliano arriva à Florence et, le 14 septembre, le cardinal Médicis y fit une entrée militaire aux cris de « *Palle* ! » [6].

Huit jours après, Jules II écrivait aux Florentins que, la liberté ayant été rendue à l'Italie, ils devaient profiter de la leur pour chasser « celui qui avait constamment favorisé les Français ». Les Florentins s'étaient déjà exécutés ; ils firent plus ; ils mirent à sa disposition 200 hommes d'armes et de l'artillerie contre le duc de Ferrare, ce dont le pape les remercia par une lettre datée de la villa de Magliana (28 septembre 1512).

La plupart des barons rebelles étaient venus à résipiscence ; Roberto Orsini, qui avait reçu une forte allocation de Louis XII, s'était déclaré pour le pape, qui lui accorda, le 23 juillet 1512, l'évêché de Reggio en Calabre [7].

1. Scipione Ammirato, liv. XXVIII. — Guicciardini, liv. XI, § 3. — Giacomo Nardi, liv. V. — Balan, vol. VI, p. 70.

2. Guicciardini, liv. XI, § 3.

3. La ville était défendue par un mercenaire, Luca Savelli, qui avait sous ses ordres 100 hommes d'armes et 2 000 fantassins tirés des campagnes et très inaptes au métier militaire. Les assaillants n'avaient, à vrai dire, que deux canons, dont un éclata ; mais la lâcheté des défenseurs leur livra la ville. Sur ce massacre, voir Cipolla, *Storia delle Signorie Italiane dal 1313 al 1530*, Milan, 1881, p. 830. — Balan, vol. VI, p. 70.

4. Sanuto, vol. XV, col. 29. Cependant, nous avons vu récemment que certaines nations considéraient ces exécutions comme une méthode de guerre.

5. Sismondi, vol. XIV, p. 260. — J. Nardi, *Le Istorie della citta di Firenze*, liv. V. La garnison de Florence était de 15 000 hommes, mais c'étaient des miliciens sans valeur militaire.

6. *Palle* étaient les boules de gueules qui figuraient dans les armes des Médicis. Cipolla, p. 831. — Villari, vol. II, p. 183.

7. Sans qu'il se fît prêtre pour cela. Il fut évêque « par contrat ». Son père, Giov. Paolo avait été assassiné par César Borgia. Litta, pl. XXIII. — Gregorovius, vol. IV, p. 395.

Triomphe de Jules II. — Fêtes.

Le triomphe de Jules II était complet ; toutes les villes de la Romagne lui appartenaient, ainsi qu'une bonne partie du Ferrarais ; il s'adjugea Parme et Plaisance comme ayant appartenu autrefois à l'exarchat de Ravenne, bien que ces deux villes appartinssent depuis longtemps au duché de Milan. L'orateur de Parme, Jacopo Boiardo, vint à Rome et adressa au consistoire une harangue dans laquelle il rappelait que Parme portait au temps des Romains le nom de Julia Augusta que lui avait donné César et devait par conséquent appartenir au pape, et qu'en outre on racontait que ses ancêtres en étaient originaires, bien qu'en réalité ils descendissent du Ciel.

Les envoyés parmesans furent créés chevaliers. Un collier et d'autres ornements leur furent fournis pour la cérémonie après qu'on leur eut fait promettre de les rendre aussitôt, car on n'ignorait pas que c'étaient « des vilains très capables de garder ce qu'on leur confiait ». Grassi insista donc pour ravoir ses ornements dès qu'ils n'en eurent plus besoin, mais les envoyés sollicitèrent la faveur de les emporter afin de pouvoir les montrer à leurs familles, et on ne les revit plus jamais. « Ainsi sont tous les Parmesans, dit Grassi en vrai Bolonais, parjures et ingrats. »

Afin de bien marquer l'étroite entente qui liait désormais la papauté et l'Empire et la nouvelle orientation de sa politique, Jules II réserva au cardinal Lang, quand il vint officiellement à Rome, un accueil sans précédent, mais que celui-ci aurait voulu plus magnifique encore [1].

La veille du jour de son entrée (3 novembre 1512), il était venu secrètement s'entretenir avec le pape au Vatican ; Jules II alla au-devant de lui bien plus loin que ne le comportait l'étiquette ; ils restèrent ensemble presque une heure et dînèrent au Belvédère. Après avoir passé la nuit au Vatican, Lang sortit de Rome pour y faire son entrée par la voie habituelle, la voie Flaminienne qui, traversant le pont Molle, aboutit à la porte Del Popolo.

Il avait demandé que le Sacré Collège vînt en entier à sa rencontre; le pape ne s'y opposait pas, mais les cardinaux protestèrent, car ce cérémonial était réservé aux seuls souverains, et deux cardinaux seulement, le cardinal hongrois Bakocz et Leonardo Grosso, neveu du pape, allèrent le recevoir hors de la ville. Bakocz, comme le plus âgé, lui adressa un compliment de bienvenue [2].

Lang était dans la force de l'âge, blond et avenant, avec des cheveux longs lui tombant sur le cou ; il était vêtu à l'allemande d'un pourpoint de velours noir garni de fourrure noire, portait une barrette de drap à la française et avait sur sa toque une

1. *Epistola de Honoribus illustrissimi ac Rev. Gurcensi Caesareo totius Italiae Vicario Urbem ingredienti habitis.* Pierius Valerianus.... Dans *Rerum Germanicarum Scriptores*, nouv. éd. *Burch. Gotthelffio Stuvio curante*, Strasbourg, 1717, t. II, p. 573-594. Le récit n'occupe pas moins de six pages in-folio, ce qui montre l'importance qu'on y attacha en Allemagne. — Sanuto, vol. XV, col. 322 et suiv. — Tedallini, p. 336, lig. 6.

2. Pastor, vol. III, p. 721.

« piété » et une dague au côté. C'était vainement qu'on avait essayé de le décider à adopter un costume plus ecclésiastique.

Les Romains l'admirèrent pour son air résolu et sa prestance. Le sénateur dans son somptueux costume, les magistrats capitolins, le maître du palais l'accompagnèrent jusqu'au Vatican, illuminé avec tous les moyens dont on disposait ; les canons du château Saint-Ange faisaient un tel vacarme qu'ils mirent du désordre dans le cortège ; quand il passa sur le pont Saint-Ange, la monture du jeune Federico se cabra, et il s'en fallut de peu que le précieux otage ne tombât dans le Tibre.

Quand il se trouva en présence du pape, Lang lui tint un langage plein de morgue, conforme à l'idée qu'il avait, ainsi que son maître, de la prééminence du pouvoir impérial. Il était venu, dit-il, pour terminer les maux qui affligeaient l'Italie et l'Église, pour rétablir la paix, pour mettre un terme au schisme. « Barbare, il se conduisit en barbare. » Sans laisser paraître aucun mécontentement de ce discours, le pape lui répondit par de flatteuses paroles.

Pour qu'on ne pût pas l'accuser de s'être laissé acheter, Lang refusa d'accepter le titre et les insignes de cardinal, la barrette rouge, la chaussure ornée de rubis et l'anneau que l'on tenait prêts, donnant comme prétexte qu'il voulait les recevoir à Milan seulement.

On vivait dans les fêtes. Peu de jours après, le 11 novembre 1512, eut lieu le couronnement poétique de Francesco Maria Grapaldi, qui venait de terminer un poème sur la *Délivrance de l'Italie* [1] ; il était en outre ambassadeur de Parme ; c'était, par conséquent, un des nouveaux sujets du pape, et il pouvait sembler avantageux de l'amadouer. Un autre poète fut couronné en même temps, Vincenzo Pimpinelli, un Romain, chanoine du Latran [2].

La création de ces poètes lauréats n'avait pas été sans causer de graves tracas au maître des cérémonies, Paris. Le ton du poème de Grapaldi lui paraissait bien païen ; il y était un peu trop question à son sens de Jupiter, de Diane, d'Apollon ; les allusions mythologiques y abondaient. Mais c'était la mode. On ne parlait plus du consistoire qu'en l'appelant le Collège des Augures, les membres du clergé étaient des flamines, les anges des génies, les saints des demi-dieux. Erasme raille Sannazar d'avoir fait figurer dans son poème sur l'*Enfance de la Vierge* les néréides qui environnent le Christ à sa naissance et la Vierge consultant les livres sibyllins. Dans le *Jugement dernier* de Michel-Ange figure Charon et sa barque. Mais Paris de Grassi n'était pas un homme des temps nouveaux, il vivait de et pour la tradition, et ces innovations le choquaient.

Une autre difficulté se présenta. En couronnant un poète, le pape n'allait-il pas implicitement lui conférer des droits, des grâces, un privilège de science comme en donne

1. Il était aussi l'auteur d'un traité sur la meilleure distribution des maisons, *De Partibus Ædium*, qui eut plusieurs éditions ; son talent était très divers ; il publia un commentaire de Plaute ; les sept psaumes de pénitence ; un « traité sur les Verbes latins dont le sens est obscur ». Né à Parme en 1480, élève de Filippo Beroaldo, il mourut en 1552. L. Gr. Giraldi, *De poetis nostrorum Temporum*, dit qu'on appréciait fort peu ses vers, mais ce n'était pas l'opinion commune. G. Tiraboschi, vol. VII, p. 845.

2. Tiraboschi, vol. VII, p. 844, 1300.

Monnaie de
Giovanni Bentivoglio.

Monnaie de
Louis XII.

Monnaie de
Louis XII.

Louis XII
duc de Milan.

Monnaie du duc de Ferrare.

Monnaie du duc de Ferrare.

Monnaie de Jules II.
Le chêne des
Della Rovere.

Monnaie de
Bologne.

Monnaie de Jules II.
Le chêne des
Della Rovere.

Monnaie de Jules II.
La barque de
Saint Pierre.

Médaille de Jules II. Civitavecchia.

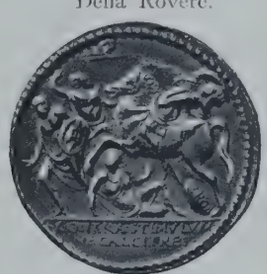

Saint Paul
sur le chemin de Damas.

Jules II barbu.

(Phot. Giraudon.)

aux docteurs le bonnet? Et puis, pouvait-il bénir un laurier? L'exemple de Pétrarque, le seul qu'on pût invoquer, n'était pas concluant, car il avait reçu le laurier des mains du sénateur. Tout au plus le pape pouvait-il bénir la couronne qui serait remise aux lauréats. Le Sacré Collège, consulté, se partagea; toutefois, la majorité approuvait les scrupules de Paris. Ce fut son avis qui prévalut.

On procéda donc de la sorte. Jules II donna un banquet le jour de la Saint-Martin, dans les jardins du Belvédère, auquel furent invités Lang et ceux qui l'accompagnaient ; quand il fut achevé, des enfants habillés en Muses s'avancèrent, déclamant des vers à la louange de l'empereur et du pape, puis Pimpinelli parut sous les traits d'Orphée tenant à la main un trophée « qui semblait pris aux Français » et récita un discours sur la délivrance de l'Italie ; deux couronnes furent apportées par Fedra, que l'ambassadeur et le pape posèrent sur la tête de Pimpinelli et sur celle de Grapaldi en déclarant qu'en vertu de leur autorité apostolique et impériale ils les sacraient poètes [1].

Reprise du concile. — Mésentente entre les alliés.

Le triomphe de Jules II sur les Français était complet ; ils ne tenaient plus que quelques places dans le Milanais, à savoir : Brescia, Crème, la citadelle de Milan et la Lanterne de Gênes, quand le concile du Latran se réunit de nouveau, comme il avait été convenu, le 3 décembre 1512. Cependant, Jules II s'acharna à détruire l'œuvre pourtant falote du concile de Pise et à poursuivre la guerre contre la France avec les armes spirituelles, maintenant que les armes temporelles avaient donné tout ce qu'on pouvait en attendre. Il voulait profiter de son succès pour empêcher le retour d'une offensive et aussi pour établir plus fortement qu'auparavant l'autorité de l'Église au delà des monts. L'occasion semblait bonne.

Dans la III[e] session (3 décembre 1512), qui commença par une messe dite par le cardinal Marco Vigerio au son des trompettes, de telle façon que personne n'en entendit rien, les Pères, qui étaient maintenant cent vingt, renouvelèrent la bulle par laquelle était déclaré nul tout ce qui s'était traité à Pise et à Milan et réitérèrent l'anathème contre le royaume de France, la Bretagne était exceptée, « à cause des larmes et des supplications » de la reine Anne, manœuvre habile qui marquait que cette province ne constituait pas partie intégrante du royaume de France aux yeux du Saint-Siège et pouvait en être séparée ; elle était, au surplus, bien imaginée pour toucher l'âme pieuse et bretonne de la reine [2].

Le cardinal Lang prit part à cette séance et partit aussitôt après [3].

Dans la IV[e] session, tenue le 10 décembre, il fut donné lecture des lettres patentes

1. Paris de Grassi, éd. Dollinger. — Pastor, vol. III, p. 755. — *Archiv. Soc. Rom. di Stor. Patria*, an. 1880, vol. IX, p. 544 ; an. 1887, p. 40. Vincenzo Lancetti, *Memorie intorno ai poeti laureati*, Milan, 1839.
2. Raynaldus, vol. XXX, p. 639, 1512, § XCVII.
3. Tedallini, p. 337, lig. 3.

par lesquelles le roi Louis XI avait naguère, au temps de Pie II, abrogé la Pragmatique Sanction de Bourges; l'avocat du concile fit une déclaration dans laquelle il attaqua ladite Pragmatique et en demanda l'annulation ; des sanctions furent édictées contre ceux qui en soutenaient la validité ; les princes, prélats et membres du Parlement qui la tiendraient pour valide furent assignés à comparaître devant le concile dans un délai de soixante jours [1] pour s'y défendre et donner leurs raisons.

Dans la V^e^ session, tenue le 16 février 1513, en présence de cent trente Pères [2], Giovanni Maria Ciocchi del Monte, archevêque de Manfredonia (Siponto), qui fut Jules III [3], prononça un élégant discours tendant à faire adresser à la France par le concile une nouvelle sommation [4]. De la réforme de l'Église, dont tant d'orateurs et le pape lui-même avaient proclamé l'urgence et l'absolue nécessité, il ne fut pas plus question alors qu'auparavant.

Jules II, qui était mourant, ne put assister à cette séance, que présida le cardinal Raffaello Riario. Le pape y fit approuver sa bulle du 14 janvier 1505, publiée en octobre 1510, *Cum tam divino*, contre la simonie [5].

Les satisfactions que les décisions du concile donnaient à Jules II durent être singulièrement diminuées par la conduite de ses alliés ; ils agissaient en conquérants bien plutôt qu'en libérateurs ; l'Italie du Nord était devenue leur proie ; Espagnols, Suisses, Allemands cherchaient à qui mieux mieux à tirer de leur victoire, fût-ce aux dépens les uns des autres, tout le profit possible.

Les Suisses ravageaient le Milanais, rançonnant villes et campagnes, sans égard ni pour le jeune duc Maximilien, le *Duchetto*, qu'ils avaient pourtant rétabli, ni pour l'empereur qui considérait le duché comme terre d'Empire, ni pour leurs autres alliés qui y avaient des droits ; ils appelaient au pillage leurs compatriotes qui descendaient par bandes de leurs montagnes [6]. Schinner s'attribua 30 000 ducats de revenus ecclésiastiques. Le *Duchetto* (il avait vingt-deux ans) était leur otage et leur instrument ; il déclara, par la bouche de l'un de ses orateurs, qu'il devait son élévation aux Cantons et ne l'oublierait jamais. Le 9 septembre, il signa un traité par lequel il abandonnait à la Suisse Locarno, Lugano, Domodossola contre une promesse de protection. Les Suisses se faisaient concéder terres, privilèges et argent [7]. Il y eut une violente querelle entre Schinner et Lang à propos de l'entrée à Milan et de l'intronisation du duc, dont chacun voulait être considéré comme le restaurateur [8]. D'ailleurs, l'empereur aurait souhaité placer à Milan un de ses parents, mais les Espagnols s'y opposaient.

1. Quelques textes disent quinze jours, délai manifestement trop court. Bulles *British Museum*, 5016, b. 28 (6) et (7).

2. On voit que leur nombre allait sans cesse grandissant, le succès y aidant.

3. Il était neveu du cardinal Antonio del Monte, qui avait ortement poussé Jules II à assembler le concile.

4. Ce fut le patriarche d'Antioche, Alfonso Carafa de Naples, qui dit la messe.

5. Voir TEDALLINI, p. 338, et DUMESNIL, p. 250.

6. MORONE, *Correspondance*.

7. Héritier dégénéré de sa race, Maximilien ne voulut connaître de la souveraineté dont il se trouva momentanément investi que les jouissances qu'elle pouvait lui donner. (MORONE, *Lett.*, CXV et suiv. — BALAN, vol. VI, p. 73 et suiv.)

8. Il entra à Milan le 29 décembre 1512. CIPOLLA, p. 829. — PRATO, p. 304.

Le pape favorisait les Suisses, qu'il appelait « les alliés et les défenseurs de l'Église » ; il leur envoya un étendard, une épée et un casque bénits [1].

D'autre part, les difficultés croissaient entre l'empereur et les Vénitiens ; celui-ci consentait à laisser la République en possession de Padoue, Trévise, Crème et Bergame, mais réclamait Vicence et Vérone, ce qui aurait coupé en deux les États vénitiens ; de plus, il exigeait une indemnité de 200 000 florins et un tribut annuel de 30 000 florins pour la cession de Padoue et Trévise, qu'il considérait comme lui appartenant.

Une grande animosité se manifestait également entre Venise et le Saint-Siège ; la République reprochait au pape l'appui qu'il donnait à l'empereur, et le Saint-Siège trouvait que la Seigneurie montrait beaucoup de tiédeur dans la guerre contre Ferrare, qu'à la vérité elle ne tenait nullement à voir écrasée.

On disait à Venise dès le mois de juin 1512 que certes saint Pierre et saint Marc étaient de bons amis, mais que saint Marc (qui a pour emblème le lion) envoyait à saint Pierre des coups de griffe qui ne lui plaisaient guère [2]. A la conférence de Mantoue, Jules II avait insisté pour que Venise se pliât aux exigences de l'empereur, mais sans succès ; le 7 novembre 1512, la Sérénissime répondit par un refus catégorique.

Entre tant d'alliés possibles, Jules II choisit le moins apte à lui fournir un appui efficace. Le prestige de l'Empire l'éblouit à ce point qu'il ne comprit pas la fragilité et le peu d'efficacité d'une telle alliance. L'empereur, il est vrai, lui promettait de l'aider contre tous ses adversaires, de se déclarer l'ennemi des schismatiques, de reconnaître de façon explicite la légitimité du concile du Latran, de ne pas faire valoir ses droits sur Reggio et Modène et de ne pas soutenir le duc de Ferrare et les Bentivoglio, mais il se refusait à accepter Maximilien comme duc de Milan et à conclure la paix avec les Vénitiens. Néanmoins Jules II, faisant encore une fois volte-face, abandonna les Vénitiens et signa, le 25 novembre 1512, un accord formel avec l'empereur, par lequel il promettait d'employer en sa faveur les armes spirituelles aussi bien que les temporelles, soit contre la Sérénissime République, soit contre le duc de Gueldre.

Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Aragon se refusèrent à contresigner cet accord [3].

Quand on apprit à Venise que Jules II avait traité avec l'empereur, un mouvement se dessina aussitôt en faveur de la France, qui aboutit à la conclusion d'un traité sur le modèle de celui de 1499 engageant les deux parties à s'entr'aider en vue de regagner les territoires perdus [4]. Le pape y répondit par un monitoire dans lequel il qualifiait les Vénitiens d'amis des schismatiques et de protecteurs des cardinaux rebelles, ce qui ne laissa pas de causer de l'inquiétude, car on craignait que le monitoire ne fût transformé en excommunication. Les envoyés de la République s'employèrent à écarter ce danger. En janvier 1513, il paraissait imminent.

1. Sismondi, vol. XIV, p. 274.

2. Sanuto, vol. XIV, col. 401. — Marco Guazzo, *Cronica*, Venise, 1553.

Balan, *Storia d'Italia*, liv. XL. — Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche*, Paris, 1839.

3. Guicciardini, liv. XI. — Daru, vol. III, p. 593.— Sismondi, vol. XIV, p. 280.

4. Ce traité fut signé à Blois le 14 mars 1513. Trivulzi et Andrea Gritti, que le roi retenait prisonnier, furent les négociateurs. L'empereur Maximilien eut vent de la négociation et s'efforça de l'entraver, mais en vain.

Une autre complication surgit du côté de la Toscane, où les Espagnols tendaient à s'établir ; l'État pontifical aurait été pris ainsi entre des possessions espagnoles au sud et au nord. L'Italie, des Alpes au Latium, semblait sur le point de se coaliser contre le pape avec l'aide de la France et de l'Espagne. Seuls les Suisses lui demeuraient fidèles.

Le Congrès d'abord réuni à Mantoue, et qui s'était ensuite transporté à Rome, s'épuisait en efforts infructueux pour aplanir tous ces différends. Le chancelier Girolamo Morone avait raison d'écrire : « Je vois partout la passion de dominer, le chaos profond, la confusion dans les choses ; c'est comme un gouffre où s'engloutira le sang de toute l'Italie. »

Cependant, Jules II ne songeait qu'à de nouvelles luttes, bien que son trésor fût vide [1]. Il menaçait les Lucquois et les Médicis qu'il trouvait plus déférents envers les Espagnols qu'envers lui-même; il avait appelé à Rome le cardinal Schinner et l'y retenait pour le punir de ses exactions dans le Milanais, il se préparait à chasser Gian Pablo Baglione de Pérouse et le doge Fregoso de Gênes comme trop tièdes à son égard. Il s'apprêtait à reprendre au printemps la guerre ferraraise. Isabella se remit en campagne; elle s'était rendue à Milan auprès de son neveu le *Duchetto* [2], elle en profita pour faire représenter à l'empereur, qui avait de nombreux agents auprès du duc, combien il lui serait avantageux de se concilier le duc, maintenant qu'il allait entrer en guerre avec les Vénitiens. La mort de Jules II arrêta toutes ces combinaisons.

1. Récemment, lors du mariage d'une fille de Bartolomeo della Rovere, il avait fallu emprunter les bijoux qu'elle portait (janvier 1513). A. Luzio, *Federico Gonzaga*.

Un parent du pape, Bartolomeo, avait été assassiné le 23 janvier 1512. « Fut frappé de nuit le neveu du pape fils de M. Bartolomeo de la Rovere... et fut féru près de l'église S. Siméon par un écuyer du Sr. Nicolo, parent du pape... et fut pour une courtisane. » Madelin, *Un Français à Rome*, p. 211.

2. Son mari l'y avait encouragée en lui recommandant d'aller se distraire à la cour de son neveu, d'oublier ses ennuis et la cause de son frère et de passer un bon carnaval. A. Luzio, *Isabella*, p 144.

CHAPITRE IX

LA FIN DE JULES II

Le cortège symbolique du carnaval.

Avant de mourir, Jules II eut la joie d'assister à sa propre apothéose; ce fut à l'occasion du carnaval (1513) [1]. Selon sa volonté sans doute, on organisa une manière de défilé triomphal rappelant les gloires de son pontificat. On y vit un tableau représentant l'Italie libérée, Bologne avec un homme enchaîné par derrière et l'inscription *Causa Mali Tanti*, les villes de Reggio, Parme, Plaisance représentées par des figures symboliques, Gênes couronnée de chêne ; Aaron en sacrificateur, allusion aux cardinaux et prélats dissidents que le pape avait sacrifiés ; Jules II, sous les traits d'un empereur tenant en main le sceptre et le globe et entouré des Horace, de Camille, de Scipion et d'autres héros de la Rome antique. Le char des charpentiers portait un obélisque avec cette mention : « Jules II, libérateur de l'Italie, expulseur des schismatiques », et un chêne en haut duquel figurait le pape ; dans les rameaux, on apercevait les rois et les princes ses alliés [2].

Le gouverneur de Rome s'avançait en tête du cortège, suivi du barigel avec ses hommes montés sur des chevau-légers, puis venait la garde italienne avec ses tambours et cent juifs en armes marchant militairement deux par deux et cinquante sans armes ; ils étaient commandés par deux d'entre eux qui étaient à cheval et portaient des costumes aux armes du pape ; tous tenaient à la main des rameaux d'olivier ; derrière s'avançaient des

1. Le poète médecin Gian Giacomo Penni a laissé un poème descriptif de ce carnaval. Voir Ademollo, *Alessandro VI, Giulio II e Leone X nel Carnevale*, Florence, 1886. — Clementi, *Il Carnevale*, Rome, 1899, p. 123. — Lettre de B. Stabellini à Isabella. — A. Luzio, *Isabella*, pp. 554, 577.

Durant tout son pontificat, Jules II s'intéressa aux fêtes du carnaval qu'il voulait brillantes et animées ; dans ses comptes figurent des achats de taureaux et de prix. Les taureaux coûtaient une douzaine de ducats (*Registro dei mandati*).

2. Guicciardini, liv. XI, et Raynaldus, ad an. 1513, § 11, qualifient Jules II de libérateur de l'Italie. Il est intéressant de rappeler qu'à la fin du XIV^e^ siècle, Alberico da Barbiano, chef d'une bande d'aventuriers composée uniquement d'Italiens, inscrivit sur ses étendards autour d'une croix rouge sur fond blanc ces mots *Lib.(erata) Ita.(lia) ab Ext.(eris)*. Les Barbiano, princes de Belgioioso de Milan, qui en descendent, prirent cette devise.

coureurs, allant aussi deux par deux et vêtus de blanc précédant le sénateur en manteau de velours rouge et les conservateurs en manteaux de soie d'or doublés d'étoffe incarnate coiffés d'un bonnet noir et entourés de leurs fedeli; de nombreuses corporations suivaient; enfin, les trompettes et les fifres fermaient la marche avec le cheval portant les prix des courses. Le peuple poussait des acclamations en l'honneur du pape.

Le samedi 30 janvier 1513 eurent lieu des combats de taureaux sur la place du Capitole, sur la place Giudea, Via Florida [1]; le 2 février fut le jour de la course des vieillards, le lendemain coururent les buffles. Fra Mariano « faisait ses caprices » de bouffon, qui allaient établir sa renommée sous le pontificat suivant.

Pendant que ces divertissements se célébraient dans les rues de la ville, Jules II, qui sentait à des signes certains que ses derniers moments approchaient, réglait minutieusement avec son maître des cérémonies le détail de ses funérailles (4 février 1513).

La mort de Jules II.

A partir de la Noël, Jules II avait été déclinant [2]; les accès de fièvre devenaient plus fréquents et plus violents ; il souffrait des reins et perdit le sommeil et l'appétit ; des six ou huit médecins qui le soignaient, les uns affirmaient que son mal venait de la fatigue de son estomac dont il avait abusé, les autres en voyaient la cause dans d'autres intempérances. D'ailleurs, il ne les écoutait guère, à l'exception du « rabbi » (Sarfati). Il recevait encore dans sa chambre les ministres étrangers qui lui trouvaient toujours « sa voix terrible et son visage de feu ». Mais ses forces allaient en diminuant ; il ne se levait plus [3]. Il appela donc Grassi (4 février 1513), car il ne voulait pas qu'il en fût de lui comme de tant d'autres papes qui avaient été enterrés misérablement vêtus et souvent presque nus, abandonnés et dépouillés par leurs familiers. Après s'être félicité de mourir avec sa connaissance, et non pas brusquement et de pouvoir faire une fin chrétienne comme il convenait, il demanda à Grassi de veiller à revêtir son cadavre de vêtements neufs avec ses ornements pontificaux. Cependant, il n'entendait pas qu'on le considérât comme « *In articulo mortis* » ; lorsqu'il avait appris, quelques jours auparavant, que plusieurs cardinaux venaient de se réunir en un fastueux banquet, il considéra qu'ils se réjouissaient un peu vite de voir ouvrir sa succession et s'écria : « Ils prennent plaisir à escompter ma mort, mais je ne suis pas mort et c'est moi qui les expédierai » (29 janvier 1513).

Vers la fin du carnaval (14 février), il y eut un peu de mieux dans son état « et les cardinaux se désolèrent ». Mais il se mit à boire du vin, dont il commanda qu'on lui apportât des échantillons, en sorte qu'il se sentit plus malade. Les conservateurs pré-

1. L'ancienne Via Magistralis près du fleuve, dans le quartier Ponte, devenue la Via Giulia.

2. Déjà en mai précédent, il prévoyait sa fin prochaine: « *Sentio me viribus deficere in horas nec amplius vivere posse* ». P. de Grassi, éd. Döllinger, p. 419.

3. Manuscrit Paris de Grassi, vol. II, fol. 665. — Lettres des ministres mantouans à Isabella dans Luzio, *Isabella*, p. 414. — Sanuto, vol. XV, col. 560. — Gregorovius, vol. IV, p. 406.

vinrent aussitôt Fabrizio Colonna que sa présence avec ses hommes devenait nécessaire. La fille du pape, accourue de Bracciano, le harcelait pour qu'il accordât le chapeau à un fils de sa mère et de Bernardino de Montefalco, un enfant ignorant et arriéré, demande qu'il repoussa.

Le 19 février, Grassi trouva son maître « rubicond et joyeux ». Les cardinaux se réunirent autour de lui ce jour-là à sa demande, pour recueillir ses suprêmes recommandations ; il les pressa de continuer la procédure contre le roi de France et « ses complices » et de se conformer dans le prochain conclave aux prescriptions contenues dans sa bulle relative aux élections et à la simonie qu'il avait pris soin de faire confirmer, comme on l'a dit, par le concile dans sa V^e^ session [1]. La simultanéité d'un concile et d'un conclave pouvait être cause de complications redoutables, car il était possible que le concile profitât de cette occasion pour accaparer le pouvoir et se rendre tout-puissant ; c'est pourquoi Jules II recommanda aux cardinaux de pourvoir à cette éventualité. Il leur conseilla de laisser aux cardinaux absents le temps d'arriver, mais de ne tolérer à aucun prix le retour des cardinaux schismatiques dont la présence à Rome serait une souillure, et il déclara que si, comme Giuliano et comme homme, il leur pardonnait et les bénissait, comme souverain pontife il devait souhaiter que la justice s'exerçât pleinement à leur égard et qu'à aucun prix ils ne fussent admis à participer à l'élection. Jusque-là, il avait parlé en latin, non sans effort et en employant la formule Nous ; ensuite il employa familièrement la langue italienne pour recommander aux cardinaux de maintenir l'attribution qu'il venait de faire à son neveu le duc d'Urbino de la ville et du territoire de Pesaro [2]. Les cardinaux approuvèrent en répétant le mot *Placet*, et chacun admira son admirable fermeté et l'élévation de ses sentiments à cette heure suprême.

Il enjoignit au gouverneur du château Saint-Ange, Giovanni Francesco della Rovere, de ne remettre le château et le trésor qu'il contenait qu'au pape élu « juridiquement et catholiquement » [3] et de n'accepter de personne argent ou joyaux.

Son état devenant critique, le cardinal Raffaele Riario lui donna la communion sous les deux espèces après qu'il eut reçu l'absolution plénière (dimanche 20 février 1513).

Il voulut alors donner quelques brefs, mais ce fut en vain qu'on chercha pour les sceller l'anneau du pêcheur ; il avait été dérobé ! L'anecdote se répandit aussitôt dans toute la ville et les représentants d'Isabella d'Este s'empressèrent de l'en informer avec des commentaires piquants.

L'entourage du pape voulait qu'il bût de l'or potable apporté par un charlatan, mais sa fille s'y opposa. On se querella autour du moribond. Lui, sentant que son dernier moment approchait, conjura ceux qui l'entouraient de prier pour lui, « car il avait beaucoup péché et ne s'était pas occupé du bien de l'Église comme il l'aurait dû ». Chacun sollicitait de lui la remise de ses fautes et se précipitait pour lui baiser la main [4].

1. Bulle *Cum tam Divino*.

2. Pesaro fut attribué à Francesco Maria, le 16 février 1513, après la mort de Giovanni Sforza et de son fils Costanzo. DENNISTOUN, vol. II, p. 334. — SANUTO, vol. XV, col. 566.

3. Bien lui en prit. A peine le pape était-il mort que six cardinaux allèrent au château Saint-Ange avec l'intention de se partager le trésor. Le gouverneur les éconduisit.

4. Manuscrit Paris de Grassi, vol. II, fol. 687. Lettre du cardinal de Mantoue, Sigismondo Gonzaga, le 20 février. LUZIO, p. 554.

Ainsi s'acheva, non sans grandeur, dans la nuit du 20 au 21 février 1513, vers la dixième heure (vers trois heures du matin), la vie tumultueuse du pape Jules II, qui avait régné neuf ans, trois mois et vingt et un jours.

Il était mort dans une des *Chambres* où il avait établi sa résidence [1]. On le vêtit, comme il en avait exprimé le désir, d'une chemise blanche symbolisant « la pureté du confesseur » [2] et de vêtements pontificaux qui valaient bien 2000 ducats, et on lui mit aux doigts des bagues pour 1 000 ducats.

Au matin, les cardinaux arrivèrent un à un, puis une foule émue et attendrie qui défila pendant des heures, si nombreuse, dit Grassi, qu'il n'en avait jamais vu de pareille depuis quarante ans qu'il était à Rome. Chacun voulait le contempler ; la population entière semblait attristée, car les Romains, malgré leurs griefs contre Jules II, éprouvaient de la reconnaissance et de la fierté envers un pape qui, aussi grand que Hildebrand, avait donné à l'Église un immense territoire et des villes importantes, Forli, Plaisance, Reggio, « plus qu'aucun pape n'avait fait », et à qui l'Italie devait d'être « délivrée du joug des barbares, et notamment des Français » [3].

Tous les pénitenciers, en vêtements blancs uniformes, se tenaient autour du lit de parade, entouré de torches et de cierges [4], sur lequel il était couché parmi des coussins de soie d'or.

1. Liste des trente-six cardinaux morts pendant le pontificat de Jules II :

Lorenzo Cibo (Beneventanus), 21 décembre 1503.
Giacomo Casanova (Casanova), 8 janvier 1504.
Clemente della Rovere (XII Apostolorum), 13 août 1504.
Giovanni de Ziniga ou Zuniga (Hispanensis), 14 août 1504.
Lodovico Podocatharo (Caputaquensis), 25 août 1504.
Francesco de Sprata (Legionensis), 9 septembre 1504.
Juan Castelar (Tranensis ou Montisregalis), 1er janvier 1505.
Ascanio Sforza (Ascanius), 28 mai 1505.
Raymond Péraud (Gurcensis), 5 septembre 1505.
Francesco Lloris (Elnensis), 22 juillet 1506.
Giovanni de Castro (Agrigentinus), 2 octobre 1506.
Cesar Borgia (Valentinus ou S. Mariæ Novæ), 12 mars 1507.
Giovanni Vera (Salernitanus), 4 mai 1507.
J. F. de La Tremoille (pas institué), juin 1507.
Girolamo Basso della Rovere (Racanatensis), 1er septembre 1507.
Antoniotto Pallavicini (S. Anastasio ou S. Praxedis), 10 septembre 1507.
Antonio Giovanni Trivulzio (Cumanus), 16 mars 1508.
Antonio Ferreri (S. Vitale, Eugubinus), 21 juillet 1508.
Galeotto de' Franciotti della Rovere (Auxitanus), 11 septembre 1508.
Giorgio Costa (Portugalensis ou Ulixbonensis), 18 septembre 1508.
Giovanni Colonna (De Columna), 26 septembre 1508.
Lodovico Giovanni del Mila (SS. IV Coron., Segobricensis ou Ilerdensis), 1508.
Giovanni Antonio S. Giorgio ou Sangiorgio (Alexandrinus), 14 ou 18 mars 1509.
Melchiore Copio de Meckau (Brixinensis), 2 mai 1509.
Fazio Santori (Cæsenatensis), 22 mars 1510.
Giuliano Cesarini (De Cæsarinis), 1er mai 1510.
Georges d'Amboise (Rotomagensis), 25 mai 1510.
Louis d'Amboise (Albiensis), 17 septembre 1510.
Giovanni Stefano Ferreri (Bononiensis), 5 octobre 1510.
Olievero Carafa (Neapolitanus), 20 janvier 1511.
Francesco Alidosi (Papiensis), 24 mai 1511.
Francesco Argentino (Concordiensis), 23 août 1511.
Pietro Isvaglies (Reginensis), 23 septembre 1511.
Lodovico (Pietro) Borgia (De Borgia ou S. Maria in Via Lata), 14 octobre 1511.
Francesco Borgia (Cusentinus), 4 novembre 1511.
Gabriele de' Gabrielis (Urbinatensis), 5 novembre 1511.

2. Elle avait été achetée de son vivant sur son ordre.

3. Gilles de Viterbe, qui avait été son familier, le dépeint bien quand il écrit : « Jules II avait un caractère ferme et inébranlable, il était plus disposé à agir qu'à parler, il avait la passion de bâtir ; non seulement il rectifia et élargit bien des rues avec l'aide de Bramante, mais il édifia la basilique de Saint-Pierre et entreprit de grands travaux au Vatican.... La mauvaise fortune ne pouvait l'abattre ; deux fois elle s'acharna contre lui, deux fois il se montra imperturbable. Il s'efforça de rendre à l'Église son autorité ; les choses du Saint-Siège ont été portées si haut par lui qu'elles ne pourront que déchoir ensuite » (*Ægidii Viterbiensis Historia viginti Sæculorum*, p. 386. *Archiv. für Kunde osterreichischer Geschichte und Quellen*, Vienne, 1854, vol. XII, publ. par Hœfer). Vettori, qui avait été ambassadeur de Florence à Rome, dit de Jules II : « Homme certainement plus heureux que prudent et plus hardi que courageux, ambitieux et avide de grandeur au delà de toute expression ; comme d'Alexandre VI, on pouvait dire de lui qu'il était plus empereur que pontife ». Et Guicciardini écrit (liv. XI, § VIII) : « Pape digne de la plus haute gloire s'il avait été un prince séculier et si le soin et l'application qu'il montra à exalter l'Église dans l'ordre temporel par l'art de la guerre, il les avait eus à l'exalter dans l'ordre spirituel, par l'art de la paix ; néanmoins, il fut plus qu'aucun de ses prédécesseurs digne d'une mémoire magnifique et de reconnaissance. » Guicciardini, il ne faut l'oublier, était Florentin. Le cardinal Roberto Bellarmino a pris éloquemment la défense de Jules II dans son ouvrage *Tractatus de Potestate S. Pont...*, Rome, 1610.

4. Tellement qu'à la fin la cire manqua.

PROCESSION A VENISE, PLACE SAINT-MARC. G. Bellini. Venise. Académie des Beaux-Arts. (Phot. Anderson.)

RÉCEPTION D'AMBASSADEURS. Carpaccio. Académie des Beaux-Arts. (Phot. Anderson.)

Les obsèques durèrent, comme de coutume, neuf jours ; le dernier jour, le 3 mars, au milieu d'une foule énorme accourue pour l'entendre, Fedra prononça l'oraison funèbre du pape, qu'il abrégea à cause d'une toux qui le tenait.

Pendant ce temps, on préparait activement le conclave ; les cellules destinées aux trente cardinaux qui devaient y prendre part étaient déjà prêtes. On se hâtait « contre l'usance » « afin que les quatre cardinaux privés qui étaient à Lyon ne fussent à temps d'entrer en conclave » [1].

La désolation que l'on manifestait à Rome n'allait guère au delà des murailles de la ville. La disparition de ce « brandon de discorde » réjouit ses ennemis, qui étaient nombreux ; à Venise, les épigrammes, les vers satiriques, les quatrains foisonnèrent, dans lesquels le pape était traité d'ennemi du repos de l'humanité et de monstre nourri de venin [2] ; à Ferrare, la duchesse se rendit dans plusieurs églises, suivie d'un grand nombre de femmes pour remercier le Seigneur ; son fils allait enfin lui être rendu ! En France, la mort de Jules II fut un immense soulagement, aussi bien qu'en Allemagne.

Parmi les pamphlets qui parurent alors [3], le plus curieux est le *Julius* (*Exclusus*) [4], c'est-à-dire exclu du paradis, dont le retentissement fut considérable au moment même de sa publication et persista longtemps.

La première édition suivit de près la mort du pape ; d'autres parurent en 1517, 1520 ; il y eut des traductions anglaises (1535, 1669, 1693, 1719), française (1615), hollandaise (1520), allemande (1784) [5]. On l'a attribué à Erasme [6], bien qu'il s'en soit défendu avec énergie [7] ; toutefois il reconnaît que la latinité en est au-dessus de la moyenne, ce qui est vrai, et il n'était pas coutumier d'éloges de ce genre. D'autres ont attribué ce factum à Van Hutten et à Publio Fausto Andrelini qui enseigna pendant trente ans les Belles-Lettres à Paris et était secrétaire de la reine [8]. On l'attribua encore à Girolamo Balbi, un Vénitien qui séjourna également fort longtemps à Paris. Ce pamphlet est, en effet, très bienveillant à la France [9]. Toujours est-il que plus d'un

1. Madelin, *Relation d'un habitant français*, p. 227.

2. Sanuto, vol. XV, col. 562.

3. Outre celui dont il va être question, il en fut publié un en France, en 1515, sous ce titre : *La Vie du pape Jules second, grand ennemi du bon roi Louis XII et des Français, gens de bien, tant ecclésiastiques qu'autres*, Paris, 1515.

4. Le titre est *Julius, Dialogus viri cuiusdam eruditissimi festivus sane et elegans quomodo Julius II P. M. post mortem cœli fores pulsando ab ianitore illo D. Petro intromitti necquiverit....* Il a été traduit récemment par Edmond Thion, sous le titre *Julius. Dialogue entre saint Pierre et le pape Jules II*, Paris, 1875.

5. Je ne parle pas des éditions plus récentes, qui sont d'érudition. Les ennemis du Saint-Siège se servaient de ce libelle comme d'une arme ; c'est ce qui en explique la diffusion.

6. Voir les raisons très solides que donne à l'appui de cette thèse Edmond Thion.

7. « Je ne suis ni assez impie pour vouloir me railler du souverain pontife, ni assez fou pour écrire contre ceux qui peuvent mettre hors la loi », écrit-il à Guillaume de Neuenarhr. Il a répété à plusieurs reprises cette dénégation. Sur cette polémique, voir B.-J. Pineau, *Erasme et la Papauté*, Paris, 1924. Erasme avait, à ce qu'il écrit, composé un livre contre la guerre, *Antipolemo*, alors qu'il se trouvait à Rome, et il le dédia au pape Jules II, non sans une arrière-pensée ironique, ce semble, au moment où il préparait la guerre contre Venise. D'ailleurs, ce pamphlet ne fut jamais publié. Erasme en parle dans son *Adagiorum Chiliades* imprimé pour la première fois à Bâle en 1513, à propos de l'adage : *Dulce bellum inexpertis*. Dans ce commentaire, il loue Léon X de son goût pour la paix et dit, en parlant de Jules II : « Que la gloire guerrière appartienne à Jules II ; qu'il garde ses victoires et ses magnifiques triomphes. Jusqu'à quel point ils conviennent à un pontife chrétien, il ne m'appartient pas d'en décider. Je dirai seulement : Sa gloire, quelle qu'elle fût, a été acquise avec la mort et la douleur de beaucoup d'êtres humains. Une gloire plus véritable échoit à notre Léon que celle acquise à Jules par toutes ses guerres couvrant le globe, soit provoquées audacieusement, soit conduites heureusement. »

8. Il fut le favori de Charles VIII et de Louis XII et mourut en septembre 1517.

9. Il est reproché au pape son ingratitude envers la France qui lui a accordé l'hospitalité quand il était errant. Les qualités des Français sont exaltées. Les Italiens qualifiés : un ramassis confus des nations les plus barbares.

passage semble montrer qu'il fut rédigé par quelqu'un qui avait connu Jules II et assisté à ses entrées triomphales à Bologne et à Rome.

Il est d'une ironie plus fine qu'il n'est coutume dans ce genre d'écrit, mais qui n'exclut pas toujours les violences de langage habituelles à cette époque [1]. Le pape est pris à partie uniquement au point de vue de sa politique ecclésiastique et étrangère, de son animosité persistante contre la France, de sa lutte contre le concile pisan. Son éloge de sa conduite à ces deux points de vue est sa propre condamnation. Avec une naïveté bavarde, il raconte ses guerres, ses duplicités, vraies ou imaginaires, ses exactions. Le parallèle est curieux et parfois instructif entre les deux conciles de Pise et du Latran. Le pape explique qu'il a convoqué le second pour faire pièce au premier : « *Clavum clavo pepuli* ». Il présente tous les griefs, toutes les infamies accumulés contre lui comme étant choses naturelles et dont il s'étonne que saint Pierre soit choqué. Le dialogue s'achève par la menace que lui adresse le pape de porter la dévastation au paradis comme sur la terre avec une armée infiniment nombreuse qu'il a préparée pendant dix ans de guerres.

Ces attaques, cette haine persistante prouvent la crainte qu'inspirait Jules II et l'importance de son action politique; il devint, pendant cinq ou six ans, « le maître du jeu de ce monde », d'après le mot de l'envoyé vénitien. Ses actes ne furent pas toujours suivis d'un effet heureux ; les Français délogés, la vallée du Pô devint la proie des Suisses, des Espagnols, des Allemands ; la paix que l'on croyait fermement établie après le triomphe momentané de sa politique en 1512 semblait, au moment de sa mort, moins assurée que jamais. Il aurait pu appliquer sa forte volonté à la réforme de l'Église ; le concile du Latran lui servit, au contraire, uniquement à écraser ses adversaires. Néanmoins, une papauté nouvelle comme une Rome nouvelle sortit de ses mains. S'il n'accomplit pas ce qu'il avait ambitionné de faire, il n'en fut pas moins l'initiateur d'une ère dont le pontificat de Léon X marqua le magnifique épanouissement.

1. Par exemple, le pape est appelé : le plus scélérat des cabaretiers. Les initiales P. M. (*Pontifex Maximus*) sont traduites : *Pestem Maximam*. N'a-t-on pas traduit plus tard les initiales S. P. Q. R. par : *Satam Papa qui regnat* et, après la prise de Rome en 1870 : *Sanctus Pater quondam Rex*. Lamennais y avait lu un aveu : « Si peu que rien ».

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ADEMOLLO (A.). — Alessandro VI, Giulio II nel Carnevale di Roma, Florence, 1886.

ADEMOLLO (A.). — Il Carnevale, Florence, 1891.

ÆGIDII VITERBIENSIS. — Historia vigenti sæculorum, dans *Archiv für Kunde österreichischer Geschichte-Quellen*, Vienne, 1854, vol. XII (pub. Hœffer).
(Le manuscrit se trouve à Rome dans la Bibl. Angelica.)

AGOSTINI (Nicolo di). — Li Successi bellici seguiti nell' Italia, Venise, 1521.

ALBERTINI (Francesco). — De Mirabilibus Romæ, éd. A. Schmarsow, Heilbronn, 1886.

ALLEN. — Opus epistol. des Erasmi Rot., Oxford, 1906-1922.

ALPHONSE Ier, duc de Ferrare. — Lettre à l'Empereur pour sa justification ; trad. du latin en italien, Venise, s. d.

AMATI (Girolamo). — Voir *Momo*

AMBROGIO DA PAULLO. — Cronaca Milanese, 1476-1515. (Publ. par Ceruti dans *Misc. di Storia Ital.*, vol. XIII, pp. 91-360.)

AMMIRATO (Scipione). — Istorie Fiorentine, Florence, 1641.

ANONYME. — Le grandissime Rote de Venetiani, s. l. n. d.

ANONYME. — Questa è la Istoria del Papa contra Ferraresi e delle Terre novamente prese, 1510 (?).

ANONYME. — Historia de la guerra de Julio secondo contra el... re de Francia, Bologne, 1532.

ANONYME. — Sonetti, capituli in laude de papa Julio, Rome, 1506 (?).

ANONYME. — La morte de Papa Giulio con altre Barzelette, Florence (?), 1513.

ANONYME. — L'Università di Roma. Préface de Giorgio del Vecchio, Rome, 1927.

ARIOSTE. — Lettres. Voir *Cappelli*.

ARMAND (Alfred). — Les Médailleurs italiens, Paris, 1883-1887.

ASCHBACH (J.). — Hatte Kaiser Maximilian I. die Absicht Papst zu werden ? dans *Kathol. Zeitschr. der Wissens. u. Künste*, vol. III, 1895.

Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia Patria per le Provincie di Romagna, Ser. III, vol. IV.

AUBÉRY (Antoine). — Histoire générale des cardinaux, Paris, 1642-1649.

AUTON (J. d'). — Chroniques de Louis XII, Paris, 1889-1891.

BAGLION (comte Louis de). — Pérouse et les Baglioni, Paris, 1909.

BALAN (Pietro). — Gli Assedii della Mirandola di Papa Giulio II, La Mirandole, 1876.

BALAN (Pietro). — Storia d'Italia, Modène, 1894-1899.

BALDISSERRI (L.). — Giulio II in Romagna (1510-1511). *Riv. crit. d. Sc. Teol.*, 1907, *pertinenti alle prov. della Romagna.*, Ser. III, Cronache, Bologne, 1895-1897.

BARUFFALDI (le P. Girolamo giuniore). — Vita di Lodovico Ariosto, Ferrare, 1807.

BAYARD. — La tres joyeuse, plaisante et récréative histoire... du chevalier sans Paour et sans Reprouche, éd. Petitot, vol. XV, Paris, 1827.

BEMBO, le cardinal. Storia Veneta). — Opere, Venise, 1729.

BIRINGOCCIO (Vannuccio). — Pirotechnia, Venise, 1558-1559.

BONACCORSI (Biagio). — Diario de' successi più importanti seguiti in Italia, Florence, 1568.

BONANNI (Filippo). — Numismata pontificum romanorum, Rome, 1706.

BONCOMPAGNI LUDOVISI, UGO, Roma nel Rinascimento, Albano Laziale, 1928.

BOUCHOT (H.). — Les Portraits au crayon des XVIe et XVIIe siècles, Paris, 1884.

BRATTI (Ingrano). — Cronaca della Mirandola, La Mirandole, 1872.

BRINTON SELWYN. — The Gonzaga, Londres, 1927.

BROSCH (Moritz). — Papst Julius II. und die Gründung des Kirchenstaats, Gotha, 1878.

Bullarium Romanum Magnum, Turin, 1857-1867.

BUONACCORSI (Biagio). — Diario de' successi seguiti in Italia dall'anno 1498 all' anno 1512, Florence, 1568.

BUONARROTI (Michel-Ange). — Le Rime, éd. Cesare Guasti, Florence, 1863.

BURCHARD, Diarium Muratori, Nouv. éd. vol. XXXII et éd. Thuasne, Paris, 1883 avec index.

BURCKHARDT (J.). — Le Cicerone, Paris, 1892.

CAGNOLA, GIOVAN. PIETRO. — Cronache Milanesi. Florence, 1892.

CALCAGNINI (Celio). — Opera, Bâle, 1544.

CALISSE (Carlo). — Storia di Civitavecchia, Florence, 1898.

CAMPORI (Giuseppe). — Notizie per la Vita di Lodovico Ariosto, Florence, 1871.

CANCELLIERI (Francesco). — Storia de' solenni possessi, Rome, 1802.

CANTÙ (César). — Histoire des Italiens, Paris, 1860.

CAPPELETTI (Giuseppe). — Storia di Padova, Padoue, 1874-1875.

CAPPELETTI (Giuseppe). — Storia della Repubblica di Venezia..., Venise, 1850-1855.

CAPPELLI (Antonio). — Lettere di Lodovico Ariosto, Milan, 1887.

CAPPELLI (Ant.). — Tre Lettere di L. Ariosto, fasc. s. d.

CAPPELLI (Ant.). — Tre Lettere inedite di L. Ariosto, fasc. 1865.

CARDELLA (Lorenzo). — Memorie storiche de' cardinali, Rome, 1792-1797.

CARTE STROZZIANE. — Arch. di Stato. Prima serie, Florence. Collection de lettres

Carmen, dans le *Sermone latino*, Venise, 1529, et dans les *Scriptores de Elegantiori Latinitate*, Amsterdam, 1713.

Cavalcaselle (Giovanni-B.) et Crowe. — Raphael, his Life and Works, Londres, 1882.

Cian (Vittorio). — Article critique du vol. III de Pastor, dans *Giornale storico della Letteratura italiana*, vol. XXIX, an. XV, 1897, pp. 403-452.

Cipolla (Carlo). — Storia delle Signorie italiane dal 1313 al 1530, Milan, 1881.

Clementi (Filippo). — Il Carnevale Romano, Rome, 1899.

Coccino (Coccinus) (Michael). — Opusculum de Rebus gestis in Italia, s. l., 1512.

Collectio bullarum, brevium... (Bullarium Vaticanum), Rome, 1750.

Colonna (Prospero). — I Colonna dalle origini all' inizio del secolo XIX, Roma, 1928.

Condivi (Ascanio). — Rime e Lettere di Michel-Angelo precedute dalle vita dell' autore scritta da A. Condivi, Florence, 1892.

Consorti (Aida). — Pompeo Colonna, Rome, 1902.

Contelori (Felice). — Genealogia familiæ Comitum Romanorum, Rome, 1650.

Contelori (Felice). — Voir *Pars Altera*.

Conti (Sigismondo dei). — — Le Storie de' suoi Tempi, Rome, 1883.

Coppi (A.). — Discorso sulle Finanze dello Stato Pontificio, Rome, 1855.

Cortese. — De Cardinalatu, Rome, 1510.

Creighton. — A History of Papacy, Londres, 1899.

Cronaca della nobilissima Famiglia Picco scritta da autore anonimo, dans *Memorie storiche della città... della Mirandola*, La Mirandole, 1874.

Crowe (Joseph Archer) et Cavalcaselle. — Raphael, his Life and Works, Londres, 1882.

D'Asco. — Notizie di Isabella Estense dans *Archivio stor. Italiano*, append. n° II, 1845, p. 315.

Del Vecchio. — Voir *Anonyme*.

Dennistoun. — Memoirs of the dukes of Urbino... de Bernardo da Bibiena, Goro, Gheri, Lodovico da Carcossa... aux cardinaux Giovanni et Giulio de Medicis.

Castellensis (Adriano). — Iter ss. d. n. Julii Papa II. Londres, 1851.

Desjardins (Abel). — Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane, vol. II, Paris, 1861.

Dorez (Léon). — La bibliothèque privée du pape Jules II, dans *Revue des Bibliothèques*, vol. VI, 1896, p. 97.

Dumesnil (Jules-Antoine). — Histoire des plus célèbres amateurs italiens et de leurs relations avec les artistes, Paris, 1853.

Dumesnil (Jules-Antoine). — Histoire de Jules II, Paris, 1873.

Dumont (Jean). — Corps universel diplomatique, Amsterdam, 1731.

Egidio. — Voir *Ægidii*.

Erasme. — Voir *Pineau* et *Thion*.

Fea (C.). — Parallelo di Giulio II con Leone X (Notizie intorno Raffaele Sanzio), Rome, 1822.

Fenzonio. — Annotationes in Statuta... Romanæ Urbis, Rome, 1636.

Ferrajoli (Alessandro). — Il Triregno di Giulio II, Rome, 1913.

Ferrazzi (Giuseppe Jacopo). — Bibliografia Ariotesca, Bassano, 1881.

Fioravante (Benedetto). — Antiqui Romanorum Pontificum Denarii, Rome, 1738.

Florence. — Archivio di Stato, Carte Strozziane, 1ª ser. Correspondance de Bibiena et d'autres avec le cardinal de Médicis.

Formentini (Marco). — Il Ducato di Milano, Milan, 1877.

Frati (L.). — Sull'erronea attribuzione al Francia delle monete gettate al popolo nel solenne ingresso in Bologna di Giulio II, Bologne, 1896.

Frey (Carl). — Michelagnolo Buonarroti, sein Leben und seine Werke, Berlin, 1907.

Frizzi (Antonio). — Memorie per la Storia di Ferrara, Ferrare, 1847-1848.

Fumi (L.). — Carteggio del comune di Orvieto.., dans *Archiv. Soc. Rom. di Storia Patria*, vol. XIV (1891), p. 127.

Garampi (Saggi di). — Osservazioni sul valore delle antiche Monete Pontificie..., Rome, 1766.

Garna (Andrea). — Simia, Milan, 1517.

Gasparoni (Francesco). — Arti e Lettere, Rome, 1865.

Gebhart (E.). — Un pape à l'époque de la Renaissance, Jules II, *Revue bleue*, 1902.

Geymuller (baron Heinrich von). — Les projets primitifs pour la basilique de Saint-Pierre, Paris, 1875.

Ghirardacci. — Historia di Bologna, dans *Muratori*, nouv. édition, vol. XXXIII.

Gozzadini (Giov.). — Di alcuni avvenimenti in Bologna..., 1506-1511, dans *Atti e Memorie della R. Deputazione di St. Patria per le prov. di Romagna*, ser. 3, IV, p. 67 ; VII, p. 161 (1886).

Grassi (Paris ou Paride de). — Diarium, éd. J. Döllinger. Beiträge zur politischen,kirchlichen..., vol. III, Vienne, 1882.

Grassi (Paris de). — Il Diario di Leone X, éd. Pio Delicate et Mariano Armellini, Rome, 1884.

Grassi (Paris de). — Ms. Bibl. Nat., f. latin 5164-5165. (Le 5165 est le plus complet). Commentarii Rerum Urbanorum ab anno 1506 ad annum usque 1513, copié en 1668, in-fol de 827 p. Le 5164 comprend les années 1504, 1505, 1506, in-fol. de 387 fol

Grassi (Paris de). — Le Due Spedizioni militari di Giulio II, Bologne, 1886.

Grimaldi (G.). — Un episodio del Pontificato di Giulio II, dans *Archiv. Soc. Rom. di Stor. Patria*, vol. XXIII, p. 563.

Gringore (Pierre). — Œuvres complètes, édit. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon, Paris, 1858-1877.

Grumello (Antonio). — Cronica dal 1467 al 1529, Milan, 1856.

Gruyer (F.-A.). — Raphaël, peintre de portraits, Paris, 1881.

Guarna (Andrea). — Simia, Milan, 1517.

Guicciardini (Conte Francesco). — La Storia d'Italia, Florence, 1919.

Guglielmotti (Le P. Alberto). — Storia della Marina Pontificia, Rome, 1886.

Guglielmotti. — La guerra dei Pirati, Florence, 1876.

Guglielmotti. — Storia delle Fortificazioni nella Spiaggia Romana, Rome, 1880.

Hasse (Karl Paul). — Die italienische Renaissance, Leipzig, 1925.

Hergenrother. — Conciliengeschichte, Fribourg-en-Brisgau, 1887.

Huelsen (Christian). — Le Chiese di Roma nel Medio Evo, Florence, 1927.

Hutten (Ulrich von). — Ad Cæsarem Maximilianum M. D. XVIII. Hoc in volumine hæc continentur, ut bellum in Venetos cœptum prosequatur..., Augsbourg, 1519.

Hutten (Ulrich von). — Opera (Poetische Schriften), éd. Böcking, Leipzig, 1862.

Instructions données à l'envoyé pontifical auprès du roi et de la reine d'Espagne, évêque d'Arezzo, Cosma de Pazzi. Bibl. Marciana, Mss. Latini, cl. q. n. 42, Collazione 3483, p. 135 v.

Janitscheck (Hubert). — Die Gesellschaft der Renaissance in Italien, Stuttgart, 1879.

Janitscheck. — Repertorium für Künstwissenschaft, Stuttgart, 1879-1893.

Jerrold (Maud). — Italy in the Renaissance, Londres, 1927.

Jordan (Edouard). — De Mercatoribus Cameræ Apostolicæ sæculo XIII. Thèse, Rennes, 1909.

Jovio (Paolo). — Historiarum sui Temporis.

Julius (Exclusus). — Dialogus viri cujusdam..., s. l. n. d.

Julius (Exclusus). — Trad. Edmond Thion, Paris, 1875.

Julius (Exclusus). — Attribué à Erasme plusieurs

éd., dont une de Thion, Paris, 1875.

KLACZKO. — Rome et la Renaissance, Paris, 1895.

KLACZKO, JULIAN. — Jules II, Paris, 1902.

LABANDE (L.-H.). — Avignon au XVe siècle, Paris, 1920.

LAIRE (François-Xavier). — Spécimen Historiæ typograph. Romanæ. Sæc. XV, Rome, 1778.

LA MARK (Robert de, dit le Jeune Aventureux). — Mémoires, éd. Petitot, t. XV.

LA MIRANDOLE. — Voir *Mirandole (La)*.

LANCIANI (Rodolfo). — Ancient Rome, 1889.

LAURENTIUS (Parmensis). — De operibus et rebus gestis Julii II Commentariolus, dans *Anecdota litteraria*, t. III, p. 307-318, Rome, 1783.

LEGENDRE (Louis). — Histoire du cardinal d'Amboise. Paris, 1664.

LE GLAY (le Dr André). — Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche, Paris, 1839-1840.

LE MAIRE DE BELGES (Jean). — La Légende des Vénitiens, Lyon, 1509.

LEONI (Gio. Batt.). — Vita di Francesco Maria della Rovere, Venise, 1505.

LEONI (Gio. Batt). — Vita di Francesco Maria della Rovere, duca d'Urbino, Venise, 1605.

LETAROUILLY. — Le Vatican et Saint-Pierre, Paris, 1882.

LETAROUILLY. — Edifices de Rome moderne, Paris, 1840-1857.

LOUIS XII. — Lettres du roi Louis XII et du cardinal George d'Amboise, Bruxelles, 1712.

LUTOLF (A.). — Die Schweizergarde in Rom, Einsiedeln, 1859.

LUZIO (Alessandro). — Isabella d'Este di fronte a Giulio II, dans *Archivio Storico Lombardo*, ser. IV, année 1912, fasc. XXXIV, XXXV et XXXVI.

LUZIO (A.). Federico Gonzaga ostaggio alla Corte di Giulio II, dans *Archiv. Soc. Romana di Stor. Patria*, Rome, vol. IX, 1886, p. 508.

LUZIO (A.). — Article dans le *Giornale storico della Letteratura italiana*, sur l'histoire des papes de Pastor, vol. XXIX, 1897, p. 437.

LUZIO et RENIER. — Mantova e Urbino, Turin, 1893

MACHIAVEL (N.). — Opere, Milan, 1811-1812.

MACHIAVEL. — Œuvres complètes, trad. J.-V. Periès, Paris, 1823.

MAC SWINEY DE MASCHANAGLASS. — Le Portugal et le Saint-Siège, Paris, 1904, extrait de la *Revue d'Histoire diplomatique*, 1903.

MAC SWINEY DE MASCHANAGLASS. — Le Portugal et le Saint-Siège. Les Roses d'or envoyés par les papes aux rois de Portugal, Paris, 1904.

MADELIN. — Journal d'un habitant de Rome, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, vol. XXII, an. 1902. Et dans France et Rome, Paris, 1913.

MAES (Costantino). — Curiosità romane, Rome, 1885.

MALAGUZZI (Valeri). — Donato Bramante, Rome, 1924.

MAMMARELLI. — Discorsi militari dell' Exc. Sig. Fr. Maria I della Rovere, Ferrare, 1583.

MANSI. — Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio, t. XXXII (1438-1549), Paris, 1902.

MANZONI (Luigi). — Saggio di una bibliografia storica Bolognese, Bologne, 1888.

MARCHESI (Buonaccorsi Giorgio Varano). — Monument. Vir. Illus. Galliæ Togatæ, Forli, 1727.

MARTINORI (E.). — La Moneta, Rome, 1915.

MICHAELIS (G.). — Geschichte der Statuenhofes im Vaticanischen Belvedere, dans *Jahrbuch des... Instituts*, vol. V, Berlin, 1891.

MIGNANTI (Filippo Maria). — Istoria della sacrosanta basilica vaticana, Rome, 1867.

MIRANDOLE (LA). — Memorie storiche della Città e del antico ducato della Mirandola, Mirandole, 1872.

MOMO (Girolamo Amati). — Lettere Romane, Rome, 1872.

MORNAY (Ph. de). — Le mystère d'iniquité, c'est-à-dire l'Histoire de la Papauté, Genève, 1612.

MORONE (Girolamo). — Lettere et Orazioni, dans *Miscellanea di Storia Italiana*, vol. II, 1863.

MORONI (Alessandro). — Buffonerie vecchie e nuove, Rome, 1882.

MORONI (Gaetano). — Dizionario di Erudizione, Venise, 1840-1861.

MORPURGO (Emilio). — Roma e la Sapienza (Università Romana), Rome, 1879.

MUNTZ (Eugène). — Les antiquités de la ville de Rome, Paris, 1886.

MUNTZ (Eugène). — Raphaël, Paris, 1881.

MUNTZ (Eugène). — L'atelier monétaire de Rome (fascicule), Paris, 1884.

MUNTZ (Eugène). — Recueil de documents sur les arts à la Cour de Jules II, Bibl. Nat., Mss. fr., Nouv. Acq. 21487.

MURALTO. — Annalia, Milan, 1861.

MUZZI (Salv.). — Annali della Città di Bologna, Bologne, 1840-1846.

NÉGOCIATIONS. — Voir *Desjardins*.

NIBBY (Antonio). — Roma, Rome 1839.

NICOLO DI AGOSTINI. — Li successi bellici seguiti nell' Italia dal fatto d'armi di Gieredada nel 1509 fino al presente 1521, Venise, 1521, 1er août. Bibl. Casanatense, P. XIV, 5.

PAGLIUCCHI (Pio). — I Castellani del Castel S. Angelo, Rome, 1906-1928.

PANVINUS (Onophrius). — Pontifices et cardinales, Venise, 1557.

PARIS DE GRASSI. — Voir *Grassi*.

PARMENIO (Lorenzo da S.). — Genesio (Parmenius), bibliothécaire de la Vaticane de 1511 à 1522. — De operibus et rebus gestis Julii II, Rome, 1510 (?).

PARS ALTERA ELENCHI S. R. E. Cardinalium ab anno 1430 ad annum 1549 ex Bibliotheca eminentissimi Francisci cardinalis Barberini episcopi Portuensis ac S. R. E. Vicecancellarij auctore Felice Contelori Romæ, 1659.

PARUTA (Paolo). — Historia Venetiana, Venise, 1605.

PASOLINI (Pier Desiderio). — Caterina Sforza, Rome, 1893.

PASSAVANT. — Raphaël d'Urbin et son père Giovanni, éd. revue par P. Lacroix, Paris, 1860.

PASTOR (L.). — Geschichte der Päpste, Fribourg-en-Brisgau, vol. III, 1899.

PENSUTI (Michele). — Il Tevere, Rome, 1923.

PETRINI (Pierantonio). — Memorie Prenestine disposte in forma di Annali, Rome, 1775.

PICCO. — Voir *Cronaca*.

PINEAU (J.-B.). — Erasme et la Papauté (le Julius Exclusus), Paris, 1924.

PINZI (Cesare). — Storia della Città di Viterbo, Viterbe, 1887-1893.

PISTOLESI. — Il Vaticano descritto et illustrato con disegni..., Rome, 1829-1836.

PORTIGLIOTTI (G.). — Le Donne del Rinascimento, Milan, 1927.

PRATO. — Storia di Milano... (Suite de Corio) (de 1499 à 1519), dans *Archiv. Stor. Ital.*, vol. III, 1842, p. 217.

PRIULI (Girolamo). — Diarii (1499-1519), Muratori, Nouv. éd. vol. XXIV.

PROTESTANTISME (Bulletin de la Société de l'Histoire du), vol. XXXVI, 1887, p. 225, article : Les Moralités polémiques.

RAUCHENBERGER (Dr Walther). — Das Genie der Italienischen Renaissance, Francfort, 1926.

REUMONT (Alfred von). — Geschichte der Stadt Rome, Berlin, 1870.

RICCI (Corrado). — Michelangelo, 2e éd., Florence, 1921 ; trad. J. de Crozals, Paris, 1902.

ROSCOE, The Life and Pontificate of Leo the Tenth, chap. VII, VIII et IX.

ROUSSET (Jean de Mussy). — Supplément au Corps diplomatique (de Jean Dumont), Amsterdam, 1739.

RUFINI (Alessandro). — Notizie storiche... osterie, caffè, Rome, 1855.

RUFINI (Aurelio). — Libretto nel quale sono notati l'en-

trate e spese dell' inclito popolo romano..., Rome, 1592.

Sabba da Castiglione (Fra). — Lettere, pub. par Alessandro Luzio, Milan, 1886.

Saint-Gelais (Jean de). — Histoire de Louis XII jusqu'en 1510, éd. Godefroy, 1622.

Saitschick (Robert). — Menschen und Künste der Italienischen Renaissance Munich, 1925.

Sansovino (Francesco). — Della origine e de' fatti delle Famiglie illust. d'Italia, Venise, 1609.

Sansovino (Francesco). — Origine e Fatti delle Famiglie illustri d'Italia. Della Famiglia Bentivogli, Venise, 1582.

Semper (H.). — Bramante, dans *Kunst und Künstler*, Leipzig, 1878.

Spondanus (Henr.). — Annalium eccles... continuatio (1198-1646), Lyon, 1678.

Steinmann (Ernest). — Die Sixtinische Kapelle, Munich, 1905.

Strozziane. — Voir *Carte.*

Tamilia (Donato). — Il sacro Monte di Pietà di Roma, Rome, 1900.

Taylor (F.-L.). — The Art of War in Italy, 1494-1529, Cambridge, 1921.

Tedallini (Sebastiano di Branca). — Diario Romano. Muratori, Nouv. éd. vol. XXIII.

Theiner (Aug.). — Codex diplomaticus S. Sedis, Rome, 1861-1862.

Thion (Ed.). — Julius Exclusus, Paris, 1875.

Tommasini (Oreste). — Art. dans *Archivio Soc. Rom. di Storia Patria*, vol. II (1878), p. 243. (Critique de l'ouvrage de Brosch.)

Tommasini (O.). — Evangelista Maddaleno di Capodiferro, dans *R. Accademia dei Lincei*, ser. IV. (Scienze Morali), vol. X, p. I, Rome, 1892.

Trevisano. — Dans Alberi, *Relazioni degli Ambasciatori Veneti*, ser. II, vol. III, Florence, 1846, p. 25.

Vannuccio. — Voir *Biringoccio.*

Varillas (Antoine). — Histoire de Louis XII, Paris, 1688.

Varillas. — Les Anecdotes de Florence ou l'Histoire secrète de la maison de Médicis, La Haye, 1685.

Varrano (Fabricio). — De Urbe Roma, Rome, 1523.

Vasari (Giorgio). — Vita di Michel Angelo Buonarroti, Rome, 1760.

Venise. — Voir *Anonyme.*

Vettori (Francesco). — Sommario della Storia d'Italia dal 1511 al 1527, éd. par A. de Reumont, Florence, 1848 (?).

Vettori (Francesco). — Il Fiorino d'oro, Florence, 1738.

Villeneuve (Léonce de). — Recherches sur la famille della Rovere. Contribution pour servir à l'histoire de Jules II, Rome, 1887.

Visconti (Pietro-Ercole). — Città e Famiglie Celebri, Rome, 1847.

Viterbe (Ægidio da). — Voir *Ægidii Viterbiensis.*

Wanscher (Wilhelm). — Raffaello Santi, his Life and Works (trad. du danois), Londres 1926.

J'ai eu connaissance trop tard pour en faire état de l'étude très curieuse de M. André-Charles Coppier intitulée *La Segnatura, Raphaël et le Sodoma* (H. Floury), dans laquelle il attribue au Sodoma une participation importante dans la décoration de la Chambre dite de la Signature. Voir l'article de Karl Ritz à ce sujet dans la revue *L'Art et les Artistes* de juillet 1928, nº 89, p. 325.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Accolti, cardinal, 127.
Acqua Vergine, 42.
Administration de la ville, 145.
Adria, évêque d', 106.
Adriano di Corneto, cardinal, 51, 85, 135.
Agnadel, bataille, 100, 106.
Agona, place, 42.
Aix, archevêque, 62.
Alarcon, 156.
Albanais, soldats, 63, 111.
Albertini (Francesco), 40, 88.
Albornoz, cardinal, 24.
Albret, 154.
Alègre ou Allègre (Yves), baron, 158.
Alessandrino (cardinal Giovanni-Antonio San Giorgio), 6, 9.
Alexandre VI, 147.
Alfonso, duc de Ferrare. *Voir* Este (Alfonso).
Alidosi, cardinal, 37, 38, 83, 110, 114, 124, 131, 132, — arrêté, 115 ; — assassiné, 133, 137.
Alliés, mésintelligence, 173, 174.
Altieri (M. Antonio), 85 n.
Alviano, abbé, 18.
Alviano (Bartolomeo), chef mercenaire, 5, 96, 99.
Ambassadeurs de France à Rome : Guibé (Robert), 38, 91 ; — Pio, Alberto, 101.
Amboise (Charles), seigneur de Chaumont, frère du cardinal, 65.
Amboise (Georges), archevêque de Rouen, légat en France, cardinal, 6, 7, 97 ; — mort, 113 n.
Amboise (Louis), évêque d'Autun, cardinal, 80 ; — mort, 113 n.
Ancône, 113.
Andrelini, 181.
Anne, reine, 63, 130, 159, 173.
Anticoli, 29 n.
Anton (Jean d'), 98.
Aragon, cardinal, 116, 119.
Aragon (don Alfonso), 18.
Arcs. *Voir* aux noms.
Arenula, 42.
Argentino, cardinal, 127.
Ariane, 60.
Arioste, 106, 167.
Ariosti (Lorenzo degli), 131.
Armanni, 61.
Arsago, 114.
Ascanio (Sforza), cardinal, 6, 34, 37.
Asquinio de Colloredo, décapité, 24.
Astrologues, 8, 75, 79.
Auberges, 41.
Auch, archevêque (La Trémoille), cardinal. *Voir* La Trémoille.
Avertissements célestes, 105.

B

Baglione (Braccio), 134.
Baglione (Gian. Paolo), 5, 66, 154, 176.
Bainbridge, cardinal, 128, 159.
Bakocz (Strigonia), cardinal, 159, 171.
Banco (S. Spirito), rue, 42.
Bandinelli, cardinal, 59, 127.
Bandinelli (Baccio), 59.
Banques, 83.
Banquets, 84.
Barbe du Pape, des cardinaux, 84, 125.
Barboglitta, 119 n.
Barigel, 177.
Barons révoltés, 137.
Basso (Clemente), cardinal, 16, 83.
Basso (Giovanni), 16.
Bastia, 128.
Bayard, 99, 108, 118, 157 et suiv. ; — blessé, 155 n. ; — pense prendre le pape, 120.
Bayasid (Le sultan), 109.
Bayeux (René de Prie), évêque de Bayeux, cardinal. *Voir* Prie.
Bellarmino, cardinal, 180 n.
Belvédère, 45, 56.
Bembo, 89, 150.
Bembo (Bernardo), évêque, 69.
Benassai (Ventura), évêque, 21, 23.
Bentivoglio, 64, 65 ; — Bulle contre eux, 71.
Bentivoglio (Ercole), 68.
Bentivoglio (Ginevra), 69, 73.
Bentivoglio (Giovanni), 69 et suiv. *Voir* Bologne.
Bentivoglio (Lucrezia), 72
Beroaldo, 90.
Bertini, banquier, 19.
Bertinoro, 20, 68 n.
Bertuccioli, évêque, 68.
Bessarion, 126 n.
Biassa (Baldassare da), 112, 143, 159.
Bibiena, 60, 165.
Bibliothèques des cardinaux, 88.
Blé (prix du), 30.
Blois, traités, 63.
Bodier (Jean), médecin du pape, 36.
Bohier (Bouyer) (Henri), 154, 164.
Boiardo, orateur de Parme, 171.
Bolier, tailleur, 82.
Bologne, 69, 113, 116, 123, 124, 154 ; — châtiment, 166 ; — château, 78 ; — entrée du pape, constitution imposée, 75, 76 ; — marche sur, 68 ; — prise, 131.
Borgia (César), 5, 13, 17 et suiv.
Borgia (Francesco), cardinal, 5, 137.
Borgia (Lucrèce), 109 et suiv.
Borgo, 34, 44, 47.
Boschetti (Rob.), 121.
Bracciano, 12.
Bramante, 46, 51, 52, 56, 89, 112, 147, 150.
Brantôme, 100.
Brescia, prise et massacre, 149, 155.
Briçonnet (Guillaume), cardinal, 14, 113, 115, 135.
Britto, cardinal. *Voir* Challand.
Brognolo (Lodovico), 7, 111.
Bulles, 39, 47. — contre la simonie, 4 n. ; — *Apostolatus officium*, 93 n. ; — *Cum inchoatam*, 163 n. ; — *Cum sicut accepimus*, 33 ; — *Decet Romanum Pontificem*, 145 ; — *Dudum*, 39 ; — *Execrabilis* 100 ; — *Ex Querelis*, 147 ; — *In Cœna*, 99 ; — *Ne sanctorum*, 39 ; — *Militanti Ecclesia*, 39 ; — *Percepimus*, 93 ; — *Quam Deo*, 35 ; — *Quia nihil*, 34 ; — *Regis pacifici*, 35 ; — *Romani Pontificis*, 33 ; — *Sacrosanctæ*, 136, 163 n. ; — *Sicut prudens*, 93 n. ; — *Sinceræ devotionis*, 126 ; — *Virtute conspicuos*, 39.
Burchard, 5, 8, 10, 54.

C

Cadore, 96.
Cagli (P. Paolo), 27 n.
Cambrai, traité, 97, 115.
Camerino, 33.
Camerino, seigneur de, 134.
Campo di Fiore, place, 9, 60, 161.
Campo Fregoso Ottawiano, 159.
Cantons (conventions avec les), 105.
Cantucci. *Voir* Sansovino Andrea.
Caporioni, 9, 145.
Caporioni, costume, 9.
Caradosso, 82.
Carafa, cardinal, 7, 48, 51, 63, 113.
Cardinaux, mœurs, 161 ; — morts pendant le pontificat, 180 n. ; — palais, mobiliers, 83 ; — promotions, 38, 126 ; — richesses, divertissements, 33, 47, 83, 85 ; — cardinaux non déclarés, 129 ; — cardinaux dissidents, 135, 139, 144 ; — cardinaux militaires, 126 ; cardinaux, tombeaux, 41 ; — mules, 10 n.
Cardona, 154, 156.
Caretto (Finale), cardinal, 39.
Carlins, 32.
Carnaval, 73 n., 89 ; — carnaval de 1513, 176.
Carpi (Alberto Pio da). *Voir* Pio.
Carvajal, cardinal, 20, 134, 139, 144.
Casanova, cardinal, 7, 37.
Castel del Pico. *Voir* Alidosi.
Castel (Franco), 73.
Castellar, cardinal, 37.
Castelli, cardinal. *Voir* Adriano.
Castelnau, seigneur de Clermont, 65.
Castelnau. *Voir* Clermont, cardinal.
Castiglione (Baldassare), 90.
Castiglione, ville, 164.
Cento, 110.
Cervia, 97, 128.
Cesarini, cardinal, 106.
Cesarini (Gian Giorgio), 139.
Cesena, 26, 27, 37, 70, 113.
Challand (Robert Guibé), cardinal, 38, 91.
Chambres de Raphaël. *Voir* Raphaël.
Chancellerie (Vieille), 12 n.
Chandeliers, corporation, 91.
Chapelle Julia, 47.
Chars de guerre employés par les Espagnols, 156.
Charte imposée au pape, 6.
Chasse, 85.
Chaumont, 72, 115, 120, 130.
Chigi (Agostino), 45, 89, 103.
Cibo (Lorenzo), cardinal, 37.
Ciocchi del Monte, cardinal, 127, 174.
Cisterna, 24, 29.
Citadella, 25.
Citta della Pieve, 65.
Civitavecchia, 20, 99, 112 ; — château, 99.
Clément VII, 56.
Cléopatre, 60.
Clercs de la chambre, 93.
Clermont, cardinal, 16 n.
Colisée, 43.
Collections d'antiquités, 57.
Colocci, 90.
Colonna, famille, 138.
Colonna, palais, 168.
Colonna (Fabrizio), 11, 114, 117, 121, 154, 158, 166, 168.
Colonna (Francesco), 22.
Colonna (Marc Antonio), 11, 16, 168.
Colonna (Pompeo), 138, 159.
Colonna (Prospero), 154.
Combat des Treize, 138 n. *Voir* Sassatelli.
Comète, 63, 104.
Commacchio, 107, 160.
Comnène, 28.
Conchiles (Yanino), évêque, 128.
Conciles. *Voir* Latran et Pise.
Conclave, 3, 137, 181.
Concordia, 121, 131.
Condivi, 49.
Consalvo, conservateurs, 139, 145, 179.
Conseil communal, conservateurs, 139, 145.
Constantin, 43.
Constitutions, 35.
Conti (Sigismondo dei), 155,
Copistes, 93.
Coq, 103.
Cormons, 96.
Cornaro, cardinal, 101, 119.
Corner (Francesco), le chevalier, 101.
Corneto, 112.
Corporations, 91.
Corso, 41.
Cortese (Paolo), 83.
Cossa (Francesco del), 76.
Costa (Giorgio), cardinal de Portugal, 33, 41, 180 n.
Costabili, 107.
Costantino, 28.
Costanza, 11 n.
Cotignola, 107.
Couronnement du pape, 8.
Courriers pontificaux, 71
Courses de chevaux et autres, 20 n., 85, 178.
Courtisanes, 15, 41, 88.
Crémone, 165.
Crimes commis à Rome, 34.
Cruauté de la guerre, 96, 149, 170.
Cubiculaires, 69 n.
Cuisiniers. *Voir* Vallès.
Curiaux, 146.

D

Danses, 12, 14.
Dante, 25 n., 87.
Del Bene, banquier, 6.
Della Rovere. *Voir* Rovere.
Del Monte (Antonio), cardinal, 127, 174.
Del Monte (Giovan. Maria), cardinal, 174.
Del Popolo (S. Maria), église, 41.
Del Popolo (S. Maria), place, 41.
Del Rio, Castel. *Voir* Alidosi.
Destruction des anciens monuments, 48.
Domitien, arc, 41.
Ducats, 32.
Duel, 35.

E

Egidio de Viterbe, cardinal, 67, 162.
Elisabetta, femme de Guidobaldo, 14.
Eglise, nécessité d'une réforme, 161.
Eglises, 43, 44. *Voir* aux noms.
Emilienne, voie, 71, 113, 134.
Elisabetta d'Urbino, 10, 139.
Equicola, 59, 167.
Erasme, 91, 181.
Espagnols, ambassadeurs, 116.
Este, tableau généalogique, 108.
Este (Alfonso), duc, 106, 107; — excommunié, 111 ; — obligé d'implorer son pardon, 165.
Este (Ercole), 107, 113.
Este (Ippolito), 106, 110.
Este (Isabella), 14, 57, 91, 108, 124, 166, 176.
Este, ville, 106.
Etrangers à Rome, 86, 92.
Euriale d'Ascoli, 60 n.

F

Faenza, 26, 97.
Familles baronniales, 85, 86.
Familles nouvelles, 86.
Fano, 113.
Farnese, cardinal, 83, 162.
Farnese, Giulia, 15.
Farnesine, 45.
Fattucci, 76.
Fazio (Giovanni, Santori), cardinal, 38.
Federico (Gonzaga), otage. *Voir* Gonzaga.
Fedra, 90, 180.
Felice, fille de Jules II, 11, 109, 130.
Feltrini, 86.
Femmes, leur rôle, 63, 109, 130.
Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, 21, 97, 99, 105, 142.
Ferrare, duc. *Voir* Este.
Ferrare, ville, 107 ; — Guerre de, 106.
Ferreri (Antonio), cardinal, 38, 65, 124.
Ferreri (Bonifacio), évêque, 137.
Filleul, archevêque, 62.
Finale, marquis, cardinal. *Voir* Caretto.
Fiume, 96.
Florence, action en Romagne, 24.
Florentins, 136.
Florida (Via), 42, 178.

Foix (Gaston de), 154 et suiv.
Foix (Germaine de), 62.
Fontaines, 45, 51.
Foppa. *Voir* Caradasso.
Forli, 27, 37, 70.
Forlimpopoli (Formello), 64.
Forum, 43.
Forum, juridiction, 145.
Fouquet, 55 n.
Fracasso, 27.
Fra Giocondo, 47, 48.
Français, 69, 72.
France (Marie de), 154.
Francesco (Franciotto), 14.
Francesco (Maria della Rovere), duc d'Urbino. *Voir* Rovere.
Francia (Le), 77, 142 n.
Franciotti, 83.
Franco (Niccolo), 88.
Frascati, 16.
Fregoso, évêque, 130.
Fugger, banque, 83.

G

Gabbionetta, 114.
Gabrielli (Gabriello de'), cardinal, 39, 68.
Galeotto della Rovere. *Voir* Rovere.
Gamurre, 14 n.
Ganti (Gian Cristoforo, dit Romano), 114.
Gara della Rovere (Agostino), 15.
Gara (Gabriele), 14.
Gara (Lucrezia), 16.
Gara (Nicolo), 14, 15.
Gara (Sisto), 83 ; — son palais, 12.
Garigliano, bataille, 19.
Garna, 49 n.
Gascons, 99, 150.
Gaston de Foix. *Voir* Foix.
Gattico (Ant.)., 125 n.
Gênes, 62, 143, 165.
Gentilezza, 85.
Ghetto, 43.
Ghinucci, banquier, 9.
Ginevra Bentivoglio. *Voir* Bentivoglio.
Giocondo (Fra). *Voir* Fra.
Giovio, 91.
Giraud, palais. *Voir* Torlonia.
Girolamo, ermite prêcheur, 161.
Giulia (Via), 42.
Giustinian, 26.
Gonzaga da Bozzolo, 158.
Gonzaga (Eleonora), 14.
Gonzaga (Federico), otage, 110, 125, 151, 171.
Gonzaga (Francesco), marquis de Mantoue, 14, 67, 101, 109, 111, 114, 137, 151 ; — gonfalonier, 114.
Gonzaga (Sigismondo), cardinal, 38.
Goritz, 89, 96.
Gouverneur de Rome, 171.
Gozzadini, 80.
Graffiti, 68.
Grapaldi, poète, 172.
Grassi (Achille), 127.
Grassi (Paris), 54, 113, 125, 128, 162, 171, 178.
Grimaldi, banque, 20, 83.
Grimaldi, cardinal,
Grimani (Domenico), cardinal, 47, 90, 101, 162.
Gringore, 141.
Gritti (Andrea), 99, 175.
Grosso della Rovere (Leonardo), cardinal, 38, 64, 83.
Gubbio, 68.
Guerre, cruauté. *Voir* Cruauté.
Guibé. *Voir* Challand.
Guidobaldo di Montefeltro, duc d'Urbino, 10, 13, 65, 66, 72.
Gurk. *Voir* Lang.

H

Haquenée, hommage, 61, 105.
Henri VII, roi d'Angleterre, 142 n.
Henri VIII, 142, 154.
Heures. Mesure du temps, 64.

I

Imola, 28, 71, 129.
Imperia, 90.
Industrie, 91.
Ippolito, cardinal. *Voir* Este.
Isabella. *Voir* Este.
Isabelle, reine d'Espagne, 21, 62.
Isvaglies (Pietro), cardinal, 116, 119, 133, 138.
Italie aux Italiens, 102, 104.

J

Jeu, 85.
Juifs, 9, 33, 88, 176.
Jules II, apothéose, 117; — activité édilitaire, 46 ; — armiger non claviger, 103 ; — avarice (réputation d'), 34, 81 ; — barbe, 125 ; — belles-lettres (goût pour les), 87 ; — caractère, 4, 7, 102 ; — chapelain, ne veut pas être le chapelain des Vénitiens, 26 ; — de Louis XII, 103 ; — déloyauté, 102, 175 ; — élection, 3 ; — entrée à Rome, 79, 134 ; — flottes, 112, 143 ; — France (déclaration de guerre à la), 115 ; — goût pour le luxe ; 82 ; — intempérance (réputation d'), 81 ; — législateur, 145 ; — maladies, 36, 71, 137 ; — mausolée, 49 ; — médecins, 36 n. *Voir* aussi Sarfati ; — moines, décisions relatives aux, 39 ; — mort, 177 ; — népotisme, 10 ; — paix, s'en proclame partisan, 25, 61 n. ; — pamphlets et libelles contre lui, 69, 98, 115, 141, 181 ; — pêche (aime la), 66 ; — pierreries et joyaux, 81 ; — portraits, 152 ; — prise de possession, 8 ; — santé, 36, 71, 137 ; — statues, 76, 132 ; — temps contraire, 71, 113, 121, 128 ; — tombeau, 49 ; — vers contre lui, 69 ; — vitrail, 86 ; — voué à la guerre, 61, 103.
Julius Exclusus, 79, 181.
Juridictions romaines, 145.

L

La Mirandole. *Voir* Mirandole.
Lamone, 24.
Lancellotti, médecin du pape,
Lang, 95, 126, 128, 129, 143, 170, 171, 172, 173.
Laocoon, 58.
La Palisse, 158 et suiv., 134.
Latran, palais, 10.
Latran, concile, 160 et suiv. ; — reprise en décembre 1512, 173.
La Trémoille, cardinal, 65, 101, 105.
Laura Bentivoglio. *Voir* Bentivoglio.
Laura, fille de Giulia Farnèse, 15.
Lautrec (Jean de La Trémoille), 164.
Le Maire des Belges, 98, 141.
Léon X, 28 n., 138.
Leto (Pomponio), 87.
Libelles contre le pape, 69, 98, 115, 141, 181.
Ligue (Sainte), 140.
Lippi (Filippo), 48.
Loredan, 99.
Lorette, 113, 134.
Loris, cardinal, 5.
Louis XII, 61, 65, 97, 98, 174.
Luchina, sœur du pape, 14.
Luchina, tante du pape, 16.
Lucrèce Borgia. *Voir* Borgia.
Lucrezia, mère de donna Felice, 11.
Lucrezia, nièce du pape. *Voir* Gara.
Lugo, 128.
Luther, 79.
Luxembourg, cardinal, 135.
Lyon, synode, 115 ; — concile, 145.

M

Macédoine, prince de, 28.
Machiavel, 4, 32, 66, 68, 96, 143.
Magistralis. *Voir* Florida, Via.
Maire (Le). *Voir* Le Maire.
Malaria, 36, 137.
Malatesta, 25.
Malatesta (Carlo), 25.
Malatesta (Pandolfo), 25.
Malatesta (Violante), 25.
Malvezzi, 101.
Manfredi, 24.

Manifestations célestes, 63, 104, 105.
Mantoue, congrès, 129, 169, 176.
Mantouë, marquis. *Voir* Gonzaga (Francesco).
Mantuanus, 161.
Marallat, 41.
Marescotti, 80.
Margano (Pietro), 140, 159.
Marguerite d'Autriche, 95.
Marino, 168.
Marot (Jean), 100 n.
Marrano, 22.
Massa, évêque. *Voir* Ventura.
Maximilien, duc de Milan, 174.
Maximilien, empereur, 94, 96, 97, 99, 104, 153.
Mécènes, 86.
Médecins du pape, 36.
Médicis rétablis à Florence, 169.
Médicis (Giovanni) (Léon X), cardinal, 47, 154, 157, 169, 170; — capture, 158; — à Milan, 164.
Médicis (Giuliano), 169, 170.
Médicis (Giulio), chevalier de Rhodes, 160.
Medina del Campo, 22.
Méléagre, salle, 56.
Meta, 48.
Michel-Ange, 52, 89; — tombeau du pape, 49; — brouille avec le pape, 52; — statue du pape, 76; — la Sixtine, 147.
Michelotto, 23.
Milan, abandonné par les Français, 165.
Milanais, 174.
Milzi (Bernardino), conservateur, 46.
Mirafonte ou Mirafuentes, 27.
Mirandole (La), 117 et suiv., 131.
Mitre. *Voir* Trirègne.
Modène, 110, 113.
Moines, 39.
Monétaire, situation, 32.
Monnaie (La), 42.
Monnaies nouvelles, 32, 93.
Mont-de-Piété en Italie, 31.
Monte (Del). *Voir* Del Monte.
Montefeltro (Federico), 134.
Montefeltro (Giovanna), la préfète, 11, 16, 66.
Montefeltro (Guidobaldo), duc d'Urbino. *Voir* Guidobaldo.
Montefiascone, 65, 113.
Montefiore, 29.
Monte S. Savino, évêque, 69.
Montjoie, 99.
Montracone, 20.
Monuments détruits, 48.
Monza, 154.
Morattini de Forli, 27.
Morone, 176.
Mules du pape et des cardinaux, 10.
Murs de la ville, 45.
Muti (Prospero), conservateur, 46.

N

Naissances des grands hommes, dates, 86.
Naldo (Dionisio), 24.
Naples, 20.
Naples, tribut de la haquenée, 61, 105.
Narbonne. *Voir* Briçonnet, cardinal.
Navarro (Pietro), 157, 158.
Navona, place, 42.
Nègrepont (Georges de), 60.
Népotisme, 10, 36.
Nobles, serment, 140.
Nomantola, 106.
Notaires, 93.
Numai, 27.

O

Oddi, 67.
Oliveto (moines d'), 39.
Ordelaffi, 67.
Orléans, synode, 115.
Orsini, 34, 138.
Orsini (Giovanni-Giordano), gendre du pape, 11.
Orsini (Giulio), 12.
Orsini (Nicolo). *Voir* Pitigliano.
Orsini (Roberto), 170.
Orvieto, 65, 66.
Ostie, 32, 97, 104, 112, 137; — château, 32.
Oviedo (Pietro), 27.

P

Padoue, 100.
Paganisme à Rome, 172.
Palais des cardinaux, 83.
Palais romains, 42, 46, 51, 83.
Palatin, 40.
Paléologue, 28.
Palestrina, 22.
Palisse. *Voir* La Palisse.
Palladio, 89.
Pallai. *Voir* Palladio.
Pallavicini, cardinal, 41.
Pamphlets, 98.
Panthéon, 41.
Panvino (Onofrio), 51.
Paris. *Voir* Grassi.
Parme, 171.
Parvenus, 85.
Pavie, 65.
Pellissier (Pierre), évêque, 145.
Penni, poète-médecin, 176.
Péraud, cardinal, 37.
Pérouse, marche sur, 64, 66; — entrée, 67.
Peruzzi, 47.
Pesaro, 27, 179.
Pescara (marquis de), 156.
Peschiera, 103.
Peste, 32, 77.
Pétrarque, 173.
Petrucci (Alfonso), cardinal, 126.
Philippe le Beau, 72, 95.
Pico (famille), 117.
Pico (Francesca), 118, 121.
Pico (Gio.-Francesco), 121 n.
Pico (Giovanni), 119.
Pietro d'Oviedo, 27.
Pietro Paolo da Cagli, 25.
Pieve, 110.
Pimpinelli, poète, 172.
Pincio, 41.
Pintelli, 41.
Pinturicchio, 41.
Pinzoni (Sebastiano), 23.
Pio (Alberto), 101, 117, 119, 168.
Pise, concile, 135, 143; — sceau, 144.
Pitigliano, 99.
Place Del Popolo, 40.
Podocataro, cardinal, 37, 41.
Poètes à Rome, 89.
Poggibonsi, 53.
Polesine, 97 n., 106.
Pollaiuolo, 53 n.
Pomme de pin, 56.
Ponchier, évêque, 129.
Pontelli, architecte, 32.
Portes de la ville, 45.
Portugal, arc, 41.
Prato, sac, 170.
Préfet, 13, 14.
Préfète, 11, 15, 166.
Prefettino, 13.
Prie (Renée), évêque de Bayeux, cardinal, 39, 65, 135.
Prix d'objets divers, 81, 92.
Prodiges à Rome, 63, 104.
Promotions. *Voir* Cardinaux.

R

Rabbi. *Voir* Sarfati.
Rabelais, 103 n., 125.
Raguse, évêque. *Voir* Sacchi.
Ramirez (Diego), 27.
Ramon (don), 153, 154.
Rangone (Ercole), cardinal, 47.
Raphael, 47, 48, 51, 59, 89, 147.
Ravenne, 97, 125, 126, 131, 133; — retour à, 128; — bataille, 153.
Reclus, solitaires, 44.
Règlement somptuaire, 92.
Reliques, vente, 36.
Remolino, cardinal, 5.
Rhodes, 57.
Riario (Galeazzo), 28.
Riario (Pietro), 15 n.
Riario (Raffaello), cardinal, 27, 37, 47, 317, 179.
Rimini, 25, 97, 133.
Rinucci (Francesco), 131.
Ripa et Ripetta, ports, 35.
Roccamura, 36.

Rohan, cardinal, 104.
Romain, peuple, 138.
Romagne, conquête, 24 ; — tyrans, 25.
Rome, administration, 145 ; — aspect, 40 ; — capitaine des appels, 146 ; — charme de la vie, 88 ; — famine, 30 ; — fête du 29 juin, 167 ; — gouverneur, 146 ; — murs, 45 ; — pacieri, 146 ; — portes, 45 ; — sept églises, 102 n. ; — tentative de soulèvement du peuple, 138. *Voir* aux noms des rues et des monuments.
Rose d'or, 62, 106, 143.
Rovere (Antonio), légat, 66.
Rovere (Antonio della), 81.
Rovere (Bartolomeo), 49.
Rovere-Basso. *Voir* Basso.
Rovere (Clemente), cardinal, 37.
Rovere (Francesco Maria), 13, 100, 120, 132, 154.
Rovere (Galeotto), cardinal, 14, 15, 55.
Rovere (Giovanni), frère du pape, 13.
Rovere (Giovanni-Francesco), gouverneur du château Saint-Ange, 36, 179.
Rovere (Leonardo), cardinal, 38, 64, 83.
Rovere (Marco Vigerio), évêque, 36, 38, 117.
Rovere (Niccolo), 15.
Rovere (Sisto), cardinal, 12, 15, 83.
Rubbio, 30.
Rues, 42.
Ruffo de Forli (Giovanni), 29.
Ruggiero, 67.
Ruino, ambassadeur, 107.

S

Sacchi, évêque, 13, 27, 36 n.
Sadoleto, 60, 89, 91.
Saint-Ange, 32, 34, 36 ; — coffres, 33 ; — gouverneur, 34.
Saint-Pierre, 45 ; — opposition à la reconstruction, 51 ; — pose de la première pierre, 54.
Sainte-Ligue, 140.
S. Angelo, place forte, 25, 29 n.
S. Biagio della Pagnotta, 46.
S. Celso, 42.
S. Croce in Gerusalemme, 44.
S. Giacomo degli Spagnoli, 47, 51.
S. Giovanni in Oleo, 44.
S. Lorenzo in Damas, 47, 51.
S. Marco, 47.
S. Maria dell' Anima, 46.
S. Maria della Face, 51.
S. Maria di Grottapinta, 46.
S. Maria del Popolo, 41, 79, 140.
S. Maria in Trastevere, 44, 45.
S. Onofrio, 80.
S. Pietro in Montorio, 44.
S. Pietro in Vincoli, 46.
S. Sebastiano, 88, 102.
S. Sergio, 47.
S. Stefano Rotondo, 46.
Sangallo (Giuliano), 32, 58.
Sansanino (Andrea), 41, 47.
Sanserino (Roberto), 11.
Sanseverino, cardinal, 34, 134, 144 n., 156.
Santa Croce. *Voir* Carvajal.
Santorio (Fazio).
San Vitale. *Voir* Ferreri.
Sarfati, 9, 178.
Sassatelli d'Imola, 28, 65, 110.
Sauli, banque, 83.
Savelli (Luca), 170 n.
Savignano, 25, 29.
Sbernie, 92.
Schinner, cardinal, 95, 105, 110, 126, 154, 160, 165, 174.
Sénateur, 139.
Sept (combat des), 65 n.
Septime Sévère, arc, 43.
Serra, cardinal, 47.
Sforza (Ascanio), cardinal, 6, 34, 37.
Sforza (Caterina), 28, 36.
Sforza (Ginevra), 69.
Sforza (Giovanni), 68.
Sforza (Massimiliano), 105.
Sigismondo dei Conti, 55.
Simia, 49 n., 56 n.
Sixtine (Chapelle), 147.
Société, constitution nouvelle, 85.
Soderini (Francesco), cardinal, 37, 51, 84.
Soderini (Pietro), Pier, 169, 170.
Sodoma (La), 150.
Somptuaires (Règlements), 92.
Spagnoli. *Voir* Mantuanus.
Spannocchi, banque, 9, 20.
Spannocchi (Alessandro), 18, 21.
Spolète, 134.
Sprata, cardinal, 37.
Stafileo, 87.
Stracino, 90.
Stradiotes, 65, 117.
Strigonia, cardinal. *Voir* Bakocz.
Suisse (garde), 36, 64.
Suisses, 95, 99, 105, 154, 164, 174.
Synode d'Orléans, puis de Tours, 115.

T

Tempietto, 51.
Théâtre à Rome, 89.
Tibre, 42, 46, 47.
Tivoli, 31, 146.
Tocco (Leonardo), 118.
Tocco (Raimonda), 118.
Tombeaux dans S. Maria del Popolo, 41.
Tommaso de Vio, 163.
Torlonia, palais, 51.
Tossignano, 29.
Tours. *Voir* Synode.
Transtévère, 45.
Treize (combat des), 138. *Voir* Sassatelli.
Trémoille (Jean de La), Lautrec, 39, 164.
Trente, 96.
Trésor pontifical, 33, 103 n.
Trevi, fontaine, 45, 147.
Trieste, 96.
Trirègne, 82, 103, 116, 134 ; — de Caradosso, 82.
Trivulzi (Alessandro), 118, 121, 131, 164, 175.
Trivulzi (Antonio), cardinal, 41.
Trivulzi (Francesca), 114.
Trivulzi (Gian Giacomo), marquis de Vigevano, 118.
Turc (appel au), 100.

U

Université, 87, 147.
Urbino, 68.
Urbino, duc. *Voir* Guidobaldo et Rovere (Francesco Maria).
Urbino (Elisabetta), duchesse, 139.
Urrea (Pedro), 129.

V

Vaila, bataille, 100 n.
Vaina (Guido), 133.
Valdonsello, 25.
Valeggio, 155.
Valentin, 5, 18, 19. *Voir* Borgia (César).
Valles (Jean), cuisinier du pape, 92.
Vallombrosa (Angelo), 142.
Vannozza, 21.
Vargano, 159.
Vasari, 49, 132.
Vatican, 56, 147 ; — fêtes, 12.
Venise, action en Romagne, 24 ; — apogée, 96 ; — puissance en 1508, 96 n. ; — monitorium, 99 ; — soumission, 102.
Vénitiens, 39, 95, 96, 99, 111, 154, 175.
Ventura (Benassai), évêque, 21, 23.
Vera (Giovanni), cardinal, 5, 180 n.
Vérone, 175.
Via Lata, 41.
Vicence, 175.
Vich, ambassadeur d'Espagne, 163.
Vigerio (Marco), cardinal, gouverneur du château Saint-Ange, 36, 38, 117 173.
Vigevano, 51.
Vigevano. *Voir* Trivulzi, gian.
Vio (Tommaso de), 163.
Violante, 25.
Virgile, 72.
Vitelli, évêque, 26, 124, 165.
Viterbe, 64, 113.
Voie Émilienne. *Voir* Emilienne.
Vols de vases sacrés, 39.

Z

Zunga (Juan), cardinal, 16 n., 37, 180 n.

TABLE DES GRAVURES

Pages

PORTRAIT DE JULES II, PAR RAPHAEL.. Frontispice.

Pl. I. JULES II..... 4
Jules II jeune.

Pl. II. ROME ANCIENNE..... 8
Arc de Septime Sévère et Curie. — Arc de Constantin et Meta Sudans.

Pl. III. ROME ANCIENNE..... 12
Ile du Tibre. — Basilique de Saint-Jean de Latran et obélisque de Constantin II.

Pl. IV. PORTRAITS 14
Francesco Maria della Rovere, duc d'Urbino. — Éléonora Gonzaga, duchesse d'Urbino.

Pl. V. LE CHATEAU D'OSTIE..... 32
Bâti par Jules II encore cardinal. — Réduit avec les armes de Jules II.

Pl. VI. LE CHATEAU SAINT-ANGE..... 36
Le château avec la tour d'Alexandre VI, démolie en 1628, et la loggia de Jules II.

Pl. VII. TOMBEAUX. SANTA MARIA DEL POPOLO. 40
Le cardinal Ascanio Sforza. — Le cardinal Giov. de Castro. — Le cardinal Padocatharo. — Le cardinal Pallavicini.

Pl. VIII. MICHEL-ANGE..... 44
Son portrait par lui-même.

Pl. IX. LES ESCLAVES DE MICHEL-ANGE..... 48
Parties du tombeau de Jules II.

Pl. X. MONUMENT DE JULES II..... 52
Le Moïse de Michel-Ange.

Pl. XI. LE BELVÉDÈRE..... 54
La grande niche centrale. — La Pomme de pin.

Pl. XII. LE LAOCOON..... 56
Vatican. — Belvédère.

Pl. XIII. LE LAOCOON..... 58
Reproduction fantaisiste du Laocoon. — Caricature du groupe de Laocoon.

Pl. XIV. L'ITALIE MOYENNE ET SEPTENTRIONALE 64
Carte d'Arnold, 1743.

Pl. XV. BOLOGNE..... 72
Le Palais de Justice. — Le Palais du Podestat.

Pl. XVI. AMEUBLEMENT ITALIEN DU XVIe SIÈCLE. 76
Crédence. — Cheminée avec les boules des Médicis.

Pl. XVII. MEUBLES ITALIENS DU XVIe SIÈCLE.. 84
Banquette formant coffre à dossier et accotoirs. — Table-Bureau.

Pages

Pl. XVIII. TRAVAIL ITALIEN..... 88
Coffre du XVe siècle. — Coulevrine, XVIe siècle.

Pl. XIX. COSTUME FÉMININ 92
Lorenzo Lotto : Une inconnue.

Pl. XX. GRAVURES SATIRIQUES..... 96
Fédération du Coq gaulois, du Lion vénitien et de l'Aigle d'Allemagne. — La Grenouille « effrontée » a osé affronter l'Aigle qui la rejette dans ses marais vaseux. — La Fortune, les yeux bandés, tourne la roue; la Papauté triomphe, Venise a le dessous, l'Aigle d'Allemagne monte, le Coq gaulois, déplumé, penche à sa ruine. — Le Pape, cuirassé mais mitré, excite le roi de France portant l'écu fleurdelisé, l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne reconnaissables à leurs écus. Le Lion vénitien est à leurs pieds.

Pl. XXI. FERRARE..... 104
La cathédrale. — Le Palais des Diamants.

Pl. XXII. FERRARE..... 108
Maison d'Arioste. — Le château : les douves. — Le château, vue générale.

Pl. XXIII. PRINCE ET PRINCESSE DE LA FAMILLE D'ESTE 112
Alfonso Ier, duc de Ferrare. — Isabella d'Este, femme de Francesco II Gonzaga.

Pl. XXIV. PRINCESSES DE LA FAMILLE D'ESTE... 116
Béatrice, sœur d'Isabella et femme de Lodovico Sforza, duc de Milan. — Isabella d'Este, femme de Francesco II Gonzaga, marquis de Mantoue.

Pl. XXV. JULES II..... 124
Grégoire IX sous les traits de Jules II rendant les Décrétales, par Raphaël.

Pl. XXVI. FRESQUES DE RAPHAEL AU VATICAN. 144
Le Triomphe de l'Église (Dispute du Saint-Sacrement). — Le Triomphe de la Philosophie (L'École d'Athènes).

Pl. XXVII. MONUMENTS FUNÉRAIRES..... 156
Tombeau des sœurs Ponzetti. — Tombeau de l'archevêque de Raguse, Giuliano Maffei, mort en 1510. — Statue funéraire de Gaston de Foix.

Pl. XXVIII. SCÈNES MILITAIRES..... 160
Prise de Brescia. — Bataille de Ravenne.

Pl. XXIX. MONNAIES ET MÉDAILLES..... 164

Pl. XXX. MONNAIES ET MÉDAILLES..... 168

Pl. XXXI. MONNAIES ET MÉDAILLES..... 172

Pl. XXXII. CÉRÉMONIES PUBLIQUES. — COSTUMES..... 180
Procession à Venise, place Saint-Marc. — Réception d'Ambassadeurs.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I.

LES COMMENCEMENTS DU PONTIFICAT 3

Le Conclave. — Caractère de Jules II. — La « prise de possession ». — Filiolisme et népotisme. — Bienveillance de Jules II envers les autres membres de sa famille.

CHAPITRE II.

CONQUÊTE DE LA ROMAGNE 17

Jules II et César Borgia. — Destruction de l'œuvre des Borgia. — Conquête de la Romagne. — Conquête de Cesena et de Forli.

CHAPITRE III.

LA VIE A ROME DE 1503 A 1507 30

La famine et la peste. — Le trésor pontifical. — Répression de la criminalité. — Promotion de neuf cardinaux. — Aspect de la ville. — L'œuvre de Jules II. — Le Transtévère et le Borgo. — Le tombeau de Jules II. — Saint-Pierre. — Le Belvédère. —Les Antiques. — Le Laocoon.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRE CAMPAGNE DU PAPE 61

Préparatifs. — Marche sur Pérouse. — Occupation de Pérouse. — Marche sur Bologne. — La chute des Bentivoglio. — Entrée du pape à Bologne. — La statue de Jules II par Michel-Ange. — Retour à Rome.

CHAPITRE V.

LA COUR ET LA VILLE 81

Opulence du pape et des cardinaux. — Leurs divertissements. — La vie intellectuelle. — Activité économique. — Organisation gouvernementale.

CHAPITRE VI.

SECONDE CAMPAGNE DE JULES II 94

Triomphe de Venise. — La Ligue de Cambrai. — Soumission de Venise. — L'Italie aux Italiens. — La guerre contre Ferrare. — Le pape à Bologne. — Rupture entre Jules II et la France. — Siège de la Mirandole. — Prise de la Mirandole.

CHAPITRE VII.

LA VIE TOURMENTÉE DE JULES II ENTRE 1510 ET 1512 124

Départ de Bologne. — Promotion de 1511. — Retour à Bologne. — Congrès de Mantoue. — Assassinat du cardinal Alidosi. — Retour du pape à Rome. — Préparation du Concile de Pise. — Maladie du pape. — Le peuple romain appelé à la révolte. — La Sainte Ligue. — Le Concile de Pise. — Jules II législateur. — Michel-Ange et Raphaël. — La Sixtine et le Vatican.

CHAPITRE VIII.

REVERS ET SUCCÈS 153

Préliminaires de la bataille de Ravenne. — La bataille de Ravenne. — Suites de la bataille de Ravenne. — Concile du Latran. — Expulsion des Français d'Italie. — Les représailles. — Le duc de Ferrare. — Les Médicis rétablis à Florence. — Triomphe de Jules II. — Fêtes. — Reprise du Concile. — Mésentente entre les Alliés.

CHAPITRE IX.

LA FIN DE JULES II 177

Le cortège symbolique du Carnaval. — La mort de Jules II.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE 183

INDEX ALPHABÉTIQUE 187

TABLE DES GRAVURES 193

IMPRIMERIE CRÉTÉ
CORBEIL (S.-ET-O).
6609-10-1928.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 076147682